

France Forum

Joseph Fontanet :
un itinéraire
politique,
intellectuel, spirituel

Des témoignages d'Etienne Borne, Jacques Rigaud, Antoine Vell, Pierre Massé, Bertrand Schwartz, Roger Burnel, Jean Blanc, Théo Braun, Christian Chabanis, Claude Beaufort, Henri Bourbon — Des textes de Joseph Fontanet — Chroniques et notes —

FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris

C.C.P. Paris 14.788-84 - Tél. : 544 75 50

Abonnement annuel 80 F

Abonnement de soutien 100 F

Sommaire *185-186*

Février-Mars 1981

25 F

PRÉSENCE DE JOSEPH FONTANET PAR HENRI BOURBON	p. 3
TÉMOIGNAGES	
NOTE D'AMITIÉ DANS LES MARGES D'UNE VIE PAR ETIENNE BORNE	p. 4
UNE CERTAINE MANIÈRE DE CONCEVOIR LA POLITIQUE ET DE FAIRE DE LA POLITIQUE PAR JACQUES RIGAUD	p. 9
L'ÉTAT ET LE CITOYEN PAR ANTOINE VEIL	p. 12
JOSEPH FONTANET ET L'APPROCHE SYSTÉMIQUE PAR PIERRE MASSÉ	p. 13
UNE RÉFORME DE L'ÉDUCATION PAR BERNARD SCHWARTZ	p. 15
IL AVAIT DES CERTITUDES, IL SAVAIT ÉCOUTER PAR ROGER BURNEL	p. 17
LE SILLON QU'IL A TRACÉ PAR JEAN BLANC	p. 18
UNITÉ DE VIE PAR THÉO BRAUN	p. 19
LA VRAIE GRANDEUR PAR CHRISTIAN CHABANIS	p. 20
LA MORT DE JOSEPH FONTANET: UN « OBJET DE SCANDALE » PAR CLAUDE BEAUFORT	p. 22
UNE RÉPONSE DE JOSEPH FONTANET A MGR POUPARD ..	p. 23
MON PÈRE PAR XAVIER FONTANET	p. 24
SEPT ÉTUDES DE JOSEPH FONTANET (1952-1980)	
ALAIN, LE CITOYEN GROGNARD	p. 25
POUR UNE ÉCONOMIE DE PROMOTION	p. 30
LA FAMILLE, UNE IDÉE NEUVE	p. 42
LA POLITIQUE SOCIALE DANS UN MONDE EN MUTATION ..	p. 50
GAULLISME ET DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE	p. 62
REFUSER LA FATALITÉ DU CHOMAGE	p. 65
L'APPROCHE « SYSTÉMIQUE »	p. 70
QUELQUES EDITORIAUX (1958-1977)	
LE POUVOIR ET L'OPINION	p. 78
IL FAUT UN SUPPLÉMENT DE CŒUR	p. 79
DÉMISSION D'UN MINISTRE	p. 80
LA CIVILISATION DE L'INFORMATION	p. 81
SOLIDARITÉ CONTRE LA VIOLENCE	p. 82
LA FORCE AU SERVICE DU DROIT	p. 83
PROMOUVOIR LE SENTIMENT EUROPÉEN	p. 84
BREVE NOTICE BIOGRAPHIQUE PAR JOSEPH FONTANET ..	p. 85
ETUDES	
RADIOSCOPIE DE LA POLOGNE PAR FRANÇOIS FEJTO	p. 87
LA VIE LITTÉRAIRE PAR PHILIPPE SÉNART	p. 89
NOTES DE LECTURE	p. 95
PROPOS DU TEMPS	
PÉGUY AUX OUTRAGES PAR ETIENNE BORNE	p. 106

PRÉSENCE DE JOSEPH FONTANET

Joseph Fontanet a été avec Etienne Borne, Jean Lecanuet, Maurice-René Simonnet et quelques autres à l'origine de « France-Forum » en 1957. Il en a assuré pendant les deux premières années la direction. Il était naturel que « France-Forum » pour le premier anniversaire de sa mort consacrer un cahier spécial à sa mémoire et à sa pensée.

Dans le quart de siècle de son existence, « France-Forum » a été particulièrement éprouvé et nous souvenir de Joseph Fontanet c'est aussi nous souvenir de tous ceux qui ont œuvré avec nous et que nous avons, pour la plupart, perdus prématurément. Ces noms trop nombreux ne sont pas seulement multiples, ils disent la diversité des tempéraments et des styles, la différence des opinions, des itinéraires, des engagements et des choix, qui ainsi rassemblés expriment bien ce qu'a été et ce que veut être « France-Forum » : un vrai carrefour démocratique. La longue litanie de ces noms n'en est que plus significative : Pierre Abelin, Jean Amrouche, Louis Armand, Pierre Balmès, Françoise Basoul-Gauthier, Robert Buron, Maurice Byé, Gilbert Cesbron, Yves Chataigneau, André Colin, Paul Coste-Floret, Robert Delavignette, Henri Dissez, Robert Goetz-Girey, Jacques Houssiaux, Georges Le Brun-Kéris, Joël Le Theule, Serge Mallet, André Marchal, Edmond Michelet, André Philip, Jean Monnet, Marc Scherer, Robert Schuman, Pierre-Henri Simon, Pierre Soudet, Pierre Viansson-Ponté.

Nous avons sollicité le témoignage et la réflexion de quelques uns de ceux qui ont connu Joseph Fontanet et qui ont eu l'occasion de travailler avec lui, à telle ou telle période de sa vie. L'homme y apparaît dans ses divers aspects et comme sa vie a toujours été liée aux affaires publiques, ce cahier est aussi une modeste contribution à l'histoire politique des dernières décennies. On ne peut parler de Joseph Fontanet sans évoquer les événements et les circonstances sur lesquels se sont manifestés de légitimes et inévitables divergences dont on pourra trouver l'écho dans ceux de ces témoignages qui ne séparent pas analyse et jugement.

Il importait aussi de donner la parole à Joseph Fontanet lui-même, d'autant qu'il avait le goût de traduire par l'écriture dans des rapports, des études, des éditoriaux autant ses options de circonstance qui méritaient à chaque fois de faire débat que ses pensées permanentes qui entrent dans un dialogue toujours actuel. Nous nous sommes efforcés que notre sélection corresponde le mieux possible aux préoccupations que Joseph Fontanet tenait pour essentielles. Au lieu d'une rhapsodie de citations, nous avons présenté des textes dans leur intégralité car Joseph Fontanet avait le souci de saisir ou de traiter

un problème dans sa totalité.

Notre ami était accueillant à toutes les formes de modernité, notamment en matière d'informatique. Il se félicitait que l'économètre, le statisticien, l'informaticien, « l'ingénieur économiste » soient devenus des experts universellement consultés ; il n'avait pas pour autant une confiance aveugle dans les vertus de l'avancée de la machine (tel l'ordinateur). Ainsi au cours du dîner-débat de « France-Forum » qu'il animait le 12 Décembre 1979 il avait déclaré que « la démocratie politique, économique et sociale peut gagner beaucoup au traitement scientifique de l'information. Mais pas dans n'importe quelles conditions... » Dans ces derniers mots se retrouve l'esprit critique et l'interrogation de l'humaniste qu'était, en son fond, Joseph Fontanet et on n'a pas omis de dire dans ce cahier de quelles sources cet humanisme était tributaire.

Joseph Fontanet, dans le seul livre qu'il nous laisse, s'est employé à définir une éthique et une stratégie du pluralisme, se donnant pour objectif de favoriser l'évolution des sociétés fractionnées et conflictuelles vers une meilleure pratique du dialogue, de la confrontation, de la communication. Il avait foi dans les forces de l'esprit, dans les forces de la vie ; il était convaincu que « le défi de la complexité » pouvait être relevé efficacement par la volonté créatrice et par l'imagination organisatrice s'appuyant sur la responsabilité et l'initiative à tous les niveaux.

Notre amitié est née avec la préparation et la fondation de « France-Forum ». Par delà les vicissitudes de sa vie politique et quelles que fussent les responsabilités publiques qu'il ait assumées, Joseph Fontanet n'a jamais cessé de manifester l'attention la plus cordialement amicale à l'égard de « France-Forum » et de son travail. Et c'est tel qu'il était avec sa rigueur parfois intimidante mais qui savait sourire qu'il nous manquera.

Henri BOURBON

La politique doit être réhabilitée. La politique honnête ; c'est-à-dire l'effort humain pour améliorer progressivement l'ensemble des systèmes sociaux économiques. L'organisation, la technique, l'efficacité ne sont que la part lourde de l'histoire des collectivités humaines. Mais la politique est le relais indispensable entre le rêve des prophètes et des héros et les réalités durables de la vie des peuples.

J.F. " Le social et le vivant "

TÉMOIGNAGES

NOTES D'AMITIÉ DANS LES MARGES D'UNE VIE

Ne jamais capituler devant l'irrationnel, telle aurait pu être la maxime majeure de Joseph Fontanet, cet homme en apparence frêle, mais sans fragilité, qui paraissait revêtu d'une jeunesse éternelle, et qui n'a jamais pensé et vécu que pour faire reculer le tragique et l'absurde. Ce tragique et cet absurde qui l'attendaient au terme et dont il a été victime à l'heure de sa mort. L'ennemi était bien l'ennemi puisqu'il s'est vengé, sans figure et sans témoins, à l'abri de la nuit.

Une apparence de froideur, une discrétion et une retenue dans l'attitude et le propos, toutes choses qui dans ses relations avec autrui faisaient ensemble une grande et rare politesse. Au dedans, en même temps qu'une sévère et inentamable conviction, la lave d'une passion résolue. Mais la passion contre la passion, dans un combat jamais lassé, mené avec toutes les ressources de la foi et de l'intelligence contre cette déraison passionnelle qui prend en notre temps des formes multiples dont la perversité n'exclut pas la platitude, dont on s'étonne qu'elle occupe et dévaste tant d'espaces publics, et qui engendre tant de haines d'autant plus irréductibles qu'elles sont encore plus aveugles sur elles-mêmes que sur leur objet. Joseph Fontanet savait que pour vaincre la prolifération des passions qui dégradent et durcissent, il ne faut rien moins que la plus haute passion de l'esprit : croire en l'homme et en ce qui dépasse l'homme pour mieux comprendre l'homme et faire se comprendre les hommes. Toute une vie, celle de Joseph Fontanet, notre ami.

Une vie, et voici une mort qui arrête une vie par un sinistre point d'ironie. Une pensée s'était faite passion tout en restant une pensée pour livrer bataille aux puis-

sances de l'irrationnel. Un irrationnel qui ne cède jamais la place, car les passions d'en bas ne meurent pas et guettent toujours. La mort de Joseph Fontanet, un meurtre sans raison ou la victoire sanglante d'une déraison qui sait haïr ? Il doit y avoir un mot pour cette énigme, qui n'est pas seulement policière.

*
* *

Les origines comptent dans une destinée, et subsiste jusqu'au bout la mémoire du premier élan qui met sur orbite une vie d'homme. Chez Joseph Fontanet, la foi et la fidélité étaient d'abord tradition et héritage. Sa famille du côté maternel avait fui la théocratie de la Genève calviniste pour établir dans la Savoie de Saint-François de Sales la liberté de sa foi catholique. Adolescent doué, Joseph Fontanet n'en ressentait pas moins dans une sensibilité, tôt éveillée aux douleurs du siècle, les affrontements des factions dans la France du Front Populaire et des bouleversements dramatiques de la seconde guerre mondiale. Il en a été profondément marqué. « J'ai en quelque sorte, dira-t-il (1), découvert le tragique collectif avant de percevoir ce qu'est parfois le tragique d'une destinée individuelle ». Le tragique c'est à dire l'adversaire. Toute une vocation, politique, intellectuelle, spirituelle est contenue dans cette intuition initiatrice, et cette manière de serment que l'on se fait de soi à soi dans les commencements d'une vie : il ne faut pas laisser au tragique le dernier mot. Mais c'est redire ce qu'on vient de dire : le destin, même s'il est à la fin le plus fort dans les apparences du monde, n'abolit jamais le défi au destin par lequel s'inaugure une libre existence d'homme.

tuelles ? De cette conviction qu'il n'y avait rien de plus raisonnable que de faire du neuf dans la conjoncture de la Libération est sorti le Mouvement Républicain Populaire dont Joseph Fontanet devait être un jour le secrétaire général. Ce M.R.P. dont le succès initial, l'existence de plus en plus difficile, le déclin enfin se sont tellement identifiés avec l'histoire de la IV^e République que l'échec de celle-ci paraissait annoncer l'échec de celui-là, qui ne pouvait désormais que se survivre jusqu'à l'effacement que l'on sait.

Joseph Fontanet a vécu du dedans l'histoire du M.R.P. et elle a fourni une ample matière à la réflexion de l'homme politique qui chez lui tendait à se confondre avec la méditation de l'homme tout court, toujours si soucieux de chercher et de trouver, comme disait Pascal, « la raison des effets ». Le véritable vainqueur du M.R.P., et qui a fini, peut-être indirectement, mais très sûrement à le faire disparaître en tant que tel, de la scène publique, c'est tout simplement le général de Gaulle. Joseph Fontanet dans une note rédigée avec une certaine distance de temps en 1976, et qu'on trouvera reproduite dans le présent numéro sous le titre « *Gaullisme et démocratie chrétienne* », a expliqué avec un très grand bonheur d'expression en quoi Charles de Gaulle avait été au long de trois décennies un « signe de contradiction » pour la démocratie chrétienne. « Antithèse », dit Joseph Fontanet, « de deux logiques et de deux pratiques ». Si bien qu'en dépit d'une origine commune dans la Résistance gaullistes et républicains populaires étaient voués souvent au conflit, mais toujours à un malentendu permanent tant se révélaient, c'est toujours Joseph Fontanet qui parle, « radicalement divergentes » « leurs conceptions de la conduite de la vie politique ». Certes, Joseph Fontanet en était venu à se demander, comme en fait foi ce texte de 1976, s'il ne fallait pas contredire la fatalité de ces divergences pour découvrir et développer des « complémentarités » entre la pensée et l'action des uns et des autres. Quoi qu'il en soit de cette question qu'on pourra retrouver, l'analyse en forme de bilan que faisait Joseph Fontanet montre bien que Charles de Gaulle a été pour le M.R.P. un obstacle sur le chemin, et de quelle taille et de quel poids.

Le M.R.P. a subi aussi les assauts disparates à la fois des intellectuels désengagés qui le prenaient pour cible favorite et des autres formations politiques plus traditionnelles, qui même lorsqu'elles lui étaient associées dans des majorités et des gouvernements dits de troisième force, ne désarmaient pas leur malveillance à l'égard d'un mouvement ou d'un parti qui s'obstinait à vivre et à compter alors qu'on lui avait démontré par raisons péremptoires qu'il ne devait pas exister. Il se trouve que les militants et les hommes politiques du M.R.P. n'ont pris que trop au sérieux ce charivari organisé sous leurs fenêtres : il y avait des critiques justes mêlées à des clameurs démesurées. Et c'est sans doute parce qu'ils se sont trop souvent demandés si leurs contestataires n'auraient pas raison que les hommes du M.R.P. se sont moralement démobilisés et ont fini par

En 1937 : entrée à H.E.C.

Parmi les sobres confidences auxquelles je viens de faire allusion, Joseph Fontanet dit sa gratitude pour ses professeurs des grandes classes secondaires, au collège des Chartreux à Lyon, qui étaient, dit-il, des démocrates-chrétiens qui, les circonstances aidant, ont contribué à façonner ce qu'il appelait ses « attitudes profondes ». Influence conjointe, celle de ces mouvements d'action catholique qui étaient alors dans leur plus heureuse saison. Joseph Fontanet appartient ainsi, par prédestination comme par libre choix, à cette poignée de militants catholiques qui entrèrent en politique par la voie étroite et exaltante de la Résistance et qui à la Libération s'efforcèrent de créer une force politique neuve afin de ne pas entrer à reculons dans un monde bouleversé, renouvelé et dont on imaginait, non sans illusion sur la grise magie du répétitif, qu'il ne supporterait pas le retour du déjà vu et du déjà entendu.

Après tant d'abdications qui avaient ouvert la voie au pire, devant la déconfiture des vieilles idéologies, le moment n'était-il pas venu d'édifier une République qui serait d'autant plus républicaine, c'est-à-dire démocratique et sociale qu'elle serait ouverte aux influences spiri-

céder la place sans être véritablement poussés dehors. Telle est sans doute la physiologie du démocrate-chrétien victime souvent de ses états d'âme. Joseph Fontanet qui était né démocrate-chrétien dans cette nativité qui est celle de l'adolescence, s'il récusait l'outrance passionnelle de certaines accusations, participait, et plus profondément qu'il n'y paraissait, à cette exigence critique à l'égard de soi, moralement et intellectuellement valable, peu familière aux politiques dont la seule politique est la raison d'être, qui est caractéristique de l'espèce démocrate-chrétienne, mais dont Joseph Fontanet se refusait à faire pour sa part une faiblesse politique.

La IV^e République et le M.R.P., en tant que parti de la IV^e République n'ont pas prévu l'ampleur, la précipitation, la violence qu'allait prendre la décolonisation et le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas su maîtriser l'énorme phénomène. Il reste que le bilan n'est pas aussi négatif qu'on a fini par le croire à force de l'entendre dire. Dans le texte de 1976 auquel je me suis déjà référé, Joseph Fontanet faisait allusion à l'œuvre sociale de la IV^e République, dont, disait-il, « le M.R.P. a été fier à juste titre ». C'est dire que, chez Joseph Fontanet, la lucidité critique toujours en éveil n'avait rien d'un laid masochisme et qu'à tout ce que le M.R.P. a fait de positif au temps de la IV^e République — et par exemple mettre en chantier la communauté européenne ou préparer pour l'irritant problème scolaire les voies et moyens d'une solution raisonnable — Joseph Fontanet a adhéré et travaillé de toute sa conviction. Si bien que la période républicaine populaire qui s'est prolongée dans les débuts de la V^e République n'a pas été pour Joseph Fontanet un temps d'essai et d'illusion, mais une époque enrichissante qui lui a permis d'éprouver les vraies dimensions des problèmes politiques et de mesurer combien il était difficile pour les hommes de bonne volonté de faire converger l'idéalisme des principes et le nécessaire réalisme des solutions.

*
* *

L'irruption du M.R.P. dans la vie publique française a permis à un certain nombre de chrétiens et de catholiques issus de milieux qui, bien qu'ouverts et libéraux, étaient refoulés sur les bas côtés de la grand'route républicaine et laïque, d'accéder pour la voie démocratique à des postes de responsabilité. Et tant mieux si dans cette brèche pratiquée par le M.R.P., d'autres qui n'aiment pas le M.R.P. ont pu ensuite passer sans problèmes. Sur cette lancée, Joseph Fontanet a eu une carrière parlementaire et ministérielle dont il suffit de rappeler les temps forts. Il s'enracine dans sa Savoie natale, comme maire, conseiller général, député. Dans les dernières années du M.R.P., il fut sous le principat du général de Gaulle secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie, puis ministre de la santé et de la population. Joseph Fontanet se plaisait à raconter que, lorsque les ministres M.R.P., dont lui-même, quittèrent le gouvernement après l'incident du volapük, le chef de l'Etat ayant ainsi tourné en

dérision leur conviction européenne, « le général de Gaulle, réveillé à une heure tardive par Pierre Pflimlin et lui-même pour être informé de leur décision, prolongea pendant une demi-heure la discussion au téléphone, lui qui détestait ce mode de communication, pour nous demander de revenir sur notre position » (texte de 1976, déjà cité). Décidément, le général de Gaulle et le M.R.P. ne pouvaient pas aisément ajuster « leurs logiques et leurs pratiques » pour reprendre une fois encore le mot de Joseph Fontanet.

Le Général de Gaulle disparu de la scène politique, se posa ex abrupto le problème d'un choix entre Georges Pompidou et Alain Poher. Epreuve pour la famille d'esprit démocrate-chrétienne ; Joseph Fontanet fût de la minorité qui se prononça pour Georges Pompidou.

Sous la présidence de Georges Pompidou, mais il n'y a plus alors de M.R.P. et la place est occupée par la confuse bataille des centres, Joseph Fontanet est ministre du Travail, puis de l'Education Nationale. Chaque fois, Joseph Fontanet qui répugnait aux publicités abusives et aux prises de position spectaculaires, ne s'en imposait pas moins par le sens aigu du service public, lequel suppose que l'on congédie pareillement l'utopie irréaliste et le positivisme technocratique. Le ministère de l'Education, comme on dit maintenant, est l'un des plus difficiles à gérer et à animer, car il s'y rencontre à la fois une sorte de délire réformiste, qui sans cesse défait et refait, et des habitudes conservatrices si incrustées que c'est un travail d'Hercule que de les faire bouger d'un iota. Les temps étaient assez changés pour qu'un catholique qui ne faisait ni parade ni mystère de sa conviction, venu au surplus de l'enseignement secondaire libre, puisse exercer, sans se heurter à des apriori soupçonneux, la première responsabilité à la tête de l'école publique française. Signe d'une heureuse évolution de l'opinion universitaire qui comprend de mieux en mieux que laïcité et libéralisme ne peuvent que coïncider, dès lors qu'on donne son véritable sens à l'une et à l'autre des deux idées. Et tout ce qu'il y avait, chez Joseph Fontanet, de discrétion à l'égard de lui-même et d'ouverture à autrui ne pouvait que rendre aisée une acceptation mutuelle qui allait comme de soi et même de la part du syndicalisme universitaire la plus attachée à une certaine tradition idéologique de l'école publique.

Pendant le temps, court par rapport à l'ampleur de la tâche, où il s'est trouvé à la tête de l'Education Nationale, Joseph Fontanet a tenté avec des succès inégaux, de faire à la fois du neuf et du raisonnable, et par exemple d'introduire ces 10 % d'horaire proposés à tous les professeurs pour de libres initiatives qu'on dit pédagogiques. Terme bien équivoque souvent dévoyé dans des entreprises aberrantes et qui devrait désigner essentiellement un propos d'approfondissement et d'élargissement de l'enseignement lui-même. Et c'est lorsque Joseph Fontanet eût quitté ce ministère, à la suite de l'élection présidentielle de 1974, que les turbulences réformistes et la fausse rationalité technocratique se sont donnés libre

cours à l'Education Nationale. Qu'il s'agisse du Travail ou de l'Education Nationale, Joseph Fontanet faisait son métier de ministre en homme de scrupule et de labeur ; et ses interlocuteurs syndicalistes ont reconnu sa loyauté dans le débat et étaient souvent étonnés de l'étendue d'une information, et jusque dans les détails, qui tenait à sa connaissance des hommes et des dossiers.

Joseph Fontanet, s'il avait pu avoir quelques difficultés dans sa gestion de l'Education Nationale avec un ministre de l'Economie et des Finances nommé Giscard d'Estaing, se sentait à l'aise politiquement, lorsque Georges Pompidou était à la tête de l'Etat et que Jacques Chaban-Delmas était premier ministre. Le projet d'une « Nouvelle Société », mal reçue par le Président, s'accordait avec le propos social qui était celui de Joseph Fontanet et qui lui venait comme il l'a dit de ses origines démocrates-chrétiennes. Aussi à la disparition de Georges Pompidou, Joseph Fontanet se rallia-t-il à la candidature de Jacques Chaban-Delmas alors qu'à partir d'analyses différentes de la sienne, d'autres héritiers de la même tradition démocrate-chrétienne faisaient un autre choix. Et si Joseph Fontanet prit ensuite ses distances par rapport à la vie politique, la mort de Georges Pompidou et l'échec de Jacques Chaban-Delmas ont été pour quelque chose dans cette page tournée.

*
* * *

Comment caractériser la pensée politique et les positions politiques de Joseph Fontanet ? Il n'est pas faux de situer l'homme politique dans ce qu'on appelle le Centre, mais à condition de ne pas faire du centre un marais de conformisme et de compromission et de l'imaginer sous la forme d'une ligne de crête au-dessus de deux versants aux pentes contraires. Plus un milieu juste qu'un juste milieu. On peut aussi nommer centriste une certaine sorte d'invulnérabilité aux pressions des extrêmes et aux séductions des idéologies, et en effet Joseph Fontanet avait horreur des rhétoriques démagogiques dont il souffrait visiblement quand il les rencontrait sur sa route, tant était grande son impuissance à comprendre qu'on ose promettre ce qu'on sait ne pouvoir tenir. Il n'est pas impossible non plus de considérer comme centriste un goût, à la fois de volonté et d'aptitude, pour l'échange et le dialogue, et on peut toujours appeler centre cette place qu'il faut bien occuper pour être quelque part en intermédiaire entre des interlocuteurs contraires auxquels on a à faire face. Joseph Fontanet avait en effet la passion de la communication ; et il s'était donné pour tâche de vaincre ou au moins de faire reculer ces incompréhensions mutuelles qui, dans le champ social comme dans l'espace politique, retiennent chacun d'entrer vraiment dans les raisons et les perspectives d'autrui.

Tel est le centrisme en esprit et en vérité auquel de tout son esprit, ou mieux de tout son être participait Joseph Fontanet. Le nom de centre a désigné en outre dans les hasards et les contingences de notre proche ou actuelle

histoire politique des formations et des groupements qui se reconnaissent chacun une fonction ou une vocation médiatrice mais qui ne l'incarnaient pas dans les mêmes tactiques. Le M.R.P. avait été sacrifié, quelque peu hâtivement sans doute, mais Joseph Fontanet en était d'accord, à l'espoir d'un plus vaste regroupement, et en place de l'élargissement attendu, ce fut l'éclatement que l'on sait. Le neuf Centre Démocrate ne retenait pas tous les anciens républicains populaires, mais il ne tarda pas à y avoir deux Centres dont l'un, celui auquel allèrent les sympathies de Joseph Fontanet rallia la majorité sous le principal de Georges Pompidou, eût des représentants au gouvernement, cependant que l'autre, avec Jean Lecanuet, persista quelque temps dans son opposition. Lorsque se produit entre des hommes de même esprit, face à un problème d'opportunité politique, un partage des raisons, des deux côtés fortes et honorables, l'action prend nécessairement la forme d'un pari, et d'un pari d'autant plus difficile à apprécier en lui-même qu'il est surtout un pari sur autrui. Aussi parier autrement que l'ami d'hier n'est-il pas passer à l'ennemi.

Joseph Fontanet, par expérience et réflexion en était venu à conclure (cf. le texte de 1976) que, bien qu'ils fassent l'un par rapport à l'autre « une antithèse vivante », il y avait entre gaullisme et démocratie chrétienne des « complémentarités » qui n'avaient pas été suffisamment perçues et exploitées. « Chance historique gâchée », disait-il, « drame souvent douloureux pour les acteurs, dommageable pour la France ». Joseph Fontanet s'efforçait de rattraper ce qui était peut-être irréversible, il pariait pour l'ouverture sociale du gaullisme et, homme de fidélité à ses origines, qui étant de vraies origines ne pouvaient que demeurer de bout en bout, il retrouvait dans la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas, « l'esprit de réforme sociale manifestée par la démocratie chrétienne », au cours de la IV^e République. D'autres, moins bienveillants que Joseph Fontanet, auraient été plutôt sensibles à ce qui restait de nationalisme, d'autoritarisme droitier dans le gaullisme d'après de Gaulle. Mais j'ai assez dit que les divergences entre proches tiennent en ceci qu'ils ne font pas sur les autres la même sorte de pari, tout en restant au-dedans les mêmes hommes.

Un libéralisme centriste n'est pas ouvert à tout vent. Et Joseph Fontanet avait ses fermetés, voire ses intransigeances. On a rappelé plus haut l'affaire du volapük, dont le général de Gaulle faisait avec quelque désinvolture la langue des européens évidemment apatrides, et Joseph Fontanet a été solidaire de Pierre Pflimlin et des autres ministres M.R.P., tout en étant peut-être plus sensible que ces collègues à l'insistance avec laquelle, malgré ce mot de trop, le général de Gaulle s'efforçait de retenir dans le gouvernement ses ministres républicains populaires. Ou pour se souvenir d'un autre épisode, lorsque républicains populaires et socialistes travaillaient à la constitution d'un organisme fédérateur qui aurait été l'instrument d'une politique de troisième force, Joseph Fontanet était de ceux qui ne pouvaient se résoudre

dre à inclure le terme de « socialiste » dans l'intitulé de la « Grande Fédération » dès lors vouée à l'échec. Par souci de rigueur intellectuelle, le mot de socialisme se prêtant à trop d'usages divers jusqu'à la contradiction pour être un sûr garant dans un propos qui voulait être de rectitude intellectuelle et politique. D'autres pouvaient, en dépit de toutes les amères vicissitudes faire plus de confiance à l'humanisme démocratique que le socialisme, en dépit de ses complaisances pour la phraséologie révolutionnaire et de sa faiblesse devant les intimidations communistes, ne pourra jamais complètement renier. Les paris sur autrui, une fois encore, expliquent par leurs différences les divergences au sein d'une même famille d'esprit.

Joseph Fontanet exerçait sa rigueur à l'intérieur de la tradition démocrate-chrétienne dont les valeurs fondamentales étaient l'orient de son destin politique, mais dont il percevait clairement qu'elle avait, elle aussi, comme toute chose humaine et incarnée, ses tentations familières et ses pentes évidemment plus aisées à descendre qu'à remonter. En heureuse réaction contre le préjugé si souvent nourri dans les milieux catholiques traditionnels qui veut que toute politique soit impure et qu'on ne puisse remuer cette terre sans se salir les mains à son inévitable boue, les chrétiens engagés dans l'action politique ont tendance à se persuader, une fois franchi le pas et recevant en plein visage le souffle d'un monde si nouveau pour eux, qu'il suffit de la rectitude de l'intention et d'une inspiration désintéressée pour arracher la politique aux vieilles ornières et la faire déboucher sur la voie royale du service de l'homme pour l'homme. Illusion dont Joseph Fontanet n'a pas tardé à prendre conscience et l'effort qu'il a fait pour la dépasser et la dissiper aura été le grand tourment, et qui n'était pas seulement intellectuel, de la dernière étape de sa vie.

Certes l'imaginaire et le sentiment jouent en politique un rôle capital. Mais si purifier l'imaginaire des stéréotypes fanatiques et se garder des passions dominatrices et des avarices possessives, sont des conditions nécessaires et toujours à réinventer d'une politique enfin humaine, il ne suffit pas d'un cœur pur et d'une morale assurée de ses principes et de ses fins pour faire de la bonne politique. L'opportunisme sans morale est détestable. Mais une morale sans prise sur un réel qu'il s'agit de modifier jour après jour a quelque chose de dérisoire dans sa stérilité. Entre ce Charybde et ce Scylla, Joseph Fontanet cherchait inlassablement son chemin.

*
* *

Dans la dernière décennie qu'il lui fut donnée de vivre, Joseph Fontanet avait pris ses distances par rapport à l'action politique proprement dite tout en continuant à travailler pour répondre aux défis que pose à la pensée un univers social et politique que la raison humaine n'arrive plus à véritablement gouverner. Il espérait qu'un progrès décisif des sciences humaines arriverait à sauver la pensée de cette sorte de vertige qui la rend si infirme

lorsqu'elle aborde un domaine gorgé depuis toujours d'étranges maléfices. Mais pour jouer ce rôle, les sciences humaines ne doivent-elles pas commencer par une révision radicale de l'instrument, c'est-à-dire de l'intelligence elle-même habituée à prendre pour modèle une raison analytique, réductionniste et en fin de compte matérialiste ? Joseph Fontanet en était arrivé à cette conclusion qu'il fallait aux sciences de l'humain une autre logique et un autre type de rationalité que celle qui assure le succès des sciences de la matière et il ouvrait le plus large crédit à cette sorte d'intelligence, moins neuve peut-être qu'elle ne le croit et qui se cherche à travers les divers structuralismes sous forme d'une pensée dite systémique. Ne plus expliquer le supérieur par l'inférieur et ne pas faire du tout le résultat de ses éléments, mais restituer aux totalités organiques tant dans le monde de la vie que dans l'univers social ce que ces totalités ont de vérité et de réalité propre, irréductibles à leurs composants, telle serait la formule de cette inversion libératrice.

Telle était donc la thèse majeure de son livre « Le social et le vivant » auquel il tenait tant et dont sa fin prématurée, puisqu'il avait encore tant à chercher, à trouver et à dire, a fait son testament. Joseph Fontanet en écrivant n'était pas animé par la seule et déjà belle passion d'un savoir à renouveler. Il était convaincu que la connaissance rationnelle de la réalité politique et sociale devait sonner le glas des idéologies et des mythologies qui simplifient et falsifient les choses pour mieux jeter les hommes contre les hommes. En rendant vraiment intelligibles les dynamiques et les finalités d'une vie politique et sociale qu'une pensée seulement mécaniste ne permettra jamais d'expliquer, les hommes seraient amenés à mieux se comprendre les uns les autres. Toujours ce souci dévorant de la rencontre et de la communication.

Un exhaussement du savoir ne vaut que s'il arme les libres volontés des hommes que les machines les plus sophistiquées ne dispenseront jamais de choisir et de décider. Un progrès « systémique » de la connaissance c'était, pour Joseph Fontanet plus de démocratie dans l'action : « Le pluralisme démocratique ne peut que trouver avantage à une approche théorique lui donnant un fondement rationnel plus assuré », écrivait-il dans le numéro spécial de *France-Forum* « La théorie des systèmes » dont il avait été le maître d'œuvre. Et la philosophie qu'il s'était faite lui-même à force d'intelligence et de travail et qui se situait (c'était l'un de nos débats) dans une tradition plus aristotélicienne que cartésienne, se nourrissait d'un émerveillement, esthétique, moral, devant un univers, toujours en train de « se complexifier » come disait aussi Teilhard, organisation vivante, dont l'homme est appelé à connaître et à prolonger le visible dessein à force d'art et de créations. Preuve que l'univers et l'homme, marqués par l'esprit pour aller vers l'esprit, ne peuvent venir que de l'esprit.

Qui cherche ainsi un accord de soi avec soi et avec des exigences intérieures et spirituelles de plus en plus hautes sera de moins en moins d'accord avec le monde comme il

va. Politiquement, il ne se sentait chez lui nulle part. Lui qui avait investi l'espoir qu'on a dit dans « la nouvelle société » alors que le prince était Jacques Chaban-Delmas et le conseiller du prince Jacques Delors, il redoutait pour reprendre les termes de la note de 1976 « que beaucoup de gaullistes soient tentés de durcir leur ligne politique pour bien s'assurer la clientèle de la droite française ». Profondément libéral, Joseph Fontanet était peu sensible aux sollicitations de la société libérale avancée à laquelle, sans rien concéder à un intégrisme moralisant et déclamatoire qui n'était ni dans sa nature ni dans sa vocation, il reprochait de confondre libéralisation et laxisme et d'ajuster la législation, notamment en matière familiale, sur l'évolution décadente des mœurs, alors qu'il est toujours possible de lui résister tout en réformant raisonnablement. Il redoutait enfin que le Centre ne soit dans une situation bloquée condamné à des alliances avec le conservatisme « contraire à l'histoire et à l'idéal de la démocratie chrétienne » (note de 1976). Sans doute y avait-il quelque esprit de système dans cette universelle distribution de sévérités, et une trop raide justice peut n'être pas tout à fait équitable pour les uns comme pour les autres. Et même lorsqu'il prend de si rigoureuses distances avec les hommes, Joseph Fontanet reste fidèle à l'héritage d'idées et vit l'éternel tourment des démocrates-chrétiens en condamnant toutes les carences qui une fois de plus « laissent à la gauche le monopole de la confiance populaire et du dynamisme social » (texte de 1976).

*
* *

Joseph Fontanet était décidément ailleurs que dans l'arène politique en exerçant un jugement sans complaisance pour chacun et pour tous. Mais cet ailleurs était le contraire d'une rupture et d'une évasion. La passion de présence et de service a habité jusqu'au bout ce juge qui ne renonçait pas à être un acteur. Si Joseph Fontanet s'est risqué dans l'aventure malheureuse de « J'informe », c'est parce que le problème de l'information lui paraissait capital dans une démocratie, et s'il a perdu son pari, c'est qu'il a montré dans son journal une indépendance d'esprit qui a paru insolite aux premiers amis de l'entreprise. Ainsi dans ses dernières années, en dépit d'un réseau serré d'amitiés et de contacts toujours multipliés, Joseph Fontanet était au moins politique-

ment un homme de plus en plus seul. Il ne fréquentait plus les congrès et les réunions publiques, se refusait à jouer le jeu d'un parti, mais il hantait assidûment les colloques où, dans l'oubli délibéré des combats douteux de la politique politicienne, peuvent être confrontées dans leurs diversités instructives idées et analyses.

Ainsi une semaine avant sa mort, j'avais rencontré Joseph Fontanet à ce colloque de *France-Forum* que nous avions consacré à la crise de l'Europe, et ma dernière conversation avec lui avait porté sur les thèses de René Girard et sa conception du christianisme comme religion non-sacrificielle. Thèses et conception qui n'étaient pas sans le séduire, mais auxquelles il opposait les vraies et pertinentes questions, se demandant si un excès de pessimisme dans les analyses ne compromettrait pas l'ambition des perspectives et des espérances. Son esprit jamais immobile ne pouvait s'arrêter d'interroger et de chercher. Cet homme à la fois d'intelligence et d'action était, même quand il prenait du champ, le contraire d'un penseur de cabinet.

Le soir même de sa mort, Joseph Fontanet avait expliqué dans un hôtel de ville de la région parisienne tout ce que la gestion municipale pouvait attendre des ressources de l'informatique moderne, démonstrations pratiques à l'appui. Parce que Joseph Fontanet ne pouvait pas avoir d'ennemis personnels, le meurtre de cette nuit, alors seulement de hasard et de folie, pourrait n'avoir manifesté que le tragique de l'absurde. Mais d'autre part le temps des assassins est revenu dans notre Europe démocratique où le terrorisme choisit assez bien ses cibles, avertissant les hommes publics qu'on ne dédie pas impunément son existence aux idées et aux valeurs les plus haïes par les puissances de l'ombre.

Etienne BORNE

P.S. J'ai déjà été amené à rendre hommage à la mémoire de Joseph Fontanet dans l'un de mes commentaires hebdomadaires du journal "La Croix" (15 février 1980), puis dans les "Nouvelles de l'Institut Catholique de Paris" qui comptait Joseph Fontanet parmi les membres de son conseil d'administration (N° 2, avril 80, pp. 93 à 99). Je ne pouvais pas ne pas reprendre en les développant et en les complétant ici ou là ces textes d'amitié, de mémoire, de gratitude.

(1) Cf. les réponses de J. Fontanet à Christian Chabanis dans "Dieu existe, oui" - Stock 1979.

UNE CERTAINE MANIÈRE DE CONCEVOIR LA POLITIQUE ET DE FAIRE DE LA POLITIQUE

L'exigence de lucidité et la préoccupation de l'avenir ont constamment guidé Joseph Fontanet dans son action publique. La meilleure façon de parler de lui, la plus fidèle aussi, c'est

de s'inspirer de son exemple. Evoquer sa pensée et son action dans une vue purement rétrospective, ou en multipliant les précautions serait le trahir. Il n'était pas un homme politique comme les autres. La scène politique

s'est appauvrie quand il s'est éloigné; une lumière nous manque depuis qu'il n'est plus; la démocratie française, je le dis, est compromise si son exemple n'est pas connu, médité et suivi. Il n'est donc pas confortable d'évoquer une telle figure dans sa vérité. Mieux vaudrait l'encenser une bonne fois pour s'en débarrasser. Ce n'est évidemment pas ce qu'a voulu l'équipe de « France-Forum » qui nous invite au contraire à situer Joseph Fontanet dans la perspective même qu'il avait tracée dans un livre difficile et méconnu, celle du social et du vivant. Il n'était pas un homme de circonstance, dont la trajectoire s'arrête net avec la fin d'une carrière publique et n'offre à l'étude qu'un composé d'astuces sans lendemain et d'idées sans devenir. L'itinéraire de Joseph Fontanet peut être pour nous une direction et un enseignement, si nous savons l'étudier dans sa singularité.

Je ne ferai pas ici le récit d'une carrière connue; je tenterai seulement de dire en quoi cet homme politique *différent* était et demeure un modèle. Je n'ai jamais été de ses collaborateurs directs et bien des traits de cet homme réservé m'ont sans doute échappé, qu'une fréquentation plus étroite eût éclairés. Mais de 1962 à sa mort, je l'ai vu souvent et dans des circonstances très variées. D'autres diront sans doute quels trésors de chaleur et de tendresse se dissimulaient derrière une apparente froideur. J'avais surtout été frappé, dès le début de nos relations, par sa capacité d'attention, la considération qu'il avait pour les autres; les hommes politiques, qui aiment à s'entourer de conseillers, ne prennent guère d'intérêt aux conseils que l'on peut leur donner; il leur importe bien plutôt d'avoir un auditoire devant qui ils essaient leurs phrases et dont ils attendent un écho flatteur qui les rassure. Rien de tel chez Joseph Fontanet: il écoutait, il expliquait, il cherchait à convaincre et acceptait de modifier son point de vue en fonction d'une objection; mais il ne laissait passer aucune facilité de raisonnement ou d'expression. Comme tous les êtres d'exigence, il tournait d'abord sa sévérité en direction de lui-même et ne forçait les autres à la rigueur qu'en proportion de sa propre ascèse intellectuelle. On conçoit qu'une semblable attitude créait une sorte de distance entre lui et beaucoup d'hommes politiques, y compris parmi ses amis. Mais elle engendrait aussi quelque chose qui ressemblait à du respect.

Pour beaucoup, la politique est une carrière. Pour Joseph Fontanet, elle était une vocation. Je ne sais pas grand chose sur ce que fut sa vie avant l'entrée en politique, mais c'est sans grande importance car à partir des années 50, il s'est accompli dans une action politique qui a occupé tout son temps et toutes ses forces, hormis la part irréductible qu'il réservait à sa famille. Ses mandats locaux, ses fonctions au M.R.P. puis dans les différentes incarnations politiques du centrisme, son mandat parlementaire, ses fonctions ministérielles, tout cela s'ordonnait dans une existence assurément très lourde mais qu'il assumait avec une tranquillité, un sens de l'organisation qui contrastaient avec le tourbillon de ces ludions affairés et vides dont les hommes politiques nous donnent trop souvent le spectacle. Toutes ses charges étaient

pour lui occasion de service, d'engagement, de réflexion. Il me racontait qu'arrivant de Paris le samedi au petit jour par le train, sa première occupation était d'aller au marché de Chambéry, et là, de dialoguer, de s'informer, de reprendre pied dans la réalité quotidienne du pays. Lorsqu'il fut — osons le mot — évincé de la vie politique, le souci de ce père de famille ne fut pas d'abord d'assurer ses ressources, mais de trouver une nouvelle façon de servir, d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général; on sentait qu'il voulait rester disponible, non pour un de ces retours de vieux comédien comme le théâtre politique en offre tant d'exemples, mais pour toute tâche d'intérêt général, si possible nouvelle, voire risquée, qui pourrait s'offrir à lui. Il ne se voyait pas autrement que comme un serviteur de l'intérêt général. C'est en cela qu'il était homme de vocation et non de carrière.

A bien des moments, on aurait voulu lui voir un peu moins de sérieux, plus de fantaisie, quelque abandon, des confidences, de l'anecdote, de la drôlerie; on aurait voulu s'assurer qu'il aimait le Sauternes ou la musique de chambre, les histoires grivoises ou les mots croisés (1). Mais à part les témoignages de quelques familiers sur les promenades en montagne, rien ne transparaissait des goûts personnels de Joseph Fontanet. Lorsqu'il était ministre de l'Education Nationale, j'allai lui parler de ce qui serait à faire pour favoriser l'éveil culturel à l'école et j'énumérai avec enthousiasme un certain nombre de projets que nous avions avec Jacques Duhamel. Il m'écouta avec son attention habituelle et me dit « comme je vous envie de vous occuper de ces choses »; on le sentait attentif, mais comme abstraitement, à des questions où la sensibilité, la fantaisie jouaient un grand rôle et qui, de ce fait, paraissaient un peu suspectes à ce géomètre. Toute sa sensibilité, sa générosité, il les mit dans le domaine des affaires sociales, où il fut aux côtés de Jacques Chaban Delmas l'incomparable animateur d'une politique de concertation, de solidarité et de justice. Là, il a pu mettre sa passion au service de sa rigueur. C'est peut-être parce qu'il se méfiait de la facilité des entraînements qui a conduit tant de politiques au verbalisme et aux inconséquences, qu'une certaine dimension poétique manque à Joseph Fontanet, dans son personnage public du moins.

Cette réserve étant faite, il était un homme politique complet; on pourrait caractériser cette plénitude par quatre traits: réalisme tactique, audace stratégique, cohérence idéologique, élévation éthique. Sur tous les grands problèmes qui ont marqué son engagement politique, il a su, se situant méthodiquement à différents niveaux, en les distinguant et en les conjuguant, adopter une démarche dont la force et la continuité tranchaient avec les hésitations et les contradictions de ses amis, de ses alliés ou de ses adversaires. On pourrait multiplier les exemples: qu'il s'agisse du devenir de la démocratie chrétienne, dont il sut garder l'inspiration sans être prisonnier de ses formes, de la construction européenne, dont il fut un partisan intransigeant mais sans dogmatisme, de l'attitude à adopter par rapport au Général de Gaulle, au

gaullisme, aux institutions, ou encore de la vocation et de l'organisation du centrisme ; dans tous ces cas, les analyses de Fontanet, ses recommandations et ses initiatives frappaient par leur rigueur, tout simplement parce que, pour lui, la tactique s'articulait sur la stratégie, laquelle était fondée sur une idéologie qui, en fin de compte, s'inspirait d'une éthique. Impossible avec lui d'échapper à cet enchaînement ; on aurait voulu parfois le prendre en faute, déceler dans sa position quelque faiblesse ou contradiction, mais il était toujours le premier à les pressentir et les corrigeait avant qu'on les ait décelées. On ne pouvait pas ne pas être exaspéré parfois par tant de certitude ; on aurait même pu s'inquiéter d'un certain orgueil de l'esprit qui existait objectivement en lui, si l'on n'avait su quelle humilité de l'âme le compensait.

Nous sommes quelques-uns à lui en avoir voulu de l'échec du projet de « grande fédération démocrate et socialiste », en juin 1965, pensant qu'il avait été, par son intransigeance, un des responsables de cet échec. Nous ne nous trompions pas en pensant qu'il faudrait au moins quinze ans pour qu'à nouveau un tel rassemblement puisse s'opérer. Mais il est vraisemblable que, dans les circonstances de l'époque, il se serait effectué sur des malentendus, qui n'avaient pas échappé à la vue de Fontanet. Il consentit à venir chez l'un d'entre nous — les jeunes turcs du centrisme de l'époque — et s'expliqua avec patience, méthode, clarifiant tout, partageant notre désappointement, mais assuré qu'un accord profond et durable n'était pas possible.

C'est de là qu'est venue sa conviction que, compte-tenu de la bipolarisation engendrée par les institutions de la V^e République et les systèmes électoraux qui en sont le complément nécessaire, le centrisme devait entrer dans le jeu et non pas s'étioler dans le rêve impossible d'un autre rapport des forces politiques.

C'est un chapitre important de l'histoire politique de ce pays, et qu'il faudra un jour écrire scientifiquement, que l'évolution des rapports du centrisme et de la V^e République. Joseph Fontanet fut l'un des artisans les plus actifs et les plus lucides de cette évolution. Il fut l'un des premiers et peut-être même le premier à voir en face cette vérité : « les structures majoritaires établissent un *no man's land* où campait habituellement le centre ; les règles majoritaires poussent à la bipolarisation, alors que le centre avait l'habitude d'être l'axe d'une concentration médiane... L'institution d'un régime majoritaire doit conduire le centre à envisager d'une toute autre manière sa place et son rôle dans la vie politique. Il ne peut plus, selon sa tradition, être un parti-tampon ou un parti-charnière, dont la vocation est d'éviter le choc des extrêmes et de maintenir l'équilibre du pays en se portant alternativement sur un bord ou sur l'autre... Il doit opter pour l'une des coalitions, et vouloir y agir de façon durable, en en devenant le fer de lance ».

Le régime majoritaire rendait inéluctable, aux yeux de Joseph Fontanet, le rapprochement puis l'alliance, plus

ou moins profonde et sincère, des socialistes et des communistes. Mais les méthodes d'exercice du pouvoir et certaines conceptions du Général de Gaulle empêchaient pour lui et pour d'autres que le centre se rapproche prématurément de la majorité où le situait naturellement l'électorat. Il lui paraissait inéluctable que ce rapprochement s'effectuât. Toute autre hypothèse lui paraissait chimérique. Jusqu'en 1969, en plein accord avec Jacques Duhamel, il refusa toute idée de ralliement. Mais l'un et l'autre pensèrent que l'ouverture et les changements voulus par Georges Pompidou permettraient l'« entrée du centre dans une majorité nouvelle, plus large et transformée. Sa présence doit permettre de substituer à l'opposition droite-gauche, qui serait négative, un autre type de bipolarisation, celle qui exprimerait la compétition entre deux équipes d'animateurs, les uns partisans d'une démocratie moderne de participation, d'une économie décentralisée dans le cadre de grandes options, d'une Europe responsable ; les autres cherchant à adopter les solutions collectivistes d'une société industrielle évoluée comme la nôtre ».

Il ajoutait cependant que si la maturité acquise par le peuple français autorise, à travers la bipolarisation, une compétition tranchée « dans un pays divers et sensible comme le nôtre, la rigueur de la règle majoritaire ne serait pas supportable à la longue si elle n'était tempérée par un authentique libéralisme politique et par la reconnaissance réciproque des droits et des devoirs respectifs de la majorité et de l'opposition, pour que chacun à sa manière participe pleinement à la vie nationale. Le large consensus qui existe, sur de nombreux problèmes, dans le pays doit permettre d'ailleurs, en plus d'un domaine, la conduite d'une politique bipartite, facteur d'unité nationale. Il ne faut pas que l'opposition soit un exil ; *il ne faut pas que les opposants aient le sentiment d'être mis au ban de la Nation*, sans quoi les institutions elles-mêmes ne résisteraient pas à l'accumulation des frustrations. *C'est l'un des devoirs essentiels du Centre d'y veiller* ».

Si j'ai tenu à faire cette longue citation, c'est non seulement parce qu'elle vaut mieux qu'une paraphrase et nous rappelle la clarté et la vigueur d'expression de Fontanet de même qu'elle illustre à merveille ces quatre niveaux tactique, stratégique, idéologique et éthique de sa pensée, mais c'est aussi parce que cette pensée définit très exactement ce que fut la démarche des centristes, et qu'elle conserve une réelle actualité.

Je puis témoigner que, dans les années qui suivirent 1969, les dirigeants du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.) purent avoir une réelle influence politique, que ce soit au gouvernement ou au Parlement et qu'ils permirent à cette formation d'être véritablement une des composantes d'une majorité alors unie. Les dirigeants gaullistes de l'époque furent d'ailleurs des partenaires loyaux.

Le paradoxe de la période suivante est que le regroupement des centres, après 1974, et ce que l'on pourrait

appeler une certaine diffusion de l'esprit centriste ont abouti à une dilution du centre plutôt qu'à l'accroissement de son influence réelle sur la conduite des affaires publiques. Joseph Fontanet le sentait, je crois, et son silence, les distances qu'il avait prises avec la politique dans les derniers temps de sa vie s'expliquent sans doute par son refus d'un centrisme mou, sans éthique ni idéologie, coupé des éléments les plus ouverts et progressistes du gaullisme autant que de la gauche libérale, et qui serait entraîné par les pesanteurs sociologiques vers une nébuleuse conservatrice.

Joseph Fontanet et quelques autres avaient, dès le début des années 60, compris avec une totale lucidité ce qu'allait être la difficulté d'être du centre : ils avaient l'intuition que, potentiellement, le centre était majoritaire dans la conscience nationale mais que, en tant que force politique organisée, il risquait de n'être qu'un élément marginal et d'appoint. Leur dessein fut de lui donner une consistance éthique et idéologique suffisante, et de définir avec force et clarté son articulation par rapport aux autres composantes de la majorité afin qu'il soit réellement un élément moteur, un facteur d'équilibre et la structure d'accueil pour un élargissement nécessaire de la majorité.

Venus d'horizons différents, Joseph Fontanet et Jacques Duhamel ont, à eux deux, incarné cette vocation du centrisme moderne. Ce n'est pas une simple coïncidence si leur éloignement de la vie politique est contemporain d'un oubli de cette vocation. Certains de leurs compa-

gnons, dont je suis, qui ne s'étaient résolus à l'engagement politique que par attachement à ces hommes, se sont alors déliés de toute attache partisane, quelle que soit leur sympathie pour ceux qui tentent, dans un contexte différent et difficile, d'être fidèles à l'exemple de ces deux hommes d'Etats réconciliant dans une alliance fraternelle les idéaux de la démocratie chrétienne et de l'humanisme libéral et leur donnant un contenu concret dans les deux domaines de la politique sociale et de la politique culturelle dont, aujourd'hui, l'inspiration s'est affaiblie sans que l'on ait pu leur trouver de substituts.

La mélancolie, disait Gide, c'est de la ferveur retombée. J'exprime ici la mélancolie des fidèles de Fontanet et de Duhamel. Nous poursuivons sur d'autres terrains du social et du vivant leur idéal et leur exemple ; nous ne sommes mélancoliques que politiquement car c'est en ce domaine que leur exemple est oublié. Partout ailleurs, il est vivant, nous inspire et nous renouvelle. Rien n'est perdu de leurs leçons. Nous les conserverons vivantes, là où elles portent, jusqu'à ce que la vie politique et ceux qui la font soient à nouveau dignes de les entendre, de les comprendre et de les suivre. Cela finira bien par arriver. Duhamel et Fontanet nous ont appris la patience, l'obstination et le courage.

Jacques RIGAUD

(1) N.D.L.R. : Les familiers de Joseph Fontanet peuvent attester que s'il n'avait aucun goût pour les histoires grivoises et les mots croisés, il savait apprécier le Sauternes, aimait infiniment les œuvres de Mozart et prenait plaisir à visiter musées et expositions.

L'ETAT ET LE CITOYEN

La mort sacralise l'authenticité, surtout lorsqu'elle fait irruption dans les conditions les plus propres à scandaliser les esprits. Dans toutes sortes de circonstances, dès lors qu'il y a interrogation, la présence inaltérable de Joseph Fontanet continue d'investir le débat personnel. C'est le cas lorsque la mutation de la société impose une réflexion sur le rôle de l'Etat.

Dans *le Social et le Vivant*, Joseph Fontanet esquisse, en profondeur, une approche « systémique » de notre société, qui conduit le lecteur à se demander ce qui rend un tel essai aussi saisissant. Sans doute est-ce le rare mélange de la détermination et de la modestie caractéristique de l'auteur comme il l'était de l'homme d'Etat.

J'ai peu connu Joseph Fontanet jusqu'en 1958. Il nous arrivait de nous croiser, mais nos relations n'avaient pas dépassé le stade d'une sympathie retenue. C'est une commune réaction de désespoir devant l'effondrement de l'Etat, en mai 1958, qui nous a rapprochés, avant que le travail en commun fasse naître entre nous la profonde amitié, celle des bons et des mauvais jours.

Je crois bien que s'il fallait identifier les vertus majeures que Joseph Fontanet, avec autant de détermination que de modestie, a apportées au service de la collectivité, ce sont les termes d'autorité et de disponibilité qui s'imposeraient.

L'autorité d'abord. Elle frappait dès le premier contact, naturelle et sereine, faisant en quelque sorte contrepoids à un profil ciselé dans le marbre de la jeunesse. Elle s'imposait à ses interlocuteurs, à peine venait-il d'être promu dans les fonctions encore modestes de Secrétaire d'Etat au Commerce. Dans un secteur où le pouvoir politique était traditionnellement faible et où l'administration, passée la grande vague de poujadisme, commençait à retrouver sa propension naturelle à en pallier la carence, il apportait d'entrée de jeu une surprenante « aptitude au commandement ».

Celle-ci devait très vite se manifester, non seulement dans l'exercice du pouvoir hiérarchique sur l'administration, mais dans la pratique des relations avec les professions et les activités concernées. Arrêtons-nous successi-

vement à ceci et à cela.

Il est traditionnel que l'administration française soit un sujet de critique et de dérision. Dans un pays particulièrement vulnérable à l'activisme des groupes de pression, elle a pourtant l'immense mérite d'avoir su, le plus souvent, non seulement discerner, mais faire prévaloir sur les intérêts particuliers celui de la collectivité. A l'agonie de la IV^e République, elle parvenait encore à masquer la défaillance du pouvoir politique.

Avec le renforcement de l'exécutif politique consécutif aux nouvelles institutions et à la pratique qui s'est développée à partir d'elles, l'articulation entre l'administration et sa tutelle politique s'est progressivement modifiée, conduisant à une relation complexe et subtile.

D'une part, la stabilité des ministres et de leur cabinet encourage un dessaisissement des bureaux, parfois facteur de démotivation. D'autre part, à l'inverse, la puissance des directions du budgets et du trésor s'est affirmée au fur et à mesure que l'intervention financière de l'Etat a débordé le cadre des services publics pour envahir par capillarité le domaine de l'économie.

Dans l'exercice des responsabilités ministérielles qui ont été les siennes, de 1959 à 1962, puis de 1969 à 1974, Joseph Fontanet s'est efforcé de concilier une très grande fermeté dans la directive politique, un constant encouragement à ce que l'administration placée sous ses ordres assume pleinement ses fonctions, enfin une attention permanente à ce que le contrôle financier ne dérape pas au-delà de ses compétences, se substituant ainsi à l'autorité des ministres « dépensiers ». Il a ainsi laissé une forte empreinte dans l'esprit des fonctionnaires successivement placés sous ses ordres, tant dans le domaine du commerce et des affaires économiques intérieures que dans les départements chargés de la santé, du travail et de l'éducation.

Symétriquement à cette affirmation de la primauté du politique sur l'administratif, Joseph Fontanet s'est toujours attaché à affirmer sans défaillance l'autorité de l'Etat à l'égard des organisations professionnelles, syndicats et groupes de pression en relation avec le ministère dont il avait la charge. Une anecdote illustre une attitude

où la rigueur était parfois tenue pour insolite, sinon fâcheuse par ses interlocuteurs. Par application d'une circulaire qui fit à l'époque quelque bruit, Joseph Fontanet affirma ainsi que le livre de poche, le meilleur outil sans doute de démocratisation de la culture, ne pouvait échapper à la prohibition du refus de vente, malgré la pression des libraires spécialisés, largement relayée dans la classe politique, notamment par les élus titulaires de contrats d'édition.

Cette fermeté, d'habitude moins fréquente dans les comportements que dans les mots, aurait sans doute porté ombrage à l'image de marque de Joseph Fontanet si elle ne s'était accompagnée d'une exceptionnelle attention de l'homme d'Etat à ses interlocuteurs. Là encore, Joseph Fontanet étonnait ceux-ci par une disponibilité exceptionnelle. J'ai rarement vu, dans le monde politique, un homme aussi soucieux d'apprécier exactement l'authenticité et la crédibilité des propos qui lui étaient tenus, des requêtes et suggestions qui lui étaient faites. Cette extrême considération de ses visiteurs ou de ses correspondants n'échappait pas à ceux-ci. Elle corrigeait le réflexe d'intimidation que pouvait créer la réserve naturelle du ministre.

L'Etat totalitaire est sans visage, même si le culte de la personnalité du dictateur ne souffre aucun manquement. L'Etat démocratique, au contraire, doit avoir visage d'humanisme et j'ai souvent pensé que la manière dont Joseph Fontanet l'incarnait, avec ce dosage insolite et caractéristique d'autorité et de disponibilité qu'on trouvait chez lui, était sans doute exemplaire, dans un pays écartelé entre le tropisme jacobin et la tentation de l'anarchie. Cette incarnation de l'Etat, tournant le dos au « monstre froid » parfois dépeint, mais affirmant sans complaisance la priorité de l'intérêt général, accessible au citoyen, mais exempt de démagogie, demeure à mes yeux un modèle. Peut-être offre-t-elle une référence utile à une nation qui, à travers ses pulsations, ses tentations, son goût des constitutions écrites en même temps que sa propension à les transgresser, ne parvient pas à se convaincre que le bonheur des citoyens est indépendant de l'Etat.

Antoine VEIL,
ancien Directeur de Cabinet de Joseph Fontanet

JOSEPH FONTANET ET L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

J'ai connu Joseph Fontanet, Ministre de la Santé, du Travail, de l'Education, modeste et attentif, sensible et opiniâtre, passionné pour sa tâche, jamais découragé, jamais désorienté, grâce à son énergie morale et à l'idée de l'homme qu'il portait en lui.

Des contacts professionnels confiants avaient fait naître

entre nous une amitié. C'est pourquoi je répondis à son appel lorsqu'il me fit l'honneur, dans son dernier poste ministériel, de me proposer la présidence d'un Colloque sur l'Education qui se tint à l'automne de 1973.

Quelques mois plus tard, les événements l'écartèrent de la vie publique alors qu'il atteignait la plénitude de l'âge et du talent. Il ne chercha pas une compensation

dans le divertissement ou la polémique, mais à cinquante trois ans, se remit à l'étude, dans la chaleur d'un foyer qui ne lui fit jamais défaut. Son expérience ministérielle lui avait montré, en face de la complexité et des aléas croissants d'un monde en mutation, l'imperfection des programmes politiques et des mécanismes administratifs. Il leur trouvait, à juste titre, une rigidité qui entravait leur adaptation. Son intuition profonde était que le social — et tout aussi bien l'économique — s'apparentent moins au mécanique qu'au vivant. Cette intuition trouva un instrument dans la théorie des systèmes, et notamment dans l'ouvrage magistral et difficile de Jacques Lesourne : *Les systèmes du destin*. Il est intéressant de noter au passage — Joseph Fontanet l'a observé lui-même dans un article posthume publié par la Revue d'Economie Politique — les paradoxes du vocabulaire. Dans l'usage français, le mot de *système* évoque la rigidité, la doctrine, presque le dogme, alors que, dans la théorie, il recouvre des vertus adaptatives, génératrices de flexibilité. On pourrait faire une remarque analogue pour le mot de *plan*, qui appelle l'image d'une épure, alors que la notion de programme ne varietur a fait place, depuis une quinzaine d'années, à celles de stratégie et de régulation. Il faut bien cependant, tout au moins pour l'instant, s'en tenir au vocabulaire consacré. Joseph Fontanet l'infléchissait d'ailleurs dans une bonne direction en parlant d'*approche systémique* plus volontiers que de théorie des systèmes. L'approche est en effet une tentative, une démarche, une recherche, tandis que la théorie implique un aboutissement. La signification profonde de système, — la non séparabilité du tout et des parties —, se trouve déjà dans Pascal, dont une pensée figure en épigraphe du livre *Le Social et le Vivant*, publié en 1977 « Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par le lien insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties ». Bien entendu, l'action, qu'elle soit politique, économique ou sociale, doit s'accommoder d'approximations imparfaites, sans perdre de vue toutefois les influences négligées. Le livre parle de quasi-décomposabilité d'un système en sous-systèmes, en recourant à l'image biologique de la grappe et des grains. Le grain, quasi-autonome, est néanmoins relié à la grappe par un pédoncule, à la fois contrainte et source de participation à la vie du tout.

Le Social et le Vivant est un livre buissonnant, où la réflexion et l'action entretiennent leurs enseignements. Je citerai, à titre d'exemples, quelques titres de paragraphes empruntés à la table des matières : la sociologie enracinée dans la biologie, la logique et la complexité, le tourment secret des grands de la V^e République (comment articuler État, nation et société), la Sécurité Sociale mégamachine sans régulation, la théorie des jeux, un monde inondé d'informations, école et communication sociale, dynamiser le Plan, l'Europe vue comme un système.

Il faut relire aujourd'hui l'Avant-Propos du livre, texte

d'une grande noblesse et d'une ferme écriture, où l'auteur tient pour une chance d'avoir été arraché au monde manichéen du combat quotidien, et d'avoir retrouvé « le silence après le bruit ». Il explique pourquoi, à l'évocation des souvenirs du passé, il a préféré l'ouverture de la pensée vers l'avenir, en compensant le risque de paraître parfois un peu théorique par des retours sur son expérience d'homme d'état. Cet Avant-Propos est éclairé par une pensée de Sénèque : « La meilleure règle est de combiner la pensée et l'action toutes les fois que l'activité pure nous est interdite par des empêchements fortuits ou par des conditions politiques ; car jamais toutes les voies ne nous sont si bien coupées qu'il nous soit interdit d'accomplir une action vertueuse ».

Joseph Fontanet consacra une grande part des dernières années de sa vie au service de l'approche systémique dont il se fit, avec une ardeur restée juvénile, le propagateur. Il favorisa, au « Club de Paris », l'éveil des jeunes talents et donna de nombreuses conférences. C'est au retour de l'une d'elles, dans le Val d'Oise, qu'il devait connaître une fin tragique, le meurtre sans mobile d'un homme de bonne volonté qui n'avait pas d'ennemi.

Quelques jours avant sa mort, il m'avait fait parvenir un texte, « L'approche systémique », paru, avec quelques lignes de présentation de ma part, dans la Revue d'Economie Politique de mai-juin 1980. On y trouve en une quinzaine de pages denses et claires, l'essentiel d'une pensée épurée, soucieuse d'aider la raison à ne pas démissionner devant la complexité et l'aléa. La première partie définit l'approche systémique à l'aide d'analogies empruntées (non exclusivement) à la biologie. La seconde partie esquisse l'application de cette approche à de grands problèmes économiques et sociaux. J'en détache ces lignes :

« Un système, de par sa constitution même, est le siège de tensions et de conflits... Or les tensions convenablement régulées ne sont pas nécessairement des signes de mauvais fonctionnement : elles ne sont pas un *bruit* de l'organisation... Au contraire, elles sont un facteur essentiel du dynamisme et de la faculté d'adaptation du système ». Comme cette pensée était proche de celle que vient d'exprimer Edgar Morin dans *La Vie de la Vie !* (p. 326) : « Le grand problème d'une organisation vivante, quelle qu'elle soit, n'est pas seulement de « fonctionner » ; c'est aussi d'être capable d'affronter les aléas, les erreurs, les incertitudes, les dangers, c'est-à-dire de disposer d'attitudes stratégiques et évolutives ».

Le concept de système, ajoute Joseph Fontanet « aide à distinguer ce qui est décentralisable et ce qui ne l'est pas, à dire à quel niveau doit être attribuée une compétence donnée et sous quelle contrainte minimale elle doit s'exercer ». Enfin « la logique systémique pourrait bien être — je souligne le conditionnel — le seul langage qui permette à l'approche auto-gestionnaire de dépasser le stade de l'utopie mobilisatrice pour se définir plus concrètement et plus opérationnellement, tout en recon-

naissant les limites et les contraintes que la réalité impose à toute thèse idéalisée ».

Les références témoignent d'une préoccupation constante d'appliquer les idées théoriques à des pro-

blèmes concrets et brûlants. On touche ici le cœur même de la vie trop brève de Joseph Fontanet, toute entière vouée à comprendre et à servir.

Pierre MASSÉ, membre de l'Institut

UNE RÉFORME DE L'ÉDUCATION

Joseph Fontanet était un homme profondément droit et honnête, profondément courageux et généreux. Mais ces qualités pour un ministre sont infiniment plus exigeantes que pour l'homme de la rue. Car elles supposent qu'il prenne des risques, celui de déplaire lorsque, pensant que son action est juste, il veut la mettre en œuvre, le risque surtout de perdre sa tranquillité lorsqu'il veut changer quelque chose. Ces risques, Joseph Fontanet les a pris avec son projet de réforme de l'éducation, il les a pris sciemment, avec détermination ; il a défendu avec passion un texte et des principes dont il savait qu'ils choqueraient tout son environnement.

Lorsqu'en Septembre 1972, il m'a fait l'honneur de me demander, pour participer à l'écriture de ce projet, de lui en proposer un, j'ai compris, bien que connaissant peu l'homme à l'époque, que je pouvais et devais lui adresser des propositions d'une véritable réforme. J'ai très vite compris que la réalité dépassait mes espérances. Pendant des heures, il m'a écouté, voulant comprendre mes hypothèses, voulant les faire siennes, se les approprier : pendant des heures, il m'a questionné, alimentant ainsi sa rigueur, nourrissant sa conviction naissante. Car je le dis ici, non pour dévaluer sa connaissance du problème, mais pour montrer sa qualité : il était à convaincre de certains principes. Ecouter, se mettre en cause est une qualité rare. Il y a passé un temps extrêmement long, il l'a fait jusqu'à ce qu'il ait eu le sentiment qu'il se sentait capable, à partir d'hypothèses et de principes encore informes, d'en faire un projet cohérent, son projet. J'ai compris qu'il clôturait cette première phase de son action nouvelle lorsqu'il s'exprima ainsi d'une manière grave et presque solennelle : « Ces principes sont justes et ces principes sont justice. Mais il me faudra convaincre tout l'environnement, tous les milieux sociaux. Je le ferai, dussé-je y perdre ma place ». Il savait qu'il courrait ce risque, mais il devinait surtout tous les ennuis qui l'attendaient et cette perspective, loin de l'abattre ou de le freiner, le poussait au contraire au combat. Je ne dirai pas qu'avant il ne travaillait pas, je dirai qu'à partir de ce jour, il n'a plus cessé une minute ses efforts. Ce jour-là, j'ai compris l'homme que je servais, j'ai compris l'honneur qu'il me faisait en m'offrant de collaborer avec lui.

Mais quels étaient donc ces hypothèses et ces principes ?

Pour les exposer, j'emprunterai très souvent aux propres discours de M. Fontanet que j'ai repris dans tous

ceux, ils sont très nombreux, qu'il a prononcés à mesure qu'il défendait sa réforme. Rien ne les vaut, en effet, pour expliciter sa pensée.

Le premier objectif voulait réduire les inégalités des chances : « une fonction essentielle de l'école : au départ dans la vie, des possibilités équivalentes d'accès au savoir sont encore plus importantes que l'égalité des conditions matérielles ».

S'attaquant d'abord au CES, le projet de loi visait à prendre toute une série de mesures résumées en deux termes : des pédagogies de soutien, des pédagogies différenciées. « Les enfants n'ont pas tous la même forme d'intelligence, le même rythme d'apprentissage, il faut leur proposer des méthodes de travail différentes. Il faut soutenir ceux qui ont du mal », et Joseph Fontanet n'a pas hésité à proposer, solution révolutionnaire pour la France où l'on confond souvent égalité et égalitarisme, des groupes de niveau d'encadrement différent selon leur niveau, encadrement fort pour les niveaux faibles et inversement ; des groupes de niveau par matière qui permettent cependant à tout instant, à tout élève, de changer de groupe en fonction de sa capacité du moment. Il refusait ainsi le système des « filières rigides, ne prenant pas en compte les progrès des élèves », il refusait les redoublements « dont la répétition place ceux qui en sont victimes dans une véritable impasse » :

« A condition d'être équilibrée par une action de soutien vigoureuse en faveur des élèves connaissant des difficultés, cette formule (des groupes de niveau) peut avoir l'avantage de permettre à chacun de travailler à son rythme propre ; elle peut notamment éviter à certains élèves d'être handicapés par des déficiences limitées à une ou certaines matières seulement, et d'avoir ainsi à perdre une année, alors que pour les autres matières, ils peuvent parfaitement suivre le programme ».

Et il expliquait son raisonnement par cette formule lucide et courageuse : « Offrir le même enseignement à tous aboutit en pratique à des résultats contraires à la démocratisation. La véritable égalité des chances passe par des enseignements différenciés, à condition qu'ils organisent l'aide aux plus faibles, notamment par le développement systématique d'une pédagogie de soutien ».

Mais Joseph Fontanet avait vite compris qu'une telle série de mesures en supposait une autre, ô combien plus

révolutionnaire encore ! la réforme des statuts des maîtres. La « rigidité des filières tient aux différences d'origine et de statut des maîtres ».

« La présence, dans les CES, de maîtres de formations et de statuts différents, pour des enfants du même âge, tend inévitablement à faire apparaître une hiérarchie entre les diverses « filières » confiées à ces maîtres, même si elles coexistent « sous le même toit ».

D'où son projet de création d'un corps unifié des maîtres du premier cycle, tous formés pendant quatre années dans l'enseignement supérieur. Il s'agit, il en avait parfaitement conscience, « d'une opération considérable dans la mesure où elle devait modifier le statut des 130.000 enseignants ».

Mais parallèlement à ces mesures pédagogiques et statutaires, le projet de loi s'attaquait à une autre racine des inégalités, liée aux charges des familles, dûes en particulier aux « charges de transport qui sont l'occasion des plus grandes inégalités ». Et son projet voulait réformer le système très illogique et très irrationnel de répartition des bourses.

« N'y aurait-il pas lieu de concentrer davantage les crédits de bourses au profit des familles qui en ont véritablement besoin, lorsque la bourse est déterminante pour permettre à un enfant de poursuivre ses études ? ». Il parlait ici d'une « intervention sociale améliorée ».

Enfin, Joseph Fontanet ajoutait à ces principes trois séries de mesures sans lesquelles les mesures précédentes seraient, selon lui, restées tout à fait insuffisantes :

. une formation professionnelle, ou au moins professionnalisée, pour tous : il avait prévu « à chaque sortie du système scolaire, y compris au niveau élémentaire, où 300.000 jeunes, chaque année, sont concernés, des formations ultérieures courtes et professionnalisées pour faciliter la difficile transition de l'univers éducatif à l'univers actif, sans introduire prématurément, dans l'enseignement proprement dit, des matières davantage liées à la préparation à l'emploi qu'à la formation de base ».

. un système de crédit enseignement s'inscrivant dans un vaste développement de la formation continue.

. un nouveau système d'orientation. Joseph Fontanet avait compris l'importance capitale de ce problème dont il parlait très souvent et qui lui tenait très à cœur. Il voulait à la fois améliorer l'information sur les métiers, en direction des élèves et des familles, et donner plus de responsabilité aux élèves. « Les décisions d'orientation demandent à être mûries entre l'élève et sa famille d'une part, et l'équipe éducative d'autre part. Les procédures qui permettent cette concertation sont évidemment très importantes ».

Et sans attendre son projet de loi, il avait fait prendre

un décret simplifiant et améliorant en effet les procédures d'orientation dans le secondaire, par l'instauration d'un véritable dialogue entre l'équipe éducative, l'élève et sa famille. Pour lui, « l'orientation est une auto-orientation basée sur les options du jeune lui-même. Elle est très progressive. Elle s'inscrit sur des parcours réorganisés, jalonnés de carrefours, mais jamais d'évictions sans recours ».

Le second axe de rénovation du projet de loi était relatif aux méthodes pédagogiques. Cet homme « d'ordre », pour qui l'ordre apparaissait comme une qualité majeure, liée à la rigueur personnelle, n'a pas hésité à afficher que « l'autorité ne suffisait plus ».

Il a fondé son projet sur la pédagogie du choix et du contrat, par opposition au système très rigide des filières.

« Personne, de nos jours, ne peut prétendre à l'omniscience. L'école n'a donc plus à rechercher à dispenser un savoir encyclopédique. Pourquoi, dès lors, en dehors d'une formation commune comportant l'essentiel, ne pas laisser les élèves composer eux-mêmes pour une part, à travers un large système d'options, le programme des connaissances qu'ils désirent approfondir ? Ils y gagneront une motivation accrue, puisqu'ils auront choisi des matières répondant à leurs goûts : et ils auront ainsi à exercer personnellement et activement une responsabilité, liée étroitement à la préparation de l'orientation professionnelle à laquelle ils se destinent.

Le développement de cette pédagogie du choix dans le second cycle permettrait, par ailleurs, de remédier à la spécialisation prématurée et trop rigide, qui résulte du système actuel des séries du baccalauréat, sans pour autant nier la différenciation nécessaire, à partir du 2^e cycle, selon les aspirations et les aptitudes diverses des élèves et la discipline dominante de leurs études supérieures éventuelles ».

Il dénonçait ainsi le caractère élitiste, lié au partage quasi définitif des élèves dès la fin de la 3^e.

Pour appuyer encore la prise en charge par eux-mêmes des élèves, il développait le « travail indépendant » ; en diminuant « la part du cours magistral, on peut accroître le temps consacré aux tâches faisant jouer l'initiative personnelle des élèves : exercices, enquêtes, rapports, qu'ils réalisent seuls ou par petits groupes. Le maître, disposant du temps libéré par la réduction des cours peut mieux, pendant les heures réservées au travail indépendant des élèves, adapter ses conseils et son assistance à leurs besoins individuels, et moduler son enseignement selon le caractère et le rythme propre de chacun. C'est l'occasion notamment d'apporter aux élèves moins doués, ou momentanément en difficulté, un soutien particulier qui leur évite de perdre la cadence et de décrocher du reste du peloton ».

Il liait ainsi pédagogie de responsabilité et pédagogie

de soutien; il associait les deux axes de sa rénovation.

Le troisième axe visait la décentralisation du système éducatif; il s'en prenait ici à « l'étroite concentration qui impose à l'administration centrale, au détriment de sa véritable mission, des tâches aussi accaparantes par leur multiplicité que futiles par leur portée ».

Mais cette décentralisation était, à son tour, liée, nécessaire au développement des deux premiers axes du projet de réforme. « Comment, en effet, imaginer la mise en œuvre de réformes pédagogiques sans que soit accordée aux chefs d'établissements, aux enseignants et à leurs équipes une latitude suffisante dans l'organisation de l'enseignement et de la vie scolaire, et dans l'utilisation de certains crédits ? ».

Le projet de loi contenait donc de nombreuses mesures tendant à donner aux établissements et aux équipes éducatives une autonomie beaucoup plus large. Et, ici encore, sans attendre la promulgation de sa loi, Joseph Fontanet introduisait une mesure qui vit encore, celle des « 10 % » : allégeant les programmes, mettant à disposition des équipes éducatives un contingent horaire égal à 10 % du nombre d'heures de classe, il voulait les pousser, de manière autonome, à organiser de nouvelles activités, de préférence multidisciplinaires.

*
* * *

Telles étaient les mesures proposées. On en voit ici la globalité. Celle-ci était encore développée à deux niveaux

Joseph Fontanet rappelait d'abord que si son projet de loi ne touchait que l'enseignement secondaire, il n'avait garde d'oublier l'enseignement élémentaire : « L'enseignement élémentaire est d'une importance primordiale, car presque tout est joué pour l'enfant à l'issue de l'école primaire ».

Et il envisageait trois séries de mesures :

1^o) Accélérer le développement des écoles maternelles, « qui jouent un si grand rôle pour compenser les inégalités dues au milieu familial ».

2^o) Faire évoluer profondément la pédagogie à l'école élémentaire. « Dans l'enseignement primaire semblent réunies, dès à présent, les conditions très favorables pour développer les formules pédagogiques nouvelles évo-

quées à propos du CES ».

3^o) Poursuivre la politique de formation continue des instituteurs et la compléter par une rénovation profonde du contenu de l'enseignement donné dans les écoles normales.

Cette dernière proposition s'insérait en fait dans un cadre beaucoup plus large, celui de la formation de tous les maîtres. Joseph Fontanet — que n'a-t-on suivi ses projets ! — a été le premier Ministre de l'Education Nationale — depuis des décades — à proposer une véritable formation des maîtres. Il considérait en effet les maîtres comme les artisans essentiels de la réforme.

« Beaucoup de maîtres demandent à juste titre une formation adéquate, où la préparation pédagogique ait la place voulue. La formation des nouveaux maîtres devra donc être profondément renouvelée. Quant aux maîtres déjà en fonction, ils devront bénéficier des stages de formation continue. Ainsi, la formation initiale et permanente des maîtres, indispensable en tout état de cause pour la meilleure préparation de nos enseignants à leur tâche si difficile et pour l'amélioration de la qualité de notre enseignement, prend-elle un relief encore plus grand dans la perspective d'une profonde réforme pédagogique ».

Le lecteur comprendra l'ampleur de toute cette réforme : les Français se souviennent de ce qu'elle signifiait. Elle a été très attaquée, de tous côtés, mais, après le départ de Joseph Fontanet, elle a très souvent été reconnue comme fondamentale, même par ses détracteurs de l'époque. L'école d'aujourd'hui n'en serait pas où elle est si sa réforme avait été appliquée, si sa loi avait été votée. Combien d'années faudra-t-il attendre pour revenir à elle, pour que soient réalisées de vraies pédagogies de soutien, pour que tous les élèves sortant de l'école reçoivent une formation professionnelle, pour que la responsabilité des élèves soit développée, pour que tous les maîtres reçoivent une formation universitaire longue ? Joseph Fontanet aura marqué l'Education Nationale par son projet de loi, mais aussi par la persévérance et la véhémence avec lesquelles il l'a défendu. J'atteste ici que dans tous les milieux, très nombreux ont été ceux qui ont amèrement regretté son départ du Ministère et la disparition, avec lui, de son projet de loi.

Bertrand SCHWARTZ

IL AVAIT DES CERTITUDES, IL SAVAIT ÉCOUTER

Nous nous étions quittés la veille en nous promettant de nous revoir deux jours plus tard... A sept heures le lendemain de notre rencontre, la radio m'apprenait la nouvelle de l'agression

dont venait d'être victime Joseph Fontanet.

Il était mon aîné de cinq ans. Notre amitié était ancienne.

Nous nous retrouvions souvent, surtout depuis qu'il avait dû renoncer à diriger le journal à la création duquel il avait forcément apporté la foi qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait. Je ne l'ai jamais vu ne pas s'engager complètement. Il avait subi une déception. L'abandon de certains l'avait peiné. Il possédait heureusement une grande faculté de pardon. Son attitude naturellement réservée l'empêcha de dire ce qu'il ressentait. Il évitait les paroles inutiles. Il retranchait de ses propos toute critique blessante. Certains milieux qui pratiquent l'abus du langage et l'ironie facile, le déroutaient. Ils ne l'ont jamais pris à leur piège.

Je me souviens l'avoir croisé un jour, rue de Grenelle, alors qu'il sortait du Ministère. Il était en conversation avec deux enfants. Je les avais rejoints. Ils parlaient géographie. Joseph Fontanet plaidait les « mérites » des Alpes. Les enfants riaient aux éclats. Sans doute est-ce le jour où j'ai le mieux compris qu'il rayonnait la joie.

Nous avons souvent évoqué cette rencontre. Il avait que des enfants inconnus l'abordant ainsi dans la rue, avaient fait de lui, ce jour-là, un ministre de l'Éducation heureux.

Joseph Fontanet avait des certitudes. Il admettait que d'autres aient les leurs, sans qu'ils puissent être tenus pour des sots, ou des hommes de mauvaise foi. On plaide toujours mieux par l'exemple que par le verbe. Bien peu ont cette sagesse. Alors ils bavardent, prisonniers de leurs discours illusoire. Lui, savait écouter.

Il mettait au service des autres les ressources de sa réflexion. Il serait plus juste d'écrire, de sa méditation. C'était le premier rôle qu'il s'était maintenant assigné. Il avait connu tous les aspects du combat politique, ses grandeurs et ses faiblesses. Il avait exercé de nombreux mandats et fonctions importantes, avec rigueur et un sens élevé du bien commun, sans jamais compromettre. Il n'était pas au nombre de ces « architectes de la politique » qui sont plus soucieux de l'éclat factice des façades

Avec le recul du temps, la luminosité de la vie de Joseph Fontanet apparaît plus intense, nous retrouvons la dimension du sillon qu'il a tracé depuis son engagement dans la résistance en 1942.

Plus que d'autres, à cette époque, il voulait la survie du Pays et de la démocratie :

- sillon qui nous montre sa fidélité au courant humaniste et chrétien à travers le Mouvement Républicain Populaire et, par les nombreux mandats civiques et politiques

que du confort des intérieurs.

L'avenir des jeunes l'angoissait. Il craignait que le chômage ne se développe, avec toutes ses conséquences sur des « années de naissance » ainsi marquées, autant qu'elles le seraient par l'effet d'une guerre, mais sans l'espérance qu'apportent la paix retrouvée et l'enthousiasme de reconstruire. Aussi m'avait-il spontanément apporté son appui pour le développement de l'Institut de Gestion Sociale à la présidence duquel je lui avais demandé de me succéder.

Il défendait que la politique sociale devait être un facteur de promotion, alors qu'on l'utilise pour réparer les excès qu'engendrent l'inadaptation des structures, l'abus des attitudes, les envies et toutes les vanités. Il redoutait le péché d'omission, que commet celui qui refuse de témoigner. « On laisse faire, on se tait, on n'agit pas. Le mal devient insupportable ».

Il m'a confié toute la tristesse que continuait de lui causer le propos d'un homme politique important qui lui avait dit un jour : « Comment, vous qui êtes intelligent, pouvez-vous croire en la nécessité d'une politique familiale ».

L'U.N.A.F. est reconnaissante à Joseph Fontanet d'avoir beaucoup fait pour les familles et de n'avoir pas craint, lorsqu'il l'a fallu, de dire avec fermeté qu'il n'admettrait pas certaines orientations ni certaines reculades.

Joseph Fontanet avait une foi profonde et active. C'est parce qu'il était chrétien qu'il agissait. Ainsi proclamait-il son adhésion au Christ. Je me souviens que nous avions parlé de la mort. Il ne la craignait pas, ni par vanité, ni par une sorte de détachement facile chez celui qui sait qu'il est alors bien portant. Mais parce qu'il était habité par l'Espérance.

Roger BURNEL
Président de l'Union Nationale
des Associations Familiales

LE SILLON QU'IL A TRACÉ

qu'il assumait avec lucidité, désintéressement et discrétion pendant vingt cinq ans.

- sillon du Renouveau Savoyard, qu'il souhaitait pour notre département, dans le cadre d'une économie rajeunie et organisée.

En cet instant, il me revient à l'esprit sa réaction le jour où, avec quelques élus, nous découvrions ensemble l'immensité du site des « Bellevilles » : « Je souhaite, disait-il, que les champs de ski à équiper, les stations à construire,

même d'assumer les nouveaux emplois.

Joseph Fontanet voulait que la Savoie fût une terre d'accueil bien sûr, mais surtout qu'elle fût ouverte à toutes les couches sociales; il était heureux de constater la joie des nouveaux touristes qui découvraient l'immensité et la majesté de nos montagnes, l'air pur et vivifiant de nos sommets.

Sa vie fut un combat, car il ne croyait pas à la « vie en rose », il savait qu'elle démobilise l'individu et lui fait perdre tout esprit d'entreprise. Optimiste par nature, il ne voyait pas non plus « la vie en noir », il avait foi en l'avenir de l'homme et en sa destinée éternelle.

Il a su regarder « la vie en face ». Comme lui, ayons suffisamment de conviction pour faire passer les courants d'amitié et d'amour, porteurs d'espoir, suffisamment de volonté commune, pour bâtir une société plus juste, dans un climat de tolérance et de compréhension mutuelle; en bref, comme l'a souhaité ardemment Joseph Fontanet, une société plus fraternelle.

Jean BLANC
Sénateur de Savoie

Campagne de France - hiver 1944

soient acceptés et voulus par les habitants de ces villages aux traditions si attachantes ».

Tâche immense, il fallait convaincre; tâche difficile, il fallait concilier les intérêts divergents et maintenir une agriculture dynamique; tâche de longue durée, il fallait préparer et former les jeunes, de manière qu'ils soient à

UNITÉ DE VIE

On ne connaît jamais un être, mais on cesse parfois de sentir qu'on l'ignore », écrivait André Malraux. Tous ceux qui ont approché Joseph Fontanet ont, de quelque manière, éprouvé ce sentiment. Affable malgré sa discrétion, sensible malgré sa réserve, humble et fier, il forçait l'admiration, suscitait un réel attachement ou faisait naître une amitié fidèle. Son regard clair laissait deviner une foi profonde et un esprit de rigueur qui le poussaient à l'action et lui interdisaient l'à peu près. A cet égard, il est significatif qu'il ait été marqué par cette observation de Merleau-Ponty: « On ne devrait pas juger un homme politique à ses intentions, ni même à ses actes, mais plutôt aux conséquences de ses actes ».

Si, à travers ses différentes activités d'homme d'Etat et de dirigeant d'entreprise, Joseph Fontanet nous laisse un témoignage, c'est peut-être au-delà de la compétence qu'il a mise au service des autres, celui d'une remarquable unité de vie; qui lui venait sans nul doute d'une harmonie — sans dissonance parce que sans concessions — avec lui-même.

Innovateur intrépide, Joseph Fontanet ne manquait ni de détermination, ni de force d'âme. Il a certes connu des tiraillements dont j'ai pu mesurer la violence, mais ne s'est jamais laissé rebuter par les déboires ni par les sources de découragement qui souvent se mêlaient aux satisfactions; je pense ici à l'époque où il s'agissait de réorganiser la vie politique en France, notamment dans

le cadre des nouvelles structures créées après 1958. Cet homme courageux, souvent incompris, aura utilement contribué au rayonnement d'une nouvelle conception du mouvement politique. Et cela me paraît essentiel.

Ses initiatives dans les deux secteurs de la promotion sociale et de la formation sont connues. Mais peut-être faut-il rappeler son affabilité. Savoir écouter était l'une de ses grandes qualités: il n'imposait pas, mais recherchait un consensus, essayait de dégager avec ses interlocuteurs un accord conciliant la défense d'intérêts particuliers avec celle de l'intérêt général.

Il fut aussi un entrepreneur œuvrant inlassablement à l'essor et à la prospérité de la Savoie à laquelle il était toujours resté profondément attaché. Mais ce ne sont là que quelques épisodes d'une intense activité toute entière sous-tendue par une réflexion chrétienne.

Tel est le souvenir que je garde de Joseph Fontanet; je lui suis infiniment reconnaissant de notre amitié qui remonte à 1945. Partageant le même idéal, nous sommes restés unis malgré des responsabilités différentes. Ce n'est pas sans quelque émotion que je voudrais rendre hommage à sa mémoire.

Théo BRAUN
Président de la Confédération
Nationale du Crédit Mutuel
Ancien Vice-Président de la CFTC

LA VRAIE GRANDEUR

Je me suis répété souvent, à propos de Joseph Fontanet — lorsque je sortais d'un entretien avec lui, et aujourd'hui encore, quand j'évoque toujours avec la même émotion sa mémoire — la distinction profonde de La Bruyère entre la vraie et la fausse grandeur. La fausse, « farouche et inaccessible », dit-il « se cache..., ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paraître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse ». La « véritable grandeur », au contraire, La Bruyère en donne plusieurs traits qui, tous, sont résumés en celui-ci : « elle ne perd rien à être vue de près : plus on la connaît, plus on l'admire ». Rares sont les grandeurs de société qui gagnent à être approchées, du moins par ceux qui ne se laissent pas prendre aux apparences. Ce qui peut en imposer de loin, — un titre, une attitude, un discours, un costume... —, ne suffit plus, d'ordinaire, à masquer l'indigence du cœur ou de l'esprit, pour peu que l'on se montre exigeant et lucide en ces domaines. Et quand la destinée se charge parfois d'elle-même de dépouiller certains « grands » hommes de ces avantages extérieurs qui peuvent faire illusion, ce qui reste n'est pas grand chose, hélas !

Qu'importe, au contraire, à la vraie grandeur, si elle occupe ou non la position qui lui revient, le premier rang qui est le sien : elle garde, en toute situation, sa qualité inaliénable. Alors, « elle ne perd rien à être vue de près ». Un de ces instants d'une grandeur extrême, qui marqueront ma vie, est celui où j'ai vu Joseph Fontanet assumer la déréliction. Dans une salle de rédaction de « J'informe », où s'était réuni l'ensemble du personnel, il venait d'annoncer la fin du journal. Quelques questions, pas toutes élégantes, avaient fusé, et les réponses ou les explications qu'il donnait étaient simples, claires, comme toujours. Puis il avait quitté la salle dans un silence impressionnant, et regagné son bureau.

Je l'y retrouvai, debout, le regard blessé d'une immense peine. Et comme, embarrassé, j'allais dire je ne sais quoi, il prit les devants : « Merci d'être venu. Je voudrais vous prier de me pardonner de vous avoir entraîné dans cette aventure ; je regrette de vous mettre, vous et votre famille dans une situation difficile... ». Un instant, je me demandai si j'avais bien entendu. Cet homme sur qui s'abattait soudain — et depuis des semaines déjà — une adversité inqualifiable, n'avait qu'une parole et qu'une pensée de générosité. Il oubliait qu'il avait été trahi : il ne pensait qu'à ne pas trahir lui-même. Je voyais de près, de très près, sa douleur, bien qu'il n'en fit aucunement mention. Mais elle invitait à passer outre à la compassion : je l'admiraï, plutôt, de demeurer grand, de n'inspirer à cet instant, et comme le dit encore La Bruyère, que « le respect et la confiance ». Parce qu'en effet, réduit ainsi à soi, dépouillé de toutes les marques de la puissance qui tiennent lieu, d'ordinaire, de grandeur, il révélait la dimension supérieure de sa personnalité. Au point qu'aujourd'hui, quand même une

mort tragique nous ait privé de son amitié, elle n'a pas atteint la grandeur de son témoignage, qui nous brûle et qui brûle en nous avec la même intensité.

Non qu'il ait jamais éprouvé le goût de se poser en exemple : la pose lui était par trop étrangère. Lorsqu'en d'autres circonstances, et plus tard, je lui demandai : « Dans les heures décisives : votre foi éclaire-t-elle votre solitude et vos décisions ? », sa réponse témoigna simplement une fois encore qu'il n'y avait jamais d'alternative, en lui, entre ce qui est naturellement grand, ou surnaturellement grand, et le reste. « J'ai connu la grande chance de naître et de grandir en milieu chrétien. Les difficultés et les épreuves auxquelles j'ai eu à faire face ont toujours concouru à renforcer ma conviction et non pas à la mettre en doute. Je dis qu'il s'agit d'une grande chance, car beaucoup d'autres, affrontés à des difficultés semblables ou différentes, ont eu plus de mérite à rester fermes dans leurs convictions. Pour ce qui me concerne, je dois reconnaître que j'ai été béni par des grâces exceptionnelles. Je n'ai jamais eu de problème. J'ai toujours éprouvé au contraire le sentiment d'une grande cohérence entre ce à quoi je croyais, et une certaine intégrité de ma personnalité, une certaine continuité de mon action. Je ne peux pas en faire cas : pour moi, cela est allé de soi... C'est peut-être un problème de choix initial, et de vocation. Je n'ai pas de mérite à préférer, dans certaines circonstances, les positions auxquelles j'adhère très profondément, fut-ce en leur sacrifiant ce que certains appellent une « carrière »... ».

Il était là, dans son naturel, et ce qui étonnait en lui, ne l'étonnait pas lui-même : les choix les plus nobles allaient de soi. Sans doute était-ce par là qu'il touchait d'emblée au plus profond et sans l'avoir cherché : sentir clairement — ou obscurément, pour ceux qui ne parvenaient pas à se l'expliquer — que la noblesse de son caractère ne tenait ni aux circonstances, ni aux situations particulières, ni aux intérêts les plus divers. Et qu'il était par conséquent à la hauteur de toutes les situations et de toutes les circonstances qui pourraient advenir : elles ne parviendraient jamais à altérer l'unité de sa personnalité. Les combats auxquels il a été mêlé l'ont assez montré, et les responsabilités importantes qu'il a pu assumer — ou refuser : chaque fois, Joseph Fontanet demeurait fidèle à une détermination plus profonde encore en lui que lui-même. Quand je lui demandai par exemple s'il n'existait pas une « morale propre à l'homme politique, et qui n'est plus la morale commune », songeant en particulier à cette « raison d'état » que l'on invoque si volontiers pour couvrir d'ordinaire de basses œuvres, il répondit sans détour : « La nature même de l'action politique implique un engagement personnel très profond. Dans beaucoup d'autres activités, on peut être un certain homme pour sa famille, pour son entourage amical, et un autre homme pour son activité professionnelle. Ce dédoublement me

paraît impossible en politique, dans la mesure où l'on est obligé de s'investir en totalité dans une action qui touche précisément à des problèmes essentiels et qui mobilise ce que l'homme a de plus profond. C'est une activité dans laquelle on n'entre pas à moitié mais totalement ».

La source d'une telle unité ne peut être que spirituelle, et ne s'acquiert point de l'extérieur, ce qui vient nécessairement de plus loin que l'action et va plus loin qu'elle, ce qui lui confère, en définitive, un rayonnement plutôt qu'un pouvoir. Ainsi, Joseph Fontanet a-t-il forcé l'étonnement, voire le respect, de certains, rompus aux plus piètres habitudes du sérail politique, et qui tiennent pour louable l'usage d'un langage double, d'un langage artificiel, dans les charges qu'ils occupent. Or, parce qu'il croyait davantage à la force de la vérité, à l'appel de la raison, à la confiance, qu'aux subterfuges et aux habiletés, Joseph Fontanet a réussi quelquefois à ébranler les convictions les mieux établies, et à faire passer dans certaines rencontres, un souffle inattendu. Evoquant ces sortes de combats, il remarquait évidemment : « J'ai conscience d'avoir dû consommer beaucoup de mon crédit et de mon énergie, sans « rentabilité » politicienne. Mais je suis heureux de l'avoir fait ». Cette sorte de bonheur d'une conscience noble, est essentiellement aussi de nature spirituelle, et il est parfois sa seule récompense. Car Joseph Fontanet n'était pas dupe de la difficulté supplémentaire que de telles exigences introduisent dans une carrière. « Les convictions profondes d'un homme politique peuvent, à certains moments, se présenter comme un frein sur la voie d'un succès immédiat ».

Cependant, il ne doutait pas qu'à long terme, une telle persévérance porte des fruits, comme tous ceux qui servent une cause au-delà d'eux-mêmes. Ils ne craignent pas les apparences de l'échec, ils ne craignent pas de mourir même, sachant au plus profond que la vérité pour laquelle ils souffrent et meurent leur survivra. Cette confiance ultime ne l'engageait pas pour autant à renoncer à l'action immédiate, à s'en remettre au ciel du succès d'une entreprise. Il est revenu avec insistance, dans plusieurs de nos conversations, sur les dangers d'une telle tentation. « Il faut que je vous exprime plus précisément une des raisons qui m'a souvent retenu d'invoquer a priori les finalités morales et spirituelles de l'action militante à laquelle je me consacre. Je vous l'ai dit, j'ai grandi, j'ai reçu une formation très orientée vers l'action démocratique d'inspiration chrétienne, mais en même temps, dès ma jeunesse, je me suis senti en réaction contre ce que j'estimais être une des faiblesses de ce milieu, une tendance au moralisme impuissant ». Invoquer les finalités morales et spirituelles n'a jamais été pour lui un moyen de se dispenser de les mettre en pratique et d'entrer dans cette ambiguïté dont parle Rabelais : « Les opinions supercélestes qui vont de pair avec les mœurs souterraines » ! Il le précise à maintes reprises : « Ma préoccupation était de soutenir la force des idéaux par la force opérationnelle de solutions techniquement justes. Voilà ce qui m'a toujours rendu réservé vis-à-vis des appels aux principes moraux ou

spirituels, quand faisait défaut la médiation nécessaire pour les traduire en principes d'action efficaces ». Quand l'efficacité prétend remplacer la fécondation, l'action bien entendu se stérilise peu à peu en réussites sans lendemain. Mais quand les bonnes intentions tournent aux vœux pieux et ne s'accompagnent plus de la volonté arrêtée de leur trouver un prolongement concret, on sait aussi ce qu'il advient des meilleurs projets. Nous touchons ici au plus profond et au plus vrai de la personnalité de Joseph Fontanet. Homme d'action, il n'aurait su s'en tenir à la seule voie de la réflexion, et sa recherche visait toujours à l'organisation du social, à découvrir des solutions techniques aux problèmes du temps. Rien ne l'irritait davantage que l'incompétence ou la légèreté dans l'exercice d'une fonction et on le voyait s'appliquer à connaître chacun de ses dossiers aussi rigoureusement qu'il était nécessaire pour le soutenir dans la clarté. Il était sur ce point d'une exigence extrême autant envers lui-même qu'envers ses collaborateurs, ayant horreur de l'à-peu près, de l'amateurisme, de la confusion. Il allait jusqu'à s'interroger : « Sans doute ai-je tort, parfois, de ne pas montrer assez que cet appel à plus de compétences et de maîtrise organisationnelle ne vise que l'un des bouts de la chaîne ; et que je considère comme essentiel également de tenir l'autre bout : la nécessité d'un réarmement moral ! Et il est vrai que cette redécouverte des valeurs ne va pas de soi ! Il faudrait être à la fois Marthe et Marie... ».

Tenir les deux bouts de la chaîne, être ce maillon nécessaire, sur lequel s'exerce une double poussée parce qu'il refuse de se laisser aller à l'activisme effréné ou au confort intellectuel dont les mains sont propres parce qu'il n'a pas de mains ! Défi des plus audacieux aux lois de la pesanteur et à celle de l'angélisme : « c'est le grand problème ! », me disait-il. Et il confiait avec simplicité : « Je suis conscient de la difficulté d'une telle approche, et je ne suis pas certain d'avoir toujours réussi à la pratiquer effectivement ». Du moins a-t-il toujours orienté son action dans cette perspective, ne renonçant à aucune exigence quand même elle lui impose de surmonter des tensions redoutables, de dénouer des conflits en lui et autour de lui. L'examen de conscience auquel il s'est livré dans les derniers mois de son existence, comme s'il préparait en quelque sorte son ultime témoignage avant de mourir, est un rappel de cette double fidélité.

D'une part, — et son livre « Le Social et le Vivant » en résume les points forts — il cherchait de nouveaux préceptes pour une action publique, il nous préparait à réformer notre approche du réel en proposant ce qu'il appelle « une nouvelle logique politique ». La « théorie des systèmes » lui semblait en mesure de relever « le défi de la complexité » du monde contemporain. D'autre part, il revenait plus profondément à l'interrogation proprement spirituelle. Et il ne les séparait pas. « Pour être totalement sincère, me disait-il, je dois apporter une précision. La participation à l'Action Catholique d'avant-guerre... m'a amené à vivre ma religion selon une orientation particulière. Dans ces mouvements, la rela-

tion à Dieu du croyant, surtout lorsqu'il choisit la vocation qui était la mienne, était vue davantage dans la poursuite de l'œuvre de la création, la réalisation du plan du Créateur avec fidélité et loyauté à l'inspiration du Créateur, plutôt que dans un dialogue personnel, mystique avec la Personne divine... Mais depuis lors, j'ai été impressionné par des contacts avec un certain nombre de milieux politiques étrangers où les conditions mêmes de la réflexion collective accordaient une large place à la spiritualité. J'ai constaté à cet égard combien nous avons, nous chrétiens français actifs dans le secteur politique, à changer certaines de nos façons de vivre et de faire. Moi-même, je pense que j'aurais, aujourd'hui, un plus grand souci qu'autrefois de faire une place dans mon

existence à ce dialogue avec Dieu, à cette expérience plus intime de la relation personnelle avec lui ».

Je laisse à ses propres paroles le soin de conclure ce bref témoignage. Elles sont une invitation à écouter ce même appel qu'il entendit si profondément et auquel chaque jour de son existence a donné la réponse que nous savons. Une vie qui tend vers l'unité, qui répugne à se trahir elle-même, dans l'adversité comme dans la réussite, une existence limpide : il n'est pas si souvent donné d'en croiser le chemin. Mais que cela arrive, et on ne l'oublie plus.

Christian CHABANIS

LA MORT DE JOSEPH FONTANET : UN « OBJET DE SCANDALE »

Il me reste, de Joseph Fontanet, l'image de notre dernière rencontre, très récente, chez lui à l'heure du déjeuner. Sur la table, à côté de la théière, il avait installé le mini-ordinateur qui, le soir de sa mort, lui avait servi pour une ultime conférence.

Dans ce gadget, technologique, nouveau et sophistiqué, il voyait un instrument d'une portée sociale et politique considérable. L'outil informatique, pratique, transportable, et peu coûteux, portait pour lui la promesse de voir un public sans cesse grandissant mieux maîtriser les données complexes et assumer les responsabilités les plus réelles de décision et de choix. Le soir de sa mort, c'est encore ce qu'il était allé exposer à un auditoire d'élus locaux, utilisant un de ces programmes mis au point par lui, et qui permettait de fixer, à travers des courbes et des options financières, les devenirs d'une collectivité.

Méthodique, précis, raisonnable, il démontrait avec patience que des individus ou des groupes peuvent devenir plus et s'assumer mieux en regardant le réel et en manifestant une volonté sans faille de le transformer dans la perspective d'une grande vision.

Ce conférencier du dernier soir, militant modeste, allant vers un public de banlieue au volant de sa R5, n'était pas un autre homme que le ministre infatigable et scrupuleux qui, de G.L.A.M. en escorte brillante, parcourait la France, il y a quelques années, pour exposer à des publics plus nombreux sa volonté et ses choix de réformes.

Une telle permanence dans la démarche force l'estime. Ce n'est pas un hasard si toute la France politique, des militants aux hommes d'Etats, s'est retrouvée autour du cercueil de Joseph Fontanet. Peut-être dans les réflexions solitaires des plus célèbres d'entre eux, y avait-il un silence respectueux pour cet homme dont les

revers ou les échecs n'entamaient jamais le capital d'espérance et de foi. Il avait été des leurs dans la gestion de l'Etat, mais il avait surtout été lui-même par cette capacité à prendre de la distance avec les événements, à se remettre en cause, à définir la mesure d'une étape nouvelle. Car dans cette vie publique où paraître, durer, traquer constituent parfois les ultimes arguments du talent, combien sont-ils à savoir, tel Joseph Fontanet, faire le choix du silence, de la méditation, de l'ascèse ? Combien sont-ils à savoir écrire un livre, à décider d'une orientation nouvelle, à tourner une page, en restant fidèles à l'essentiel d'eux-mêmes, c'est-à-dire à ce lien simple et fort entre l'action que l'on mène et la foi qui l'éclaire.

C'est l'ultime leçon de cet homme discret mais rayonnant, fragile d'apparence mais fort de certitude, froid de comportement mais chaleureux de regard, c'est son ultime leçon que cette vie droite et nette parcourue du pas maîtrisé d'un Savoyard que n'effrayent ni les pentes abruptes ni les descentes vertigineuses.

Parce que tel était l'homme, parce que telle fut sa vie, sa mort sanglante, solitaire et brutale, porte la charge de l'inadmissible. Pourquoi cette mort ? C'est un mystère qui sollicite la réflexion. Peut-être faut-il aussi comprendre que Joseph Fontanet tel qu'en lui-même était un objet de scandale. Un scandale pour les violents. Dès lors, est-ce un hasard si l'arme d'un violent, inconscient ou soudoyé, s'est braquée sur lui ? Mais si la balle peut atteindre sa cible et projeter sur le macadam d'une avenue anuitée le corps d'un homme seul et sans défense, elle ne peut rien retrancher ni soustraire à une vie qui rayonne d'amour au-delà de la mort.

Claude BEAUFORT

"La Croix - Dimanche du Nord" - Février 1980.

115 Chrétiens répondent à Mgr Poupard : la réponse de Joseph Fontanet

Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique, a posé à 115 chrétiens – évêques, prêtres, hommes politiques, dirigeants syndicaux, hommes de lettres, journalistes, hommes de sciences, militants... – la question suivante : « En ce XX^e siècle finissant où il semble que l'une des urgences décisives soit pour les hommes de retrouver des raisons de vivre et une lumière pour marcher, ceux qui se réclament de Jésus ont la responsabilité de ne pas tenir cachée sous le boisseau la lumière qui les a eux-mêmes éclairés, de ne pas garder pour eux-mêmes la foi qui a porté fruit en leur existence. Nous venons ici vous proposer d'apporter sur cette lumière votre témoignage, d'exprimer sur cette foi votre conviction. Accepteriez-vous de dire en quelques pages ce que représente pour vous Jésus-Christ ? Pourquoi et comment vous croyez en lui ? Ce qu'il éclaire dans votre vie ? Pour quelles raisons vous souhaitez qu'il soit donné à d'autres aussi de le rencontrer ? ».

Parmi toutes les réponses données, enrichissantes, s'inscrit celle qu'avait faite Joseph Fontanet fin 1979. Témoignage devenu par sa mort testament spirituel.

Dans la lettre de Mgr Poupard à laquelle les témoignages rassemblés dans cet ouvrage répondent, je me suis senti plus directement concerné par une phrase. Elle évoque « la responsabilité de ceux qui se réclament de Jésus et ne doivent pas tenir cachée sous le boisseau la lumière qui les a eux-mêmes éclairés ».

Cette phrase m'a remémoré la grande époque de l'Action catholique de l'avant et de l'immédiat après-guerre, quand les chrétiens d'inspiration démocratique et sociale avaient su s'unir pour apporter à la politique française non seulement leur participation à l'élaboration de solutions plus justes, mais le message public de la Bonne Parole que le Christ nous a léguée.

Ce fut pour moi une période de grande unité de ma foi et de mes engagements. Je ne suis pas, par tempérament d'abord, un contemplatif. Chacun, je l'espère, est appelé à rencontrer Dieu par les chemins qui lui sont propres. Ma façon d'aborder et d'aimer Dieu m'a toujours fait chercher — avec humilité et au contact des autres — comment mieux traduire dans la vie sociale, ses intentions vis-à-vis de sa création et son commandement d'aimer notre prochain comme lui-même.

Peut-être aussi ai-je été, dès mon jeune âge et par la suite, marqué par la vision des ravages causés inconsciemment par trop de demi-prophètes, pleins de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé. Je crois que le

En famille

service de la cause de Dieu n'exclut pas l'exigence de la compétence et que la générosité a souvent besoin de la médiation de bonnes institutions..

J'ai eu le sentiment, pendant quelques années après 1945, de participer à une action collective véritablement orientée vers ces objectifs. Cette période privilégiée fut de courte durée. D'une part, la mystique des lendemains de la libération se dégradait rapidement en politique politicienne, d'autant plus que des hommes de bonne volonté, insuffisamment préparés, avaient parfois commis des erreurs ou endossé des solutions qui n'auraient pas dû être les leurs. D'autre part, l'Action catholique se disloquait, le pluralisme des mouvements spécialisés par milieux de vie, qui avait été une source de richesses, devenait un facteur de ruptures. A gauche, des militants généreux s'égarèrent dans une utilisation politique du spirituel, sinon dans une réduction de la foi à une religion temporelle. Ailleurs, la ferveur religieuse collective retombée laissait trop souvent la porte ouverte aux accommodements opportunistes. Marginalisation de la religion, intériorisation et donc confinement de la foi

chez les hommes politiques croyants ont été les conséquences de cette évolution, que l'Église institutionnelle, aux prises avec des crises graves, n'a pas pu éviter.

Ce glissement a été si progressif, il a semblé au fil des ans si fatal, qu'il m'a fallu, après mon éloignement actuel de la politique, des rencontres, hors de nos frontières, avec des groupes d'hommes politiques étrangers, s'efforçant de vivre leur action en chrétiens authentiques, pour mesurer combien, en France, nous avons dérivé.

Le besoin de « retour au divin », qui se manifeste aujourd'hui avec une force si impressionnante, touchera-t-il le monde politique, comme tant d'autres milieux ? Il faut espérer cette grâce. Il faut aussi lui préparer la voie.

C'est pourquoi j'ai participé, avec des amis, d'engagements différents à la création du groupe « Évangile et

Société » qui entend élaborer dans une réflexion conjointe des propositions permettant de mieux traduire le message du Christ dans le monde contemporain. Il entend aussi faire connaître ses travaux par la parole, l'écrit et l'enseignement, et élargir ainsi le cercle de ses participants.

Nos premières démarches, en tout cas, nous ont encore mieux fait éprouver combien aucun renouveau chrétien, même sur le seul plan de la doctrine sociale, ne peut trouver tout son sens et sa véritable dimension sans un renouveau de spiritualité collective. Pour réapprendre aux chrétiens français à chercher et à œuvrer en commun, il faut sans doute d'abord leur réapprendre à vraiment prier, non pas côte à côte mais ensemble. Afin que Dieu ait pitié de ce monde en désarroi et suscite de nouveaux apôtres.

“ Nous croyons en Jésus-Christ ” - Edition Desclée 1980.

Mon père

Mon père est toujours vivant, pour moi et pour tous ses proches, par tout ce qu'il nous a donné.

Je ne connais personne que le contact avec mon père n'ait enrichi dans sa vie professionnelle ou dans sa vie personnelle car il savait, parfois après une période de recherche, trouver sur quel plan échanger et par quel aspect initier puis enrichir une relation.

D'abord, il écoutait et discutait ; puis il jetait des ponts entre des personnes et des groupes qui sans lui n'auraient pu se rencontrer, ensuite, il traduisait les mots en opportunités enrichissantes d'agir ou d'entreprendre qu'il offrait à chacun ; enfin et peut-être surtout, il aidait l'autre à structurer sa pensée, à aborder et même parfois à transformer sa vie.

Sa clarté, sa cohérence et son intelligence des choses étaient souvent dérangeantes, car les mots creux, les

intentions mesquines et les faux semblants ressortaient d'eux-mêmes exaspérés à son contact.

Je dirais même qu'il prenait un certain plaisir à déranger ; il lui est arrivé de provoquer un conflit. Il avait en effet la conviction qu'un échange vrai et intelligent, en situation dense, était à l'origine des mouvements les plus constructifs.

Sa foi en la vertu de l'échange l'a amené parfois à faire trop confiance. Il a eu à en souffrir. Ce furent des opportunités gâchées.

Par delà l'infini regret d'avoir vu cette force fauchée alors qu'elle n'avait, et de loin, pas tout donné, il faut comprendre que ce qui nous a été confié n'en est que plus précieux et nous appelle à vivre.

XAVIER

Lorsque les spécialistes en sciences humaines, les historiens, les physiciens, les biologistes et les généticiens accepteront de jeter un coup d'œil sans mépris du côté de la politique, lorsque les gouvernants accepteront de se pencher sur les hypothèses et les découvertes des scientifiques pour tenter de discerner ce qui dans cet immense laboratoire pourrait les éclairer, alors nous serons plus aptes à surmonter bien des difficultés du monde dans lequel nous sommes.

J.F. “ Le social et le vivant ”

Nous sommes probablement en train de conquérir un nouvel étage de la compréhension du monde. Au lieu de perdre notre liberté, nous venons donc d'étendre son champ. Alors, plutôt que de nous laisser saisir par l'effroi, rappelons-nous que c'est l'assaut des fausses idées nouvelles et l'irruption des Barbares aux portes de la ville qui avaient plongé Rome dans la nuit ; mais que c'est le retour à un autre palier de l'intelligence antique qui a fait renaître le jour. L'aube – en définitive – est un moment qui se prépare.

J.F. “ Le social et le vivant ”

SEPT ÉTUDES DE JOSEPH FONTANET

1952

ALAIN, LE CITOYEN GROGNARD

Ce qui étonne le lecteur de l'œuvre politique d'Alain, c'est l'extraordinaire constance de sa pensée. La forme même des « Propos », ces brefs billets destinés à la publication quotidienne, aurait dû nuire à une telle fixité. Cependant, malgré la dispersion de l'œuvre, c'est autour d'un petit nombre de thèmes, toujours les mêmes, qu'Alain n'a cessé, pendant quarante années, de ciseler ses milliers de réflexions politiques : insistance qui confinerait souvent à la monotonie, sans l'art et la subtilité de l'écrivain.

Rien donc, chez lui, qui se présente comme une construction dogmatique. On n'observe aucun développement dans sa pensée. Plutôt qu'un système à fondement théorique, c'est son tempérament, son état d'esprit qu'il nous livre, formulés en doctrine sous sa plume de philosophe et de moraliste. On lit dans un *Propos* : « *Lorsque je tiens contre la Représentation Proportionnelle pour le scrutin d'arrondissement, contre les tyrans d'administration, contre les secrets d'Etat, pour l'égalité radicale... je développe des pressentiments, des passions, des enthousiasmes aussi décidés que l'instinct du chien de chasse* ». Phrase révélatrice : Alain est né radical, au sens qu'il donne à ce mot et sur lequel nous reviendrons ; et c'est ainsi que, du premier coup, il s'est trouvé en possession de toutes ses idées politiques. Il devait y rester fidèle, immuablement, jusqu'au soir de sa vie.

Il est donc assez vain de vouloir discuter ou réfuter Alain. Il vaut mieux prendre son œuvre comme un témoignage unique de psychologie sociale et politique, qui éclaire d'une lumière crue tout un aspect traditionnel et encore largement vivant de l'esprit public français. A la suite de Paul-Louis Courier, de Béranger et même de Proudhon, Alain nous aide à mieux pénétrer la mentalité du particulier soupçonneux, du soldat mécontent, du provincial ombrageux, du paysan méfiant, autant de « Français moyens » qui ont les mêmes réflexes en face de l'Etat, que celui-ci ait le visage du contrôleur, de l'officier, du percepteur ou du député. C'est par là que les *Propos* ne cesseront de nous intéresser.

Comme les soldats de l'Empire, qui « grognaient mais marchaient toujours », Alain n'est pas un anarchiste. Pareil à tout « Français moyen », il craint le désordre, et veut que l'Etat assure sa sécurité et sa tranquillité. Il reconnaît sans hésiter que le pouvoir doit forcer l'obéissance : « *Si le citoyen ne comprend pas et n'approuve pas ce puissant mécanisme, bien avant de le craindre, il n'y a plus d'ordre ; la guerre est à tous les coins de rue, le spectateur reçoit des coups et la justice périt* ». Il faut donc obéir aux pouvoirs, de bonne volonté et sans restriction obéir aux lois d'abord, mais encore exécuter promptement les ordres reçus. Le « citoyen contre les pouvoirs » rend donc à César ce qui est à César, de même qu'en 1914 l'antimilitariste Alain, dispensé d'obligations militaires, n'hésite pas à contracter un engagement volontaire comme soldat de deuxième classe.

Mais quand on laisse faire le pouvoir, il tend spontanément à s'étendre et à devenir tyrannie. La Révolution n'est jamais définitive, la République est toujours en péril parce que, d'instinct, le pouvoir va à la droite, le pouvoir est monarchique. Voici comment Alain nous explique ce développement fatal : « *Il est impossible que les puissants n'aiment pas passionnément leur propre puissance : tout diplomate aime ses projets ; tout préfet de police aime l'ordre ; tout chef de bureau travaille à étendre son droit de contrôle et ses prérogatives* ». Il est inévitable ainsi que le citoyen soit gouverné plus qu'il n'est nécessaire, et que César reçoive davantage que le denier qui lui est dû.

Mais il y a pis. Le pouvoir est corrompeur pour qui l'exerce ; il flatte et développe le penchant des hommes à l'importance, c'est-à-dire au prestige et à l'absolutisme. Le gouvernant ne se contentera plus d'être obéi : il réclamera enthousiasme et vénération. Il y a là une pente à laquelle les meilleurs ne résistent pas. « *Tout ministre est Saint-Louis sous le chêne pour commencer, et Louis XIV dès qu'il le peut* ».

Tous ces puissants conspirent entre eux avec les

bureaucrates, les banquiers, les journalistes et les académiciens pour étendre leur domination, défendre leurs intérêts, désarmer et gagner par les faveurs, les éloges et l'argent, les nouveaux venus encore indépendants. L'Eglise elle-même traite avec les puissances temporelles et l'on assiste ainsi à ces « *combinaisons entre cardinaux qui ont peur que l'Eglise soit trop église et diplomates qui ont peur que la République soit trop république* ». D'instinct, Alain partage la méfiance des petits à l'égard des gros, de la province à l'égard de Paris, qui explique si bien certains aspects de la psychologie politique française.

Il faut donc résister aux pouvoirs, ou plus exactement obéir en résistant. Par l'obéissance, le citoyen assure l'ordre ; par la résistance, il assure la liberté. Car il faut des chefs et des administrateurs, comme il faut des paveurs et des plombiers : mais que deviendraient nos rues si le paveur était le seul juge de la conduite et du moment de son travail, sans souci de la circulation ? De même qu'il n'est pas dans l'ordre que l'on mette tous les métiers à la gêne pour que le plombier fasse aisément le sien, de même nos gouvernants doivent ainsi s'incommoder pour nous.

L'essentiel est surtout de ne point être crédule à l'égard des gouvernants. Chacun de nous doit être partie de l'opinion et modérateur du pouvoir. Il ne faut point acclamer nos chefs. « *L'acclamation prend le citoyen au cœur, et le porte au-delà de son jugement ; le pouvoir acclamé se croit aimé et infaillible, toute liberté est perdue* ». Lorsque l'Etat nous appelle sous les drapeaux, « *il faut mourir pour ce qui est écrit dans ces affiches blanches. Au reste, on ne leur doit rien de plus* ». Il faut obéir fidèlement, mais « *obéir sans aimer* », rester inflexible d'esprit, armé de défiance, et toujours dans le doute quant aux projets et aux raisons du chef ; par exemple ne point croire, par un abus d'obéissance, qu'une guerre est ou était inévitable, que les impôts sont calculés au plus juste, et les dépenses de même, et ainsi du reste. Il faut que le pouvoir se sache jugé, car si le respect, l'amitié, les égards entrent en jeu, la justice et la liberté sont perdues. Il faut « *agir en mouton*, dit encore Alain, *mais non penser en mouton* ». La défiance d'Alain procède de la même inquiétude que la constatation amère de Bertrand de Jouvenel : « *Je ne sais pas où l'on prend que les hommes ont horreur du despotisme. Je crois au contraire qu'ils l'aiment* ».

C'est dans l'armée et l'organisation militaire que le pouvoir atteint sa perfection. Aussi Alain voit-il dans la guerre le milieu vital des tyrans, et pense-t-il qu'il est naturels que tout esprit conservateur aime la guerre. Quant à lui, d'instinct, il est pacifiste, et même antimilitariste. Alors que le Français moyen rechigne à payer ses impôts et aime à fronder le gouvernement, mais devient cocardier dès que la Patrie est en danger, Alain, semblait-il, se refuse même à admettre qu'il puisse y avoir des conflits légitimes, tant il se méfie des pièges de l'esprit de guerre. Tandis que dans tout le reste de l'œuvre d'Alain,

l'homme et le philosophe se confondent, il semble qu'ici le moraliste et l'engagé volontaire de 1914 se dédoublent. Mais quelle impitoyable lucidité dans l'analyse de la folie nationaliste et belliciste, quels accents pour répudier la Misanthropie et la Peur, alliées de la guerre ! La lutte contre l'hitlérisme, la Libération, la résistance à l'impérialisme soviétique ont profondément transformé la sensibilité de la gauche française à l'égard de l'armée : Alain, lui, jusqu'à sa mort, est demeuré de sa génération, celle de Jaurès et de l'opposition à la loi de trois ans.

*
* *

Mais Alain ne se contente pas de décrire et de juger les rapports des citoyens et des gouvernements. Il a des idées très précises sur ce que doivent être les institutions démocratiques. Écoutons Alain nous révéler avec une netteté saisissante la racine de certaines attitudes fondamentales encore très répandues à l'égard de questions comme le rôle des élus ou le mode de scrutin.

Pour Alain, ce n'est pas le peuple qui gouverne et, au fond, il ne s'en plaint pas. Le pouvoir a été arraché aux rois, non pas pour être remis directement entre les mains du peuple, mais parce que les rois refusaient le contrôle populaire. Il est inévitable que le gouvernement appartienne à une élite, car le pouvoir doit être exercé par des techniciens. Mais il existe une différence essentielle entre la République et la monarchie, c'est que désormais le peuple juge ses maîtres, et qu'il peut les renvoyer s'ils ne font pas leur office. Ainsi, toujours passif comme autrefois, il est capable néanmoins de résister aux abus, de modérer les pouvoirs et, c'est le principal, d'empêcher l'injustice et la tyrannie. C'est le suffrage universel et secret qui est l'instrument de ce contrôle. Il est la République elle-même.

Contrôlé par ses électeurs, le député doit être, à son tour, le contrôleur des ministres. Et dans ce système de surveillance générale, le ministre lui-même, tout à l'extrémité de la chaîne, a la mission, non pas d'administrer son département, mais de guetter les abus et de s'opposer aux excès des fonctionnaires et de la grande organisation qui dépendent de lui. Ainsi, le ministre de la guerre ne doit pas se méprendre sur sa tâche. Son rôle n'est pas d'être le « *général des généraux, le chef de l'armée* », mais plutôt de « *s'opposer aux empiètements de cette puissante et vorace organisation* ». Les députés sont les délégués du peuple, et les ministres les délégués des députés, chargés « *de porter le regard du peuple jusque sur les régions secrètes où les pouvoirs coalisés préparent et poursuivent leurs projets chéris* ». Il arrive que le ministre oublie son mandat, qu'il se fasse, par exemple, plus militaire que les militaires. Ce faisant, il trahit les devoirs de sa charge, et le peuple, finalement, le punira en le chassant.

Aussi n'est-il point nécessaire que députés et ministres soient compétents. Des hommes compétents, il y en a

autant qu'il en faut dans les services publics. Il reste à les surveiller, c'est le rôle des élus. C'est donc à tort qu'on prend les ministres pour des hommes qui devraient être plus savants que les subordonnés. *« Si le civet est brûlé, je le sentirai très bien sans être cuisinier, et ensuite j'arriverai à me protéger contre ce petit malheur, même sans entrer dans la cuisine, car je suis celui qui paie »*. Le peuple est celui qui paie, et ses représentants, s'ils le veulent, peuvent aisément obtenir qu'il soit bien servi.

Ainsi, grâce au suffrage universel, le citoyen est devenu roi, tout en continuant cependant à n'exercer aucune responsabilité directe dans la marche des affaires publiques. Députés et ministres sont à son service et ont pour mission de défendre ses intérêts, de modérer les empiètements des pouvoirs toujours prompts à s'étendre, toujours prêts à compromettre la liberté et la paix en poursuivant leurs projets favoris de haute politique, dont le paisible citoyen n'a que faire. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'exercer un mandat reconnaîtront un état d'esprit habituel à nombre d'électeurs.

L'hostilité d'Alain à la représentation proportionnelle et aux partis, et son attachement au scrutin d'arrondissement découlent tout naturellement de ces conceptions. Organiser le suffrage universel, telle serait, selon lui, la prétention des partisans de la proportionnelle. Mais organiser signifierait museler. Voici comment il fait parler « son ami Jacques », l'homme du peuple : *« Est-ce que vous croyez que nous ne comprenons pas bien, quand ils racontent que les petits intérêts ont trop de poids et que les ministres n'ont pas assez de liberté pour nous faire de la haute politique ? »* Alain pense au contraire que chaque Français doit pouvoir *« tirer les pouvoirs publics par la manche »*. Il faut que les lois soient faites et modifiées par ceux qui les subissent. C'est cela qui justifie la politique de clocher. C'est par cette politique, médiocre d'apparence, que se fait sentir invinciblement la résistance populaire. Suivant cette idée, Alain en vient à imaginer, par jeu, un Sénat qui ne se réunirait jamais, et dont les membres penseraient les uns devant leurs champs, les autres dans leur atelier ou leur bibliothèque, discutant quelquefois avec leurs concitoyens, mais jamais entre eux, et ne votant jamais que de loin et sous un secret inviolable, afin que soit totalement préservée l'indépendance de leur opinion. Sans doute, reconnaît-il, un tel corps ne pourrait commodément formuler des lois ou régler les dépenses et les contributions ; mais il agirait énergiquement par quelque droit de veto, soit contre certaines lois, soit contre certains hommes.

Au contraire, la proportionnelle établit le règne de la haute politique, c'est-à-dire des principes, des théories, et de l'art de bien dire. *« Alors, le peuple choisit dans une élite qui lui est proposée, au lieu d'envoyer au centre du pouvoir ses Paysans du Danube »*. Un député d'arrondissement, c'est un citoyen qui fait du bruit devant le guichet. Un chef de liste, c'est un homme qui voudrait bien être aussi derrière le guichet et qui comprend les raisons des hommes au pouvoir. Avec la proportionnelle, tout se

traduisant par des opinions et des formules collectives, la vraie opinion, l'opinion commune et solitaire risque d'être méprisée ; les groupes politiques s'emparent du pouvoir et expliquent au peuple ce que le peuple doit en penser. Ceux qui se disent l'élite *« craignent, en effet, par dessus tout ce qu'ils appellent la démagogie et les intérêts de clocher. Ils veulent qu'en toute chose, armée, impôts, travaux publics, ce soient les compétences qui décident ; ils veulent que la grande politique, qu'ils appellent nationale, échappe tout à fait au contrôle des petites gens, pour qui vivre de leur travail et s'assurer contre les risques est la grande affaire. C'est contre l'électeur qu'ils ont inventé la proportionnelle »*.

On dit, il est vrai, que la proportionnelle est plus juste que le scrutin d'arrondissement. Mais pour qui est cette justice ? Pour les partis. Pour ceux qui veulent gouverner. Le pouvoir ira au parti qui est le plus fort : c'est lui qui aura la République. *« Voilà bien une espèce de justice ; entre les prétendants, oui ; entre les pouvoirs et le peuple, non »*. La justice, c'est que la République reste au peuple et ne lui soit point volée.

On ne s'applique pas à réfuter une boutade. Il serait tout aussi vain d'ouvrir un débat sur les thèses d'Alain exposées ci-dessus. Quoi qu'on pense du fond de ces problèmes, il faut admirer l'art de l'auteur à exprimer et rendre intelligibles les raisons profondes et souvent instinctives qui expliquent des manifestations d'opinion encore si répandues.

S'occuper des petits, menacer les gros, résister à la tyrannie des riches et des puissants, voilà donc l'essentiel d'une bonne politique. Mais suffit-elle à assurer l'égalité véritable ? Celle-ci ne doit-elle pas avoir une base économique et n'exige-t-elle pas l'action de l'Etat ?

Sur ce point, Alain montre souvent de l'embarras. Il aperçoit bien que les droits politiques ont peu de signification en régime d'oppression économique. Cependant, il ne peut admettre qu'il y ait là prétexte à une ingérence étatique. Sur ce point, il pense comme Jouvénel : *« En cherchant la sécurité sociale, on trouve l'Etat autoritaire »*. Aussi, lorsqu'il croit constater l'impuissance définitive de l'Etat en matière économique, il en arrive à se réjouir, comme d'une garantie contre les empiètements tant redoutés du pouvoir, même si les conséquences de cet échec sont cruelles : *« Nulle puissance ne peut obtenir que les fromagers laissent un peu de lait pour les nourrissons. Il suffit d'une loi ou d'un décret pour que les hommes s'exposent à la mort, mais aucun décret ni aucune loi ne peut faire baisser le prix du beurre... Il me plaît de découvrir, en ce monde politique où chacun décrète, préfère, choisit, improvise en idée, une nature économique... suivant des lois inflexibles... Voici une limite pour le tyran »*. C'est donc à la puissance de coalition des exploités d'aujourd'hui, consommateurs se réunissant dans les coopératives, ouvriers rassemblés par les syndicats qu'il s'en remet pour résoudre les problèmes économiques et sociaux, non à l'ingérence de l'Etat. Il

En 1957, un "forum" Témoignage Chrétien - M.R.P., avec G. Montaron, R. de Montvalon, G. Suffert, J. Fontanet, Et. Borne et H. Bourbon

suffirait, pense-t-il, de laisser ces forces jouer librement. Il espère et il prédit que le socialisme, le collectivisme, le communisme disparaîtront ainsi peu à peu des programmes politiques, car, dans ce domaine, les lois ne peuvent rien et la politique est stérile pour ce genre d'œuvres.

« Le radicalisme, écrit-il, ne se prononce point sur les changements qui surviendront dans la propriété, dans le salaire... Il s'oppose au système aristocratique, qu'il appelle monarchie ou tyrannie... Au lieu que le socialisme, par exemple, ne s'oppose point directement à la tyrannie politique. Car on peut concevoir un roi qui réaliserait le collectivisme, et sans manquer à sa définition. Les sujets auraient l'égalité économique, mais ils n'auraient point l'égalité politique. Il est du reste assez clair qu'un pareil système ramènerait bientôt l'inégalité des biens; mais enfin, un socialiste peut préférer une autorité forte et non contrôlée, si elle dépouille les riches, à notre radicalisme strict, qui ne limite que les pouvoirs politiques. A quoi les socialistes disent: " Vous combattez dans les nuages; tant qu'il y aura des riches, les riches seront rois ". Il faut répondre par des faits et pouvoir dire: « Il y a des riches, mais ils ne sont pas rois ». Malheureusement pour Alain, les faits ont répondu: non seulement le parti radical n'a pas vaincu les puissances économiques, mais il s'est fait investir par elles...

Quoi qu'il en soit, Alain repousse nettement l'idée d'une démocratie économique et sociale, et non pas seulement politique, car il craint par dessus tout l'interventisme étatique. Le principe de la société démocratique pour Alain, comme pour les « pères du radicalisme » cités par

M. Sorre dans un intéressant article de la *Revue de Science Politique* d'octobre-décembre 1951, c'est l'égalité morale, « l'identité de conscience morale et politique, un égal respect du droit, un égal sentiment du devoir, un ensemble de notions communes nettes et pratiques sur la société » (Vacherot). Comme l'explique M. Sorre, c'est grâce à cette communauté d'idées et de sentiment que l'inégalité des conditions ne doit pas empêcher les membres de la société de se rapprocher, de se comprendre, de se respecter.

« L'ami Jacques », tout en battant son cuir, ne tient pas d'autres propos: « Je veux bien qu'il y ait des riches qui usent les routes avec leurs autos, mais je ne veux pas qu'ils se disent les maîtres. Nous voulons bien les nourrir; mais nous voulons qu'ils soient polis ».

Rejoignant Vacherot et Proudhon, Alain pense donc, lui aussi, que c'est à l'éducation de réaliser cette égalité morale: « Démocratie, c'est démopédie ». L'instruction publique lui inspire le même enthousiasme qu'aux premiers républicains. « Puisque le pouvoir est partout, il faut que la pensée soit partout. Il faut des éveilleurs... Cela est démocratique; il faut des éclairs d'aristocratie partout dans la foule... » Et ailleurs, il insiste sur le devoir de ne pas réserver l'enseignement à la seule élite, ou même aux seules intelligences les plus douées, « car, dit-il d'une belle formule, le vrai progrès n'est pas en l'esprit d'un Thalès, mais en l'esprit de sa servante ».

Ainsi, les pères du radicalisme, nous dit M. Sorre, « faute de pouvoir réaliser immédiatement des condi-

tions économiques et sociales de la démocratie, se sont instamment préoccupés d'en réaliser les conditions morales et pédagogiques». Exaltation de l'individualisme, qui n'est pas sans noblesse, mais dont il faut voir aussi les tristes déficiences ; elle caractérise l'époque où le symbole du progrès fut le groupe scolaire tout neuf dressant ses façades modernes et ses larges verrières au milieu des taudis ouvriers.

*
* * *

Irritante et déconcertante pour les amateurs de logique, la pensée d'Alain présente une séduction qui ne tient pas seulement à son admirable expression. Il est compréhensible qu'elle ait exercé entre les deux guerres, à l'époque des fascismes et de la divinisation de Léviathan, une forte attirance sur la jeunesse intellectuelle. Son parti pris de mesure humaine apparaissait alors comme une réponse de l'esprit et de la raison aux déchainements des passions et des instincts de la foule fanatisée par les dictateurs.

Derrière ses jugements bourrus et son empirisme un peu court, comment ne pas admirer aussi ce sens aigu de la dignité de la pensée libre qui fait la grandeur de l'homme ? Soumis aux nécessités de l'organisation sociale, l'individu n'est pas déterminé par elles ; la loi de l'esprit demeure supérieure à la loi des choses : noble philosophie, aux réminiscences stoïciennes, capable d'attirer par son dépouillement les âmes élevées.

Mais cette séduction n'est-elle pas factice ? Combien d'égoïsmes, de prudences petites-bourgeoises, de lâchetés risquent en réalité de chercher leur justification dans la doctrine d'Alain ? Fidèle interprète d'un comportement politique assez court et parfois même assez vulgaire, Alain, en lui fournissant ses lettres de noblesses philosophiques, ne lui a-t-il pas donné un couronnement auquel il n'avait pas droit ?

N'est-ce pas aussi un paradoxe de voir cette morale hautaine et dépouillée proposée en réconfort à la foule des humbles, révoltés contre les iniquités de leur condition sociale ? Alain a-t-il cru vraiment que la promesse de l'égalité « morale » avec les privilégiés pourrait soulager leur misère et satisfaire leur besoin de justice ? Et les propos de « l'ami Jacques », qu'il aime souvent évoquer à l'appui de ses thèses, ne rappellent-ils pas un peu trop la classique intervention du militant ouvrier qui, en éternel figurant gravit chaque année, pour les besoins de la cause, la tribune des congrès radicaux ?

Car la doctrine d'Alain est en réalité profondément pessimiste. Elle conclut en pratique à la résignation devant la fatalité de la technologie, du despotisme et de la guerre. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'attitude de refus individuel prônée par Alain a, en fin de compte, davantage une signification morale, en maintenant l'affirmation de la valeur supérieure de l'égalité et de la

liberté, qu'une efficacité pratique. On connaît l'influence exercée sur Alain par Auguste Comte et sa sociologie antidémocratique.

La morale du citoyen, selon Alain, est ainsi aux antipodes du civisme républicain, telle que l'avaient conçue les penseurs antiques et les pères de l'idée démocratique. « En termes rousseauistes, écrit fort bien Jean Lacroix dans le numéro spécial d'*Esprit* consacré à l'incivisme, le citoyen est celui qui communit à la "volonté générale" et participe au "Souverain"... Le citoyen est le chargé de responsabilités ». Chaque citoyen, selon la conception véritable de la démocratie, doit oublier ses soucis privés pour ne se préoccuper que de la chose publique et de l'intérêt général. Au contraire, Alain ne voit dans la vie sociale qu'une contrainte inévitable, mais de caractère inférieur. Il la subit le moins possible et cherche à défendre au maximum son quant à soi. Il refuse de se reconnaître solidaire de la vie et de la grandeur nationales.

De la conception traditionnelle de la démocratie à la doctrine d'Alain, quelle régression sur ce plan !

On conteste parfois qu'Alain ait été un véritable radical. Assurément, pourtant, il le fut. Suspicion et jalousie à l'égard des pouvoirs et de la richesse, individualisme fondamental, passion de l'égalité politique, méfiance à l'égard des réformes sociales, des techniques modernes, des disciplines collectives, antimilitarisme, anticléricalisme, goût de la libre pensée et croyance aux « lumières », tels sont bien les traits fondamentaux du radicalisme qui s'est longtemps identifié avec l'essentiel de l'esprit de gauche.

On peut se demander ce qu'il en subsiste de nos jours. Plus qu'on ne le pense. Certes, il y a loin des premiers « radicaux », ainsi dénommés pour leur intransigeance sur les principes, aux radicaux socialistes d'aujourd'hui, accommodants en doctrine et habiles à suivre l'opportunité. Néanmoins, il n'est pas rare de retrouver encore chez eux quelques-uns des réflexes essentiels qui ont inspiré Alain. Mais l'esprit radical authentique, celui de la vieille gauche individualiste, a depuis longtemps franchi d'autres frontières. Si paradoxal que cela puisse paraître, il explique les votes de nombreux électeurs communistes, qui n'ont cure du programme marxiste, mais se sont ralliés au parti qu'ils croyaient le plus apte à défendre les petits contre les abus du gouvernement et des riches.

L'actualité d'Alain demeure donc entière. Ne cherchons pas dans *les Propos* un bréviaire politique. Il nous suffit d'y découvrir l'un des témoignages les plus fidèles et les plus perspicaces de tout un aspect de la psychologie politique de la France.

Joseph FONTANET

Article publié dans la revue "Terre Humaine" qui était dirigée par Etienne Borne - N° 7-8 de Juillet-Août 1952.

1965

POUR UNE ÉCONOMIE DE PROMOTION

L'un des paradoxes actuels de la France est le comportement contradictoire de l'opinion lorsqu'il s'agit des questions économiques. D'une part, dans ce domaine, quelques grands principes paraissent de plus en plus généralement admis : les propos du Gouvernement et ceux de l'opposition non communiste sur le plan, la politique des revenus ou les équipements collectifs, utilisent le même vocabulaire et ne rendent pas un son radicalement différent.

D'autre part, cependant, les polémiques sur les questions économiques au sein des milieux intéressés, revêtent une vivacité croissante.

UNE REMISE EN CAUSE FONDAMENTALE

Ce bouillonnement de discussions, derrière une façade de conformisme apparent, traduit en réalité une vaste

remise en question des habitudes de pensée et des pratiques consacrées dans le domaine économique.

Deux raisons principales l'expliquent :

La première est l'extraordinaire développement de l'économie au cours des vingt ans écoulés. Les révolutions techniques en ont été les principaux agents, mais elles ont elles-mêmes incité les hommes, à travers des expériences très diverses, à acquérir une bien plus grande maîtrise des phénomènes de croissance, d'échanges, de consommation. Or, ces progrès et ces expériences n'ont pas procédé, à l'Est comme à l'Ouest, de l'application intégrale de systèmes antagonistes qui, dans chacune de ces parties du monde, prétendaient détenir la vérité. La poussée des faits a ébranlé les dogmes. *Le révisionnisme est général. La pensée économique est à un tournant.*

La deuxième raison de l'effervescence actuelle des milieux responsables est la dimension nouvelle de l'enjeu. Hier, il s'agissait du bien-être, de son augmentation plus ou moins rapide, de la répartition plus ou moins équitable. Aujourd'hui, c'est l'autonomie même des peuples qui est en cause : *la compétition entre les différents systèmes économiques devient la forme moderne de l'affrontement entre les blocs politiques*. Or, en France, en dépit de l'opium rassurant des propos officiels, les hommes avertis sont aujourd'hui emplis d'une profonde inquiétude à cet égard.

La politique actuelle du régime propose d'unir les Français autour d'une grande ambition d'indépendance nationale et de vocation mondiale. Mais dans le même temps, l'action de réformes et de rénovation des structures archaïques qu'avait entreprise la V^e République à ses débuts est négligée. L'instauration d'une gestion financière avare compromet l'équipement collectif, augmente le retard de la France par rapport à tous les autres pays développés. Les disparités régionales et sociales s'aggravent, au détriment de la cohésion nationale. L'espoir d'un progrès rapide de l'Europe s'éloigne et l'absence de politique industrielle commune laisse échapper une bonne part des effets bénéfiques des étapes déjà franchies vers le Marché Commun. Tandis que les Etats-Unis connaissent une phase de vive expansion, les industriels français mesurent avec une angoisse croissante leur lourd handicap vis-à-vis de leurs concurrents étrangers, dû à la taille insuffisante des entreprises, la limitation des moyens de financement des investissements, la médiocrité des ressources à consacrer à la recherche. Qu'en sera-t-il demain de l'union des Français et de l'indépendance de la France, si s'effritent les fondements économiques sur lesquels elles reposent ?

CETTE RÉFLEXION REJOINT DEUX DE NOS PRÉOCCUPATIONS MAÎTRESSES

Cette réflexion rejoindra tout naturellement deux de nos préoccupations maîtresses du moment :

Tout d'abord, nous avons décidé, lors de nos deux derniers Congrès du M.R.P., de participer résolument à la création d'une grande force nouvelle à vocation majoritaire, unissant les démocrates de progrès autour d'un programme moderne.

Ce dessein postule la définition d'une politique économique qui puisse être la référence commune d'hommes issus d'un large secteur allant des milieux libéraux réformateurs qui acceptent la planification aux socialistes humanistes qui rejettent le collectivisme. Sans doute, à l'intérieur d'une vaste formation, est-il normal que se confrontent diverses tendances et qu'existent une aile droite et une aile gauche. Mais il est nécessaire que soit admis un même cadre général, donnant cohérence à une action d'ensemble. Nous avons affirmé notre conviction que cela était possible, à condition qu'il s'agisse vraiment d'un cadre neuf, construit en dehors des anciens clivages,

et centré sur les véritables questions de notre temps.

Evidemment, il s'agira d'un cadre, c'est-à-dire qu'il devra tracer, à droite et à gauche, les limites de l'accord et du désaccord, avec qui nous pourrions nous unir, et de qui nous devrions rester séparés.

Ensuite, nous voulons les Etats-Unis d'Europe. Or, bien que la Communauté Européenne soit inachevée, elle risque déjà de buter sur la difficulté de définir les principes et l'orientation de sa politique économique globale.

Les progrès de l'unification européenne exigent la recherche d'un accord entre nos partenaires et nous-mêmes sur les objectifs et les méthodes d'intervention des pouvoirs communautaires. Or, l'orientation qui doit en découler a toutes les chances d'être parallèle à celle que nous voulons tracer pour les démocrates français, si elle aboutit, comme les circonstances nous y pressent, à lever l'ambiguïté apparente du Traité de Rome. Celui-ci repose, en effet, sur deux piliers : d'une part la libre circulation des produits, des capitaux et des hommes, qui définit une économie de marché, et d'autre part la mise en œuvre de politiques communes, qui implique une intervention active des pouvoirs économiques européens.

L'ECONOMIE N'EST PAS UNE FIN EN SOI

La place cruciale que l'économie tient ainsi dans la hiérarchie des urgences françaises ne doit pas, cependant, nous faire commettre une erreur de perspective et de jugement.

Déjà, Emmanuel Mounier en 1935, dans son « Manifeste du Personnalisme » écrivait :

« L'importance exorbitante prise aujourd'hui par le problème économique dans les préoccupations de tous est le signe d'une maladie sociale... L'économique ne peut se résoudre séparément du politique et du spirituel auquel il est intrinsèquement subordonné ; et dans l'état normal des choses, il n'est qu'un ensemble de basses œuvres à leur service ».

Ces propos du philosophe du personnalisme définiront l'esprit de notre recherche. Elle ne saurait viser uniquement l'agencement le plus efficace des moyens de production. La meilleure technique de développement de l'économie est inacceptable, si elle entraîne l'avilissement de l'homme, ou la transformation de la société en termitière.

L'humanisme démocratique, dont nous nous réclamons, nous commande de mettre l'économie au service de l'homme.

Ainsi, le mythe de la croissance inspiré par l'espoir de libérer lui-même la personne des servitudes matérielles, peut être néfaste s'il aboutit à cette société où coexistent

gaspillages futiles et carences criantes, où l'accumulation des réfrigérateurs et des voitures a pour pendant l'indigence du confort collectif et la pauvreté de la culture, et que Pierre Massé a baptisé «civilisation du gadget». Compte-tenu de ce que l'évolution de nos sociétés laisse déjà apparaître, il est certain que les conditions de vie de nos enfants dépendront au-delà de ce que l'on peut croire, de ce qui aura été fait au cours des années à venir pour le logement, l'aménagement urbain, l'enseignement, la diffusion de la culture.

Ainsi le développement de l'économie doit-il contribuer, au-delà des satisfactions purement matérielles, à promouvoir un style de vie et de civilisation. En progressant en direction du revenu actuel de l'Américain, l'Européen peut désirer, par exemple, concevoir différemment la part réservée à la solidarité ou à la culture, selon sa propre hiérarchie des valeurs.

Mais introduire la notion de qualité dans la croissance ne suffit pas encore à faire une économie humaine. L'homme ne s'épanouit vraiment qu'en exerçant sa liberté et sa responsabilité. La démocratie ne saurait se limiter au domaine politique. Elle doit se prolonger dans l'économique et le social, en assurant la participation consciencieuse de tous à l'œuvre de production.

Pour une économie de conditions d'existence

Un système économique doit donc être apte à promouvoir l'amélioration des conditions d'existence correspondant au style de civilisation voulu par le pays.

a) Erreurs et déviations du capitalisme libéral

Pour les capitalistes libéraux, préoccupés essentiellement de progrès matériels, seul le libre jeu du marché, stimulé par la recherche du profit, est susceptible d'y parvenir. Grâce à la monnaie qui permet une confrontation instantanée et permanente de toutes les offres et de toutes les demandes, chaque acheteur et chaque vendeur est en mesure de calculer lui-même, librement, dans la limite de ses facultés et de ses droits, l'utilisation de ses biens qui lui procure le maximum de satisfaction pour le minimum de peine.

Les prix expriment les tensions de rareté relative des produits et des services : ils traduisent les nécessités et les prétentions entre lesquelles s'instaure l'équilibre économique. L'entreprise, libre et responsable de ses décisions, assure la liaison entre les marchés des biens et des services où s'exerce la demande des consommateurs, et les marchés de production où se calcule le meilleur agencement du facteur capital et du facteur travail. Le profit, stimulant de l'initiative, est néanmoins limité par la concurrence, facteur de baisse des prix, par laquelle la rente provisoire résultant d'une décision habile de l'entrepreneur, est bientôt transférée à l'ensemble de la collectivité. Le taux d'intérêt mesure le prix du sacrifice qui consiste à accumuler du capital pour l'investir, au lieu de jouir des facultés de consommation immédiate qu'il

pourrait procurer : il permet aussi de comparer la valeur d'un travail immédiat et d'un travail futur. Le salaire s'établit au niveau permis par la productivité du travail de l'ouvrier, assurant la répartition des fruits qui encourage le meilleur rendement, et favorise le déplacement des travailleurs vers les emplois les plus efficaces. Ainsi, de multiples décisions décentralisées, sont néanmoins orientées par ces précieux indicateurs que sont les prix et le taux d'intérêt, et rendues cohérentes par un système d'interactions entièrement liées, grâce à l'économie monétaire. Elles peuvent ainsi concourir à chaque instant à l'affectation optimale des ressources pour le présent et l'avenir.

Pour rappeler la confiance des premiers libéraux, il n'est pas inutile de citer des textes, même s'ils sont largement connus. Voici, par exemple, ce qu'écrivait Bastiat dans les «*Harmonies Economiques*» : «*Il y a une mécanique sociale qui, tout autant que la mécanique céleste, révèle la sagesse de Dieu et raconte sa gloire. Que l'homme se garde d'y porter la main, qu'il se garde de troubler les décrets providentiels. La liberté est la meilleure des organisations sociales et il y a plus d'harmonie dans les lois divines que dans les combinaisons humaines*».

Les faits ont révélé, cependant, à l'expérience, bien des lacunes et bien des désordres qu'elle négligeait. Les remarquables performances du capitalisme au XIX^e Siècle ne peuvent faire oublier que la loi de l'économie marchande : «rien pour rien», s'est révélée, pour les faibles, une dure loi de la jungle. Le chômage, plus tard, les crises économiques cycliques, ont montré que les automatismes ne fonctionnent pas toujours aussi harmonieusement que l'avait prévu la théorie.

Les nouveaux libéraux ont admis eux-mêmes la nécessité, pour corriger les injustices les plus criantes, de pratiquer des interventions sociales, tout en les accomplissant généralement avec parcimonie. Ils ont aussi reconnu que l'Etat devait agir sur la conjoncture, pour aider à sauvegarder les équilibres fondamentaux de l'économie. Même s'ils présentent ces actions comme de simples correctifs, elles n'en constituent pas moins l'aveu que le laisser-faire total ne peut être un dogme absolu, que l'harmonie automatique promise par le libéralisme est souvent défailante, et que le pouvoir politique ne saurait demeurer neutre, malgré le postulat du système, quand l'homme est en cause. Mais l'évolution de l'économie moderne a fait surgir d'autres problèmes.

En premier lieu, l'accélération du progrès a permis de réaliser des taux de croissance qui ont brusquement introduit une dimension nouvelle dans l'économie. Lorsque le revenu national est susceptible de doubler en quinze ou vingt ans, lorsque l'innovation technique introduit à chaque instant des produits nouveaux, la décision d'investir ne peut plus, dans ces conditions, être le fruit d'un raisonnement purement individuel. Elle doit pouvoir se référer à des orientations et à des choix glo-

baux au niveau national, pour fixer, au-delà des initiatives particulières, le contenu et la forme d'un projet commun d'ensemble.

Ce projet commun doit par ailleurs tenir compte d'autres besoins d'équipement, caractéristiques de nos sociétés industrielles modernes, en voie d'urbanisation et aux relations sociales multipliées : il s'agit des besoins en équipements généraux ou sociaux, destinés à répondre aux exigences de santé, de culture, de communication, de confort collectif, dont l'importance, nous l'avons vu, va croissant, et qui constituent un facteur essentiel de l'amélioration des conditions d'existence. Mais ces besoins, même lorsque exceptionnellement, ils sont solvables, ne peuvent être saisis et satisfaits qu'au niveau de la collectivité locale ou nationale. Ils ne peuvent donc, en règle générale, s'exprimer spontanément sur le marché, ce qui suppose, bien davantage que dans la pratique actuelle, un effort sérieux pour connaître ces besoins qui ne se manifestent pas sur le marché, en dresser l'inventaire afin d'établir des programmes échelonnés de réalisation pour les satisfaire.

En second lieu, l'ampleur du progrès technique et les bouleversements rapides entraînés par l'évolution ouvrent un autre champ d'initiative aux pouvoirs publics : recherche, innovation, reconversion doivent dans nombre de domaines être accomplis partiellement ou en totalité par l'Etat. Il en va de même quand il s'agit de réanimation des secteurs et des régions défavorisées, ou de promotion de pôles de croissance, par la substitution à l'initiative privée, au cas où elle est défailante.

Un troisième trait de l'économie contemporaine est l'ampleur des problèmes de solidarité. Au fur et à mesure qu'elle est davantage pourvue, la société moderne contracte des devoirs vis-à-vis des plus défavorisés, dont le dénuement devient plus intolérable. Par ailleurs, l'urbanisation, la dispersion de la famille, la crise du logement, les servitudes accrues du travail, les dévaluations ont multiplié les difficultés de vie des catégories économiquement faibles. Les transferts sociaux ont pris une importance telle qu'ils posent partout des problèmes aigus, au point d'être aujourd'hui une composante essentielle de la politique budgétaire et de la planification financière des pays.

Ce devoir de solidarité ne saurait d'ailleurs se limiter aux frontières nationales. Bien que le temps me manque pour traiter ici le problème de l'aide aux pays sous-développés, n'est-il pas évident que la grande affaire de notre siècle sera d'empêcher que les deux tiers du monde, déjà misérables, ne voient encore s'accroître leur retard, comme cela est en train de se produire, par rapport aux nations riches dont l'égoïsme et l'imprévoyance auraient ménagé, à terme, un sombre avenir de révoltes et de haines pour le monde ? Or, seule une intervention énergique et massive des pays industriellement évolués, organisée en commun, à l'échelle de la planète, peut, en contrecarrant les effets du laisser-faire, mobiliser les

gigantesques efforts d'entraide et de promotion qu'implique le renversement du cours actuel de l'évolution.

Enfin, un quatrième trait de l'économie du XX^e Siècle est la présence de plus en plus marquée de grandes firmes, dont la prépondérance transforme le jeu du marché, rendant la concurrence imparfaite et créant parfois des situations dominantes. Ces grandes unités ne sont donc plus contrôlées par le marché selon le schéma décrit par les libéraux : au contraire, ce sont elles qui tendent à le contrôler. Comme l'a écrit un auteur américain : « *Le fait brutal est que la concurrence où dominent quelques grandes unités n'a rien de commun avec la concurrence entre milliers de petites unités. Dans un banc de harengs, ceux-ci peuvent se disputer leur nourriture, mais les harengs ne font pas concurrence aux baleines* ». Or, l'intérêt particulier de ces sociétés géantes peut s'opposer à l'intérêt général et il faudrait être bien optimiste pour croire que toujours, selon la formule célèbre « *ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis* ». L'Etat devra donc, grâce à la coordination et aux arbitrages effectués dans le cadre du plan national, ajuster les plans particuliers de production et d'investissements de ces grandes firmes, entre eux, mais aussi les plier au respect des priorités qu'il aura lui-même définies.

Parallèlement à la concentration des entreprises, les groupes sociaux s'efforcent eux-mêmes d'accroître le pouvoir de négociation de leurs membres en présentant collectivement leurs prétentions dans des discussions globales, où se confrontent leurs points de vue sur la formation et la répartition des revenus. François Perroux et Maurice Bye ont magistralement décrit cette économie nouvelle du XX^e Siècle, où la dimension des partenaires pose le problème du pouvoir économique en termes totalement inconnus du régime libéral classique, et appelle l'intervention de la puissance publique pour instaurer une nouvelle forme de contrôle et de régulation volontaire de l'économie, entre centres de décision peu nombreux et de grande dimension.

Nous constatons donc que le marché, même corrigé par les interventions sociales et la politique conjoncturelle admises par les nouveaux libéraux, ne peut résoudre tous les problèmes posés par le fonctionnement de l'économie de notre siècle. L'orientation par le seul profit sacrifierait les exigences du développement à long terme, les équipements collectifs, une organisation de la solidarité à l'échelle des besoins de la société moderne, et donnerait aux grandes firmes une influence excessive et incontrôlée.

b) L'échec économique de la planification intégrale

En réaction contre les erreurs et les lacunes du capitalisme, se sont développées, en Russie et dans les pays soumis à sa domination, de vastes expériences de collectivisation et planification intégrales.

Comment a fonctionné l'économie dans ces nouveaux régimes ?

Un plan, conçu uniquement en termes quantitatifs et suivant un ordre de priorité rigide, a défini les objectifs de production.

Certes, dans un tel système, la monnaie joue encore un certain rôle aux stades inférieurs pour permettre aux consommateurs et dans certains cas aux entreprises de se procurer les produits dont ils ont besoin, en calculant la meilleure utilisation de leurs ressources. Mais ces calculs particuliers ne sont pas reliés entre eux par un système de valeurs homogènes, puisque la fixation des différents prix et leurs rapports sont arbitraires. La liaison entre les demandes des entreprises, les préférences des consommateurs et la répartition des ressources nationales est donc très imparfaite, les ajustements ne peuvent intervenir qu'a posteriori souvent avec un retard important, cause de gaspillages ou d'à-coups sérieux. Dans une intéressante communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, il y a quelques années, M. Marczewski, qui a spécialement étudié l'économie des démocraties populaires, écrivait : « *Les prix, fixés arbitrairement par l'Etat, n'expriment pas les raretés relatives des facteurs de productions employés; en particulier, conformément à la doctrine marxiste, l'usage de capitaux fixes n'est soumis à aucun intérêt; le capital qui, dans ces pays, constitue certainement le facteur le plus rare est, de ce fait, effroyablement gaspillé... Les avantages découlant du dépassement quantitatif du plan et les pénalités d'ordre matériel et moral que sanctionnent la non exécution du plan sont généralement bien plus importants que les profits que l'entreprise peut réaliser pour la compression de son prix de revient; au lieu donc de rechercher l'amélioration de sa rentabilité, l'entreprise est conduite à porter au maximum les indices conventionnels d'exécution du plan, ce qui l'amène fréquemment à adopter des solutions anti-économiques: elle cherchera, par exemple, à augmenter la valeur globale de sa production en fabriquant les objets les plus faciles à exécuter et en se servant des matières premières les plus coûteuses.*

Les entreprises respectent donc les préférences du planificateur central pour les objectifs prioritaires, mais elles le font à un coût excessif en termes de ressources nationales, ce qui compromet l'exécution des objectifs non prioritaires. C'est là le secret à la fois des réussites les plus spectaculaires et des échecs les plus lamentables de la planification soviétique.

Les échecs se sont accumulés d'ailleurs au fur et à mesure que l'économie s'étant libérée des pénuries élémentaires, production et consommation se sont diversifiées. Les autorités centrales chargées d'établir le plan quantitatif, doivent alors tenir compte des données de plus en plus nombreuses et complexes. L'affectation des produits par le rationnement prenant fin, les consommateurs retrouvent une certaine liberté de choix, ajoutant aux aléas de la planification intégrale. Les responsables cherchent alors à décentraliser nombre de décisions en transférant l'initiative aux unités de base, et en perfectionnant les normes qui leur sont fournies pour l'applica-

tion des directives du plan. Laborieusement, tortueusement, les autorités élaborent des « *indicateurs de choix* » et des « *stimulants* » destinés à mieux tenir compte des contingences économiques réelles. Un jour, ils redécouvrent que pour que l'offre puisse s'adapter immédiate-

En 1960, dans le Midi, avec le Général de Gaulle et Philippe Lamour

ment à la demande, rien ne remplace le contact direct du producteur et du consommateur; que le meilleur « *indicateur de choix synthétique* » à court terme est encore le mécanisme des prix avec le rétablissement de l'unité monétaire, et que le « *stimulant* » le plus efficace au jour le jour est encore le profit d'entreprise !

Certes, malgré la reconversion qui s'accomplit à l'Est, les dirigeants soviétiques sont encore loin d'avoir reconnu aussi explicitement la faillite de leurs dogmes. Mais l'évolution observée n'en marque pas moins la fin d'un mythe, celui de la possibilité de réaliser la maîtrise totale de la production par la puissance publique, et son adaptation directe et autoritaire aux besoins d'une société développée.

c) Inventer une économie nouvelle

A l'encontre de ceux qui veulent nous acculer à opter entre l'un ou l'autre de ces deux systèmes antagonistes, nous constatons combien leur dilemme est aujourd'hui dépassé, ainsi que les clivages politiques traditionnels qui l'exprimaient. Rejetant les solutions périmées des vieux manuels, nous avons à inventer une économie et une société neuves.

La critique du capitalisme libéral fait apparaître la

nécessité du plan pour certains objectifs ; la critique de la planification intégrale fait apparaître les avantages techniques du marché dans certaines fonctions.

Dès lors, n'est-il pas permis de penser que l'erreur des deux régimes antagonistes a été de vouloir ériger en système, voire en éthique, le recours à des mécanismes, qui ont chacun leur valeur propre, mais doivent demeurer au service de la volonté des hommes, dans les limites de leur utilité ?

Cependant, se contenter de rejeter à la fois le capitalisme et le collectivisme serait une position à elle seule peu originale puisqu'elle pourrait être aussi bien celle du Général de Gaulle, du Pape Paul VI, de Harold Wilson ou de Léopold Senghor.

Aussi bien, ce qui importe, c'est de définir quels doivent être les domaines respectifs du plan et du marché et leurs articulations réciproques.

Les intégristes des deux camps extrêmes ont affirmé parfois qu'il y avait incompatibilité entre les deux.

Mais, les néo-libéraux eux-mêmes admettent aujourd'hui que l'on peut intervenir sur un marché, sans détruire son fonctionnement, à condition de prendre des mesures qui utilisent ses mécanismes au lieu de les violenter, et soient toujours compensées pour ne pas détruire l'équilibre économique. Les interventions à proscrire en économie de marché sont celles qui ignorent les lois économiques : vouloir, par exemple, comme en Amérique du Sud au cours des années trente, soutenir artificiellement le prix des produits excédentaires sans mesures de limitation de la production et de résorption des excédents. Cette politique n'a fait que pousser au développement de la production et à un avilissement encore plus grave du marché de ces denrées.

ARTICULATION ENTRE PLAN ET MARCHÉ

Plus importante est la question de savoir si une hiérarchie doit exister entre plan et marché ; et quelle est la finalité assignée à la planification.

Pour certains, le plan doit être une simple confrontation des programmes des grandes firmes et des branches professionnelles, facilitant une sorte de pré-régulation entre des projets que chacun élabore d'après les impulsions du marché. Certains propos gouvernementaux paraissent ainsi minimiser le contenu volontaire du plan, et insistent sur le fait qu'il pourrait éventuellement se réduire à une vaste étude de marché étendue à l'ensemble des activités nationales. *Le plan, dans cette conception, serait un simple "régulateur" du marché.*

Nous ne pouvons admettre cette conception. Eliminer au maximum les aléas de prévision est utile, et pallier certaines lacunes des mécanismes du marché que nous avons repérées. Mais *pour nous, le plan a un rôle plus fondamental. En donnant à l'économie une conscience, il*

doit lui permettre de devenir volontaire. Le plan ne doit donc pas se contenter d'enregistrer les projets des différents secteurs économiques en les laissant s'ajuster eux-mêmes tant bien que mal, selon la force de leurs pressions respectives. Il doit coordonner et arbitrer, c'est-à-dire traduire des choix et définir des priorités. A un tel niveau nombre de ces choix mettent en cause, nous l'avons déjà dit, des options politiques, des valeurs de civilisation : consommera-t-on davantage ou investira-t-on en prévision de l'avenir ? Recherchera-t-on surtout l'exaltation de la puissance nationale, ou la solidarité sociale, ou la culture ? De tels choix appartiennent évidemment, non pas aux techniciens, mais au pouvoir politique, éclairé par la consultation de toutes les forces économiques, sociales, culturelles. Leur nécessité justifierait à elle seule, le caractère volontaire du plan.

La politique de planification doit également tendre, à notre sens, à faire prévaloir une croissance forte afin de fixer à l'économie de larges objectifs. Certes, la stabilité de la monnaie est nécessaire à l'expansion ; elle est même la condition de sa durée. Mais deux stratégies s'offrent pour garantir cette stabilité : modérer l'expansion pour supprimer les risques de surchauffe ; c'est celle du plan de stabilisation. Ou réformer les structures, élargir les goulots, desserrer les freins qui entravent la croissance, afin d'augmenter les capacités de production et d'équilibrer l'économie à un niveau supérieur.

Seule cette seconde politique, comme le prouve l'évolution actuelle menaçante pour l'avenir du V^e plan, est compatible avec les exigences auxquelles est soumis le pays.

Seule d'ailleurs, elle peut dans un pays comme le nôtre, où l'inflation a des causes structurelles, en prévenir durablement le retour ; alors que la limitation de l'expansion contient à terme des germes redoutables d'inflation par suite de pénurie. N'oublions pas, comme le remarquait une revue, que *« trop de logements, c'est peut-être l'inflation pas assez de logements, s'est sûrement l'inflation ».*

Ainsi, c'est le plan qui doit coordonner, orienter, arbitrer, fixer les priorités fondamentales ; et c'est le marché qui doit jouer le rôle régulateur semblable à certains égards, au dispositif du pilotage automatique des avions modernes.

Toutefois, la comparaison ne doit pas être poussée trop loin, d'une part parce que le marché possède un dynamisme propre qui constitue le moteur de l'initiative privée, dont l'action d'animation et de création doit demeurer très importante ; d'autre part, parce que le plan ne saurait tout prévoir cinq ans à l'avance. Une fois fixés et garantis, les objectifs prioritaires essentiels et leur hiérarchie, une certaine marge doit être laissée à la spontanéité de la vie, à l'intérieur des *« fourchettes »* définies par le plan. Les pouvoirs publics, s'il y a lieu, peuvent

d'ailleurs toujours intervenir pour corriger a posteriori les évolutions qui, à la faveur de cette relative souplesse, conservée au plan, s'avèreraient finalement devoir être combattues.

Une dernière considération doit être examinée. En intervenant dans une économie de marché, un plan volontaire crée des tensions qui, si elles étaient excessives pourraient perturber son fonctionnement. Ainsi, une politique brutale de transferts sociaux pourrait entraîner des réactions de défense, les contribuables fraudant l'impôt, les titulaires de revenus élevés diminuant leur activité ou dissimulant leur épargne. Mais de telles réactions de défense existent aussi dans les régimes d'économie autoritaires, *dès que la contrainte sociale excède certaines limites.*

Nous pensons que, si dans une économie peu évoluée, une planification étendue permet une mobilisation plus complète des ressources nationales, au contraire, dans une économie développée, la meilleure efficacité est obtenue par la combinaison d'un plan régissant les choix essentiels assurant les priorités d'intérêt général et laissant un large cours aux vertus de l'initiative privée.

A ces conditions, plan et marché peuvent être deux instruments de gestion de l'économie non seulement compatibles, mais complémentaires ayant chacun leur rôle propre, et concourant ensemble à l'optimisation économique et sociale.

Il ne s'agit donc pas, pour nous, on le voit, de proposer une fausse conciliation entre capitalisme et collectivisme, dont la seule vertu serait d'être un fade compromis, une combinaison édulcorée ou hybride, prenant tantôt l'aspect d'un libéralisme honteux, tantôt celui d'un socialisme bâtard. Il ne s'agit pas non plus de pratiquer un pragmatisme opportuniste et immobile, comme nous le voyons faire trop souvent par le gouvernement actuel.

En fait, nos propositions devraient conduire à une vaste redistribution des fonctions entre l'initiative privée et les interventions publiques, à une véritable restructuration de l'économie française.

UNE RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE EST NÉCESSAIRE

Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui l'Etat se mêle de tout et s'en mêle mal. Une réglementation touffue, brouillonne, parfois néfaste, entrave les initiatives. Pour l'usager, l'administration est lente, mal équipée, paralysée par l'entrelacement des compétences et des services, et l'abus des contrôles substitués à une claire définition des directives et des responsables. Un architecte, dans un livre parfois excessif, mais souvent pertinent, n'a-t-il pas stigmatisé par exemple « *l'uburbanisme* ». Qui veut entreprendre se heurte en outre aux difficultés de financement, à la pénurie de locaux, à l'insuffisante qualification de ceux dont il recherche la collaboration.

Dans le même temps, l'économie est de moins en moins gouvernée. L'Etat, tout en drainant une fraction du revenu national qui est l'une des plus fortes parmi les pays occidentaux, ne réussit même pas à exécuter la part du plan dont il est directement responsable, alors même que les besoins urgents n'avaient pas été tous pris en compte. La répartition des crédits d'intervention sociale n'est pas la plus efficace. Les pouvoirs publics démantèlent parfois eux-mêmes les leviers essentiels dont ils disposaient, pour orienter les grands investissements, sans que disparaissent par contre de multiples dispositions de détail, inutiles et tracassières. Des réformes essentielles, dont chacun reconnaît la nécessité, ne sont pas effectuées et le seront d'autant plus difficilement que s'étiolent les moyens de les accomplir.

Il est essentiel de libérer l'Etat de multiples responsabilités souvent héritées de l'ère du dirigisme, dont il s'acquitte et qui le surchargent sans profit. Mais, il est tout aussi essentiel de lui conférer, quand il s'agit des clefs de croissance, des pouvoirs réels de promotion, d'orientation et d'arbitrage, dont il est trop souvent dépourvu, ou dont il s'est lui-même dépossédé. L'Etat doit dans un secteur propre être le promoteur actif de toutes les réalisations et de toutes les tâches qu'il est seul à pouvoir accomplir. Le budget, la fiscalité, le crédit, le secteur nationalisé, doivent lui permettre d'agir efficacement. Mais dans le même temps, il doit résolument renoncer à faire lui-même ce que l'initiative des entreprises ou des groupes peut mener à bien dans le cadre qu'il leur tracera.

Cela suppose à la fois de vastes réformes dans l'emploi des fonds budgétaires, dans l'organisation, l'administration, dans toutes les réglementations qui intéressent la vie économique et la vie quotidienne. Cela suppose aussi de profondes réformes de structure pour supprimer les freins qui entravent le dynamisme économique, ainsi qu'une réanimation méthodique de nombreux mécanismes de l'économie privée, aujourd'hui atrophies, afin de favoriser les innovations, l'élan créateur, les adaptations profitables.

Pourquoi les Démocrates français seraient-ils plus timorés à cet égard que Kennedy qui, à la tête d'un gouvernement de progrès, a su rendre à l'économie américaine, par des mesures libératrices, un essor vigoureux ?

De telles mesures seraient propres à conférer toute leur efficacité aux différents ressorts de notre croissance, à mobiliser simultanément toutes les ressources de l'initiative privée et tous les moyens de l'initiative publique.

Il n'en faudra pas moins pour permettre à la France de faire face aux tâches que lui assignent la montée de sa jeunesse, les aspirations de ses populations, sa place dans la compétition mondiale. Par son esprit, par ses méthodes, cette politique devrait aussi convenir à l'Europe du Marché Commun, et permettre une programmation européenne, qui s'associe pleinement avec les avan-

tages de la concurrence dans un grand espace.

Pour une économie de participation

Mais une telle politique, qui implique à la fois un effort soutenu, un degré élevé de discipline nationale, et une volonté générale d'innovation, ne peut être menée à bien sans une adhésion profonde du pays, qui réclame elle-même une participation réelle de tous les intéressés.

Un impératif d'efficacité rejoint ainsi notre préoccupation démocratique fondamentale de construire une véritable économie de participation.

a) L'économie pluraliste que nous proposons permet le maximum de participation.

Or, précisément, la nouvelle économie pour laquelle nous nous proposons est celle qui assure au maximum la diffusion de la conscience, de l'initiative et de la responsabilité. Alors que dans le capitalisme libéral, elles sont l'apanage du seul entrepreneur, l'orientation globale de l'économie résultant d'automatismes aveugles et les travailleurs n'étant reconnus que comme une force de travail sans âme ; alors que dans l'étatisme collectiviste, elles sont concentrées au sommet, les citoyens n'étant que les rouages sans autonomie et sans droits, une économie à la fois planifiée et décentralisée les installe à tous les niveaux. Alors, en effet, les orientations fondamentales résultent du choix conscient et volontaire par les pouvoirs politiques, émanation de la nation, d'un plan démocratiquement élaboré à partir d'une large consultation de tous les intéressés, y compris les syndicats.

Mais, en outre, les très nombreuses décisions locales et particulières dont l'entrecroisement constitue l'activité économique nationale demeurent décentralisées et permettent de faire jouer à la base l'initiative et la responsabilité. Cette démultiplication du pouvoir économique bénéficie à l'entrepreneur et au consommateur, mais elle doit aussi bénéficier au travailleur si, comme il se doit, il a la possibilité individuelle ou par ses représentants, d'exercer consciemment sa propre liberté et sa propre influence sur les décisions des unités de base.

D'autre part, une telle économie permet de faire une large place aux groupes sociaux et professionnels dans l'élaboration et dans l'exécution de la politique économique. De plus, de nombreuses tâches, nécessairement collectives, peuvent être assumées par les groupes, sans être étatisées. Il en résulte une meilleure adaptation des mesures prises, un allègement des contraintes publiques, une précieuse mobilisation des bonnes volontés, un plus haut degré d'adhésion populaire aux efforts à accomplir. Alain Barrère, notamment, a heureusement souligné l'importance de ce secteur « collectif privé », dont le développement coïncide avec l'intensification des relations sociales et qui, dans un contexte moderne, illustre la place qui, dans notre conception, a toujours été réservée aux « corps intermédiaires ». Dans le même sens se développe l'action, si capitale, des collectivités locales, cellules de base de la démocratie, structures essentielles

d'une participation effective.

Dans le même sens encore, l'organisation professionnelle reste à nos yeux l'une des communautés vivantes fondamentales. Nous ne voulons pas d'Etat corporatif. Nous ne voulons pas d'institutions politiques qui seraient dominées par les intérêts privés... Mais nous pensons que l'organisation professionnelle, maintenue dans les limites de ses compétences normales, peut jouer un rôle bienfaisant, naturel et efficace dans la promotion et l'adaptation de l'économie. Ainsi, dans l'agriculture, l'économie contractuelle et l'économie de groupe peuvent-elles permettre une organisation de la production et des échanges, impossible dans un régime individualiste, tout en évitant la collectivisation et l'étatisation, et en gardant un contact salutaire, mais contrôlé, avec le marché ?

Bien entendu, cette organisation de la participation à tous les niveaux n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Elle doit préserver à la fois l'exercice de l'autorité des uns et le droit de contestation des autres. Ainsi sont exclues les fausses solutions d'association ou d'intégration, qu'il s'agisse des Soviets ou de l'association capital-travail. Dans un cas, c'est l'autorité qui disparaît, dans l'autre, ce sont les droits et les intérêts spécifiques des travailleurs qui risquent d'être dilués dans une identité artificielle. La contestation, si elle est constructive, ne s'oppose pas à la participation et n'attaque pas l'autorité.

Pour développer la participation, il faut tout d'abord des structures appropriées, et il en faut à tous les niveaux que nous avons distingués. Signalons à cet égard les améliorations qui doivent être apportées aux procédures de préparation des plans successifs, grâce notamment à une meilleure organisation de la consultation des organisations professionnelles, et, en particulier, des syndicats ouvriers ; les conditions dans lesquelles le Conseil Economique pourrait jouer pleinement son rôle, sans être transformé, contre sa nature, en chambre politique ; l'insuffisance du rôle des commissions de développement économique régional, simples organes consultatifs, sans moyens de travail, dont l'institution ne peut faire contrepied à la déconcentration administrative réalisée au niveau des régions : l'existence d'un fort pouvoir économique régional, au niveau de l'administration, sous le contrôle d'une assemblée élue à compétence entière, recèle un risque indiscutable de déviation technocratique, si des réformes ultérieures n'accroissent pas les attributions et le caractère représentatif des commissions de développement.

Je voudrais, en raison des discussions actuelles, m'étendre davantage sur les problèmes de l'entreprise.

b) L'entreprise et la participation

L'entreprise est le cadre où se déroule la vie professionnelle de nombreux travailleurs. Transformer ce cadre, pour y créer, entre les hommes, de nouvelles relations, y

faire régner plus de justice et de dignité, permettre à tous ceux qui y travaillent d'aspirer « *non seulement au mieux-être, mais au plus-être* » est un vieux rêve du mouvement ouvrier, et un désir profondément ressenti par tous ceux qu'anime le souci du progrès social.

Mais d'autre part, l'entreprise est la cellule de base de la société économique, investie de fonctions essentielles en matière d'investissement, de production et de répartition. On ne peut donc isoler l'entreprise de son environnement.

En fait, l'entreprise a une double nature :

- Dans une économie décentralisée, elle joue en tant qu'agent économique un rôle capital. Reliée à l'ensemble de l'activité économique par le mécanisme des prix, contrôlée par la concurrence, soumise aux incitations ou même aux contraintes du plan, c'est à elle toutefois qu'il appartient, sous sa propre responsabilité, de rechercher dans ce contexte la meilleure combinaison des facteurs de production au moindre coût, en vue de la vente du produit sur le marché, au meilleur prix. Nous avons reconnu dans cette faculté d'initiative, propre à l'économie décentralisée, un élément de supériorité sur les systèmes qui confient à une bureaucratie omniprésente la prise en charge de toute l'organisation de la production. Pour que cette économie fonctionne, il faut que, dans la marge d'autonomie qui lui appartient, l'entrepreneur soit libre de ses décisions et responsable de leurs conséquences.

- Mais l'entreprise est aussi une communauté de travail hiérarchisée, groupant des hommes liés pour l'accomplissement d'une œuvre collective. Ces hommes recherchent dans l'entreprise, non seulement une rémunération matérielle, mais aussi un centre d'intérêt, un facteur d'équilibre, la possibilité de prise de responsabilité. L'entreprise, en tant que communauté de travail, a donc également ses finalités et ses droits propres.

Le problème de l'entreprise naît de la tension entre ses deux caractères, entre ses finalités économiques et ses finalités sociales et humaines.

Cette tension n'est d'ailleurs pas propre à l'entreprise privée et à l'économie décentralisée. Les tensions sociales, dans les entreprises du secteur nationalisé ne sont pas moindres, et les salariés n'ont pas le sentiment d'une participation plus effective. Quant aux pays de l'Est, ils n'ont pas davantage réussi, malgré de nombreuses expériences, à instaurer une démocratie économique authentique dans l'entreprise socialiste. En dépit du mot d'ordre « *les travailleurs sont les maîtres de l'entreprise* », juristes et économistes socialistes ont entièrement concentré le pouvoir de décision entre les mains du directeur, représentant de l'Etat, nommé par lui. Les tentatives faites pour rechercher un certain équilibre entre le pouvoir économique centralisé à l'extrême et les procédures visant à permettre un certain contrôle social

et la mobilisation des initiatives à la base, par l'intermédiaire de la section du parti et du syndicat ne modifient pas ce fait essentiel.

Une analyse approfondie de l'entreprise, de sa sociologie, de son organisation technique est donc indispensable pour guider la recherche des améliorations à apporter à son statut.

Une première observation porte sur l'extrême différenciation des entreprises quant à leur taille. On ne saurait prétendre appliquer à toutes les entreprises une formule unique : lorsqu'on sait (1) que sur 771.000 établissements industriels et artisanaux (sans parler des entreprises commerciales et des exploitations agricoles) on dénombrait — et d'après les derniers chiffres connus — 339.710 entreprises artisanales sans salarié ; 354.000 employant de 1 à 10 salariés ; 72.000 de 11 à 200 ; 4.220 de 201 à 1.000 ; et seulement 530 de plus de 1.000. L'écrasante majorité des patrons français demeurent de petits et moyens chefs d'entreprise, propriétaires d'affaires de faible dimension, dont le fonctionnement et le statut social de fait, même s'ils donnent parfois lieu à contestation, n'ont rien à voir avec les problèmes habituels évoqués lorsqu'on parle de réforme de l'entreprise en pensant aux grandes sociétés. C'est de ces dernières qu'il s'agira dans ce qui suit.

Une autre observation essentielle doit être faite. L'évolution technique et sociologique de l'entreprise moderne, comme le développement des méthodes de coopération entre les différents échelons hiérarchiques transforment la conception ancienne du travail purement passif de l'ouvrier. L'automation transfère un grand nombre d'activités vers des tâches d'un niveau plus élevé de qualification. Le niveau de formation des travailleurs progresse rapidement, « grossissant, comme l'a remarqué Marcel Demouque, la responsabilité intellectuelle de chacun ». Les nouveaux organigrammes tendant à définir une structure de commandement et des circuits de communication beaucoup plus complexes, afin de susciter une réciprocité d'initiatives et d'informations directes entre chefs et exécutants, libèrent un courant d'autonomie créatrice capable de remonter l'échelle hiérarchique pour le plus grand bien de tous. On est donc loin, fort heureusement, du fameux précepte de Taylor « Don't think » : « Ne réfléchis pas », et des conséquences dommageables du « travail en miettes » stigmatisé par Georges Friedmann. Mais cette évolution développe, surtout chez les cadres, un désir accru de participation. Tout en créant une situation nouvelle capable d'avoir des prolongements au niveau des institutions de l'entreprise.

Ces observations sont susceptibles d'éclairer la question essentielle posée par la réforme de l'entreprise, qui est de savoir quelle peut être entre ses divers membres apporteurs de capitaux, « direction », personnel, la meilleure répartition des droits et des pouvoirs, selon la logique des fonctions assumées par chacun, et conformément à ses aspirations et à sa vocation.

démocratique ; par ailleurs, l'observation du comportement réel des sociétés en période de crise, comme on l'a vu par exemple lors de plusieurs affaires récentes, ne confirme pas l'opinion selon laquelle les actionnaires se désintéressent de leurs prérogatives et ne jouent plus un rôle actif dans la vie de l'affaire.

Nous ne devons pas esquiver cette difficulté. Toute activité économique comporte une part d'anticipation, d'innovation, de pari, c'est elle qui constitue à proprement parler l'acte d'entreprise.

Cette « fonction d'entreprise » au sens strict, qui n'est pas la seule formation de l'entreprise, mais celle qui, par sa nature, est d'ordre spéculatif, en ôtant à ce mot son sens péjoratif, peut-elle être assumée par les travailleurs eux-mêmes ? Oui, dans le cas des coopératives de production, dont la formule a précisément été conçue à cette fin. Mais le faible développement de ces coopératives, les discriminations qui surviennent souvent parmi leurs membres lorsqu'elles durent, et qui les rapprochent alors de la structure des entreprises capitalistes classiques, mettent en lumière des données importantes pour le problème qui nous occupe.

Il apparaît que si les travailleurs aspirent à l'intelligence de leur travail, s'ils veulent en saisir l'insertion dans la tâche collective à laquelle ils participent ; s'ils désirent pouvoir faire entendre leur avis ; s'ils veulent prendre leur part de responsabilité dans l'œuvre commune, ils n'aspirent pas à engager cette responsabilité dans la stratégie commerciale et financière de l'entreprise, et ne désirent pas en subir les aléas.

Sans écarter la possibilité de créer, à côté de la formule coopérative de production, d'autres cadres sociétaires comme la société de travail et d'épargne, que le M.R.P. avait proposée dès 1946, et qui peuvent offrir diverses options aux sociétés existantes ou à naître, il faut bien reconnaître que, dans la généralité des cas, seuls les apporteurs de capitaux revendiquent la double responsabilité de la stratégie commerciale et financière de l'entreprise, et de ses conséquences patrimoniales.

Le Directeur de l'entreprise est donc logiquement, à ce titre, le mandataire des propriétaires du capital, nommé et contrôlé par eux, sous ce rapport.

Mais, tandis que les principes du capitalisme veulent que les apporteurs de capitaux aient sur l'entreprise le pouvoir absolu, que le Code Napoléon attribue au propriétaire, et ne reconnaissent à la direction aucune autre qualité que celle d'exécutant de leurs volontés, nous devons affirmer une autre conception.

Lorsqu'un capital est « mis en entreprise », son propriétaire ne doit plus avoir — et déjà, malgré l'insuffisance de notre législation — n'a plus totalement, en fait, un droit de disposition exclusif et absolu sur son apport. Il doit tenir compte de certains droits et devoirs des

Au Congrès M.R.P. d'Evian en 1960, André Colin étant président

Une pluralité de formules paraît désirable pour laisser, dans un tel domaine, les initiatives créatrices des réformateurs et des pionniers, jouer leur rôle irremplaçable, et précéder dans la voie de l'expérience et de l'exemple les générations ultérieures, par l'intervention légale, quand elles seront possibles et souhaitables.

Il semble bien toutefois que, dans la recherche de ces solutions, l'approche la plus sûre doive procéder du même mouvement de pensée que celui qui a inspiré François Bloch-Lainé, dont le grand mérite a été de relancer l'étude du problème de l'entreprise sur des voies nouvelles. On sait que l'esprit de ses propositions consiste essentiellement à faire évoluer l'entreprise d'une structure binaire (capital-travail) vers une structure ternaire (direction-capital-travail).

Cette orientation a l'intérêt, tout en écartant la solution boiteuse de la cogestion, et en affirmant l'autorité nécessaire du « gouvernement » de l'entreprise, d'ouvrir la voie à des formes nouvelles de démocratisation des relations du travail et de la direction. La principale difficulté des modalités de la solution particulière qu'il propose semble être cependant la cooptation des dirigeants qui peut servir la prépondérance d'une caste de techniciens et qui, à tout le moins, n'est pas une procédure

autres membres de l'entreprise, et en particulier des membres du personnel. Ce sont ces devoirs qui doivent être codifiés dans un droit de l'entreprise, reconnaissant à celle-ci une réalité institutionnelle, distincte de la personne de son propriétaire, individu ou société.

En suivant en cela les tendances les plus modernes de la pensée juridique, le législateur peut donc contribuer à une réforme positive de la structure de l'entreprise.

Certains pourront souhaiter un parallélisme plus complet entre la structure de l'entreprise et le schéma classique de dévolution du pouvoir dans les institutions de caractère démocratique. Mais comme on l'a justement observé, l'entreprise n'est pas une société politique, non plus d'ailleurs qu'une société de secours mutuel. Elle existe en fonction d'une œuvre collective à accomplir, avec le maximum d'utilité et au moindre coût : son lien fondamental est donc d'ordre technique, et elle disparaît si elle n'est pas capable de produire aux conditions imposées par le marché. Ces traits qui distinguent nettement l'entreprise des collectivités politiques semblent bien exclure, à vue humaine, et comme solution susceptible d'être généralisée, la transposition dans son cas de formules empruntées aux règles usuelles de la démocratie parlementaire.

Si l'on accepte l'ensemble de ces développements, il s'en suit que des dispositions appropriées devraient assurer l'autorité de la direction de l'entreprise, en lui garantissant vis-à-vis des apporteurs de capitaux, l'autonomie nécessaire à l'exercice des responsabilités propres qui lui reviennent en tant que chef de la société de travail, et non plus de mandataire des actionnaires. Un récent amendement au projet de loi sur les sociétés commerciales a prévu la possibilité, comme en Allemagne, de créer, à titre d'option librement ouverte un nouveau type de société anonyme, distinguant un comité de gestion, composé de véritables « gouvernants » de l'entreprise et un conseil de surveillance, chargé de contrôler le comité de gestion dans l'intérêt des actionnaires. Il semble que cette réforme constituerait une formule heureuse dans le sens que nous voulons. Elle pourrait faciliter le développement du rôle consultatif et du rôle de contrôle du comité d'entreprise auprès de la direction, sans confusion avec les instances de représentation du capital. Cette confusion, en effet, ne paraît pas souhaitable car elle crée une situation équivoque qui, à certains égards, pourrait être assimilée à celle qui résulterait de l'intégration du syndicalisme dans les institutions politiques. Les réserves des syndicats devant les projets d'actionnariat ouvrier ou d'association capital-travail montrent d'ailleurs qu'ils sont sensibles à ces risques. Outre le partage des droits et des pouvoirs que le statut de l'entreprise opérerait ainsi entre apporteurs de capitaux, direction et personnel, ce dernier pourrait, par la voie d'accords contractuels, compléter les avantages, les garanties, les conditions de participation dont il bénéficierait.

Mais pour que ces droits et ces pouvoirs des travail-

leurs puissent s'exercer dans des conditions démocratiques, ils doivent bénéficier du soutien du syndicalisme, à l'intérieur même de l'entreprise. Quelles que soient les difficultés résultant du pluralisme syndical, de la politisation de certaine centrale, comment exclure le syndicalisme de la participation au niveau de l'entreprise, dès l'instant qu'il y possède des effectifs suffisants pour être représentatif, alors qu'il est présent dans tous les autres centres de décision économiques et sociaux, de la base au sommet ?

L'absence d'une structure de dialogue et de règlement offerte au syndicat dans l'entreprise appauvrit son information, sa responsabilité, alors que le même syndicat est reconnu comme interlocuteur valable et négociateur au sommet. La dialectique communiste, qui cherche à exacerber les antagonismes sociaux, à donner à la contestation la forme d'une revendication démagogique, à entraver tout mode constructif de participation, trouve dans cette situation, dans le sentiment de frustration qu'elle développe, dans l'irresponsabilité qu'elle cultive, de précieux adjuvants.

Les représentants du patronat ont raison lorsqu'ils marquent la nécessité de l'autorité dans l'entreprise. Mais d'un autre côté, on ne peut qu'approuver les travailleurs lorsqu'ils demandent, qu'à travers des formules qui ont certes besoin d'être précisées, et devront tenir compte, au besoin par la voie contractuelle, de situations très diverses, le droit de cité ne soit pas refusé au syndicalisme dans l'entreprise, et que le délégué syndical soit reconnu et respecté comme interlocuteur. Nous pensons que les deux préoccupations ne sont pas inconciliables si la définition des droits et des pouvoirs des différentes catégories de membres de l'entreprise écarte toute équivoque et toute confusion. Les syndicalistes, de leur côté, n'assureront le succès de la démocratisation de leurs rapports avec la direction de leur entreprise qu'en jouant loyalement le jeu du dialogue, et, lorsqu'il y a lieu, de la responsabilité.

Rappelons enfin la nécessité de procédures médiatrices, arbitrales ou juridictionnelles compétentes, pour régler les litiges pouvant survenir dans les conflits de type nouveau, résultant du progrès d'une démocratie économique et sociale effective.

c) Participation et dynamisme économique et social.

Cet esprit de dialogue, de participation et de coopération, dans le respect de la distinction des vocations et des rôles, doit se retrouver à tous les niveaux. Le travailleur, d'ailleurs, n'épuise pas, dans l'entreprise, ses droits à participer. Au contraire, c'est par le truchement de ses représentants à tous les stades de l'élaboration des décisions économiques et sociales, au niveau de la branche, de la région, du Plan, des organismes sociaux, etc. qu'il peut être pleinement associé aux décisions dont dépend finalement ses conditions de travail et d'existence.

Il est capital de comprendre que dans une société

économique qui rend les individus et les groupes d'hommes de plus en plus interdépendants, tout en multipliant et en diversifiant les centres de décision et de responsabilité, la participation, comme nous l'avons vu pour l'entreprise, n'est pas seulement une exigence répondant à un souci de dignité des personnes, mais une condition d'efficacité. Un progrès rapide et continu dépendra de plus en plus de l'aptitude des catégories sociales à accepter les changements et à se soumettre à une discipline. Or, à cet égard, la contrainte, aussi bien que les automatismes du marché, rencontrent vite leurs limites. La concertation menée dans un climat de clarté, de loyauté et de confiance, et suivie chaque fois que c'est possible, d'engagements réciproques, peut constituer une méthode plus efficace pour dénouer les problèmes critiques de la vie économique et sociale, et permettre d'atteindre, en réduisant les frottements et les résistances nuisibles, un taux de développement supérieur.

C'est autour de la politique conjoncturelle, mais aussi autour de la politique à plus long terme que l'accord devra se nouer. Ces deux aspects se retrouvent dans la politique des revenus, talon d'Achille de la planification à la française. Cette politique, dans une économie décentralisée, est nécessairement à base de concertation. Elle ne pourra, à l'évidence, progresser sinon dans la clarté, ce qui suppose un progrès dans la connaissance des gains des différentes catégories et dans l'analyse de certains problèmes, comme celui de l'autofinancement, embrouillés à souhait aujourd'hui par les définitions équivoques ; dans la cohérence, ce qui exige que le Gouvernement commence par la respecter lui-même, en ce qui concerne les rémunérations qui dépendent de ses décisions, et à œuvrer pour la réduction des disparités actuelles, contrairement à ce qu'il a fait jusqu'à présent ; dans une confiance réciproque entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, ce qui exige tout un climat politique approprié. Un tel climat pourrait naître par la volonté d'un gouvernement véritablement désireux de faire de la participation l'une des bases de son action.

Il serait nécessaire, en général, de favoriser au maximum la formation économique des responsables professionnels et sociaux, et aussi l'information et l'éducation économiques du public. Combien de réformes nécessaires s'accompliraient plus aisément si l'opinion en connaissait le véritable enjeu, alors que trop souvent elle est trompée par les campagnes d'intérêts abusifs, défendus par des groupes de pression, dotés, hélas, de moyens de relations publiques plus importants que ceux dont les élus et les forces politiques disposent pour faire connaître leurs projets et leurs réalisations.

CONCLUSION

Il est temps de conclure. Je m'excuse si mon propos a été parfois aride ou trop abstrait. Mais notre volonté de promouvoir une économie pour l'homme doit s'incarner

dans une politique. Pour être efficace, celle-ci doit définir non seulement ses objectifs mais ses voies et moyens articulés en un tout cohérent. Mon souhait est d'avoir contribué à faire progresser cette définition, en un temps de mise à jour générale des doctrines.

J'espère au moins n'avoir pas mérité l'anathème que Gauthier jetait sur les hommes de l'« Intendance » : « *Je sais, écrivait-il, qu'il y en a qui préfèrent les moulins aux églises et le pain du corps à celui de l'âme. A ceux-là, je n'ai rien à dire. Ils méritent d'être économistes dans ce monde, et dans l'autre.* »

En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais oublié que l'homme ne vit pas seulement du pain du corps ; mais nous savons aussi avec Péguy que le surnaturel est lui-même charnel, et qu'il ne peut y avoir de progrès collectif de l'humanité dans la misère et l'ignorance.

Faut-il parler de socialisme concurrentiel ou de planification libérale ? Mieux vaut renoncer à ces termes, bien qu'ils soient parfois utilisés : ils pourraient par la référence à d'anciens systèmes créer l'équivoque ou manifester une attitude tournée vers le passé.

Je préférerais une expression comme « Economie de promotion » qui pourrait traduire la double finalité de notre politique : une planification qui permette l'initiative publique et privée ; une large promotion sociale et humaine par la participation à tous les niveaux.

De la même inspiration procède l'action des animateurs qui, au cours des dernières années, dans l'université, dans les groupements professionnels et sociaux, dans les administrations, parmi les cadres et les dirigeants des entreprises, dans les comités d'expansion et à la tête des collectivités locales, se sont mis à l'œuvre pour rajoinir la France et la développer.

Sans esprit de système, mais avec la passion d'un progrès qui ne sépare pas à leurs yeux le technique, le social et l'humain, ils ont déjà réussi à faire évoluer considérablement les structures et parfois même les concepts du pays. Ils appellent de leurs vœux une structure politique nouvelle et plus large offrant des principes et un cadre commun à l'action des hommes de réforme et de mouvement. Leur concours peut être décisif pour assurer le surgissement de la force capable d'incarner ces espoirs.

Est-il plus belle tâche que de lier toutes ces volontés jeunes et généreuses en leur offrant un grand projet commun pour le progrès des hommes ?

Rapport présenté par Joseph Fontanet, secrétaire général du M.R.P., lors du Congrès M.R.P. de Vichy - mai 1965 - Jean Lecanuet étant président

(1) Chiffres de 1964-65.

1975

LA FAMILLE, UNE IDÉE NEUVE

Transformer la société contemporaine est une tâche « multidimensionnelle ». Certains s'y emploient en développant le rôle des groupes sociaux, d'autres en votant les lois et en influençant l'exécutif de l'intérieur des institutions. Ces deux démarches sont à la fois distinctes et complémentaires, et seule leur conjugaison peut assurer la plénitude du succès des grandes réformes de la société.

La civilisation moderne doit être à la fois « personnaliste et communautaire », pour reprendre une formule célèbre d'Emmanuel Mounier.

Précisément, la famille est le premier groupe, le plus proche, le plus naturel, où s'opère cette rencontre du personnel et du social, de l'individuel et du collectif. C'est ce qui en fait une institution essentielle de notre société.

I. LA FAMILLE ET LE CHOC DU FUTUR

Or le vent du changement la secoue. Comment supportera-elle le choc du futur ? D'après Alvin Toffler, l'auteur d'un livre à succès qui porte ce titre, elle est promise à une métamorphose qui signifierait en réalité sa dislocation. « Dans ce monde, écrit-il, où le mariage sera temporaire et non plus permanent, la famille assumera des formes diverses et fort pittoresques, où les enfants ne seront plus nécessairement pris en charge par leurs père et mère, où les homosexuels pourront constituer des parents convenables, et les retraités commencer à élever des enfants... Il sera fascinant d'observer le sort de ces

« familles de pièces ou de morceaux ». Quand une mère pourra réduire les étapes de la conception à une brève visite dans un magasin d'embryons, quand en transférant le fœtus d'utérus à utérus, nous détruirons la certitude millénaire qu'une grossesse dure neuf mois, les enfants grandiront dans un monde où le cycle de la vie familiale, autrefois uniforme et immuable, procédera par à-coups arythmiques... La révolution super-industrielle libérera les hommes de bien des situations barbares engendrées par les structures familiales restrictives du passé et du présent. Elle offrira à chacun de nous un degré de liberté qui était jusqu'ici inconnu, mais elle nous demandera pour cela de payer un prix exorbitant... » Sur cette dernière phrase, nous donnerons volontiers notre accord à l'auteur !

Je pense que ces passages d'un best-seller de ces dernières années devraient être cités, non pas pour leur contenu précis, pimenté par une dose délibérée d'humour un peu scabreux, mais pour l'état d'esprit qu'ils traduisent.

De nombreuses analyses, plus mesurées et donc plus convaincantes, soulignent de leur côté les bouleversements qui sont intervenus dans l'environnement de la famille : urbanisation du cadre de vie, diminution constante des métiers exercés à domicile, coupure avec le milieu naturel, transplantations géographiques liées au travail professionnel, retrait des grands-parents de la vie familiale, développement du travail de la femme, prolon-

sorts très divers, des hauts et des bas dans l'espace et dans le temps. Cela a été vrai au cours des âges, comme nous l'enseignent des historiens contemporains, mieux informés, qui ont fortement nuancé les thèses de Fustel de Coulanges. Nous l'avons observé plus récemment nous-mêmes. Souvenons-nous des premiers actes du gouvernement d'URSS après la révolution soviétique, abolissant le cadre législatif de la famille : dès 1935 ces mesures devaient être rapportées, tant les résultats en avaient été désastreux, aussi bien sur l'évolution démographique que sur la cohésion sociale. Il en a été de même dans certaines démocraties populaires d'après-guerre.

Aujourd'hui, si l'on regarde au-delà de certaines apparences, on constate que, sous des formes nouvelles, la famille manifeste souvent une vitalité reconfortante. Elle garde toutes ses chances, si une véritable volonté politique se manifeste, qui l'aide à trouver son visage contemporain et à justifier ses nouvelles raisons d'être.

II. LES FONCTIONS MODERNES DE LA FAMILLE

C'est ce qui doit nous conduire à nous interroger sur les fonctions de la famille moderne.

Soutien affectif et cadre sécurisant...

Madame Agnès Pitrou, lors du congrès international des organismes de travailleuses familiales à Londres en mai 1973, exposait ainsi les changements survenus à cet égard. « Autrefois, la famille avait, comme première raison d'être, la reproduction biologique de l'espèce, que seule une collectivité stable et assurée d'une certaine durée, lui permettait de garantir. Or, désormais, la production collective, fournie par les régimes de prévoyance ou d'aide sociale nationaux, tend à se substituer à cette fonction. Par ailleurs, la forte fécondité démographique, nécessaire pour la survie de l'espèce au temps où la mortalité infantile exerçait ses ravages — et les exerce encore dans certains pays où elle n'a pu être jugulée, — a cessé d'être le motif principal qui donnait à la femme son statut et ses raisons d'exister. De plus en plus prise en charge par l'institution scolaire, la transmission aux enfants d'un langage culturel et moral apparaît aux parents comme une mission incertaine, tant beaucoup sont convaincus que ce qu'ils ont appris sera de moins en moins ajusté aux besoins de la génération suivante, dans un monde qui semble bouger si vite.

La vie familiale est ainsi de plus en plus centrée sur la sécurité affective et la réussite de la communication et de l'éducation des enfants... ».

Examinons donc d'abord cette première fonction de la famille, si importante d'ailleurs dans un monde que les contraintes de la vie matérielle et de la concentration rendent froid et dur : être le lieu du privé, le cadre sécurisant des relations affectives privilégiées, un havre de chaleur et de paix, dans un environnement traumatisant, voire hostile.

Devant l'église Notre-Dame de la Vie à St-Martin de Belleville

gation de la scolarité et autonomie croissante des adolescents, débats sur la sexualité, contraception, légalisation de l'avortement.

Plus généralement, l'évolution de la civilisation occidentale, depuis deux siècles déjà — mais le mouvement s'est accéléré — tend à privilégier l'individu. Beaucoup, aujourd'hui, formés par ces conceptions, rejettent les groupes traditionnels, la nation, la cité, l'entreprise : la famille elle-même n'échappe pas à ce refus.

Cependant, jusqu'à présent la famille a résisté. La nuptialité n'a en définitive que peu baissé, et l'on se marie plus jeune qu'autrefois : c'est bien le signe qu'il n'y a pas de désuétude de l'institution familiale. Certes le taux de divorce s'accroît, mais il est en France nettement inférieur à la moyenne : de l'ordre de 13 % alors qu'il est de plus de 40 % aux Etats-Unis, de plus de 28 % en URSS et de 20 à 25 % dans de nombreux pays. Enfin les enquêtes montrent que, même chez les jeunes qui ont tendance à remettre en cause le modèle traditionnel de la famille, la fidélité dans le mariage apparaît toujours comme primordiale. (58,2 % l'ont considérée comme indispensable et 36,4 % importante, dans l'enquête de « La Vie Catholique », en 1972, faite cependant auprès d'un public, qui dans l'ensemble, ne reflétait pas des vues conformistes !).

Souvenons-nous d'ailleurs que, contrairement à un cliché aussi faux que répandu, l'histoire de la famille n'est pas celle d'un âge d'or initial, suivi d'une dégradation continue. La famille a toujours dû s'adapter aux évolutions socio-économiques et culturelles, elle a connu des

Pour mesurer le changement intervenu à cet égard, souvenons-nous que l'image de la famille ancienne, telle que nous l'a transmise la littérature, était beaucoup moins centrée sur l'affection et le bonheur. « Alors, rappelle un sociologue, l'amour était conçu en dehors de la famille. Le mariage n'apparaissait pas comme une aventure romanesque. Fonder une famille, c'était se ranger ou faire une fin ». La famille et l'autorité paternelle étaient assises sur le patrimoine, gage de la protection matérielle des membres du groupe et de la perpétuation de la « gens ». Aujourd'hui, constate le Groupe « Perspective de la Famille » du VII^e Plan, on tend à affirmer un droit à la vie familiale et au bonheur que celle-ci doit apporter.

Cette valorisation des liens affectifs dans la conception moderne du mariage et du couple ne doit cependant pas verser dans un romantisme ingénu, conduisant, comme cela se manifeste dans une fraction de la jeunesse d'aujourd'hui, à une crainte ombrageuse à l'égard de l'institution du mariage. Ce qui est redouté, ainsi que l'a très bien décrit le Docteur Louis Wallon, c'est « la substitution d'un lien légaliste à un consentement libre, ... une sorte de méfiance qui veut enchaîner l'autre, de peur qu'il vous échappe; le drapeau que l'on a planté pour annoncer « propriété privée ». Et si ces jeunes ont peur de l'enfant, c'est à cause de l'obligation de changer de statut, considérée comme ternissant leur amour et leur liberté mutuelle... (Puis), l'image couple-enfant évoque un milieu clos, une cellule fermée, presque toujours teintée d'âpreté économique, ... (c'est aussi), ... le statisme, l'installation, l'intégration; (c'est enfin) ... l'autorité, la famille frustrante, limitante, brimante ».

A ces jeunes, il faut faire percevoir que deux libertés ne s'affirment jamais mieux que lorsqu'elles s'engagent définitivement l'une envers l'autre, et que l'union de deux êtres, prolongée dans leurs enfants, ne les sauve vraiment de la solitude, que si elle est durable. Dès lors, le soutien de l'institution et de la société ne sera plus considéré comme une intrusion dans un domaine réservé à l'intimité, mais comme un soutien précieux, non pour contraindre, mais pour protéger les sentiments qui relient les membres de la famille entre eux.

S'il en est bien ainsi, combien plus belle est la famille d'aujourd'hui, telle que la souhaitent les jeunes, attachante et non pas contraignante, lieu de chaleur affective, où peut se manifester mieux que partout ailleurs une réciprocité des consciences. Et qui regretterait que les prérogatives hiérarchiques et le pouvoir de coercition aient dès lors reculé devant un sens accru et partagé des responsabilités entre tous ses membres ?

La famille moderne n'a donc rien de commun avec celle qu'a dénoncée Reich, l'un des papes du moderne gauchisme, la présentant comme une des institutions sociales les plus perverses et les plus dangereuses, celle qui, sous couvert d'être un lien d'intimité chaleureuse, s'est construite sur le modèle du monde social, économique et politique : « Il y a (pour les responsables de l'op-

pression et de la répression sociale) écrit-il, une nécessité idéologique de maintenir la morale conjugale. Pourquoi ? Parce qu'elle constitue l'épine dorsale de la famille autoritaire qui, à son tour, est le lieu de la formation de l'idéologie autoritaire et de la structure humaine ».

Nous voyons bien, après l'analyse à laquelle nous avons procédé, combien caricaturale est cette description ; mais si, à l'inverse de ce réquisitoire, les nouvelles relations familiales n'ont rien de brimant, il serait contraire au bien des jeunes eux-mêmes qu'y disparaisse toute l'autorité parentale. C'est Pierre Chombart de Lauwe qui a justement observé combien la démission de certains parents est pour les jeunes une source de désarroi et de souffrance. Finalement, remarque-t-il, ils sont désemparés par une liberté trop grande et s'accommodent mieux, même s'ils regimbent parfois, du maintien d'une certaine tutelle, intelligente et affectueuse, que de la lâcheté des adultes ou de leur désintérêt.

... ayant à affronter des problèmes nouveaux...

La famille moderne, plus épanouissante, mais plus fragile, a d'autant plus besoin de soutien qu'outre les agressions externes, elle doit affronter des problèmes internes nouveaux.

L'affirmation par la femme d'une identité neuve, ne se définissant plus uniquement à partir de la maternité est un fait de civilisation qui marque profondément notre époque. Il favorise non seulement la promotion individuelle de la femme, mais à certaines conditions, celle de la famille tout entière. Il est essentiel, toutefois, que le cadre social ménage à la femme un statut lui facilitant la conciliation, parfois ardue, de ses différentes vocations.

Précisément, l'évolution des données modernes du travail, la souplesse introduite dans les horaires ou dans les profils de carrière, tendent à créer, pour tous les actifs, une plus grande liberté. Cette liberté bénéficiera particulièrement aux femmes pour aménager leur existence familiale et professionnelle au mieux de leurs aspirations et de leurs responsabilités. Des mesures pratiques améliorant, par exemple, la législation en matière de congé maternité, devront assurer mieux encore l'égalité de l'homme et de la femme permettant à celle-ci de ne pas subir de handicap dans son travail par rapport à l'homme. D'autres mesures doivent tenir compte de la situation de la mère, choisissant de rester au foyer, notamment lorsqu'elle a des enfants en bas âge. L'ensemble doit assurer aux femmes une liberté et une capacité de choix qui soient réelles.

La situation nouvelle des jeunes, maintenus plus longtemps en situation de dépendance matérielle vis-à-vis de leur famille par l'allongement des études, alors qu'ils sont intellectuellement — et même biologiquement plus précoces — est un phénomène récent, qui pose de nombreux problèmes. L'abaissement de l'âge de la majorité civile et électorale a pris en compte le second aspect, sans régler

pour autant tous les problèmes liés au premier. Nous reviendrons dans un instant sur ces questions en traitant de la fonction éducative de la famille. Notons seulement, dès à présent, combien, dans cette phase de sa vie, le jeune, sollicité par les autres adolescents avec lesquels il constitue une véritable classe sociale, a, en même temps, un besoin impératif de rester très lié à sa famille, mais d'une manière nouvelle qui est à définir.

Reste à évoquer l'absence presque générale dans les conditions actuelles, des personnes âgées dans les foyers avec enfants. A peine 5 % des familles réunissent sous le même toit plus de deux générations. Le récent rapport de Monsieur Jean Méraud consacré aux inégalités sociales, élaboré dans le cadre de la préparation du VII^e Plan, s'inquiète de cette situation, et propose pour y remédier des mesures de grande portée et à effet nécessairement différé, en suggérant une politique familiale conçue pour trois âges et non deux seulement. Il faut mentionner ici également les nouvelles formes d'action sociale, destinées à rompre l'isolement de tous ceux qui sont aujourd'hui exclus du groupe familial et qui doivent être développées à l'échelle des vastes problèmes dont elles s'appliquent à promouvoir des solutions.

... devant s'ouvrir sur l'extérieur.

Nous avons parlé de la famille, cadre de vie épanouissant et sécurisant pour le couple et les enfants. Mais ses membres ne vont-ils pas au-devant de frustrations si la famille n'est qu'un refuge où l'on se replie « pour être ensemble » dans une existence confinée ? Beaucoup des accusations lancées contre la famille visent en fait une telle conception. C'est la célèbre apostrophe de Gide dans « Les Nourritures Terrestres » : « Familles, je vous hais, foyers clos, portes refermées, possessions jalouses du bonheur ! ». C'est Paul Valéry qui écrit : « Chaque famille secrète un ennui intérieur et spécifique, qui fait fuir chacun de ses membres, quand il lui reste une part de vie. Mais elle a aussi une antique et puissante vertu qui réside dans la communion autour de la soupe du soir, dans le sentiment d'être entre soi et sans manières, tel que l'on est... On pourrait conclure que la famille est un milieu où le minimum de plaisir avec le minimum de gêne, font ménage ensemble... ».

La famille ne doit donc pas vivre en vase clos, dans une recherche exclusive de la réussite égoïste, sous peine de voir se dessécher ses sentiments, se rétrécir son horizon culturel, s'exacerber des tensions et des brouilles d'autant plus nocives que leur objet est insignifiant. Elle ne doit pas, d'autre part, subir passivement l'influence de son environnement, mais au contraire, s'efforcer de le modeler, selon ses aspirations et ses besoins, en participant aux activités collectives locales. Ainsi retrouvera-t-elle le rôle qu'elle jouait naturellement dans les sociétés antérieures.

Le cadre familial sera donc, également, le support d'une meilleure insertion des personnes dans la société. De nos jours certains jeunes ménages cherchent à consti-

tuer des communautés, qui leur permettent d'échapper aux conditionnements extérieurs de la vie collective, dans nos sociétés industrielles caractérisées par une extrême division du travail et des fonctions sociales. Même si ces phalanstères sont généralement de courte durée, à cause des obstacles que leur oppose la dure réalité, même si certains se sont dévoyés, ces expériences et ces recherches sont le signe d'un besoin d'ouverture de la famille sur l'extérieur. Les réponses peuvent prendre mille formes, soit « conviviales », par exemple l'accueil à la maison des copains des garçons et des filles, excellente occasion de conjurer le risque de ségrégation des générations, soit « participantes », sous la forme d'activités politiques, syndicales, d'actions de quartier, de présence militante dans les associations de parents d'élèves et les groupes de base, etc.

En évoquant la restructuration nécessaire de la vie sociale autour de la famille, notamment grâce à des mesures en matière de logement et d'urbanisation, le VII^e Plan ouvre des perspectives d'un très grand intérêt et d'une grande ampleur, mais qui demanderont un effort considérable et de très grands moyens, si l'on ne veut pas en rester au stade d'une belle idée.

Nous avons dit pourquoi, parmi les nouvelles fonctions de la famille, celle que nous venons d'examiner, et que nous pourrions appeler socio-affective, avait largement pris le pas sur les autres, la fonction biologique de reproduction et la fonction éducative. Mais celles-ci conservent aussi une grande importance. Il nous faut maintenant les analyser à leur tour.

Fonction de procréation.

La fonction biologique de la famille, assurant la perpétuation de l'espèce, est profondément influencée aujourd'hui par de nouvelles données. Il s'agit, d'une part, des techniques modernes, qui permettent une maîtrise presque sûre de la conception, et qui sont apparues à un moment où les conditions anciennes de la croissance équilibrée de la population étaient bouleversées par les progrès de la médecine, supprimant pratiquement la mortalité infantile. Il s'agit, d'autre part, du développement de conceptions individualistes, qui, même chez les femmes, ne font plus de l'enfant la raison d'être première du mariage. La procréation tend alors à être considérée non comme un but, mais comme un moyen d'épanouissement.

Que le don de la vie soit désormais un acte volontaire est un progrès. Encore faut-il que les personnes et les couples soient conscients des responsabilités que comporte cette maîtrise des mécanismes de la procréation et des libertés nouvelles qui en découlent.

La plupart des couples souhaitent avoir des enfants. Mais les contraintes et les difficultés de la vie moderne les incitent, compte-tenu des progrès de la contraception, à en limiter strictement le nombre. S'y ajoutent, consciemment ou non, l'effet des propagandes malthusiennes, la

grande peur écologique, ou plus simplement l'inquiétude concernant l'avenir économique et social, la sécurité et la paix.

Les conséquences démographiques de ces nouveaux comportements, pour notre continent et notre pays, doivent être clairement perçues. « En 1973, pouvait-on lire il y a un an dans la revue «l'Information», la moitié de l'Europe est très en-dessous du coefficient net de reproduction, ce qui signifie, en clair, que la société européenne n'a assuré qu'à 80 % dans la moitié la plus industrielle du continent, le remplacement de la génération... Le phénomène auquel nous assistons depuis cinq ans est unique par son amplitude et surtout par son rythme. Il met directement en cause la survie (de l'Europe)... (Celle-ci) a aujourd'hui, sans raison apparente, la même attitude devant la vie qu'en 1935... ».

Jusqu'à une date récente, la France paraissait moins touchée que les autres pays industriels. La baisse de la fécondité qui s'était manifestée depuis 1964, s'était nettement ralentie entre 1969 et 1972, s'arrêtant même en 1971. Elle a repris fortement depuis, passant de 3,2 % en 1972 à 4,6 % en 1973 et 8,3 % en 1974. Aujourd'hui, le taux de fécondité a atteint le seuil en-dessous duquel, comme dans la portion d'Europe que je citais tout à l'heure, le remplacement des générations n'est pas assuré.

Il est inutile de développer les conséquences qu'aurait la prolongation de cette situation. Songeons qu'après un tiers de siècle de renouveau démographique, notre population active ne représente que les quatre dixièmes de notre population totale. Qui paierait demain les retraites de la nouvelle génération, si elle ne se donne pas une descendance suffisante ? S'il y a un risque de surpopulation mondiale, il ne résulte pas de la natalité dans les pays occidentaux (et surtout pas de la population française dont la densité est inférieure des deux tiers à la moyenne des pays voisins). Une diminution et un vieillissement des peuples d'Europe, soyons-en conscients, modifieraient gravement l'équilibre du monde.

Il est nécessaire de réagir rapidement et vigoureusement avant que les nouveaux comportements ne soient enracinés. D'autant plus que les faits de population, qui commandent en dernière analyse la survie des nations, tendent à échapper à l'attention parce qu'ils se jouent sur le long terme, et que l'information, comme la curiosité, s'attachent de préférence à l'instantané.

Or, nos concitoyens se méprennent totalement sur l'évolution démographique du pays. Alors qu'en 1947, 73 % des Français considéraient qu'il était souhaitable que la population augmentât, ce chiffre n'était plus que de 27 % en 1967.

L'Histoire démographique nous enseigne que de telles évolutions ne sont pas irréversibles, même si les facteurs qui commandent le rythme de la natalité demeurent, à

bien des égards, mystérieux. La France n'a-t-elle pas démenti tous les pronostics, quand son taux de natalité, tombé à 13,4 pour 1000 en 1940, est remonté, malgré le vieillissement relatif de sa population, à 21 pour 1000 après le second conflit mondial ?

Pour redresser la situation actuelle, il est indispensable que s'accroisse à nouveau la taille de la famille française moyenne, et qu'un beaucoup plus grand nombre de couples accueillent un troisième enfant. Cela suppose des mesures d'encouragement et d'aide. Mais cela suppose peut-être davantage encore un climat d'ensemble de sécurité et d'espoir dans l'avenir, de responsabilité et de générosité, qu'il appartient aux pouvoirs publics de contribuer à créer. Une politique efficace de plein emploi, un bon système éducatif, dont nous allons parler, en sont évidemment des facteurs déterminants. Faites une famille heureuse et confiante, et la natalité suivra !

Fonction éducative.

La troisième fonction de la famille, sa fonction éducative, s'exerce plus difficilement aujourd'hui qu'au début du siècle. J'ai évoqué déjà la situation paradoxale qui naît de la contradiction entre la précocité accrue des jeunes et l'allongement des études, qui retarde le moment où ils s'émancipent complètement en rentrant dans la vie active. Il faut mentionner aussi l'influence sur la jeunesse de ce que certains ont appelé l'école parallèle, le flot d'informations plus ou moins disparates, de messages culturels plus ou moins déviés, qu'apportent très tôt aux jeunes d'aujourd'hui, sous une forme souvent attrayante et persuasive, la télévision, le cinéma, les hebdomadaires illustrés, la rue, les copains... Les enseignants en mesurent la pression, les parents aussi.

Il est d'autant plus nécessaire que se renforce la collaboration des parents et des maîtres dans une tâche éducative où leurs rôles sont également nécessaires, et donc, complémentaires. Or les parents, du fait de l'évolution rapide des matières enseignées — pensons aux mathématiques —, du fait de l'inconstance des pouvoirs publics en matière d'organisation du système éducatif, du fait de la complexité des questions d'orientation scolaire et professionnelle, ont de plus en plus tendance à considérer l'éducation comme une terre nouvelle et inconnue, sur laquelle ils sont incapables de se reconnaître. S'y ajoute parfois une incompréhension entre parents et maîtres, les premiers reprochant aux seconds de ne pas suffisamment enseigner et faire respecter la discipline à l'école, et les seconds accusant les parents de leur envoyer des jeunes que le milieu familial — ou l'absence du milieu familial — a déjà déformés.

Il est donc nécessaire que les parents soient mieux conscients de ce que sont respectivement leur rôle et celui des enseignants ; et ce doit être un des objectifs de la réforme du système éducatif que d'y contribuer. L'un des principaux points d'application de cet effort doit être

l'orientation scolaire et professionnelle, afin de rendre plus clair et plus suivi sur ce sujet crucial pour l'avenir des jeunes, le dialogue nécessaire entre les familles et les professeurs : encore faut-il que le système scolaire, l'ensemble des cursus et des filières, ne se présente pas comme un labyrinthe plein d'impasses et de chausse-trapes, ce qu'il est trop souvent aujourd'hui.

D'autres sujets importants de collaboration entre la famille et l'école sont l'organisation générale de la vie scolaire et de ce qui s'y rattache : élaboration et application des règles de vie collective à l'école, restaurants, internats, horaires, vacances scolaires, transports ... ou encore, l'éducation de la vie affective et de la responsabilité sexuelle des jeunes, si nécessaire en ce temps où ils ont si tôt besoin d'être informés et prémunis à cet égard, alors que rien d'efficace ne semble fait jusqu'alors contre les débordements d'une pornographie commercialisée qui pollue nos rues, sans même être limitée aujourd'hui à certains quartiers spécialisés. Cette éducation appelle une information scientifique à dispenser par les maîtres, étroitement associée à une éducation assumée par les parents, aidés, le cas échéant, par des éducateurs qualifiés de leur choix.

Pour assumer leur rôle, devenu si complexe et si lourd, les parents doivent être mieux formés et mieux assistés. C'est ce qui donne toute leur importance à des organismes comme l'Ecole des Parents ou les associations des parents d'élèves. Ainsi peut être évitée la tentation pour les parents, de basculer vers l'une ou l'autre des deux attitudes extrêmes aussi néfastes l'une que l'autre pour les enfants : l'opposition méfiante à l'école, ou la démission totale face à celle-ci.

Aider la famille à mieux remplir ses missions nouvelles telles que nous les avons reconnues, voici le sens d'une politique familiale dynamique, adaptée à notre temps.

III. POUR UNE CONCEPTION NOUVELLE DES AIDES MATERIELLES A LA FAMILLE

Certains pensent toujours que la solution des problèmes de la politique familiale réside purement et simplement dans le retour à l'application intégrale de la loi de 1946 sur les prestations familiales. Je crois qu'il s'agit d'une position peu réaliste. Elle ne tient pas assez compte de la dimension nouvelle des besoins de l'assurance maladie et des retraites et pensions vieillesse qui concernent cependant les familles au premier chef. Elle sous-estime les contraintes de la concurrence internationale qui nous affronte à des pays dont l'effort familial est en général inférieur, et parfois très inférieur au nôtre surtout si l'on tient compte de l'existence du quotient familial. Elle omet de considérer que la croissance globale relative au budget social, considérable au cours des décennies antérieures, a atteint des limites très difficiles à dépasser, puisque désormais il égale le budget de l'Etat, et que son financement ne peut plus être assuré entièrement par les cotisations, et appelle des subventions com-

plémentaires. L'inconvénient d'une telle position est donc de bloquer le nécessaire dialogue entre les pouvoirs publics et les responsables familiaux et de contribuer à rendre impossible l'élaboration concertée d'une nouvelle perspective d'ensemble de la politique familiale, nécessaire pour lui donner la cohérence et le dynamisme requis. C'est pourquoi, je pense indispensable de rechercher des voies nouvelles orientant de façon plus efficace l'action des pouvoirs publics en faveur de la famille.

Une orientation plus qualitative...

Tout d'abord, l'inflexion, marquée en 1970, tendant à privilégier les équipements (par exemple crèches, garderies, maternelles, organisations scolaires assurant une meilleure égalité des chances), et les services (par exemple aides familiales) par rapport aux prestations en espèces doit être poursuivie. Pour que la société soit accueillante aux familles, il faut des structures adaptées, que les aides pécuniaires ne suppléeront jamais (je parle des aides pécuniaires générales ; il n'en est pas de même des aides spécifiques, comme les bourses scolaires, qui doivent être améliorées).

Ensuite, le statut social de la mère et le statut de la femme au travail ont déjà été ébauchés à partir de mesures, encore insuffisantes mais qui marquent une orientation positive. Outre l'augmentation déjà mentionnée, des crédits pour les crèches et les aides familiales, c'est ce qu'ont apporté, ces années précédentes, la rénovation du salaire unique, l'aide pour la garde des enfants, l'aménagement de la durée du travail et les horaires flexibles, les premières réalisations — grâce à la formation continue — du réentraînement et du recyclage des femmes qui ont dû interrompre leur activité à l'arrivée des jeunes enfants, les ébauches d'un système de retraite pour les mères ayant élevé un nombre minimum d'enfants. Ces mesures doivent être complétées et renforcées pour permettre véritablement à la femme, dans l'organisation de sa vie entre ses tâches ménagères et éducatives, d'une part, et ses activités extérieures et professionnelles d'autre part, de trouver les supports nécessaires et de disposer d'une plus grande liberté de choix.

Enfin, il semble souhaitable d'aménager une certaine modulation des mesures pécuniaires en fonction des revenus des titulaires, si l'on veut une compensation s'exerçant plus efficacement au bénéfice des familles les moins favorisées. Il s'agit, certes, d'un problème très difficile, qui ne doit pas faire oublier que c'est d'abord à ceux qui n'ont pas de charge de famille de contribuer à cette compensation, avant de la faire jouer entre pères de famille selon leurs revenus. Il ne faut pas non plus que la multiplication des critères sélectifs, en vue de l'attribution des prestations, transforme notre politique sociale en une politique d'assistance, d'autant moins défendable qu'elle reposerait sur une connaissance imparfaite des ressources réelles et sur des mécanismes d'admission ou d'exclusion aux effets brutaux ou impossibles à bien coordonner. Aussi bien peut-on penser qu'une formule

appropriée de prise en considération des différences de revenus serait l'inclusion des prestations familiales dans l'ensemble des ressources soumises à l'impôt général sur le revenu, à condition bien entendu que les recettes fiscales ainsi dégagées assurent la majoration des crédits budgétaires affectés à la politique familiale; et étant donné, évidemment, que modulation des prestations ou inclusion dans le revenu imposable doivent être considérées comme des solutions alternatives et non point cumulatives.

... dans un effort global garanti par un contrat de progrès

Par ailleurs les orientations plus qualitatives de la politique familiale, que nous venons de suggérer pour une meilleure efficacité des crédits qui lui sont consacrés, ne doivent, en aucun cas, être prétexte à une minoration de l'effort global pour les familles. Si l'on veut que le corps familial accepte certaines modifications, toujours difficiles à opérer dans la répartition des ressources, entre différents types d'action ou différentes catégories de bénéficiaires, il faut qu'il ait la garantie de ne pas faire un marché de dupes.

Cette garantie est d'autant plus nécessaire que les prestations familiales sont concurrentes, en fait, des prestations maladie et des prestations vieillesse, étant parties prenantes avec elles d'un même budget social, dont la croissance globale est désormais inévitablement limitée. Mais dans cette concurrence, les prestations familiales souffrent d'une double faiblesse : celle d'être encore, en France, supérieures à ce qu'elles sont dans beaucoup d'autres pays ; celle de n'être protégées par aucune affectation de ressources et aucune réactualisation automatique, contrairement aux autres prestations, ce qui risque de ne leur laisser chaque année que le résidu du budget social.

C'est pourquoi il faut élaborer un véritable contrat de progrès en matière de prestations familiales et faire appliquer l'amendement que j'avais fait adopter en 1968 pour permettre un contrôle du Parlement sur la programmation de l'évolution du budget social et des réalisations annuelles correspondantes.

Or, à cet égard, le projet de rapport pour le VII^e Plan ne nous apporte pas d'assurance suffisante. Certes, il déclare avec une heureuse solennité que « le Gouvernement, quant à lui, estime que la famille demeure et doit demeurer la cellule de base de notre société : à de nouvelles conditions de vie doit correspondre une nouvelle politique familiale... ». Certes, auparavant, après avoir affirmé que la perspective du déclin démographique « n'est pas acceptable », il poursuit en marquant que « la collectivité doit contribuer (au redressement nécessaire) en créant un environnement économique et social favorable et en assurant aux familles des conditions d'existence, de logement et d'emploi qui leur facilitent la présence d'enfants au foyer ». Mais qu'en sera-t-il des voies et moyens d'actions correspondantes, sur lesquels le pro-

jet de rapport général semble nettement en retrait sur les recommandations du rapport Méraud qui soulignait l'inévitable coût des mesures de solidarité et du renforcement des équipements collectifs et demandait que soient dégagées des ressources supplémentaires pour les financer ?

Comme j'avais eu l'occasion de le déclarer à l'Assemblée Nationale, en juin 1973, lorsque j'œuvrais pour obtenir un budget de l'Education Nationale à la mesure des exigences de notre culture et des besoins de notre jeunesse, il s'opère un divorce de plus en plus grand entre l'attente d'une amélioration des services publics, de l'environnement de la qualité de l'existence, de la prévoyance collective, encouragée à tous les niveaux, et la régression, fût-elle lente, de la part moyenne que les Français acceptent de soustraire à la consommation individuelle pour les actions d'intérêt collectif. Pour éviter qu'un jour cette contradiction n'éclate douloureusement, il appartient aux pouvoirs publics de faire appel au civisme fiscal du pays, après l'avoir mieux éclairé.

Je ne méconnais pas les contraintes de la lutte contre l'inflation. Mais un diagnostic, de plus en plus largement admis, retient comme l'une de ses causes, le refus des disciplines collectives engendré par la récusation d'un partage satisfaisant des biens. Une politique familiale généreuse et efficace est l'un des moyens d'améliorer cette situation et d'affermir les bases du consensus qu'il faudra obtenir, si l'on veut supprimer les racines psychologiques peut-être les plus profondes du mal dont souffre l'économie.

IV. AFFERMIR LE SUPPORT INSTITUTIONNEL DE LA FAMILLE TOUT EN L'ADAPTANT

Pour importantes que soient les mesures économiques et sociales, ces aides et ces stimulants matériels ne constituent pas le tout de la politique familiale, ni même sans doute son fondement, qui est bien plutôt la solidité de l'institution familiale elle-même. Nous savons que l'évolution des esprits et des mœurs tend à relativiser l'importance de celle-ci.

Il n'en reste pas moins, nous l'avons vu, qu'elle demeure un cadre essentiel pour pratiquer et soutenir les membres du groupe familial dans les difficultés inévitables d'une vie commune durable, que ces difficultés viennent de l'extérieur ou de l'intérieur.

En outre, il est important que la famille reçoive la consécration juridique de l'Etat en raison des droits et des devoirs que par là le corps social se reconnaît vis-à-vis d'elle.

Lois normatives et lois sociologiques.

C'est pourquoi les modifications législatives concernant le droit de la famille ont une grande signification. Depuis plusieurs années, s'adaptant à l'évolution des mentalités et des comportements, favorables à une indi-

vidualisation croissante, la loi a généralement tendu à privilégier les droits des membres de la famille, au détriment de ceux de l'institution elle-même. Ce n'est certes pas le cas de toutes les réformes juridiques intervenues : celles de 1965 sur les régimes patrimoniaux ou celle de 1970 sur l'autorité parentale ont renforcé le foyer en en faisant une association de deux personnes égales, responsables sur le même pied. Mais tel n'est pas l'effet général du mouvement marqué par les étapes les plus nombreuses.

Il ne s'agit pas de contester l'inspiration humanitaire de réformes qui ont aboli, en matière de filiation, des discriminations dont souffraient des personnes pour des faits dans lesquels elles n'avaient eu nulle part ; il ne s'agit pas non plus de nier la nécessité d'une adaptation des procédures du divorce dans ce qu'elles peuvent avoir d'hypocrite ou d'inutilement pénible.

Par ailleurs, dans un pays où le pluralisme idéologique et religieux est une donnée, la loi ne peut certes être uniquement normative. Elle est nécessairement, pour une large part, sociologique, elle prend inévitablement en considération l'état de la société. Il ne faut pas cependant qu'elle devienne alors normative à rebours. Et si elle tient compte des données sociologiques, il faut qu'elle les assume toutes et que par exemple, dans le cas du divorce, elle apprécie non seulement le caractère douloureux et irréversible de certains échecs conjugaux qu'il convient de régler humainement, mais aussi la situation des enfants, celle de la femme, trop souvent victime, et plus généralement le danger de solutions laxistes, qui, en voulant « dédramatiser » des situations pénibles, affaibliraient le cadre de la famille, et par là rendraient plus fragiles les couples de demain, avec, pour effet, de multiplier les échecs que l'on entend soigner et les drames que l'on veut éviter.

La réforme des procédures de divorce.

Quelles conclusions tirer notamment dans le cas de la réforme de la loi concernant le divorce ? La loi sur le divorce existe, la réforme a visé principalement les procédures qui, à coup sûr, doivent être adaptées. Mais nous pouvons nous interroger sur certains aspects de la loi nouvelle. Était-il opportun, même pour utiliser un langage plus moderne, de désigner sous les termes de « divorce par consentement mutuel », le divorce où les deux conjoints sont d'accord pour la rupture de leur union ?

Nous avons évoqué la rétraction instinctive d'assez nombreux jeunes d'aujourd'hui devant l'officialisation du mariage. Doit-on délibérément la dévaloriser à leurs yeux ?

Il faut évidemment éviter l'institution d'un divorce-répudiation qui serait la négation de l'institution du mariage et favoriserait de lâches actes d'abandon au détriment du conjoint, généralement de la femme et des enfants. Les magistrats qui garderont un très large pou-

voir d'appréciation, doivent être préservés des tentations de créer une jurisprudence laxiste.

Les mesures sociales d'accompagnement de la réforme doivent retenir toute notre attention. Celles qui concernent la garde des enfants sont positives.

La préparation des magistrats à leur rôle difficile réclamera qu'ils reçoivent une formation psychologique et sociologique plus poussée et qu'ils puissent, le cas échéant, être assistés par des travailleurs sociaux.

Aux conditions juridiques nouvelles du divorce, au drame qu'est l'échec d'un mariage, il importe de veiller à ce que ne s'ajoutent pas des injustices et des souffrances supplémentaires, spécialement en ce qui concerne l'ancien conjoint et plus généralement la femme (les problèmes des pensions alimentaires, du bénéfice de la Sécurité sociale, de la réversion au conjoint divorcé de la part de retraite sur laquelle il pouvait compter). La loi nouvelle n'a pas pour objectif d'affaiblir l'institution familiale, ni d'ouvrir la voie à des cas d'échecs plus nombreux.

POUR UN NOUVEAU CONTEXTE POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE A LA FAMILLE

Le contexte politique et culturel général dans lequel s'appliqueront les diverses dispositions nouvelles de la loi sur le divorce a une importance considérable. C'est lui qui infléchira leurs effets dans un sens ou dans l'autre.

Contexte politique : les pouvoirs publics doivent manifester clairement qu'ils entendent garantir à la famille toute sa place dans le monde nouveau qui se construit et les moyens qui lui sont indispensables pour remplir ses fonctions. Contexte culturel : ceux qui contribuent à informer et à former l'opinion publique doivent comprendre et faire apparaître que la famille, cadre traditionnel par excellence, est pourtant le mieux adapté et le plus nécessaire pour aider à surmonter certaines des contradictions fondamentales de notre société. Il faut aussi faire percevoir par notre société, et plus particulièrement par notre jeunesse, assoiffée d'indépendance, que la licence des mœurs est le contraire de la liberté, et ne fait qu'établir l'esclavage des instincts qui détruisent la responsabilité et la dignité de l'homme.

L'important est de sortir des hésitations et des contradictions de la politique familiale. Tantôt elle ne saisit la famille qu'indirectement et se dilue dans l'action sociale, faute d'avoir saisi la spécificité du groupe familial, tantôt elle vise exclusivement la famille, en se réduisant à quelques secteurs particuliers et en négligeant tous ceux, très nombreux, qui intéressent aussi la vie familiale. En vérité, la dynamique de la politique familiale doit être inscrite dans la dynamique de tout le système social.

Joseph FONTANET

Article paru dans le numéro 140 de "France-Forum", juillet-août 1975.

1975

LA POLITIQUE SOCIALE DANS UN MONDE EN MUTATION

LA POLITIQUE SOCIALE AU NIVEAU INTERNATIONAL

La politique sociale ne peut pas être une politique nationale. D'abord parce qu'il serait profondément regrettable d'ignorer les initiatives généreuses, intelligentes, ouvertes que des hommes, en avance sur leur temps, savent faire prendre dans leur pays, mais qui peuvent être échangées au bénéfice de la communauté internationale toute entière ; ensuite parce que le progrès social, pour pouvoir se développer, ne doit pas être limité à quelques pays, sans quoi son inévitable coût rendrait ces pays désavantagés en matière de compétitivité internationale. Il est donc essentiel qu'il y ait des lieux où puissent à la fois s'échanger les expériences et s'harmoniser, se coordonner, le développement dans la législation sociale. Telle est bien, en général, la mission de l'Organisation Internationale du Travail.

Mais la politique sociale et les confrontations auxquelles elle doit donner lieu ne doivent rien avoir de statique. Il est essentiel, au contraire, que ceux qui s'en préoccupent soient toujours en avance sur l'état présent des choses. C'est une des raisons principales pour lesquelles il est si important qu'un institut comme celui-ci permette, d'une part, à ceux qui réfléchissent au devenir de la politique sociale de pouvoir le faire avec tous les moyens d'information et d'échanges indispensables ; d'autre part, à ceux qui ont dans leur pays la responsabilité de l'élaboration de la politique sociale de venir puiser ici une information et une inspiration complémentaires.

RELATION ENTRE LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LA POLITIQUE SOCIALE

Il m'a été demandé, en inaugurant cette session, d'évoquer devant vous les problèmes de la politique sociale dans un monde en développement et en mutation.

Je pense que la première question à aborder dans ce cadre général est celle des corrélations ou, au contraire, des oppositions entre le développement économique et le développement social. Que cette question puisse être posée est un signe, car je crois que personne ne l'aurait soulevée il y a une trentaine d'années. Le monde émergeait des ruines causées par un conflit mondial désastreux et chacun pensait que la condition nécessaire et presque suffisante du progrès social, c'était la croissance de l'économie. Tant de besoins élémentaires de nourriture, de vêtements, de logement, de santé à satisfaire et même les aspirations plus immatérielles de culture ou de loisirs impliquaient une multiplication des ressources disponibles !

Si l'on avait dit alors aux hommes de 1950 que, un quart de siècle plus tard, c'est-à-dire avant que leur génération ne passe la main à une génération suivante, ils vivraient avec des revenus réels doublés ou triplés, ils auraient cru que cette prévision était irréaliste ; et s'ils y avaient accordé foi, ils auraient pensé qu'elle leur annonçait l'âge d'or !

Or, à certains égards, le miracle s'est produit : effectivement, au cours de cette période, dans un très grand nombre de pays, les revenus réels ont doublé ou même triplé, mais, à d'autres égards, il n'a plus été considéré comme relevant du merveilleux, car la multiplication des moyens matériels, tout en apportant beaucoup de soulagement aux dénuements les plus extrêmes, n'a pas fait progresser d'autant le mieux-être, ou tout au moins le sentiment du mieux-être.

Un homme que j'admire beaucoup, M. Pierre Massé, qui est non seulement un grand économiste, mais un grand humaniste, a écrit récemment un livre (1) sur la crise du développement. Ce livre fait suite à un autre,

qu'il a écrit antérieurement et dont le titre était « Les dividendes du progrès » (2).

Après avoir analysé dans le premier ouvrage ce qu'étaient ces fruits du progrès et souligné leur aspect positif, M. Massé, dans son livre suivant était amené à reconnaître que la consommation de ces fruits laissait parfois à nos contemporains un goût d'amertume. C'est ce qu'a montré, en France mais aussi dans d'autres pays, la crise de société, la crise de civilisation qui s'est manifestée à travers ce que nous appelons en France les événements du printemps 1968, où la masse de la population, et plus particulièrement la jeunesse, ont exprimé leur frustration devant des formes de développement dont elles contestaient le sens : place insuffisante faite aux besoins d'épanouissement personnel et à la qualité de la vie dans les conditions de travail, dans l'environnement, dans l'urbanisme ; négligence des valeurs culturelles ; progrès

ferait surgir d'autres.

C'est pourquoi je refuse personnellement de me ranger dans le camp des procureurs qui requièrent contre la croissance. Il y a dans les accusations excessives dont elle est actuellement l'objet des risques de malthusianisme auxquels nous ne devons pas céder car ils menaceraient le progrès social. Mais je pense — je n'ai pas attendu aujourd'hui pour le dire — qu'il est effectivement nécessaire de mieux maîtriser cette croissance, de faire en sorte qu'elle soit mieux orientée vers ce que doivent être ses véritables finalités.

NOUVELLES ORIENTATIONS

Je voudrais, pour illustrer mon propos, faire allusion à la publication toute récente des rapports qui sont préparés en France, pour le septième plan de développement économique et social. Non seulement les directives géné-

Avec André Philip lors d'un Colloque France-Forum en 1965

trop restreints de la solidarité, l'agrandissement du gâteau n'ayant guère amélioré son partage, et les nouvelles conditions de la vie urbaine et industrielle ayant d'ailleurs souvent pour effet de multiplier le nombre des exclus.

Comme souvent, la réaction contre les défauts ainsi mis en évidence risque d'être excessive. En effet, parce que l'accent a été trop mis sur la quantité et pas assez sur la qualité de la croissance, certains vont jusqu'à mettre en cause cette croissance elle-même, oubliant tout ce qu'elle a, malgré tout, apporté et ne voyant que son arrêt, ou seulement son fort ralentissement, ne diminuerait sans doute en rien les maux dont nous nous plaignons mais en

rales qui avaient été soumises aux commissions chargées de cette préparation n'étaient pas orientées dans le sens du développement économique aussi fortement que lors des plans précédents, mais elles faisaient largement place à la mode, qui prévaut présentement, de voir surtout les inconvénients de la croissance en ignorant ses avantages. Il est donc extrêmement révélateur de constater que ces quatre commissions sont toutes venues, après une réflexion approfondie sur le devenir à moyen terme de l'économie et de la société française, à considérer qu'elles ne pouvaient pas proposer un scénario pour les cinq prochaines années qui soit acceptable, sur le plan social notamment, si elles ne retenaient pas au départ le postulat d'une croissance soutenue.

Cette constatation est impressionnante parce qu'elle souligne, comme je l'ai noté il y a un instant, que si nous devons en effet refuser une croissance aveugle, nous ne devons pas commettre l'erreur que les Britanniques désignent sous la forme humoristique que vous connaissez bien, « jeter l'enfant avec l'eau du bain ».

Le problème de notre avenir proche me semble donc être de poursuivre le développement — je ne vois d'ailleurs pas comment on arrêterait le progrès, comment on arrêterait la vie — mais en étant beaucoup plus attentifs qu'on ne l'était il y a un quart de siècle à son sens et à sa portée, ce qui implique une attention vigilante à porter non seulement au taux, mais au contenu et aux formes de la croissance et du progrès matériel et technique.

Nous ne pouvons d'ailleurs, dans une enceinte comme celle-ci, que nous en réjouir, car cela signifie que la politique sociale devra venir en premier plan des préoccupations des planificateurs et des responsables politiques, de même que l'on voit aujourd'hui dans les entreprises les responsables de la direction des hommes gagner en importance et en influence par rapport à leurs collègues qui, autrefois, avaient généralement le pas sur eux.

J'ai insisté longuement sur cet aspect des relations entre le développement de la politique sociale parce que je crois qu'il s'agit du problème qui est le plus souvent évoqué dans les réflexions prospectives des hommes d'aujourd'hui.

Je voudrais souligner d'ailleurs que, fort heureusement, d'autres aspects de la mutation du monde concourent de manière plus naturelle à cette réorientation des effets du développement.

L'ÉDUCATION : UN OUTIL CONTRE L'ASSERVISSEMENT DE LA MACHINE

Il y a d'abord les progrès gigantesques de l'éducation dans le monde entier, un des aspects les plus extraordinaires de la révolution humaine et sociale que nous sommes en train de vivre. Avec des populations plus instruites, mieux informées, je pense que nos chances de voir l'homme ne pas être réduit en esclave par les machines produites par son génie sont majorées d'autant.

En même temps d'ailleurs, les transformations technologiques elles-mêmes peuvent favoriser la réaffirmation du primat de l'homme, même dans les tâches matérielles. La machine à vapeur et les premières formes de la technique ne laissaient à l'homme, par nécessité, qu'un rôle très réduit et très pénible. Mais les nouvelles formes de la techniques, symbolisée par l'ordinateur, permettent au contraire à la fois de réaliser des conditions de travail moins pénibles et, en même temps, de mobiliser ce qui, dans l'homme, a plus de valeur, les forces de son esprit et de son cerveau plutôt que celles de ses muscles.

CONSÉQUENCES CONCRÈTES DES NOUVELLES ORIENTATIONS

Après ces considérations très générales, je voudrais vous proposer d'aborder successivement les grands chapitres de la politique sociale pour voir avec vous quel peut être, pour chacun d'eux, la conséquence concrète de ces nouvelles orientations que je viens de brosser à grands traits. Certes, de grandes différences peuvent se marquer d'un pays à l'autre selon son régime économique et social ou selon son niveau de développement. Mais ce qui m'a toujours beaucoup impressionné en assistant aux débats auxquels j'ai eu l'honneur d'être présent pendant certaines années, ici même, ou encore en voyageant, c'est qu'en définitive, même lorsque les différences que j'ai mentionnées existent, elles ne font pas obstacle à une grande similitude de préoccupations et même à une grande convergence dans les politiques concrètes.

C'est pourquoi, tout en empruntant mes exemples les plus fréquemment à la situation de la France, et d'une manière générale à la politique sociale des pays d'économie de marché, je pense pouvoir citer un certain nombre de traits qui seront valables pour l'ensemble des pays ici représentés.

LE RÔLE DE L'ENTREPRISE

Au cœur des réflexions sur la politique sociale dans un monde en mutation me paraît se placer tout ce qui concerne l'entreprise elle-même. Tout d'abord parce que je crois que les évolutions qui se déroulent tant dans les pays d'économie planifiée que dans les pays d'économie de marché soulignent de plus en plus le rôle essentiel de l'entreprise à la fois comme source de création de richesses et source de créativité et, en même temps, comme cellule sociale.

Que demande-t-on à l'entreprise au point de vue social ? Il faut que nous reconnaissions d'abord qu'on lui demande toujours de verser de bons salaires ; et cela montre bien l'ambiguïté de certaines revendications actuelles, liées à l'ambiguïté du débat autour de la croissance. Ceux-ci mêmes qui se font, dans nos pays, les zélés de la croissance zéro, ou tout au moins d'une croissance très ralentie, ne sont pas les derniers à protester lorsque le pouvoir d'achat stagne. Et ce n'est guère que chez des intellectuels ou chez certains cadres largement pourvus qu'apparaîtrait véritablement la renonciation délibérée à la progression du niveau de vie pour lui préférer d'autres avantages. Ne voyons-nous pas d'ailleurs les organisations représentatives des salariés lorsqu'elles revendiquent, par exemple, la diminution des horaires de travail, y mettre toujours comme condition que cette mesure n'entraîne pas de perte du pouvoir d'achat, étant entendu qu'il doit poursuivre sa progression sous l'influence d'autres facteurs ?

Si cette demande de la progression du pouvoir d'achat

reste une constante, et je voulais le souligner, elle n'est bien entendu pas exclusive ; c'est dès lors sur ce qui s'y ajoute, mais sans l'annuler, que j'aurai désormais à étendre mon propos.

Comme il n'est pas possible de tout dire, je m'efforcerai d'insister surtout sur ce que j'appellerais les tendances lourdes de l'évolution sociale, celles qui doivent marquer par priorité les préoccupations présidant à l'élaboration de la politique sociale.

Il est certain que, parmi elles, s'affirme le souci d'une meilleure justice distributive entendu comme une volonté de lutte contre les inégalités excessives dans le niveau de vie des différentes catégories de la population. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point très important en parlant de l'inégalité des revenus en général. Je voudrais seulement, en ce moment où je parle des salaires, souligner que, dans presque tous les pays, un effort est fait pour le relèvement des plus basses rémunérations, et que cet effort tend à s'inscrire dans des politiques cohérentes, organisées, et non pas simplement dans des mesures prises coup par coup.

Vous savez que, par exemple, il a été possible en France ces dernières années de voter une loi qui lie les progrès du salaire minimum interprofessionnel garanti au progrès général de l'économie et des rémunérations. Le lien qui a été ainsi institué est un lien automatique, avec une certaine marge de souplesse conjoncturelle ; il marque indiscutablement un progrès considérable par rapport à la situation antérieure où seule une stabilité du pouvoir d'achat était garantie, mais point du tout l'association entre les progrès généraux de l'économie et la rémunération des salariés du bas de l'échelle. Cette mesure n'a pas seulement une valeur symbolique évidente en faisant participer les moins favorisés au progrès de l'expansion ; elle a eu une portée très réelle pour permettre de rattraper le retard pris par les plus bas salaires et même, depuis quelques années, pour permettre de progresser plus vite que la moyenne des salaires en général.

En même temps, un certain nombre d'expériences ont été tentées dans diverses entreprises pour appliquer, au moment des augmentations générales des rémunérations, des formules qui ne répercutent pas totalement, en pourcentage, l'augmentation décidée lorsqu'il s'agit des échelons supérieurs de la hiérarchie.

Voilà donc deux formules, le salaire minimum d'une part, et des mécanismes d'augmentation modulés qui témoignent de la préoccupation d'apporter à l'échelle des salaires des modifications dans le sens d'une moins grande inégalité.

Je mentionne simplement, pour ne pas alourdir mon propos, des mesures comme la mensualisation, c'est-à-dire l'assimilation des ouvriers — salariés exerçant des fonctions techniques dans les ateliers ou sur les chantiers

— et des cadres et employés qui sont dans les bureaux les collaborateurs de la direction, soumis désormais les uns et les autres aux mêmes règles de rémunération. Outre que, dans cette assimilation, les ouvriers ont trouvé un certain nombre d'avantages matériels, qui étaient jusque-là réservés aux seuls employés et aux seuls cadres, il a été important d'affirmer par cette mesure l'unité du monde salarié, l'égalité de dignité de toutes les formes de travail.

Je mentionne aussi brièvement toutes les tentatives d'intéressement aux résultats des entreprises, qui constituent non seulement un complément pécuniaire du salaire, mais aussi une occasion de plus grande information des salariés et de concertation positive sur les conditions de fonctionnement de l'entreprise, sur la productivité de son exploitation, sur ses résultats financiers.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

A côté des différentes évolutions concernant la rémunération du travailleur, un accent très particulier est mis aujourd'hui, et à très juste titre, sur la qualité du travail ou, comme le disait tout à l'heure M. Blanchard (3), sur l'humanisation du travail. Je ne saurais trop approuver son intention en ce temps de mettre ces questions au cœur des préoccupations de l'Organisation Internationale du Travail.

Il est certain qu'au moment où le développement permet la multiplication des ressources disponibles, une attention particulière doit être apportée aux conditions de travail et à la qualité du travail. Alors que nos ingénieurs ont su faire des prouesses extraordinaires pour rendre les machines plus efficaces, il est essentiel qu'une part importante de leur effort et des ressources consacrées à l'amélioration des machines permette de rendre ces machines plus sûres, d'éviter les accidents du travail encore trop nombreux, de lutter contre les nuisances, contre les maladies professionnelles, d'améliorer l'environnement de l'ambiance de travail... Il y a là un vaste champ d'action dont nous sentons tous qu'il répond à des aspirations très légitimes de nos contemporains constituant une des nouvelles finalités de la croissance à mieux «qualifier» désormais.

J'en dirai autant bien entendu de tout ce qui touche aux horaires de travail. Soulignons au passage une heureuse innovation de ces dernières années : l'introduction de ce que l'on appelle les horaires flexibles, rendue possible par des organisations d'atelier permettant cette souplesse, et qui, indiscutablement, contribue à améliorer la qualité de la vie et à apporter des avantages très appréciables, notamment à certaines catégories de salariés. Je pense, par exemple, aux femmes, quand elles ont à réaliser cette si difficile conciliation entre leurs obligations éducatives et ménagères, et les contraintes de leur vie de travail. Rangeons également dans cette rubrique générale l'aménagement ou la réduction de certaines formes

sommaires et étroitement contraignantes de rémunération telles que le salaire au rendement, comme il était appliqué sous des formes qui tenaient insuffisamment compte de tout ce que peut être la richesse de l'apport d'un travailleur à sa tâche ; marquons l'apparition de formes de rémunération plus élaborées, donc plus complètes et beaucoup plus conscientes de ce que doit être effectivement la relation entre l'effort intelligent du travailleur et la juste rémunération qu'il doit en retirer.

LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

Et vous voyez que, partant de la qualité du travail sous ses aspects les plus matériels et les plus évidents — ceux de l'hygiène et de la sécurité — nous arrivons à une conception beaucoup plus large qui est celle de la richesse même de ce travail, de toutes les potentialités d'épanouissement qu'il doit apporter au salarié : ainsi, tout naturellement, à partir de l'humanisation du travail, nous débouchons sur la participation.

Nos contemporains ont une conscience aiguë du caractère particulier de l'apport de travail dans l'entreprise, qui ne peut en aucune manière permettre de l'assimiler à une marchandise comme certains économistes dans leurs abstractions avaient eu tendance à le faire autrefois. Et je crois que toute la conscience contemporaine ressent très profondément ce que les pionniers du mouvement ouvrier avaient senti il y a si longtemps.

Comment cette aspiration peut-elle se traduire de manière concrète dans l'organisation du travail, dans la législation sociale ? Je voudrais dire ici avec quel intérêt j'ai pris connaissance du dernier numéro du Bulletin de l'Institut, et notamment de l'article de M. Kenneth Walker (4), qui analyse les résultats d'une longue recherche entreprise ici même sur ce qu'est la participation des travailleurs à la gestion des entreprises. Cet article est certainement une contribution très importante à des réflexions qui ont lieu dans de nombreux pays, mais qu'il y a un très grand intérêt à rapprocher, de façon à permettre de prendre une vue synthétique de tout ce qui signifie ce terme de participation, parfois galvaudé. Sans prétendre du tout traduire en quelques phrases la richesse du contenu de cet article, je voudrais souligner quelques idées qui m'ont particulièrement frappé.

J'ai d'abord beaucoup aimé les développements pleins de finesse et d'informations qui sont consacrés à l'analyse de la double aspiration des travailleurs dans l'entreprise : d'une part l'aspiration, qu'il partage avec l'ensemble du mouvement ouvrier, de promotion collective du monde du travail, de défense des intérêts généraux de la classe ouvrière, que le syndicalisme a prise en charge et qu'il est chargé d'assumer en permanence dans ses relations aussi bien avec les chefs d'entreprise qu'avec les collectivités et l'Etat ; mais aussi, d'autre part, cette autre aspiration, qui ne se confond pas entièrement avec la première parce qu'elle est spécifique aux conditions du travail dans l'entreprise même. Et il arrive même, parfois, qu'il y ait une

certaine contradiction entre ces deux mouvements, non pas dans leurs finalités lointaines, mais dans leurs applications immédiates. Puisque tout à l'heure on évoquait les diverses responsabilités qu'il m'a été donné d'exercer dans le gouvernement de mon pays, je me référerai à un exemple que j'ai bien connu, lorsque, pour la première fois, j'ai été ministre, étant, à l'époque, chargé du Commerce et des Prix.

Lorsque mon administration était saisie d'une augmentation du prix de la production de l'entreprise, il fallait recueillir l'avis du Comité central des prix — qui siégeait auprès de l'administration et qui comportait des syndicalistes — et il fallait également avoir l'avis du comité de l'entreprise qui était à l'origine de la demande d'augmentation de prix. Généralement, dans les deux instances, les représentants du monde du travail se prononçaient en sens contraire. C'est d'ailleurs tout à fait compréhensible : les représentants des syndicalistes au Comité central des prix s'opposaient à des augmentations de prix qu'ils considéraient comme insuffisamment compensées par la progression concomitante des salaires en général ; ils étaient dans une attitude logique avec leur position de défense du pouvoir d'achat des travailleurs en disant : « Vous n'augmentez pas nos salaires autant que nous le demandons, et cependant vous allez accorder à une entreprise une augmentation de ses prix ». Mais à l'intérieur de l'entreprise, les syndicats comprenaient bien que la prospérité de l'entreprise était nécessaire s'ils voulaient pouvoir obtenir des améliorations de leur propre situation et ils avaient tendance à se prononcer, à l'intérieur de l'entreprise, pour une augmentation des prix. Il n'y a là rien de scandaleux. Nous observons des comportements analogues dans d'autres milieux sociaux, lorsqu'ils sont concernés, à des niveaux différents d'appréciation et de décision. Mais la conséquence est que les travailleurs, lorsqu'ils ont à participer, peuvent avoir — selon le stade de la consultation — à exprimer la dualité de leurs aspirations ; et cela plaide dans le sens d'une diversification des réseaux de participation, et d'une certaine division des fonctions entre ces différents réseaux, à l'intérieur de l'entreprise.

LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Une autre idée que j'ai trouvée très intéressante dans cet article, c'est, dans la variété considérable des modes de participation, la mise en évidence de trois formes principales.

La première est la négociation collective, qui relève des syndicats dont la compétence s'exerce de manière totalement indépendante, n'impliquant aucune co-responsabilité dans les décisions de la hiérarchie de l'entreprise. Je crois qu'il est essentiel de veiller à cette indépendance du syndicalisme : cela concerne la nature même de sa mission, et l'influence qu'il s'efforce d'exercer doit pouvoir être libre de toute immixtion dans les décisions qu'il doit pouvoir contester. Cette négociation collective ne cesse de s'étendre à des domaines nouveaux, et cela est impor-

tant, car il s'agit d'une forme de participation qui a un très grand rôle à jouer, en particulier au niveau de l'entreprise. Dans l'une des réformes que j'ai fait voter — concernant notre système de conventions collectives —, je me suis efforcé de rendre plus facile et plus importante la négociation d'accords d'entreprise.

Le développement de la négociation collective et du rôle des syndicats demande que ceux-ci soient eux-mêmes très attentifs à donner suffisamment la parole à leur base : les grandes organisations syndicales, dans les grands pays industriels, n'échappent pas plus que les autres organisations au risque de bureaucratisation. Et on a vu dans certains de ces pays industriels une revendication de base, se traduisant même par des formes spontanées d'expressions collectives au niveau, par exemple, de l'atelier. De tels mouvements ont une signification dont, je crois, les responsables syndicalistes ont à tenir le plus grand compte ; ils vont d'ailleurs dans le sens d'une participation, non point réservée seulement à des instances dirigeantes au sommet, mais vraiment à toute la base. Dans la satisfaction des revendications d'autogestion qui s'expriment, de mon point de vue, sous des formes parfois un peu naïves, mais que nous aurions grand tort de ne pas considérer pour tout ce qu'elles signifient, beaucoup de choses dépendent également de l'organisation interne et du comportement des syndicats eux-mêmes.

LES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES DES TRAVAILLEURS DANS L'ENTREPRISE

Après cette première forme principale de participation qu'est la négociation collective, je pense qu'il est indispensable de souligner ce que représentent, respectivement, les deux autres formes de participation que je vais immédiatement citer : celle qui se développe à travers des institutions de l'entreprise représentatives des travailleurs de l'entreprise et qui doit permettre aux mandataires de ces travailleurs d'influer sur les décisions de la direction ; et la troisième forme principale que M. Walker appelle la « participation descendante » et qui recouvre tout ce qui consiste à donner au travailleur lui-même — non pas à travers des mandataires, mais à sa personne même — des capacités accrues d'initiative, de responsabilité, d'action sur l'environnement de son travail et sur sa tâche, qui peut être élargie et enrichie.

Parlons d'abord de la participation institutionnelle.

Elle s'exerce et se développe à travers les organes de représentation du personnel dans l'entreprise. C'est elle principalement qui est au cœur de toutes les discussions sur la réforme de la « constitution » de l'entreprise. Vous savez qu'en France, actuellement, un débat national est ouvert sur un rapport préparé par un comité présidé par son ancien ministre, M. Sudreau. Il faut accorder une grande importance à cette participation institutionnelle malgré certaines déceptions auxquelles, il faut bien le dire, elle a donné lieu jusqu'à présent. Notre expérience

des comités d'entreprise, en France, est loin d'être encore concluante. Je ne pense pas que ce doive être une raison pour ne pas tenter de remédier aux difficultés rencontrées et pour ne pas donner de nouvelles chances à de telles institutions.

Je n'entrerai pas dans des débats qui seraient beaucoup trop longs et trop complexes sur les conceptions d'ensemble dans lesquelles doivent s'inscrire les mesures destinées à développer la participation institutionnelle. Je reviendrai plutôt d'un mot sur l'intérêt d'une meilleure répartition des fonctions entre, d'une part, les matières qui doivent relever de la négociation collective et, d'autre part, celles qui doivent relever de la participation des représentants des travailleurs à des instances de l'entreprise. Cette participation, comportant — au moins sous la forme consultative, quelquefois sous une forme plus engageante — l'association à l'élaboration des décisions et parfois aux décisions elles-mêmes, a inévitablement pour conséquence une certaine « intégration » au fonctionnement de l'entreprise que la négociation collective menée à partir d'une position davantage extérieure et donc plus indépendante ne revêt pas. Les deux ont leur place et il serait très important, pour les vitaliser l'une et l'autre, que leurs domaines respectifs puissent être déterminés, pour un temps donné, par un accord discuté avec les syndicats.

La troisième forme principale de participation — la « participation descendante », pour reprendre le vocabulaire de M. Walker — est parfois un peu sous-estimée parce qu'elle ne relève pas du règlement ou de la loi, pas même directement des grandes négociations contractuelles. Je crois cependant qu'elle a une importance très grande et que, même si nous ne nous y appesantissons pas très longtemps, cela ne doit pas signifier que nous ne la situons pas très haut dans nos préoccupations, là où elle doit être.

J'évoquais, il y a un instant, le rapport du Comité Sudreau — qui est une œuvre très intéressante. Une chose, néanmoins, m'a frappé parmi d'autres en lisant ce rapport : c'est que le chapitre consacré à la place du travailleur dans l'entreprise ne fait pratiquement mention que des institutions, du rôle des syndicats, du rôle des instances représentatives du personnel. Cela, bien entendu, est très important. Mais est-ce que la place du travailleur dans l'entreprise ne se définit pas au moins autant par le rôle individuel reconnu au travailleur dans l'entreprise, par la part d'initiative, de possibilité créatrice, de prise de responsabilité qu'on lui reconnaît dans l'exercice de sa tâche et sur l'environnement de sa tâche ? Cela relève de différentes séries de mesures, depuis l'organisation du travail lui-même — par exemple l'enrichissement des tâches, l'élargissement des tâches — jusqu'à des formules plus institutionnelles, comme celles que l'on a tentées dans certaines entreprises avec la création d'équipes autonomes recevant une certaine part de responsabilités, qui appartenaient autrefois à l'encadrement, voire à la direction elle-même.

De toute manière, ces réflexions nous montrent que le système Taylor est mort. Le système Taylor avait été conçu à un moment où une technique industrielle encore fruste devait être appliquée par une main-d'œuvre industrielle elle-même très peu formée. Dans ce contexte, Taylor a permis à la productivité d'accomplir des pas de géant en subdivisant les tâches pour permettre, compte tenu du niveau de la technique et du niveau d'instruction et d'éducation de la main-d'œuvre ouvrière, la meilleure rationalisation des tâches alors possible. Mais aujourd'hui où le niveau de formation et d'éducation du monde du travail s'est considérablement développé et où la technique elle-même est infiniment plus souple, le système Taylor, indiscutablement, est non seulement contraire à l'humanisation du travail, mais encore un obstacle à des progrès supérieurs de la productivité. C'est la raison pour laquelle, partout, on est à la recherche de formules qui font davantage sa place à l'homme, et qui permettent à la fois un meilleur épanouissement de toutes ses virtualités et la meilleure mobilisation de toutes ses ressources créatrices.

LA VALORISATION DU TRAVAIL MANUEL

Je voudrais souligner qu'apparaît ici la voie pouvant conduire à la solution d'un des problèmes les plus difficiles de nos sociétés industrielles : celui de l'adhésion des travailleurs aux tâches manuelles, qui restent indispensables, mais dont la dévalorisation matérielle — et surtout morale — fait qu'actuellement, elles sont rejetées par une bonne partie de notre jeunesse. Et je crois que l'un des soucis majeurs de ceux qui ont à se pencher sur la politique sociale en milieu industriel doit être de remédier à cette désaffection, en recherchant à la fois comment rendre ce travail manuel plus humain, au sens étroit du terme ; comment y réintroduire tout ce qui peut le rendre épanouissant pour le travailleur ; et, enfin, comment — dans la mesure où il comportera toujours des servitudes et des contraintes plus grandes que le travail intellectuel — compenser ces contraintes et ces servitudes par un supplément légitime de rémunération. On a commencé à le faire timidement dans un certain nombre de secteurs ; il faudra le poursuivre de manière beaucoup plus résolue, d'autant plus que l'immigration — qui a été, pour un certain nombre de pays industriels avancés, un moyen de remédier provisoirement à leurs difficultés de recrutement de main-d'œuvre — pose des problèmes de très grande dimension. Ces problèmes empêchent de la considérer comme une solution à laquelle il soit sain de recourir dans les conditions quantitatives qui ont marqué les dernières décennies.

REPENSER LA POLITIQUE DE MIGRATION

Dans les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, la migration de nombreux travailleurs des pays moins développés vers les pays industriels à reconstruire a été une forme de coopération économique internationale utile aux deux parties malgré des erreurs et des insuffisances. Toutefois, depuis plusieurs années, dans

un pays comme la France, où l'immigration était massive et presque libre en pratique, le besoin s'était fait sentir d'instaurer une politique d'immigration plus consciente, négociée avec les pays d'origine des travailleurs migrants, afin de pouvoir organiser une politique efficace et cohérente d'accueil.

Aujourd'hui, l'effort ne semble devoir porter parallèlement sur le développement d'activités permettant aux pays en voie de développement d'employer une partie accrue de leur main-d'œuvre sur place, la coopération à poursuivre pouvant prendre la forme d'une assistance technique et commerciale par laquelle les pays industriels soutiendraient ce développement économique dont ils bénéficieraient d'ailleurs eux-mêmes sous diverses formes. S'il s'agit d'une assistance sous forme de contrat de sous-traitance, ces pays plus développés recevront des produits semi-finis incorporant de moindres frais de main-d'œuvre ; s'il s'agit de l'aide au développement de productions entièrement autonomes, celles-ci entraîneront une augmentation du pouvoir d'achat local des pays en cause, qui offriront des débouchés intéressants aux pays d'ancienne industrialisation.

Ainsi, sans porter atteinte à une coopération qui, au contraire, se développera qualitativement, pourront être diminués des transferts massifs de travailleurs, qui entraînent beaucoup de souffrances humaines et de difficultés sociales, et qui encouragent parfois en matière de politique de la main-d'œuvre des solutions de paresse. C'est ainsi que l'on voit certaines industries enfermées dans un cercle vicieux. Ce cercle vicieux semble, d'une part, leur interdire de rechercher des progrès importants de productivité parce qu'elles font largement appel à une main d'œuvre moins formée ; mais, d'autre part, il semble aussi les empêcher de mieux motiver cette main-d'œuvre pour la formation et la qualification parce qu'elles la paient mal.

MAINTENIR UNE POLITIQUE DE PLEIN EMPLOI

Je voudrais maintenant évoquer les problèmes liés à la politique de l'emploi. Ils ont d'abord un aspect conjoncturel, extrêmement préoccupant en cette période où à peu près tous les pays sont frappés par la récession. Si j'ai dit tout à l'heure que je n'étais pas de ceux qui rejoignent le chœur des accusateurs de la croissance, c'est en partie parce que, ayant eu la responsabilité de l'emploi dans mon pays pendant trois ans, j'ai pu mesurer à quel point nous aurons encore besoin d'une politique de croissance si nous voulons pouvoir faire face aux nécessités du plein emploi.

Bien entendu, on me dira qu'on peut partager autrement le total des heures travaillées et, par une réduction du temps de travail, permettre à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi d'obtenir satisfaction. Les choses ne sont pas si simples et la France, en 1936, au moment du gouvernement du Front populaire, avait tenté, pour

lutter contre le chômage, une expérience de réduction importante de la durée du travail, et l'on sait que cette expérience a été extrêmement décevante. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas des efforts à faire pour obtenir que les progrès de la productivité puissent permettre un allègement des horaires de travail, et par là même faciliter une certaine redistribution du total des heures travaillées entre un plus grand nombre de demandeurs d'emploi. Mais une telle opération est extrêmement délicate et ne peut se faire que progressivement; et, en tout état de cause, puisque nous savons — comme je le signalais au début — que la demande d'une amélioration du pouvoir d'achat reste encore très forte, ne nous faisons pas trop d'illusions sur les possibilités de ce redéploiement de l'emploi entre un nombre de demandeurs beaucoup plus grand.

On touche donc là à l'un des problèmes essentiels de la politique conjoncturelle, l'un de ceux qui devraient pouvoir faire l'objet des débats les plus constructifs entre les employeurs, les organisations syndicales et les dirigeants de la politique économique et sociale. Aucun responsable, j'en suis sûr, ne pourrait déclarer que l'heure est venue d'abandonner l'objectif du plein emploi qui a été depuis la dernière guerre l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'amélioration de la politique sociale. Seulement, nous devons bien prendre conscience, à la fois des difficultés accrues au maintien du plein emploi dans nos sociétés industrielles avancées, et, en même temps, de la nécessité d'une coopération plus étroite qu'avant entre les différents partenaires sociaux si nous voulons continuer à atteindre l'objectif.

On a beaucoup dit, depuis quelques années, que l'action syndicale avait contribué à maintenir un haut niveau des salaires, même en période de chômage, faisant mentir la fameuse courbe de l'Anglais Philips, qui, à partir de séries statistiques anciennes, avait montré comment, naguère, l'augmentation du chômage faisait baisser les salaires. Il est vrai qu'il existe de ce fait une plus grande rigidité des mouvements conjoncturels des salaires, en liaison avec l'état du marché du travail. Or, la situation économique, parfois, requiert des ajustements nécessaires. S'ils ne peuvent plus s'opérer d'une manière continue et progressive, le retour à l'équilibre risque alors de se faire par des ruptures plus tardives certes, mais beaucoup plus brutales qu'avant.

C'est pourquoi les pays qui ont à lutter actuellement contre l'inflation, et qui s'efforcent de retrouver un équilibre conjoncturel, risquent de connaître des crises de chômage plus graves que celles qu'ils auraient encourues si l'adaptation avait pu se faire par degrés plus progressifs et non pas par les brusques « décrochages » qui menacent aujourd'hui, malgré toute l'action légitimement entreprise pour limiter de telles conséquences. Il est donc essentiel que les pouvoirs publics, les organisations syndicales et les employeurs réfléchissent avec un souci d'authenticité et de réalisme sur ces faits qui risqueraient, un jour, de mettre en cause toute la politique de plein

emploi.

Je sais bien qu'on a coutume de déclarer que la « politique des revenus » est irrémédiablement condamnée à la suite des divers échecs encourus. Je crains que, si nous nous résignons à cette condamnation, nous ne débouchions nécessairement sur des crises d'ajustements brutales et insupportables, ou tout au moins en permanence sur une croissance et une situation d'emploi médiocres. Des tentatives qui ont été peut-être imparfaites, insuffisantes, pourraient sans doute, avec de la bonne volonté réciproque, être reprises et améliorées, d'autant plus que l'on pourrait parfaitement imaginer certaines formes de politique des revenus qui introduisent une grande part de négociation contractuelle, comme le souhaitent les organisations syndicales.

La politique de l'emploi n'a pas uniquement un aspect conjoncturel. Elle a aussi des aspects structurels. Le problème majeur à cet égard est de savoir si l'on opte pour une politique d'adaptation de la demande à l'offre ou si, au contraire, on refuse cette mobilité, ce qui oblige alors à adapter l'offre de travail elle-même — soit sur le plan régional, soit sur le plan professionnel — par des mesures qui ne seront pas de réadaptation des travailleurs, mais de reconversion de l'économie elle-même. Comme toujours, je pense que la vérité est dans une juste mesure. Chaque fois que cela est possible, il est évidemment souhaitable de ne pas obliger les hommes à une mobilité professionnelle, et surtout géographique — que nous savons infiniment éprouvante. Mais nous savons bien aussi qu'il y a des limites aux possibilités de reconversion de l'industrie elle-même. Par conséquent, il y a des cas où la mobilité du travailleur reste le meilleur moyen de maintenir une efficacité globale suffisante à l'économie, et aussi le meilleur moyen d'assurer la promotion du travailleur considéré individuellement. A cet égard, un très grand rôle doit être joué par l'éducation et la formation permanente, dont je crois que le moment est venu de parler.

LES RELATIONS ENTRE L'ÉDUCATION ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Mais avant d'aborder ce chapitre essentiel d'une politique sociale moderne, je voudrais revenir sur l'importance de tout ce qui permettra de valoriser les métiers manuels, les métiers techniques, car l'un des aspects essentiels des inadaptations structurelles du marché du travail, l'une des plus grandes difficultés que l'on rencontre pour permettre de conserver le plein emploi dans certaines régions ou dans certaines branches, c'est le refus d'une large part de notre jeunesse devant l'exercice de certains métiers où existent pourtant des possibilités importantes de recrutement. Si la revalorisation matérielle et morale de ces métiers manuels n'est pas obtenue, aucun effort d'éducation ne pourra inciter les jeunes à se tourner vers eux. J'ai été successivement ministre du Travail et ministre de l'Éducation nationale, et ces problèmes de l'inadaptation du marché de l'emploi ont de ce fait été plus particulièrement présents dans mon esprit.

Je voudrais dire avec beaucoup de force que, autant j'ai pensé que l'appareil éducatif avait des devoirs à remplir pour mieux préparer les jeunes à l'exercice de leur future activité professionnelle, et en particulier pour les aider à se disposer à exercer les métiers qui existent effectivement, autant je pense que tout l'effort ne peut pas être fait de ce côté-là, et qu'une bonne partie du chemin doit être parcourue par ceux qui offrent du travail dans des métiers aujourd'hui délaissés ; c'est à eux qu'il appartient d'agir pour rendre ces métiers plus attractifs par tous les moyens qui sont à leur disposition.

Ce que je viens de dire des relations entre éducation et marché de l'emploi vous montrera que je ne suis pas de ceux qui pensent que le système éducatif général doit avoir honte de comporter une part d'initiation professionnelle. Je pense que le système éducatif doit former l'homme complet et que, si une part de l'homme doit s'éveiller à la culture, une autre part sera très concernée par son futur métier. Ce n'est donc pas épanouir l'homme que d'en faire un pur esprit incapable de s'accomplir professionnellement. Je ne connais pas beaucoup de vies heureuses qui aient été des vies professionnellement manquées. Par conséquent, nous avons à tenir les deux bouts de la chaîne et ne pas opposer culture et préparation à la vie active. Il y a des pays — notamment le mien — où ceci n'est pas encore évident à tous les enseignants, encore qu'une ouverture d'esprit nouvelle et très réelle se manifeste aujourd'hui.

LA FORMATION PERMANENTE

Plus innovatrice sans doute est la découverte du lien entre la formation initiale et l'éducation permanente qui était, il y a quelques années encore, une simple aspiration et qui devient heureusement aujourd'hui une réalité, grâce aux progrès accomplis dans de très nombreux pays. C'est une novation essentielle car, d'une part, l'éducation permanente et la formation continue — qui en est une des formes —, sont un moyen irremplaçable d'adaptation des hommes à l'évolution technique et, par conséquent, un facteur important de sécurité dans les chances de conserver un travail ou d'en retrouver un ; et elles sont aussi un moyen essentiel de promotion sociale des êtres, tout au long de leur vie. En effet, l'égalité des chances ne peut pas être assurée exclusivement au cours de la formation initiale ; et on s'en rapprochera davantage — sans peut-être jamais pouvoir l'atteindre entièrement, hélas —, si les hommes et les femmes ont, pendant toute la durée de leur existence, la possibilité de se perfectionner sans dépendre à tout jamais de l'acquis de leur scolarité initiale qui a pu être marqué par le sort contraire. D'autre part, il existe une très utile interférence entre la formation initiale et la formation continue. La formation des adultes rétroagit d'une manière bénéfique sur la formation initiale, qui peut ainsi devenir plus consciente d'une partie des besoins de l'homme qu'elle avait tendance à négliger. Et, inversement, la formation continue peut recueillir un certain nombre de missions éducatrices que les responsables des premières formations ne peuvent pas toujours remplir dans les meilleures conditions et

notamment là où un enseignement alterné permet une pédagogie plus efficace.

Je me bornerai à ces propos pour ne pas être trop long ; ils suffisent à tracer des perspectives considérables de développement de la politique éducative et de la politique sociale liées.

LA FEMME AU TRAVAIL

Je traiterai rapidement de la condition féminine — non pas que le sujet ne soit pas considérable, mais parce qu'il a peut-être moins besoin d'être évoqué en cette Année de la femme. Je crois que la prise de conscience plus claire de la nécessité d'aider à la promotion de la femme et de permettre un meilleur équilibre dans son existence, notamment lorsqu'elle travaille à l'extérieur de son foyer, est un fait majeur de l'évolution de notre civilisation. Il doit se traduire par un certain nombre de mesures ou par l'accentuation de mesures déjà prises. J'insisterai sur deux aspects seulement.

D'abord la formation professionnelle. Il est certain que, pour des raisons dont la responsabilité n'incombe pas toujours aux pouvoirs publics, mais quelquefois à des mœurs qui ont évolué lentement, la formation professionnelle des femmes est aujourd'hui très en retard sur leur rôle économique et sur leur rôle social. Il faut donc à cet égard faire un effort considérable.

D'autre part, je suis de ceux qui pensent qu'une carrière professionnelle féminine, sauf exceptions, ne pourra jamais se dérouler exactement comme une carrière masculine, sous peine d'imposer à la femme elle-même des contraintes qui lui seront insupportables, ou qui l'empêcheront de s'épanouir pleinement dans tous les rôles qui sont les siens. Je crois que le problème est de permettre à la femme, en lui ménageant la possibilité d'un déroulement de sa vie professionnelle différent, de faire prendre en compte le poids des charges éducatives et ménagères très lourdes que lui impose, à certains moments, la présence des enfants au foyer, en évitant que cela ne se traduise pour elle par une pénalisation induite.

D'où un certain nombre de mesures qui sont à instituer à cet égard et qui vont de l'aménagement du travail à temps partiel à la possibilité pour la femme, à certaines phases de sa vie, de rester complètement à son foyer avec des aides suffisantes, sans perdre le bénéfice d'annuités comptant pour sa future retraite ; en passant par une meilleure organisation de la garde des enfants et en allant jusqu'aux formations de recyclage et de réinsertion dans la vie active, indispensables lorsqu'une femme, dégagée des obligations qu'ont pu lui imposer de jeunes enfants, désire rentrer totalement dans la vie professionnelle. Je crois qu'au moment où les pays développés se préoccupent de politique familiale et d'encouragement à la natalité — ce n'est pas le problème de tous les pays du tiers monde —, ces facilités données à la femme pour opérer une meilleure conciliation entre ses différentes obligations ont un caractère tout à fait primordial.

LA RÉPARTITION DES REVENUS

J'en viens à mon dernier chapitre qui sera bref, pour ne pas vous lasser, malgré toute son importance. C'est tout ce qui touche à l'aménagement de la protection sociale au sens le plus large. C'est peut-être dans ce domaine que les décennies qui viennent de s'écouler nous ont apporté les plus grandes déceptions. Je reviens à une réflexion que je faisais tout à l'heure au début de cet exposé. Si, en 1950, on nous avait dit que nous disposerions vingt-cinq ans plus tard de revenus au moins doublés et si on nous avait dit : « Ne croyez-vous pas qu'avec un second revenu, qui va s'ajouter à celui dont vous disposez, nous allons pouvoir faire reculer d'une manière définitive la pauvreté et les inégalités qui subsistent encore ? », qui d'entre nous, je vous le demande, aurait refusé ? Qui d'entre nous n'aurait accepté un très large partage de ce large supplément ? Certes, nous avons des besoins et des aspirations, mais nous ne réclamions pas une nouvelle part aussi large. Cependant, dans la mesure où elle s'est ajoutée d'une manière lente et progressive à ce dont nous disposions à l'époque, nous l'avons considérée à chaque petite étape successive comme allant de soi, sans être sans doute collectivement suffisamment attentifs au fait que la fraction qui en était effectivement redistribuée était extrêmement modeste. Si bien que la brillante formule du Président Edgar Faure, « le socialisme réduit aux acquêts », n'a pas trouvé d'application effective. « Socialisme réduit aux acquêts », cela signifie dans l'esprit de l'auteur que s'il est difficile de partager ce qui est déjà acquis, on peut plus aisément accepter de se défaire d'une partie de ce qui nous vient en plus. Et bien, dans la pratique, cela s'est très peu fait ; je ne dis pas : aucunement ; mais très peu. Voilà le problème qui nous est posé ; voilà le défi qui nous est lancé, et que nous avons à relever.

A cet égard, les faits et les idées ne sont pas clairs. Il vient de paraître en France un livre dont l'auteur est M. Stoléru, l'un des proches conseillers du Président de la République. Ce livre défend la thèse — que j'ai trouvée personnellement un peu paradoxale — qu'il serait plus facile de lutter contre l'inégalité dans une société en faible croissance que dans une société à croissance rapide. C'est évidemment prendre le contre-pied de la thèse du socialisme réduit aux acquêts. Quel est donc le raisonnement d'un homme aussi éminent pour défendre une pareille théorie ? M. Stoléru dit qu'une société en moindre croissance aurait moins à user des stimulants, n'aurait pas à favoriser une sorte de « méritocratie », et que, par là même, il lui serait plus aisé de réduire l'échelle des rémunérations.

Or, je vous parlais tout à l'heure des rapports préparatoires à notre septième plan. L'un d'entre eux est précisément consacré à ce problème des inégalités. Et il est remarquable que, quelques mois après la publication du livre de M. Stoléru (5), c'est dans un sens complètement opposé qu'il ait dû conclure. Il constate que, sans une croissance soutenue, il y a très peu d'espoir de réduire les inégalités ; et il conseille donc au gouvernement de tenter, malgré les obstacles, d'atteindre une bonne crois-

sance, tout en proposant un certain nombre de mesures de redistribution, certes fraîchement accueillies par les catégories pour lesquelles un effort est envisagé.

Si nous voulons dépasser ces débats un peu académi-

Aux environs de Saint-Martin-de-Belleville

ques, et surtout proposer des mesures qui puissent obtenir le minimum de consensus, sans lequel elles n'aboutiront pas, il faut que nous allions au fond de l'examen d'un autre paradoxe qui est apparent lorsqu'on examine les tableaux statistiques et, mieux encore, les diagrammes qui illustrent la répartition des revenus. Ces tableaux, ces diagrammes sont difficiles à établir, leurs données sont contestables ; même corrigés, ils font apparaître deux faits qui ont l'air absolument contradictoires et sur lesquels je voudrais que nous réfléchissions un instant.

Si l'on regarde ce que gagnent les 10 pour cent plus riches par rapport aux 10 pour cent plus pauvres, on observe en effet une inégalité qui apparaît insoutenable, même après les corrections que l'on peut faire pour tenir compte des réalités parfois déformées par les chiffres bruts. Mais, par exemple, en ce qui concerne simplement

la masse des salaires — ce qu'on connaît mieux et ce qui est le plus sûr —, lorsqu'on regarde qui figure dans les 10 pour cent plus favorisés, on constate que, en 1972, en France, entrait déjà dans cette catégorie le salarié disposant de 2 700 francs français par mois, c'est-à-dire un cadre très moyen. Cela nous montre évidemment les limites des redistributions de revenus réalisables. Il y a, en fait, dans l'échelle hiérarchique des revenus un noyau large et dur, déterminé par un ensemble complexe d'utilité économique et de défense catégorielle, qu'il est devenu très difficile d'entamer. Quand j'étais ministre du Travail, j'ai vécu moi-même des tentatives de remodelage de l'échelle hiérarchique qui m'ont fait apparaître l'extraordinaire résistance de l'actuelle distribution des salaires, non pas dans la relation entre le salaire du grand PDG et celui de l'ouvrier payé au SMIG, mais entre les catégories hiérarchiques voisines. Je me souviens toujours du conflit social extrêmement vif qui a éclaté un jour chez Renault, lorsque notre Régie nationale a décidé qu'il n'y aurait pas de salaire inférieur, mettons à 1 300 francs par mois dans l'ensemble de ses usines. Alors, des ouvriers professionnels se sont révoltés parce qu'ils ont vu que des jeunes qui venaient d'être embauchés allaient finalement toucher un salaire presque équivalent au leur. Ils ont demandé immédiatement le rétablissement de l'écart hiérarchique, et le mouvement s'est propagé de niveau voisin à niveau voisin, presque jusqu'au sommet.

Ma conclusion toute provisoire — mais je crois qu'elle mérite qu'on y réfléchisse —, c'est qu'il ne faut pas dans ce domaine pécher tout de suite par excès d'ambition. Il faut sélectionner d'abord les bonnes cibles pour les actions correctrices à entreprendre. Tout en bas, il y a des catégories de la population qui, à l'heure actuelle, ne reçoivent qu'une part tout à fait inacceptable de l'ensemble du revenu social, il faut faire un effort pour améliorer leur situation. On a commencé à le faire dans de nombreux domaines, par exemple en instituant des mécanismes de défense et de relèvement du salaire minimum (ou en développant les allocations aux personnes âgées, aux handicapés) : il faut poursuivre cette action et aller nettement plus loin. Et puis, il y a, tout au sommet de la hiérarchie, des faveurs que s'arrogent certains privilégiés, qui sont provocantes et ont un effet d'entraînement très pernicieux ; il faut aussi modifier ces situations anormales. Cela permettrait déjà de grands progrès et pourrait être beaucoup plus efficace qu'une attaque frontale de l'ensemble de l'échelle des revenus, qui provoquerait de telles réactions que l'opération serait aussitôt bloquée.

LA PROTECTION SOCIALE

Bien entendu, il ne faut pas négliger tout ce qui peut être apporté dans le domaine d'une plus grande égalité des chances ou des conditions par le développement des équipements collectifs, sans oublier cependant que l'accès aux équipements et services collectifs, parfois même aux avantages de solidarité sociale, n'est pas automatique pour les plus dépourvus. Parfois, au contraire, ces

derniers savent le moins utiliser les aides gratuites que la société met à leur disposition ; si bien qu'on peut assister à de curieux effets de redistribution sociale à rebours, là même où la collectivité avait voulu prendre des mesures principalement destinées à ses membres les plus faibles.

La dernière question que je voudrais évoquer à propos de ce vaste problème de la protection sociale est tout l'ensemble de réflexions qui a lieu à propos de ce qu'on appelle « l'impôt négatif ». La démarche que suggère ce projet est tentante, dès lors que l'on a constaté les insuffisances de la redistribution par la voie des transferts sociaux multiples et complexes et dès lors que l'on a constaté le poids, la lourdeur de notre mécanisme de prestation pour des résultats médiocres et, parfois, assez incohérents et injustes. L'idée de réaliser pour chaque foyer une compensation des revenus, accrus des allocations et diminués des impôts, afin de régler l'évolution du solde par le jeu d'un élément unique, positif (allocation) en cas d'insuffisance globale, ou négatif (impôt) en cas de dépassement du « seuil de pauvreté », est évidemment une idée tentante. Il semble que l'on puisse par là obtenir une grande simplification, un allègement considérable de formalités, et en même temps, avoir un meilleur contrôle de l'incidence effective des mesures de solidarité décidées par l'Etat.

Malheureusement, cette idée séduisante et généreuse rencontre indiscutablement de grandes difficultés d'application. Je ne vous parlerai pas de la crainte de voir disparaître l'incitation au travail si les aides de l'Etat sont réduites à proportion du revenu que l'intéressé peut gagner par un travail personnel. Il existe des systèmes qui ont déjà été plus ou moins testés et qui sembleraient devoir permettre d'éviter cet inconvénient. Mais il y a de grandes difficultés pratiques : la mauvaise connaissance des revenus primaires, qui est d'ailleurs à la base de l'imperfection de nos systèmes fiscaux, et qui aurait des conséquences encore aggravées avec un système généralisé d'impôt négatif ; l'inconvénient de transformer toutes les prestations sociales en prestations d'assistance, avec tout ce que cela peut avoir parfois de contraire à la dignité des personnes que l'on veut aider, et alors que, précisément, toute l'orientation des politiques sociales ces dernières années consistait à développer de préférence des mécanismes d'assurance ; le coût élevé d'un système d'impôt négatif si on veut fixer suffisamment haut ce qu'on appelle le seuil de pauvreté, c'est-à-dire le niveau de ressources à partir duquel l'intéressé cesse de recevoir de l'Etat et doit au contraire lui verser une fraction de son gain ; et, enfin, la difficulté, avec un système d'impôt négatif, de poursuivre des politiques spécifiques, par exemple d'encouragement à la famille ou à la qualité du logement.

Ceci dit, je pense que l'idée ne doit pas être entièrement récusée, mais peut-être faudra-t-il se contenter d'applications sectorielles, en renonçant à l'ambition d'un système général séduisant pour l'esprit mais qui ne paraît pas correspondre à la complexité de la situation.

CONCLUSION

Que conclure après un exposé malheureusement trop long — et je m'en excuse — mais qui traduit encore mal toute la richesse de la matière sur laquelle nous avons à réfléchir ? Que conclure lorsqu'on a vu s'entrouvrir tant de fenêtres sur des paysages nouveaux à découvrir ? Je crois que la conclusion générale qui se prête le mieux à ce sujet et qui rejoindra — vous le reconnaîtrez — de nombreux points de cet exposé, c'est que les transformations sociales nouvelles et profondes qu'exigent les mutations de notre temps ne seront pas réalisables dans de bonnes conditions s'il ne s'établit pas un minimum de consensus entre les partenaires sociaux d'abord ; et ensuite entre eux et l'Etat.

Il ne s'agit pas seulement de dire que ceux qui auront à faire un effort supplémentaire de solidarité doivent le consentir sans un particularisme qui serait égoïsme. Il s'agit aussi que les revendications des moins favorisés ne contrecarrent pas d'autres exigences collectives, notamment celles du bon fonctionnement de la machine économique et de la société dont dépend, en définitive, le bien de tous.

Or nous sommes dans un monde idéologiquement divisé. La France ne fait pas exception, je dirai même au contraire ; car elle combine deux qualités latines, qui peuvent aussi être deux défauts : le goût de la rationalité et la passion pour les doctrines. Si bien que, dans un tel monde, la recherche du consensus ne peut pas être celle d'un accord absolu sur le fond de tous les problèmes. Il est illusoire de croire, par exemple, que l'on pourra en France obtenir un accord entre les représentants patronaux et les représentants des principales centrales syndicales sur ce que doit être l'entreprise de demain. Alors, il faut rechercher un autre type de consensus. Et cela n'est peut-être pas inaccessible. Si l'on ne peut pas s'entendre sur le contenu même des institutions sociales de demain, ne pourrait-on au moins se mettre d'accord sur la recherche de règles équitables de coexistence ? Une société associant des intérêts nombreux, liés mais distincts, doit accepter des comportements tantôt conflictuels tantôt coopératifs, un mélange d'antagonisme et de collaboration qui caractérise sa nature même ? Faire de nos sociétés des sociétés totalement antagonistes, c'est se condamner à des affrontements violents, destructeurs et, en définitive, à la domination d'une partie de la société sur l'autre. Au contraire, nier le conflit, c'est une vision angélique, mais irréaliste, que d'ailleurs le monde du travail rejeterait brutalement, car il sait que ce n'est qu'à travers le conflit qu'il a pu obtenir la satisfaction d'un certain nombre de ses revendications reconnues aujourd'hui comme légitimes par tout le monde.

Nous devons donc admettre l'idée que nos sociétés industrielles s'apparentent à ces ensembles décrits par la dynamique des systèmes que vous citiez tout à l'heure, Monsieur le Directeur. Elles progressent grâce aux tensions qui les habitent, et doivent se résoudre dans des compromis successifs, marquant des étapes de progrès.

Si nous arrivions à accepter cette conception, les uns et les autres, quelle que soit notre philosophie de départ, nous ferions un grand pas dans le sens du plus grand dynamisme social que certainement nous souhaitons tous. Après tout, pourquoi le libéral ne considérerait-il pas que cette conception permet d'institutionnaliser la libre prise de responsabilité par chacune des parties, et la reconnaissance de la liberté de l'autre ? Et pourquoi celui qui s'inspire de la philosophie marxiste ne verrait-il pas lui-même dans cette conception la reconnaissance formelle des rapports de force à l'intérieur de l'ensemble social ? Ce ne serait qu'un accord sur la méthode de confrontation sociale et la recherche de progrès qu'elle peut apporter, mais ce serait tout de même déjà un pas très important. En quelque sorte, il s'agirait d'obtenir que chacun reconnaisse l'autre, admette l'existence de l'autre, l'existence de l'autre comme un être ou un groupe différent et distinct, mais avec lequel, indéniablement, il est malgré tout lié. Ce serait accepter de vouloir vivre ensemble et, en même temps, reconnaître que personne ne peut prétendre édicter ce que sera la société de demain. Savions-nous il y a trente ans ce qu'allait devenir la société aujourd'hui ? Qui avait vraiment prévu la manière dont sont actuellement réglées un certain nombre de difficultés sociales, la manière dont nous avons su trouver des solutions originales à un certain nombre de nos problèmes sociaux ? Les plus lucides des futurologues ne l'avaient pas prévu.

Si nous avons l'humilité consistant à reconnaître que l'avenir n'appartient à personne exclusivement, que nul ne peut donc prétendre dicter aux autres sa propre conception, que si nous croyons détenir une part du vrai, l'autre en face de nous en détient peut-être une autre part, nous pourrions plus efficacement, avec ceux qui sont à la fois nos contradicteurs et nos partenaires, nous efforcer, à chaque instant, de découvrir et de façonner ce qui doit être notre avenir commun.

Après tout, ce ne serait que la transposition dans le domaine de la vie sociale des règles élémentaires de la démocratie. Peut-être est-ce donc le vrai moyen de réaliser ce vieux rêve qui a reçu, au cours des ans, plusieurs noms de baptême, mais qui est toujours vivant : le rêve de la démocratie industrielle et sociale, le rêve de la participation.

Ce texte est celui d'une conférence prononcée par Joseph Fontanet, le 15 Avril 1975, à l'Institut International d'Etudes Sociales de Genève.

(1) Pierre Massé : *Crise du développement*, Paris, Gallimard, 1973, 183 pages.

(2) Pierre Massé : *Les dividendes du progrès*, Paris, Editions du Seuil, 1969, 142 pages.

(3) *Président du Conseil de l'Institut International d'Etudes sociales, Directeur Général du Bureau International du Travail (B.I.T.)*

(4) *Bulletin IIES, Genève n° 12, pp. 3-40.*

(5) *Vaincre la pauvreté*, par L. Stoléro, Flammarion, Paris, 1974.

1976

GAULLISME ET DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Charles de Gaulle a été pour la démocratie chrétienne française, au cours des trente dernières années, un « signe de contradiction ». Analyser les raisons de l'étrange mélange de fascination et de répulsion qu'il a exercé sur le M.R.P. et ses héritiers peut aider à mieux comprendre le phénomène historique du gaullisme et à mieux discerner certaines données de la situation politique présente.

A certains égards, le M.R.P. devait, plus que d'autres, subir l'attraction qu'a exercée de Gaulle sur les hommes de son temps. Le M.R.P. était issu de la Résistance, il avait été séduit par ce général qui avait des conceptions économiques et sociales proches des siennes et n'hésitait pas à gouverner avec les grands partis populaires. En 1946, Maurice Schumann, son président, le désignait comme le parti de la fidélité à de Gaulle. Mais cette attraction s'était très vite accompagnée d'inquiétudes puis de réserves pour faire place enfin à l'opposition.

Avant toutes choses, il faut voir la cause de cette incompatibilité d'humeur entre de Gaulle et « l'appareil » du M.R.P. dans leurs conceptions radicalement divergentes de la conduite de la vie politique.

De Gaulle croyait au rôle déterminant du héros, créateur de l'histoire, pragmatique, génial interprète de la volonté populaire perçue par lui d'instinct, sans truchement ni relais, rassembleur, partageant avec ses compagnons l'exaltation et les risques d'une aventure épique. Il misait sur l'élan vital, sur la force de l'authenticité, bousculant les routines, les procédures artificielles, les chapeaux factices. Les dirigeants et les militants du M.R.P. avaient, dans leur immense majorité, été formés dans ces

écoles de démocratie de base constituées par les mouvements d'action catholique des jeunes, le syndicalisme chrétien, les associations familiales populaires : ils en avaient gardé la conviction que la qualité de la démocratie est étroitement liée au respect des procédures formelles et au rôle des corps intermédiaires entre les citoyens et les pouvoirs.

De Gaulle se situait d'emblée au niveau de la France éternelle. Les militants sociaux du M.R.P. se sentaient par vocation d'abord responsables de l'amélioration du sort quotidien des Français.

La générosité de Charles de Gaulle voisinait avec un réalisme qui la teintait souvent de pessimisme. La générosité des démocrates chrétiens, au contraire, n'excluait pas toujours la naïveté, mais savait parfois prendre d'utiles risques pour faire tomber les barrières de la méfiance, comme ce fut le cas pour Robert Schuman.

Pour que ces deux perspectives et ces deux méthodes pussent s'accorder, il eût fallu au moins une communauté de stratégie et de programme. Or, très vite, les « défis » lancés par les événements d'après-guerre aux responsables politiques français ont conduit de Gaulle et le M.R.P. à s'affronter.

Le problème des institutions fut la première occasion de rupture. Pour de Gaulle, l'essentiel était de donner une tête à l'Etat. Le M.R.P., tout en voulant éviter les dangers d'une Assemblée semblable à la Convention de la période révolutionnaire, était naturellement porté à conférer une large capacité d'initiative et de contrôle aux élus parlementaires, eux-mêmes issus de grands partis,

organiseurs de la démocratie pluraliste et populiste à instituer. Ce conflit connut deux périodes chaudes, l'une au début de la IV^e République, avec le referendum de l'automne 1946, lorsque de Gaulle recommanda de rejeter un projet qu'il jugeait incapable de doter la France d'un véritable exécutif ; l'autre, sous la V^e, avec le referendum de 1962 introduisant dans la nouvelle Constitution de la V^e République l'élection au suffrage universel du Président.

Le second grand sujet de désaccord fut l'Europe. De Gaulle était européen, mais il voyait les nations comme des êtres vivants, rebelles aux constructions artificielles ; et il avait de leurs relations une idée froidement réaliste. Le M.R.P., au contraire, était porté à transposer dans le domaine de la construction européenne sa croyance optimiste et universelle en la valeur des institutions et des procédures démocratiques. Aucun sujet ne pouvait évidemment opposer davantage les deux interlocuteurs que le projet de communauté européenne de défense.

La gouaille féroce de Charles de Gaulle s'exerça sans peine à l'encontre de la machinerie compliquée prévue comme ersatz d'une autorité politique commune, dont l'idée n'était évidemment pas mûre. De Gaulle montrait sans peine que les astuces réglementaires, dont le projet était bardé, n'auraient constitué qu'un semblant de pouvoir commun de décision, laissant un vide béant qu'aurait immédiatement occupé le contrôle américain : n'ayant plus de défense indépendante, les nations européennes n'auraient plus eu de diplomatie propre, et auraient vu par là leur autonomie politique interne elle-même sérieusement limitée. Il critiquait aisément l'irréalisme d'une intégration militaire prévue au niveau du bataillon !

Le M.R.P. ne méconnaissait pas les imperfections juridiques du Traité et le caractère trop formel de l'approche qu'il exprimait : mais il était anxieux de ne pas manquer une occasion historique unique de faire l'Europe. L'Allemagne d'après-guerre, après sa défaite, n'avait pas recouvré sa souveraineté. Créer aussitôt une communauté politique à Six pouvait permettre de résoudre définitivement le problème allemand et de franchir une étape décisive vers l'unité européenne. Adopter l'autre branche de l'alternative, c'est-à-dire accepter, comme on l'a fait, la reconstitution d'une armée nationale allemande, c'était d'abord reculer par rapport à l'objectif communautaire, et ensuite rendre plus difficile sa réalisation ultérieure.

Ce conflit européen connut aussi deux phases chaudes : celle que nous venons de décrire sous la IV^e et une seconde sous la V^e. Celle-ci surgit du durcissement du Général, lors des négociations européennes sur le Plan Fouchet, qui devait aboutir à la création des premiers organes et des premières procédures d'une véritable coopération politique entre pays membres de la communauté européenne. Marqué par un éclat, la tirade sur l'Europe du volapück lors d'une conférence de presse à

l'Élysée, ce durcissement entraîna la démission des cinq ministres du M.R.P. et l'entrée de ce mouvement dans l'opposition.

Ce rappel schématique des principaux faits qui ont donné lieu aux conflits entre le Général de Gaulle et le M.R.P. ne serait pas complet si deux autres questions n'étaient pas évoquées : la politique de l'Union Française et la politique atlantique. La première n'a pas opposé directement les deux interlocuteurs, car elle a culminé dans l'affaire d'Indochine, alors que de Gaulle était retiré des affaires. Mais le fond et le style de l'opposition manifestée à Mendès-France par la majorité du M.R.P. révèle que ce mouvement avait alors une analyse politique très différente de celle qui a dominé les grandes options du Général en matière de décolonisation. De Gaulle ne croyait pas à l'alliance durable avec le communisme des mouvements d'émancipation soutenus par l'U.R.S.S. dans les pays cherchant à accéder à l'indépendance. Il ne croyait pas non plus à l'efficacité de la politique occidentale tendant à opposer à la force révolutionnaire des nationalismes locaux, des gouvernements « collaborateurs » soutenus par les puissances protectrices. Il misait sur la susceptibilité patriotique des nouvelles nations pour leur faire écarter les offres concurrentes de tutelle des deux Grands et pour leur faire adopter une attitude indépendante. Il pensait que ces facteurs pourraient rapprocher ces jeunes nations d'une France affirmant elle-même ses responsabilités autonomes dans le monde. Très différente était la vision du M.R.P. qui, au fond, mêlait : un concept stratégique : défendre, à la frontière du monde libre, chaque « domino » car la chute d'un seul pouvait, de proche en proche, entraîner tous les autres ; et des préoccupations que l'on pourrait qualifier de missionnaires : protéger l'héritage occidental dans les pays ouverts à notre culture ; participer à une croisade générale contre l'hérésie communiste menaçant partout la civilisation chrétienne. Le M.R.P. considérait que les États-Unis avaient vocation d'être le bras séculier du camp de la liberté où la France, de par toutes ses traditions, avait sa place, et dont elle devait être solidaire. De Gaulle, en raison même de sa vision différente, refusait la confusion de la politique française et de la politique américaine.

En fait, un tel tableau synoptique simplifie à l'excès les positions des démocrates chrétiens.

D'une part, très tôt, certains avaient opté pour la gauche, alors que d'autres, dont Edmond Michelet et Louis Terrenoire, choisissaient de suivre en de Gaulle l'homme de la participation. Entre les deux, Robert Buron resta longtemps M.R.P. tout en partageant son admiration entre de Gaulle et Mendès-France.

Plus tard, en 1962, peu après sa démission du gouvernement, Maurice Schumann renouait avec de Gaulle. Ultérieurement, refusant d'adhérer au Centre Démocrate, dont le M.R.P. était la principale force constitutive, il fondait avec Marie-Madeleine Dienesch le « Mou-

vement des Démocrates pour la V^e République» étroitement allié au mouvement gaulliste. En 1967, le Centre Démocrate se divisait, plusieurs de ses dirigeants refusant une attitude d'opposition systématique à l'égard de la politique de la V^e République. Avec d'autres hommes politiques venant de l'humanisme libéral, ils créaient le C.D.P. qui a joué un rôle non négligeable lors de l'élection de Georges Pompidou et durant les cinq années de sa présidence. Le C.D.P. avait alors notamment défini une doctrine politique qui voulait intégrer les idéaux démocratiques et européens des courants dont il était issu, et les apports positifs de la V^e République dans le domaine des institutions et de la politique extérieure.

Comment ne pas ressentir, devant ce rappel historique, l'impression d'une grande chance gachée, celle qui se serait présentée si la démocratie chrétienne et le gaullisme avaient pu mieux se reconnaître et mieux se comprendre ? J'ai vécu personnellement les épisodes de ce drame souvent douloureux pour les acteurs, dommageable pour la France.

Certes, pour l'un et pour l'autre, la tentation existait en permanence d'opposer comme deux antithèses vivantes leurs logiques et leurs pratiques. C'était, en tous cas, la propension naturelle d'un appareil comme celui qui dirigeait le M.R.P. Le Général de Gaulle s'en irritait, comme il me le manifesta un jour dans une conversation en tête-à-tête. Mais il ne sous-estima jamais ce que le courant démocrate-chrétien pouvait représenter. Lors du départ des ministres M.R.P., en 1962, après l'incident du volapück, réveillé à une heure tardive par Pierre Pflimlin et moi-même, pour être informé de notre décision, il prolongea pendant une demi-heure la discussion au téléphone, lui qui détestait ce mode de communication, pour nous demander de revenir sur notre position.

N'est-il pas révélateur que dans les épreuves essentielles, aux grandes heures de vérité : la Résistance, le risque de brisure de l'unité nationale à propos de l'Algérie, gaullistes et M.R.P. se soient trouvés côte à côte ?

Par ailleurs, leurs apports n'apparaissent-ils pas, au total, beaucoup plus complémentaires que leurs démêlés ne l'auraient laissé supposer de prime abord ? Le M.R.P. a été fier, à juste titre, de l'œuvre sociale de la IV^e République qu'il a beaucoup contribué à faire entrer dans les faits. Sans lui, les mesures prises en ce sens par le Général de Gaulle, comme chef du gouvernement après la Libération, auraient sans doute été dénaturées ou compromises. Mais, par la suite, sous la V^e République, il est indéniable que ce sont les gaullistes, comme Jacques Chaban-Delmas, qui ont le mieux prolongé, dans l'action gouvernementale, l'esprit de réforme sociale manifesté par la démocratie chrétienne au cours de la phase précédente.

Même sur des sujets qui ont été au centre du contentieux ayant, à plusieurs reprises, opposé le Général de Gaulle et le M.R.P. ou ses successeurs, des complémen-

tarités certaines apparaissent.

La consolidation des institutions de la V^e République n'a-t-elle pas été vraiment acquise lorsque, à l'appel de Georges Pompidou, l'entrée dans la majorité de centristes, dont plusieurs étaient d'anciens démocrates-chrétiens, a accompagné un changement de la signification du régime majoritaire et du style des rapports entre le gouvernement et le Parlement ?

En plein péril, la rude authenticité du Général de Gaulle avait restauré le sens des réalités et des responsabilités politiques qui disparaissait dans la confusion et les complaisances malsaines du régime d'Assemblée, livré aux coterie parlementaires. Passées les années dramatiques, Georges Pompidou, en voulant l'ouverture de la majorité, avait senti la nécessité d'introduire dans la vie politique française plus de confiance, plus d'optimisme démocratique ; et si la maladie n'avait pas interrompu sa tentative, la majorité de 1959, groupant les gaullistes, les indépendants et les démocrates d'inspiration chrétienne et leurs associés, pouvait bien se reconstituer à cette fin.

La politique de coopération engagée spectaculairement par le Général de Gaulle avec le Chancelier Adenauer n'a-t-elle pas été facilitée par les initiatives préalables de Robert Schuman offrant la réconciliation à l'Allemagne et l'ancrant sur les bases solides des traités européens ? Mais, à l'inverse, que serait-il advenu de l'Europe naissante sans le redressement économique et politique réalisé par de Gaulle, qui a permis à la France, en jouant pleinement son rôle, d'assurer l'indispensable équilibre de la Communauté ?

Beaucoup d'héritiers de la démocratie chrétienne sont aujourd'hui tentés d'obéir d'abord à un désir de revanche électorale sur les gaullistes, responsables de leur recul depuis un quart de siècle, et de contracter, à cette fin, avec le conservatisme, des alliances contraires à leur histoire et à leur idéal, oubliant combien leur a été, naguère, funeste le « cartel des nons ».

Beaucoup de gaullistes, face à l'agressivité de l'opposition, sont tentés de durcir leur ligne politique pour bien s'assurer la clientèle de la droite française de s'installer solidement sur les positions traditionnelles de celle-ci, ce que de Gaulle avait toujours soigneusement évité. De telles orientations les écarteraient les uns et les autres de leurs vocations naturelles, recréeraient entre eux d'autres concurrences négatives, et seraient désastreuses pour le pays, en laissant à la gauche le monopole de la confiance populaire et du dynamisme social. La majorité ne gagnera les prochaines élections que si elle réussit, comme ce fut le cas au début de la V^e République, à incarner le mouvement et le sens de l'unité nationale. Nul doute que les gaullistes et les démocrates d'inspiration chrétienne, en retrouvant leur inspiration authentique, pourraient le faire ensemble. Le voudront-ils ? Le sauront-ils ?

(1976) J.F.

REFUSER LA FATALITÉ DU CHOMAGE

La conscience collective des Français paraît prête à s'accommoder d'un chômage chronique important. Toute une série de slogans ne légitiment-ils pas cette résignation? «C'est la faute des émirs du pétrole... D'ailleurs, tous les pays sont logés à la même enseigne... Et puis, parmi les 1.350.000 demandeurs d'emplois, combien sont de vrais chômeurs?... Les entreprises qui recherchent des ouvriers n'en trouvent pas pour les postes un peu pénibles... Le chômage, grâce aux allocations, n'est plus ce qu'il était en 1930... Souvent, avec un peu de travail au noir, il est plus avantageux d'être chômeur que d'avoir un emploi... Alors!».

Beaucoup de responsables politiques continuent à considérer la situation du chômage en France comme une collection de cas particuliers liés à des circonstances spécifiques, et non comme la traduction d'un phénomène général et durable. Tout au plus, jugent-ils qu'il s'agit de conséquences inévitables d'un assainissement nécessaire, mais que, celui-ci bientôt réalisé, la situation s'améliorera, ou au pis, se stabilisera à un niveau encore supportable et «normal» dans «l'ère post-industrielle».

Peut-on se satisfaire de cette vision tranquilisante? Face à un fléau social si grave que le chômage, ceux qui ont la charge du bien commun, à quelque titre que ce soit, n'ont-ils pas le devoir de refuser d'être rassurés à si bon compte?

Nous allons tenter, successivement, d'abord d'établir un diagnostic qui prouvera que le mal est plus sérieux, et surtout, à terme, plus menaçant, qu'on ne le dit en général; ensuite de proposer une thérapeutique d'ensemble afin de conjurer les drames qui pourraient advenir.

I. LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic doit porter sur la structure présente, mais aussi sur les perspectives à moyen terme.

1. La situation présente

Lorsqu'on examine les taux de chômage des principaux pays occidentaux, on constate que la France, en 1974, avait le taux de chômage le plus bas, et qu'elle a désormais l'un des taux les plus élevés. La comparaison

avec l'étranger n'est donc pas aussi absolutoire que des rapprochements superficiels le font parfois paraître.

Certaines données de cette situation doivent également être soulignées. Certes, tous les demandeurs d'emploi ne sont pas des chômeurs ; le nombre des chômeurs « aidés », plus représentatif pour beaucoup du « vrai chômage » s'établissait à 843 700 en décembre 1978 (contre 634 400 il y a un an seulement).

L'ancienneté moyenne des demandes d'emploi est de 7 à 8 mois, contre 2 mois et demi en 1971. Quant aux demandes de plus d'un an d'ancienneté, elles ont franchi le cap des 250 000 (quintuplant en quatre mois). Enfin, l'évolution du chômage est particulièrement inquiétante chez les jeunes. Le taux de chômage était à la fin de 1976 de 33,5 % chez les jeunes filles de moins de 18 ans appartenant à la population active disponible à la recherche d'emploi et de 17,5 % chez les jeunes gens. (Depuis 1973, ces taux avaient triplé !). On dit que les jeunes ne sont pas toujours très pressés de travailler. Mais leur attitude était déjà la même il y a quelques années. Or, ils étaient alors placés très rapidement en quasi-totalité. C'est donc bien le marché du travail qui s'est refermé. Et il faut craindre les conséquences psychologiques d'une semblable incapacité d'accueil des nouvelles générations dans la vie économique, tandis que déjà le contexte culturel les incite à mettre en cause les conditions actuelles du travail.

2. L'évolution à moyen terme

Beaucoup plus inquiétantes encore sont les évolutions prévisibles à moyen terme ; et l'on peut se demander s'il ne faudra pas aller beaucoup plus loin que les initiatives d'encouragement aux investissements industriels où de nouveaux pactes pour l'emploi des jeunes qui viennent d'être annoncés.

Il y a quelques semaines, la commission « Développement » chargée de préparer le VIII^e Plan a eu connaissance des « projections » dressées par l'INSEE, en fonction de plusieurs hypothèses de croissance retenues pour la future période quinquennale. La presse a commenté brièvement ces tableaux, en quelques lignes moroses, mais sans leur donner plus d'importance que s'il s'agissait du prix probable des truffes pour les futurs réveillons.

Une offre d'emploi réduite

Or, ces perspectives font apparaître un processus très inquiétant d'accumulation, ces prochaines années, de strates supplémentaires, de demandes d'emplois non satisfaites, grossissant le stock de chômeurs de façon inéluctable et dramatique, sans un important retournement de tendance. Et rien ne semble actuellement annoncer ce retournement. On risque donc d'aller vers un chômage chronique qui s'alourdira d'année en année, n'ayant rien de commun avec les périodes de courte inactivité provisoire des personnes en transit d'un emploi

vers un autre, qui constitue ce que l'on appelle le « chômage frictionnel ».

Pour comprendre les causes déterminantes de ce processus, un bref retour en arrière est utile. En effet, il est possible de rapprocher, par périodes pluriannuelles correspondant à différentes phases conjoncturelles successives, d'une part l'évolution de l'offre d'emploi (résultant du solde entre suppressions et créations d'emplois des différents secteurs) et, d'autre part, l'évolution de la demande d'emploi (résultant des mouvements démographiques et de l'évolution du taux d'activité). Cette reconstitution historique montre que, depuis 1974, c'est-à-dire depuis la forte diminution de la croissance, l'industrie non seulement ne crée plus d'emplois, mais en perd annuellement un chiffre important ; et que ce déficit, cumulé avec celui de l'agriculture, ne peut être compensé par les seules créations du secteur tertiaire. Alors qu'il y avait toujours globalement un accroissement net de l'emploi jusqu'en 1974, (+ 231 000 annuellement de 1968 à 1974), il y a eu, globalement, une perte annuelle de plus de 100 000 emplois pour l'ensemble de l'économie entre 1974 et 1978.

Or, la croissance moyenne depuis 1974 n'a pas été très inférieure au 3,1 % de la projection dite « centrale », présentée comme la plus plausible par les experts ayant préparé les projections de l'INSEE pour le VIII^e Plan.

Une population active en forte croissance

Cependant, la France traverse une phase de son évolution démographique, caractérisée par des mouvements très contrastés. D'une part, les départs à la retraite sont relativement réduits, les travailleurs les plus âgés appartenant aux « classes creuses » des années de la grande guerre, où la natalité était tombée au plus bas. Inversement, les classes qui arrivent sur le marché du travail correspondent aux générations nombreuses d'après-guerre, lorsque le taux de natalité avait retrouvé des niveaux très élevés. Si l'on ajoute que le taux d'activité moyen des femmes continue à augmenter, avec le remplacement des générations anciennes par les générations nouvelles où la proportion d'activité professionnelle est très importante, même chez les mariées avec enfants, on comprendra que le supplément annuel des ressources en main d'œuvre disponible va s'établir durant le prochain lustre, à un niveau très élevé (au moins 250 000 par an), malgré l'arrêt de l'immigration.

C'est pourquoi, en dépit de certaines sous-hypothèses optimistes, tant sur la création d'emplois — qui semble élevée dans les prospectives, compte-tenu du taux de croissance retenu — que sur la diminution du taux d'activité — le marché du travail sur-saturé, est supposé exercer une moindre attraction — les évaluations actuelles laissent prévoir une nouvelle augmentation du chômage d'au moins 700 000 à 800 000 personnes au terme des cinq ou six prochaines années. Et sauf changement important de stratégie et des comportements, le chiffre sera très probablement plus élevé.

II. UNE THERAPEUTIQUE DU CHOMAGE EST-ELLE POSSIBLE ?

Avant de répondre sur la possibilité d'une thérapeutique du chômage, qui apparaît si nécessaire, il faut aller un peu plus loin dans l'analyse déjà amorcée.

1. Approfondir le diagnostic

Pourquoi l'industrie ne crée-t-elle plus d'emplois, alors que la croissance, quoique ralentie, est demeurée positive, sauf en 1975 ? Parce que la productivité du travail industriel continue à augmenter à un rythme de l'ordre de 4 à 5 % par an, comme au cours des deux dernières décennies. Rien ne semble indiquer un ralentissement sensible de ce progrès de l'efficacité technologique et organisationnelle. Au contraire, la compétition internationale accrue oblige tous les pays évolués à appliquer immédiatement les procédés les plus rentables, dès qu'ils apparaissent, tels que ceux qui vont découler de la diffusion des automatismes à base de microprocesseurs.

La population employée étant inversement proportionnelle à la productivité, et proportionnelle à la production, on peut dire, en simplifiant légèrement, que l'emploi croît ou décroît selon que la différence entre production et productivité est positive ou négative. Aussi, si la productivité croît de 4 % par an et si la production croît de 3 % seulement, l'offre d'emploi diminue de 1 %.

Or, compte-tenu de ce que la population active, effectivement à la recherche d'un emploi augmentera les années prochaines d'au moins 1 % par an, il faudrait, pour éviter seulement l'aggravation du sous-emploi, un taux de croissance qui dépasse de ce point supplémentaire le taux de productivité, soit environ $4 + 1 = 5\%$. Des mêmes considérations montrent qu'une croissance nationale de 3 % ne représente que 2 %, par tête d'actif disponible, ce qui est très peu.

On voit combien lourde a été la sous-estimation de ces exigences, il y a quelques années, lorsqu'a été mise à la mode l'idée d'une croissance « douce », présentée comme un optimum pour l'harmonie psychologique et l'équilibre social. La vérité est que, compte-tenu d'une augmentation de notre population active, plus forte que chez nos partenaires, nous sommes tenus à une croissance économique supérieure à la leur. Le malthusianisme économique, qui n'est pas sans lien avec le malthusianisme démographique, doit être rejeté (1).

2. Les faux remèdes

Face à ces sombres perspectives, certains groupes politiques ont proposé des médications d'ensemble. Malheureusement, elles ne semblent pas adaptées aux données du problème.

Les uns ont suggéré, d'une part de créer des emplois nouveaux à la charge du budget, d'autre part, en dimi-

nuant les horaires de « partager le travail » ; mais considérant généralement que les rémunérations doivent rester inchangées au niveau antérieur, ils n'acceptent pas, corrélativement, le partage de la masse salariale. Or, dans une économie obligée d'affronter la compétition internationale (car la France, pauvre en énergie et en matières premières ne peut vivre en autarcie), une telle suggestion équivalant à une surcharge des entreprises de production, ne pourrait que nuire à leur compétitivité. De ce fait, la part de marché de la France, dans l'ensemble économique international dont elle dépend de plus en plus, ne pourrait être que réduite, ce qui signifierait une diminution de l'emploi. Le pseudo-remède aggraverait le mal.

Les autres préconisent une relance de la production par l'investissement et la consommation grâce à des moyens budgétaires ou monétaires : mais les responsables gouvernementaux leur objectent, non sans raison, que, dans la conjoncture générale actuelle, un gonflement artificiel de la demande, toutes autres choses restant égales par ailleurs, provoquerait un retour des déséquilibres, essentiellement au niveau des échanges extérieurs (pénurie de matières premières et d'énergie, aggravation du déficit commercial, les exportations ne pouvant suivre la croissance des importations). Ces arguments ne sont pas sans fondement.

3. Vers une thérapeutique d'ensemble

Cependant, davantage de consommateurs sont présents sur le marché. Par ailleurs, la disposition de davantage de bras et de cerveaux améliore le rapport « actifs/inactifs » et donc la compétitivité internationale de notre économie. Est-il vraiment impossible dans ces conditions, de croître davantage ?

Une intéressante étude de prospective de l'O.C.D.E., non encore publiée, mais sur laquelle Jacques Lesourne, l'un des auteurs, a déjà pu faire quelques commentaires à la presse, conclut entre autres à la nécessité de « réhabiliter la croissance », en montrant d'une part que ses limites physiques sont moins étroites qu'on ne l'a affirmé ; et d'autre part que beaucoup de facteurs qui la bloquent, dans les pays développés, sont d'ordre socio-économique, institutionnel ou même culturel.

Le Gouvernement fait ce qu'il doit, quand il consacre de grands efforts à la régulation conjoncturelle, pour restaurer ou préserver les équilibres fondamentaux de l'économie. Mais si les mécanismes élémentaires, dont dépendent les micro-équilibres à la base, sont grippés, la tâche au sommet est écrasante et ne peut malgré tout aboutir qu'à une performance diminuée.

C'est ainsi que toute reprise apparaît aujourd'hui comme fragile, le moindre retour de l'expansion déclenchant à nouveau des processus de tensions et de surenchères, à cause des coalitions et des scléroses qui ôtent toute souplesse aux divers marchés. On entend dès lors

certain technocrates murmurer qu'un « volant de chômage » est un amortisseur nécessaire des poussés inflationnistes, et que la crainte de la perte d'emplois est le commencement de la sagesse dans la classe salariée !

Certes, aucun responsable politique n'accepte de propos délibérés de telles maximes. Mais faute d'une action d'ensemble cohérente, elles peuvent devenir règles de fait par la force des choses.

Pour faire rouler plus vite, sans surchauffe, une machine qui a été mal entretenue, il faut la dérouiller. De même, pour retrouver, sans rechute inflationniste, un taux plus élevé de croissance et d'emploi, il faut restituer à la vie économique et sociale une adaptabilité qui lui a fait désormais défaut.

Information, participation et adaptabilité sociale

Le Gouvernement l'a compris en ce qui concerne l'activité des entreprises, dont il restaure les ressorts en rétablissant la concurrence et la liberté. Mais dans la société contemporaine, les hommes n'acceptent plus d'être traités comme des choses. Si l'on ne veut pas que la micro-économie sociale bloque la renaissance de la micro-économie d'entreprise, il faut que les travailleurs soient incités à adopter eux-mêmes des comportements nouveaux. Il faut qu'ils apprennent à rechercher la défense de leurs intérêts légitimes dans une stratégie dynamique, au lieu de se cramponner à des situations acquises qui ne leur apportent qu'une sécurité fallacieuse, ainsi que tant d'exemples actuels le montrent.

Utopie ? Il y a dix ans, toutes les grandes centrales syndicales signaient des accords nationaux paritaires tendant à apporter aux travailleurs les garanties leur permettant d'assumer une mobilité de l'emploi unanimement reconnue alors comme nécessaire. L'abandon par le Gouvernement et le Parlement de cette orientation depuis six ans (réglementation maladroite des licenciements qui aboutit à entraver l'embauche, congestion de l'Agence pour l'Emploi, stagnation de la politique de formation continue) n'a pas peu contribué à l'aggravation du chômage. Il faut rompre avec ces errements préjudiciables...

On doit aller plus loin. Une centralisation excessive, même dans l'économie privée, conjuguée avec l'insuffisance de la participation, a empêché la plupart des travailleurs et souvent de nombreux cadres, d'être directement conscients des exigences de la survie des entreprises dont dépend leur avenir professionnel. Les ouvriers, et même les ingénieurs de la sidérurgie du Nord et de l'Est, pouvaient-ils se rendre vraiment compte, concrètement, de l'écart qui se creusait entre les prix de revient de leurs usines et ceux de la concurrence ? Quel contraste entre ce naufrage dans l'inertie collective d'unités maîtresses de notre industrie, et l'attitude des travailleurs d'une « équipe autonome d'entreprise » que j'ai rencontrée et qui ayant reconquis la maîtrise de leur travail et de l'information afférente à leurs tâches et à l'ensemble dans

lequel elle s'insère, ont dû réagir avec promptitude, parallèlement à la direction de l'entreprise, pour redresser la situation de leur atelier de production, et le rendre à nouveau compétitif. Il y a, dans l'aspiration autogestionnaire, des éléments sains qui peuvent contribuer à une telle évolution.

Reconstruire, à partir de la base, une véritable politique contractuelle des salaires et une véritable politique active de l'emploi est la condition du succès d'une lutte contre la stagflation, ce mal moderne qui combine les deux fléaux du chômage et de l'emploi.

Cette adaptabilité retrouvée permettrait aussi de mieux suivre l'évolution des besoins et des goûts des consommateurs, et garantirait l'ouverture des nouveaux débouchés nécessaires pour une croissance plus forte.

Un plan rénové reste nécessaire

Cette orientation ne doit pas signifier l'effacement du plan qui, à son niveau, doit garder un rôle irremplaçable, quoique différent de ce qu'il était à l'origine. Il ne s'agit plus, en effet, comme naguère, d'appliquer une programmation pluriannuelle prédéterminée, mais de se fixer des objectifs, et, afin de surmonter les aléas qui pourraient compromettre la réalisation, de se doter des capacités adéquates de riposte stratégique. La doctrine et la pratique gouvernementale devraient, sur ce point, être au moins précisées. En effet, ce n'est pas sans inquiétude qu'on entend parler du projet, prêté aux auteurs du VIII^e Plan, de ne plus afficher d'objectifs de croissance, ni d'objectifs d'emplois à créer. Sans de tels jalons qui doivent, bien sûr, être assortis de variantes, quelle part de volontarisme et de finalités progressistes, quelle dose « d'ardente obligation » pourra-t-on encore trouver dans la politique à moyen et à long terme ?

Réactiver les mécanismes du marché est indispensable. Mais, au-dessus de ces mécanismes, il doit y avoir des moyens de contrôle, de correction et d'orientation, qui assurent la prédominance des choix de société et des impératifs de solidarité.

On retrouve le problème de la régulation par niveaux et du pilotage d'un ensemble complexe, problème bien connu des théories contemporaines sur les organisations et les « systèmes dynamiques ». Or, ces réflexions modernes confirment entièrement l'intention des catholiques sociaux de naguère, qui avaient prôné le « principe de subsidiarité » selon lequel les personnes et les petites communautés doivent être le plus possible dotées de la capacité de s'autodéterminer, de « s'autoresponsabiliser », les niveaux supérieurs n'intervenant que pour réaliser la coordination, l'assistance et la solidarité qui échappent aux régulateurs opérant à la base.

Un tableau ci-joint s'efforce de présenter les diverses mesures à prendre, conformément au principe de subsidiarité, pour atteindre les buts d'un meilleur emploi dans

une satisfaction accrue des besoins de tous.

Un point de croissance de plus correspondrait à 200 000 postes supplémentaires par an, ce qui nous manque pour éviter l'aggravation du chômage. Qui peut croire que ce défi est impossible à relever par une nation motivée et responsabilisée, grâce à une nouvelle répartition des initiatives et des solidarités, plus efficace que l'actuelle, et organisée pour bénéficier d'abord à ceux dont le sort est actuellement le plus précaire ?

La grande crise des années trente, avec ses cortèges de chômeurs, la montée du fascisme et du communisme, avaient failli sonner le glas de la démocratie et de l'économie de marché. Si, depuis 1945, celle-ci a redressé son image et tend à affirmer sa supériorité, c'est, n'en doutons pas, parce qu'elle a fait la preuve de son efficacité, non seulement dans le domaine de la production et de la distribution, mais aussi dans celui du plein emploi, retenu comme objectif pendant un quart de siècle.

A cette provocation permanente, voilà que notre société de liberté répond moins bien depuis quelques

années. Nous ne devons pas nous accommoder de cette déficience que l'on excuse trop commodément par les difficultés extérieures. Une chose est sûre : l'économie libérale ne préservera le crédit qu'elle s'est acquis depuis la fin du conflit mondial, que si elle se montre capable de juguler simultanément l'inflation et le chômage.

Telle est la nouvelle « ardente obligation » qui doit désormais mobiliser, non seulement les pouvoirs publics, mais aussi tous les partenaires sociaux. Souhaitons que le VIII^e Plan soit l'occasion de l'incarner pleinement.

Il n'y a pas de plus grande exigence quand on croit que l'économie doit être construite et conduite pour l'homme.

Joseph FONTANET (1979)

Texte écrit pour le groupe « Evangile et Société »

(1) Avec une croissance insuffisante, il devient d'autre part impossible de supporter les " frais généraux de la nation ". L'évolution angoissante des déficits de la Sécurité Sociale et du budget le prouve. Et le coût du chômage lui-même. (plusieurs dizaines de milliards lourds par an) s'y ajoute encore.

POLITIQUE DE L'EMPLOI - APPLICATION DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

↓ NIVEAUX CONDITIONS →	TECHNIQUES : (Décentralisation - coordination)	MORALES : (Autoresponsabilisation - participation Solidarité)
Individu	Capacité d'assumer la mobilité promotionnelle (formation continue)	Refus d'être un assisté chronique Garantie ressources incitatives à recherche d'emploi
Entreprise	Compétitivité Adaptabilité Créativité Gestion prévisionnelle du personnel	Participation : Réappropriation de la maîtrise du travail ; reconversion préventive Assouplissement temps travail
Professions	Prévision - Information	Entraide interentreprises
Etat (et collectivités territoriales)	Réformes structurelles Aménagement territoire Modération charges improductives Régulation des salaires Politique active emploi (Formation, Mobilité, Reconversion, Placement décentralisés)	Répudiation malthusianisme Libre choix mères de famille Politique contractuelle Pacte emploi jeunes
Relations Internationales	Transferts technologie Coopération	Accords Nord-Sud Immigration Durée travail
<p>POSSIBILITÉ NOUVELLE CROISSANCE</p> <p>+ 1% = + 200 000 emplois (à productivité constante)</p>		

1980

L'APPROCHE « SYSTÉMIQUE »

Les réflexions qui suivent mettent l'accent sur la réforme des structures plus que sur celle des mœurs. Non qu'elles sous-estiment la seconde, mais parce qu'il paraît que nous sommes à l'une de ces phases de l'histoire de l'humanité où se produit un brusque décalage entre l'organisation sociale d'une part, l'évolution de la civilisation et des techniques d'autre part. L'adaptation des organisations recommandée ici doit faciliter l'exercice d'une meilleure morale collective, mais ne saurait évidemment l'engendrer à elle seule. En vérité, les réformes des structures et celles des mœurs doivent s'étayer réciproquement.

*
* *

Depuis quelques années apparaissent, dans des articles consacrés aux orientations modernes de la sociologie, des organisations, de la biologie, etc. les expressions : « analyse des systèmes », « approche systémique », « théorie des systèmes », et d'autres analogues. Que signifient ces formules, plutôt rébarbatives a priori ?

Rien moins qu'une nouvelle manière de déchiffrer la réalité complexe qui nous entoure, pour tenter de la mieux comprendre et, le cas échéant, d'agir sur elle plus pertinemment.

En fait, il s'agit à la fois d'un nouveau progrès de l'épistémologie (philosophie des connaissances) et de l'apparition d'une « boîte à outils » intellectuels plus adaptés que les concepts de la logique cartésienne à l'appréhension des phénomènes complexes et aléatoires.

La réflexion chrétienne ne peut ignorer cette démarche contemporaine qui se répand de plus en plus dans les cercles scientifiques et techniques, et influencera bientôt les conduites des responsables dans les domaines politiques et sociaux.

Elle le doit d'autant moins que l'approche systémique conforte sur de nombreux points les intuitions des chrétiens d'inspiration sociale et leur fournit un cadre conceptuel d'ensemble qui peut les aider à dépasser certains dilemmes paralysants pour leur pensée.

A LA DECOUVERTE DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE

Les organisations, la société elle-même deviennent-elles ingouvernables ? Pis encore, inintelligibles ?

Il est de fait que les dirigeants paraissent bien souvent

En 1973 avec des écoliers

dépassés par les événements ; que l'orgueilleuse rationalité, dont se targuait naguère encore notre civilisation, est fréquemment humiliée ; et que, plus d'une fois, les actions entreprises par les responsables aboutissent à aggraver la situation qu'elles devaient améliorer. Comme si l'homme, ayant perdu le secret du monde dans lequel il vit, provoquait lui-même, par ses démarches maladroites, les turbulences dont il est victime.

Certes, depuis la Grèce antique, la difficulté de concilier l'autonomie souhaitable des individus et la nécessaire cohésion sociale n'a cessé de tourmenter les penseurs politiques. Mais aujourd'hui cette interrogation est devenue plus angoissante que jamais, comme le montrent le désarroi général des comportements collectifs et la crise universelle des institutions, y compris les plus solides.

1. Notre monde est devenu hypercomplexe et aléatoire

Peut-on, au moins, repérer les causes de cette situation, afin d'éclairer la recherche des remèdes ? Il semble que deux facteurs principaux puissent être discernés :

*Premier facteur : la complexité inouïe
des sociétés contemporaines*

Elle est due elle-même principalement à deux données

nouvelles : la reconnaissance d'une plus large autonomie aux personnes et aux groupes, conséquence de l'élévation du niveau culturel et de la diffusion de l'information qui ont développé la capacité d'initiative et l'exigence critique à la base ; l'apparition de finalités plus diversifiées qu'autrefois et donc souvent concurrentes, par exemple les objectifs qualitatifs du progrès s'ajoutant aux objectifs quantitatifs et fréquemment les contredisant.

Cette multiplication des centres d'initiative, leurs interactions, la poursuite d'objectifs partiellement divergents, rendent beaucoup plus difficile la prévision des répercussions d'une intervention quelconque. Le fameux flair, dont se targuaient autrefois les responsables, est de plus en plus souvent mis en défaut. On parle « d'effets intuitifs » ou « pervers », ce qui est une manière d'avouer les impuissances et les échecs de maintes actions collectives contemporaines.

Deuxième facteur : l'imprévisibilité de l'évolution collective

Un environnement sans cesse élargi, en conséquence du resserrement, des développements et du bon marché des transports et des communications, même à grande distance, a multiplié les occasions de perturbations dans l'espace.

Parallèlement, la rapidité de l'évolution technique et sociale, qui est aujourd'hui sans commune mesure avec ce qu'elle avait été pour les générations précédentes, même proches, a multiplié les occasions de perturbations dans le temps.

La combinaison de ces divers facteurs rend l'évolution des collectivités de plus en plus dépendante de données mal maîtrisables ou aléatoires et, par conséquent, de plus en plus difficiles à déterminer a priori.

2. Existe-t-il une nouvelle méthode permettant de traiter la complexité et l'imprévisibilité ?

Devant de telles difficultés, sur lesquelles butent politiques, moralistes, sociologues contemporains, faut-il désespérer ? Ou encore renoncer à l'usage de la raison, comme certains, et faire confiance à une sorte de résurgence de la pensée sauvage, toujours présente dans le subconscient des hommes, même au cœur de nos pays développés ?

Ou peut-on, au contraire, grâce à de nouveaux outils mentaux et à un renouvellement méthodologique, rendre à l'intelligence sa place et son rôle ?

Face à ces interrogations, une excursion du côté des scientifiques peut apporter des lumières nouvelles et, peut-être, suggérer des solutions.

Ceux-ci, en effet, ont été placés par le développement de leurs investigations devant des phénomènes qui

avaient aussi pour caractéristique de concerner des formes d'organisations de plus en plus complexes. Ces phénomènes étant mal appréhendés par les méthodes classiques, ils ont dû mettre au point, pour les étudier, de nouveaux schémas explicatifs généraux. Or, ce qui est passionnant, c'est que, bien que ces scientifiques aient travaillé séparément les uns des autres, ils ont découvert simultanément des concepts très semblables ; comme si, au-delà des frontières de chaque discipline, des lois structurales analogues régissaient partout la « complexité organisée ».

Le concept-clef qui émerge de ces nouvelles approches est celui de « système ». Il faut bien recourir à ce terme, puisqu'il est consacré par l'usage international. Mais il faut aussitôt écarter les risques de contresens nés des significations particulières qu'il a dans notre langage courant. En effet, alors que la signification banale du terme système évoque, en français, les notions d'a priori, de rigidité, le même terme, dans l'approche systémique, s'applique au contraire à un ensemble caractérisé par ses propriétés adaptatives et dynamiques.

Ce concept peut-il nous faciliter une meilleure compréhension des phénomènes sociaux ? Avant de répondre, il est indispensable de parcourir quelques étapes préliminaires pour faciliter l'appréhension de cette nouvelle notion.

3. L'horloge et l'être vivant

Pour bien saisir la reconversion intellectuelle qui nous est demandée, commençons par montrer que la société hiérarchique traditionnelle s'inspirait d'un modèle d'organisation implicite, et que ce modèle est aujourd'hui mis en cause et doit être profondément aménagé, voire remplacé.

— Pour employer un langage simpliste, la société traditionnelle était conçue comme une horloge aux rouages extrêmement engrenés se transmettant les uns aux autres, avec le moins de jeu possible, l'impulsion du même ressort central. N'est-ce pas ainsi que nous avons tendance à nous représenter une organisation « qui tourne bien » ?

Or, en premier lieu, la mutation qui s'est opérée sous nos yeux procède notamment, nous l'avons vu, d'une revendication des citoyens qui ne veulent plus être des pièces totalement « asservies » à un mouvement venant d'en haut, mais revendiquent une marge d'autonomie. Il s'agit, en effet, à la fois d'une aspiration de l'agent à disposer d'une latitude dans le choix et la mise en œuvre des moyens de sa tâche propre, et de la possibilité pour lui de poursuivre, parallèlement à l'objectif d'ensemble, certains objectifs qui lui sont particuliers.

Il est bien évident que le modèle de l'horloge, exemple remarquable d'un modèle mécanique déterministe, ne peut pas fonctionner dans des conditions répondant à de telles aspirations. Son mouvement, produit par un seul

moteur central, est transmis au long d'enchaînements de rouages totalement passifs, en dépendance vis-à-vis de l'ensemble de l'appareil.

En second lieu, la société contemporaine, nous l'avons vu aussi, a besoin de s'adapter à une évolution très rapide, non seulement interne, mais également externe, sous l'influence croissante de son environnement. Or, l'horloge est un mécanisme aux structures fixes et à l'impulsion centralisée dont le fonctionnement est entièrement prédéterminé. Ces conditions sont aux antipodes de celles qui favorisent l'adaptabilité.

— La recherche d'un autre modèle d'organisation, ménageant aux parties la possibilité de vastes plages de liberté, tout en assurant un degré suffisant de cohésion de l'ensemble, et doté d'une forte capacité d'évolution et d'adaptation aux variations de l'environnement, conduit naturellement à étudier un modèle bien différent du modèle mécanique. Dès lors, il est indiqué d'examiner le modèle des êtres vivants, aujourd'hui de mieux en mieux connu.

En effet, dans un corps vivant, les parties ont un fonctionnement propre, tout en étant interdépendantes les unes des autres. Par ailleurs, le corps vivant est capable de s'adapter en permanence aux perturbations venant des changements internes ou externes qui l'affectent, tout en maintenant les équilibres essentiels qui conditionnent la continuité de ses fonctions (1).

Or, depuis moins de quarante ans, la science a percé nombre des questions qui avaient fait croire que ces caractéristiques résultaient d'un mystérieux « principe vital ». On sait aujourd'hui que le règne vivant appartient au même univers que la nature inanimée, et que les propriétés extraordinaires de la vie proviennent des lois spécifiques de structuration et de fonctionnement. *L'insertion initiale de ces lois au sein de l'univers naturel demeure un profond mystère.* Mais l'intelligence de l'homme qui les a dévoilées peut s'en inspirer pour ses créations artificielles.

Revenons sur ces points.

4. Organisation biologique et concepts systémiques

Quatre traits caractéristiques des êtres vivants (et, en général, des systèmes complexes) peuvent être distingués pour l'essentiel.

— Ces êtres (ou objets ou phénomènes) ne sont pas constitués d'éléments par eux-mêmes inertes comme ceux d'une machine, mais d'unités actives dotées d'autonomie. Comment réaliser l'intégration de tels éléments pour en faire un ensemble capable de se maintenir en équilibre et de conserver ainsi certaines caractéristiques constantes (propriétés, fonctions), sans pour autant ôter à ces éléments leurs capacités autonomes ?

La réponse de la nature réside dans l'existence d'un

mode de régulation souple, fondé sur une reconstitution permanente de l'équilibre à préserver. La meilleure illustration est fournie par l'exemple classique du thermostat.

Le problème à résoudre est celui d'une chaudière en action dont il convient de stabiliser l'effet : la température de l'appartement chauffé. Si la machine était réglée par un mouvement d'horlogerie, il s'agirait de bien calculer a priori le programme à lui imposer : on devrait, par exemple, par un tel mécanisme, régler par avance les heures où il faut pousser les feux de la chaudière et les heures où il convient de les réduire. Au contraire, l'auto-régulation par feed-back consiste à faire rétroagir l'effet sur la cause, c'est-à-dire à faire que la commande s'ajuste d'elle-même, d'après les résultats de la chauffe. En quelque sorte, c'est l'effet qui influence à son tour la cause.

L'action n'est pas programmée a priori, mais se règle a posteriori en fonction d'un état à corriger. On comprend pourquoi un tel processus est adaptatif, puisqu'il tient compte d'un résultat, affecté par les perturbations, pour ramener le système vers l'état désiré. Ainsi, un objet artificiel « autonome » peut-il paraître poursuivre un but, malgré les aléas contraires, imitant une propriété longtemps considérée comme l'apanage d'êtres vivants dotés de conscience, ou tout au moins d'instinct.

Cette régulation, s'effectuant sans intervention extérieure, est bien une « autorégulation ».

Un cas type de ce mode de régulation est le contrôle du rythme cardiaque par des circuits inhibiteurs ou accélérateurs, tour à tour déclenchés par l'excès ou l'insuffisance de la pression artérielle, ou par une proportion nocive du CO² dans le sang.

C'est par des processus analogues que les animaux à sang chaud maintiennent constante leur température, que la concentration de sel dans le milieu interne du corps varie dans de faibles limites, etc., en dépit d'aléas divers.

Ainsi, l'ensemble se ménage-t-il un comportement autonome qui le distingue de cet environnement, tout en lui permettant de s'y adapter et de réagir sur lui.

— Ces ensembles, stabilisés par des processus régulateurs, peuvent eux-mêmes s'assembler, s'articuler, pour former de plus grands ensembles toujours plus complexes. C'est ainsi que dans les corps vivants, les cellules forment des organes qui constituent des appareils (circulatoire, digestif, nerveux, endocrinien, etc.).

Or ces intégrations, de degrés supérieurs, ne se maintiennent que si elles sont, à leur tour, autorégulées à leur étage ; et ainsi de suite, de palier en palier superposés.

On voit apparaître ainsi toute une architecture de la complexité avec ses règles très importantes pour mieux comprendre et mieux maîtriser les très grands ensembles

intégrant des éléments actifs.

— L'état d'un ensemble autorégulé est la résultante de forces et de contrôles en balance. S'il est stationnaire, c'est dans des conditions bien différentes de celles d'un corps en équilibre au repos, selon le concept classique de la physique ou de la chimie traditionnelle.

C'est pourquoi, dans le long terme, sous l'effet des perturbations internes et externes auxquelles il est soumis, l'état stationnaire de l'ensemble va généralement évoluer, conduisant celui-ci vers sa transformation ou sa destruction. Ces adaptations, évolutions, transformations, destructions, relèvent de toute une étude dynamique dont les corps vivants nous donnent aussi de nombreux exemples.

Parvenus à ce point, il nous suffit d'ajouter que ces lois du monde vivant sont les mêmes que celles simultanément mises en évidence dans bien d'autres disciplines que la biologie (2), chaque fois qu'il a fallu étudier des organisations complexes comportant des éléments en interactions dynamiques. L'étude de ces lois, et de l'ensemble des concepts qu'elles postulent, est précisément une partie centrale du corps de théorie et de méthodes que l'on désigne souvent par l'expression « analyse systémique ».

— Les biologistes contemporains ont découvert que l'organisme vivant était porteur d'un « programme » inscrit dans ses « gènes ». Une partie de ce programme permet à l'être de se maintenir par une sorte de reproduction permanente à l'encontre des facteurs de désorganisation qui le menacent. Elle lui permet aussi de se reproduire à travers des descendants porteurs de la même partie de ce programme. Mais, chez les êtres sexués, la combinaison partielle d'une fraction des gènes des deux parents et l'élimination d'une autre fraction « redistribue les cartes » à chaque filiation et assure à la fois la transmission d'une certaine hérédité et la différenciation des individus. La vie, produit d'un « message » qui s'enrichit au fil de l'histoire ? Est-ce le sens profond de la Parole : « Au commencement était le Verbe » ?

ESSAI D'APPLICATION DE L'APPROCHE SYSTEMIQUE AUX GRANDS PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX

1. L'intelligence du rôle des tensions et des conflits

Les concepts systémiques aident à mieux comprendre la nature et la place des tensions et des conflits dans la société. Puisque tout système est une intégration, non de pièces inertes, mais d'unités actives en coexistence dynamique, puisque tout grand système est généralement fait de petits groupes ayant certains objectifs propres, il est clair qu'un système, de par sa constitution même, est le siège de tensions et de conflits. Cependant, le fait que le système ne se désagrège pas ou n'explose pas, manifeste que les tendances antagonistes y sont compensées et équilibrées, d'une certaine manière, par des tendances cohésives.

A partir de là, on comprend mieux la nature ambiguë de la participation ou de la politique contractuelle, où une meilleure intégration des forces sociales à la vie de la communauté coexiste avec le maintien de la fonction de contestation.

Or, les tensions convenablement régulées ne sont pas nécessairement des signes de mauvais fonctionnement ; elles ne sont pas un « bruit » de l'organisation, comme on a un peu tendance à le penser, surtout quand on est à un poste de responsabilité. Au contraire, elles sont un facteur essentiel du dynamisme et de la faculté d'adaptation du système. On le voit bien quand on étudie les systèmes à « auto-apprentissage » et à « auto-organisation » qui, précisément, ne se perfectionnent que pour autant qu'ils sont provoqués par des perturbations. Au contraire, un système construit exclusivement sur des liaisons uniques et prédéterminées ne peut s'adapter et ne peut évoluer.

Cette reconnaissance de la présence universelle des tensions, dans les systèmes dynamiques, et donc dans les groupes et sociétés, et cette prise en compte de leur rôle, rejoignent, pour une part, la vision dialectique de Marx. Mais elles s'en écartent, pour une autre part, en refusant de n'y voir que des facteurs exclusifs de rupture. Certes, il est des cas où le système perturbé explose, ou se transforme complètement ; mais la plupart du temps, les tensions forcent le système à s'adapter et concourent à sa survie, tout en le faisant évoluer conformément à la pression qu'elles exercent sur lui.

Comme nous sommes loin de la lourdeur marxiste qui, partant d'une intuition juste et capitale, la nature dialectique des rapports sociaux, n'a voulu considérer ces tensions que comme des facteurs de dislocation, alors qu'une meilleure compréhension de ces phénomènes fait apparaître, dans de larges limites, le caractère équilibrant et stimulant des conflits, inhérents à une société libérale et pluraliste ! D'ailleurs, Marx ne s'est-il pas contredit lui-même lorsque, après avoir fait du conflit le moteur de l'histoire et de la société, il a annoncé la fin des rapports de domination et de la lutte sociale, une fois achevée la révolution communiste ? Vice logique que l'expérience a tragiquement réfuté.

2. La signification de la dialectique : hiérarchie-décentralisation (ou différenciation-coordination)

La dialectique de l'un et du multiple, de la cohésion et de la diversité, de l'autorité et de la liberté inspire l'un des débats majeurs parmi les collectivités d'hommes. L'Eglise, au cœur de la société et du monde, est souvent concernée par ce débat, jusque dans son organisation interne. Certains catholiques, surtout dans le monde des lettres, optent pour l'ordre. Beaucoup de militants chrétiens épousent les thèses de la gauche favorable à l'autonomie des individus et des petits groupes. Le plus grand nombre des croyants est écartelé entre les deux pôles et se

résigne à un éclectisme tiède et mal assuré.

Les réflexions qui précèdent — sans supprimer le débat — ne permettent-elles pas de transcender ces alternatives trop sommaires? Rappelons quelques-unes des constatations que nous avons déjà faites.

En 1974 avec Léopold Sedar Senghor

Pourquoi des sous-systèmes sont-ils agrégés pour constituer un système plus grand? Parce que, grâce à leur intégration, des propriétés nouvelles émergent de l'ensemble à un niveau supérieur. Mais ces propriétés nouvelles émergent seulement si les sous-systèmes sont, dans une certaine mesure, interdépendants.

Cette observation nous aide à mieux comprendre la signification et les enjeux de la dialectique hiérarchie-décentralisation (ou, comme certains préfèrent le dire: différenciation-coordination). La diversité des sous-systèmes n'engendre un enrichissement pour le système tout entier que si les sous-systèmes, sans perdre leurs caractéristiques propres, accèdent ensemble à une capacité commune qu'ils n'auraient pu obtenir séparément.

C'est pourquoi, de tous temps, les faibles, pour préserver l'essentiel de leurs libertés, ont accepté de les limiter partiellement en s'unissant à d'autres afin d'organiser avec eux une protection commune.

Ainsi, si la différenciation des sous-systèmes, grâce au développement de leur autonomie, est facteur de diversité enrichissante pour le système, une certaine coordination de ces sous-systèmes est indispensable pour faciliter le maintien de l'équilibre de l'ensemble et pour engendrer les propriétés globales qui permettent au tout de réaliser

ce qui serait hors de portée des parties seules.

Les concepts d'autorégulation, d'auto-organisation, de dynamique des systèmes décrivent comment un système constitué d'unités actives parvient à sauvegarder son orientation autonome dans un environnement perturbé, grâce à tout un étagement de ripostes à l'imprévu. Cette notion d'étagement des niveaux de réaction aux perturbations est d'autant plus important qu'elle est l'une des bases du découpage optimal des compétences entre les petits groupes et le grand système qui les englobe. A quel niveau peuvent émerger les finalités qui commandent le choix des objectifs? A quels niveaux peut le mieux être saisie et traitée l'information sur l'environnement? Ces questions sont cruciales pour aider à mieux résoudre le partage entre la différenciation et la coordination.

On retrouve ainsi le principe de subsidiarité des catholiques sociaux du début du siècle, selon lequel le maximum de compétence doit être laissé aux agents les plus proches de la base, le niveau hiérarchique supérieur ne devant intervenir que pour exercer les attributions qui dépassent la capacité des niveaux en dessous. Ce principe d'éthique sociale est aujourd'hui reconnu comme un principe d'efficacité par les théoriciens recherchant les conditions du fonctionnement optimum des systèmes complexes. (Par exemple, il s'applique à la répartition des rôles dans les processus de téléguidage, de guidage et d'autoguidage des vols spatiaux).

Un dosage judicieux des interactions horizontales et des contrôles verticaux est donc indispensable. Il n'en reste pas moins que la proportion des unes et des autres ne sera jamais totalement affaire de science ou de méthode, mais variera selon que l'on fait confiance davantage à l'imagination, à l'innovation, aux vertus de pluralisme et au droit à la différence, ou, au contraire, à l'ordre unitaire, à la tradition, à l'autorité.

3. L'économie mixte

L'architecture caractéristique des modèles structuraux complexes nous offre une nouvelle vision de l'économie mixte.

Grâce à eux, nous ne nous la représentons plus à plat, sous la forme de la coexistence horizontale de deux secteurs, privé et public; mais en relief, sous la forme d'une superposition de niveaux: un niveau micro-économique d'autorégulation primaire, le marché, qui doit être dérouillé; et, empilés au-dessus, des niveaux supérieurs (macro-économiques) de contrôle et de pilotage, la régulation conjoncturelle, à améliorer et compléter; un plan moderne qui ne doit plus être conçu comme un programme a priori, mais comme un dessein stratégique, fondé sur la définition d'objectifs et le renforcement d'une capacité dynamique de conquête et de riposte en utilisant les événements.

On voit comment une économie mixte bien structurée

(ce n'est pas le cas de l'économie française actuelle) peut faire jouer au maximum l'initiative et le dynamisme à la base, grâce au marché, mais sans que celui-ci impose sa loi à la société. L'Etat jouant pleinement son rôle de contrôle et d'orientation peut, en effet, assurer le respect des valeurs supérieures; ses contraintes étant toutefois minimisées, ce qui est la caractéristique d'une organisation optimale.

Au contraire, l'économie centralisée bureaucratique, qui veut tout régler d'en haut et rappelle le vieux modèle mécanique de l'horloge, échoue, sur le simple plan technique, dès que l'appareil de production et de distribution se développe et se complexifie. On le voit dans les économies de l'Est où le marché est supprimé ou mutilé.

4. L'entreprise

L'entreprise, par son rôle social tout autant qu'économique, est au cœur des problèmes de la civilisation industrielle. Elle est le microcosme de la société tout entière.

Longtemps le modèle de l'organisation hiérarchisée, elle a évolué depuis vers une formule plus complexe, sans que les pratiques adoptées empiriquement pour faire face à cette évolution (comité d'entreprise, section syndicale, participation, etc.) se soient inscrites dans une perspective théorique claire. On le voit bien quand le législateur prétend « réformer l'entreprise ». Il a toujours échoué quand il a cru pouvoir changer l'entreprise en s'attaquant essentiellement à son statut juridique.

C'est que les transformations à réaliser ne relèvent sans doute que fort peu de l'approche juridique. Il s'agit, au contraire, d'agir sur des notions dont la sociologie des organisations a souligné l'importance : les communications, les contre-pouvoirs, les jeux d'influence, etc. Comment le droit pur les appréhenderait-il ? La solution est sans doute plutôt dans la définition claire des niveaux de l'organisation et de leurs compétences, dans des « règles du jeu » internes et des mécanismes de responsabilisation : direction par objectifs, par projets ; contrôle budgétaire dans la consistance du système d'informations fonctionnelles et générales (tableau de bord, comptabilité analytique, etc.) ; dans les moyens de formation ; dans les procédures d'arbitrage ; et dans les modes de participation consultative à la définition des objectifs globaux de l'établissement, etc.

On constate qu'il s'agit surtout de l'aménagement des structures socio-techniques de l'établissement et, également, à travers un réseau d'interrelations mouvantes, de son animation, de l'élaboration des finalités de ses activités.

Les équipes autonomes d'ateliers

Un bon exemple des transformations possibles de l'entreprise est celui des équipes autonomes d'ateliers. L'évolution, chacun en convient, condamne le « travail en

miettes » et appelle à la décentralisation des initiatives et des responsabilités, ainsi que, corollairement, à un « élargissement et à un enrichissement des tâches ». L'institution d'équipes autonomes d'entreprises, au niveau d'ateliers considérés comme des cellules naturelles de relations et de travail, est une réponse possible à ce problème. Elle a donné lieu déjà à des réalisations retenant de plus en plus l'intérêt des entreprises ouvertes au progrès.

Un débat intéressant a porté sur le point de savoir si ces équipes doivent être baptisées « autonomes » pour bien marquer qu'elles jouissent d'une authentique liberté et d'une authentique responsabilité ; ou s'il faut les dénommer « semi-autonomes » pour souligner que leurs activités doivent néanmoins être soumises aux finalités globales de l'entreprise. Dans la vision classique des organisations, il y a là un beau sujet de dialogue de sourds, aussi impossible à trancher que celui des Jacobins et des Girondins, qui alimente encore périodiquement nos querelles politiques sur la régionalisation.

Or, les concepts de l'approche systémique jettent une lumière décisive sur une telle question en expliquant à quelles conditions de capacité et d'autoresponsabilisation l'équipe d'atelier peut être pleinement autonome à son niveau, tout en étant soumise par les niveaux supérieurs à certaines contraintes délimitées et minimisées, nécessaires pour conformer son activité aux exigences de la finalité globale de l'entreprise.

Parfois on a pu craindre que la formule des équipes autonomes ne relègue les travailleurs au niveau le plus élémentaire ne leur permettant « d'autogérer » que les tâches au ras du sol, en leur interdisant de participer à l'élaboration des finalités plus hautes. Or il n'en est rien ; et, là encore, les concepts systémiques éclairent utilement la réflexion. La réappropriation, par les travailleurs des ateliers, des activités de réflexion, d'initiative, de contrôle, liées à leur tâche propre ne les retranche pas du reste de la vie de l'entreprise : au contraire, elle les y insère plus profondément, accroissant leur influence grâce à l'enrichissement de leur rôle, déclenchant un phénomène d'apprentissage qui les rendra de plus en plus aptes à prendre une part accrue à l'élaboration des décisions de niveau supérieur et fécondant l'action syndicale elle-même.

5. L'autogestion

En rapprochant les réflexions précédentes sur les équipes autonomes et celles antérieures sur l'économie mixte, il est possible de porter une appréciation sur l'autogestion. Ce serait à tort que l'on sous-estimerait les aspects positifs d'une aspiration à l'initiative et à la responsabilité, qui s'est notamment exprimée dans de nombreuses publications émanant de cercles proches de la CFDT. On peut même estimer que, pour la population salariée, il est naturel que le choix se présente sous la forme de l'alternative : liberté autogestionnaire ou sécurité collectiviste.

Débat télévisé en 1974

Cependant, l'entreprise est nécessairement une organisation, dans laquelle la finalité essentielle de survie (donc de développement) du système doit prévaloir en régime de compétition sélective.

Y a-t-il incompatibilité entre les deux points de vue ? Afin de faire progresser le débat, une réflexion approfondie doit être entreprise au-delà des slogans simplement ou purement polémiques.

Le schéma général du projet autogestionnaire comporte deux traits bien caractérisés :

- un niveau de sous-systèmes autonomes, le niveau des entreprises et des consommateurs ;
- un niveau de « pilotage général », ou de contrôle général du système, le niveau du plan.

Quiconque est familiarisé avec la logique systémique constatera aussitôt que deux points demandent à être précisés :

— Comment s'opère l'autorégulation des sous-systèmes « entreprises et consommateurs » à leur niveau (ajustement production-consommation, incitation à la meilleure allocation globale des ressources, etc.), puis-que l'on écarte l'économie « administrée » des régimes intégralement collectivisés ?

Il est frappant de voir qu'en Yougoslavie, chaque fois que l'on accroît la part d'autogestion, on doit accepter de restituer un certain rôle au marché, c'est-à-dire à des mécanismes de régulation, dans la mesure où s'allègent les mécanismes de contrôle supérieur.

— Comment s'articulent les pouvoirs d'initiative des entreprises autonomes et les pouvoirs de contrôle du plan ? Que ce dernier soit dit « démocratique » ne change rien aux données économiques du problème. Là encore,

l'exemple yougoslave fait apparaître en permanence le conflit entre objectifs des unités autogérées et objectifs centraux, malgré la hiérarchie parallèle du parti qui s'efforce de guider les entreprises en fonction des normes supérieures.

Il semble bien que les concepts systémiques pourraient apporter beaucoup de clarté dans les investigations nécessitées par la discussion de telles questions, en permettant d'utiliser une logique appropriée mais neutre, c'est-à-dire ne privilégiant pas une orientation aux dépens d'une autre. La logique systémique pourrait bien être le seul langage qui permette à l'approche autogestionnaire de dépasser le stade de l'utopie mobilisatrice, pour se définir plus concrètement et plus opérationnellement, tout en reconnaissant les limites et les contraintes que la réalité impose à toute thèse idéalisée.

6. La décentralisation administrative

Des concepts déjà connus comme ceux de décentralisation ou de fédéralisme peuvent être approchés grâce aux concepts systémiques, d'une façon beaucoup plus précise et rigoureuse, et dans un cadre d'ensemble qui fait mieux ressortir l'articulation et la dépendance mutuelle de notions souvent présentées isolément et partiellement.

Proclamer la nécessité de la décentralisation est aujourd'hui banal, mais ce qui l'est moins, c'est de formuler des règles précises sur le contenu et les modalités d'une décentralisation pertinente et efficace ; car on ne décentralise pas n'importe quoi, n'importe comment.

La théorie des systèmes aide à distinguer ce qui est décentralisable et ce qui ne l'est pas ; à dire à quel niveau doit être attribuée une compétence donnée et sous quelle contrainte minimale elle peut s'exercer. Elle montre pourquoi il vaut mieux stimuler l'autorégulation d'un niveau qui fonctionne mal, que chercher la solution dans un renforcement du contrôle supérieur. Elle apprend en somme comment « responsabiliser » les éléments péri-

phériques et comment les « informer » à cette fin. C'est évidemment le contraire de la démarche suivie dans notre pays depuis des générations, et que stigmatise l'ouvrage d'Alain Peyrefitte : *Le mal français*.

7. Sociétés de consensus ; sociétés conflictuelles ; sociétés pluralistes

Notre société est à un carrefour. D'une part, elle est attirée par la sécurité apparente fournie par les grands systèmes tutélaires et par la séduction centralisatrice renforcée par la technocratie. D'autre part, la réclamation de la décentralisation, le mouvement associatif, les formes les moins discutables de la revendication écologique, l'attente de l'autogestion, manifestent une résurgence du besoin d'autonomie et de créativité et tendent à privilégier les petits groupes et les personnes. Instinctivement le peuple sent qu'il ne doit pas y avoir là d'antinomies insurmontables. Il appartient aux politiques d'aujourd'hui d'apporter les solutions espérées, et il est certain que les concepts systémiques seront de bonnes clés pour y accéder.

Ces clés seront précieuses, car gérer une société pluraliste (ou multi-centrique) est plus difficile que gérer une société hiérarchisée. Dans une société pluraliste, le degré de cohésion sociale indispensable pour écarter les maux de l'anarchie et ses cortèges de désordre et de violences doit être atteint par d'autres voies que dans une société régulée seulement par l'autorité. A la place de la contrainte, c'est l'information, l'autoresponsabilisation, l'adaptabilité, qui doivent être les liens principaux de l'ensemble social et les processus assurant son orientation, ses objectifs et sa survie. Il suffit d'énoncer cette observation pour constater combien notre société est loin de créer les conditions de réalisation de ces aspirations.

EN CONCLUSION : REMEDIER A LA CRISE D'INTELLIGIBILITE DONT NOUS SOUFFRONS

Un nouveau concept de l'organisation

« La crise majeure de notre époque est celle de la structure et du fonctionnement des pouvoirs. Le marxisme, bien loin d'être capable de nous en guérir, en est le premier atteint » (3). Le vieux libéralisme, ou les résurgences libertaires, sont eux aussi insuffisants. La théorie des systèmes peut éclairer notre recherche de meilleures méthodes d'autoresponsabilisation des hommes et des groupes naturels, et de minimisation des contraintes qui demeurent, en tout état de cause, indispensables.

En élaborant des finalités plus complexes et plus pertinentes que celles fixées par une mono-rationalité économique dépassée, l'approche systémique doit enrichir le débat politique.

Un contenu effectif devrait pouvoir être donné aux formules qui décrivent les remèdes dont notre société a besoin : participation, pluralisme, décentralisation,

information, etc., mais qui, faute de concepts rigoureux et d'une méthodologie appropriée, sont trop souvent restés lettre morte. Le droit à la liberté, à l'initiative, à la création, facteur d'épanouissement incomparable, pourrait alors ne pas rester le privilège d'une élite, mais être accessible à tous.

Certes, l'approche systémique ne pourra jamais proposer une théorie politique si largement englobante qu'elle réconcilie toutes les doctrines en un éclectisme universel. Cela s'explique d'ailleurs bien, puisque, de par sa nature même, elle comporte la reconnaissance des différences et de la nature dialectique des rapports des êtres et des groupes.

Mais ce que l'approche systémique peut apporter, c'est d'abord une meilleure intelligibilité des réalités complexes d'aujourd'hui. Par là même, elle peut donner les chances d'une meilleure organisation et d'un meilleur fonctionnement de nos sociétés, à défaut duquel la tentation deviendrait grande, un jour, de résoudre leur crise par une simplification drastiquement réductrice, celle d'une dictature de l'un ou l'autre bord.

Ce que cette même démarche peut apporter aussi, c'est une récusation du manichéisme mortel, attitude faite d'exclusions et d'excommunications réciproques, dans laquelle, trop souvent, tend à s'enfermer aujourd'hui notre dialogue politique et social. Ces comportements bloquent la vie collective et tuent l'*anima societatis* elle-même. Les concepts systémiques, sans supprimer les différences, qui sont source de richesse et de progrès, mais en les relativisant, et surtout en fournissant des bases communes d'intelligibilité et des méthodes d'explication et d'organisation, peuvent aider à élaborer les solutions et les pratiques sociales dont notre époque a le plus urgent besoin.

En aidant la raison à ne pas démissionner devant la complexité, en libérant l'humanité contemporaine de la tentation d'un romantisme utopique comme d'un déterminisme mutilant, les concepts systémiques frayent la voie à une nouvelle problématique — et, j'ose dire, à une nouvelle morale — de la liberté et de la responsabilité, dans une société qui n'aurait plus peur des progrès qu'elle a accomplis et doit accomplir encore.

Joseph FONTANET

Cet article est extrait du Bulletin du Secrétariat de la Conférence épiscopale française et constitue le dernier texte écrit par Joseph Fontanet. L'autorisation de le reproduire nous a été donnée par le Père Gérard Defois.

(1) Nous évoquerons ici ce même thème du "corps" en Saint Paul, 1 Co 12,12-27 (NDLR).

(2) Allant de la microphysique à la linguistique, on a l'informatique, par exemple.

(3) A. Peyrefitte dans la préface de *Le social et le vivant* (Joseph Fontanet, Plon, Paris, 1977).

QUELQUES ÉDITORIAUX

(1958-1977)

LE POUVOIR ET L'OPINION

Il n'y a pas de démocratie authentique sans une communication permanente entre le pouvoir et l'opinion. C'est de cet échange que le pouvoir tire sa force puisée dans l'adhésion populaire. C'est à travers lui que l'opinion reçoit l'éclairage sans lequel sa pression risque d'être aveugle.

L'apparition des moyens modernes de diffusion de la pensée a donné à ce problème permanent de la démocratie une dimension nouvelle. L'opinion publique tend à devenir, pour les techniciens de l'information et de la propagande, une matière première que l'on forge à volonté. En même temps, elle a changé de nature : autrefois expression diversifiée et nuancée des jugements d'une élite « éclairée », elle se présente aujourd'hui essentiellement comme un phénomène de conscience collective, avec tout ce que cela peut comporter de réactions sommaires et instinctives, lorsque la masse n'est pas suffisamment éduquée.

Moderniser l'information et la formation civiques

Or la plupart des dirigeants politiques continuent à agir comme si ces transformations ne s'étaient pas produites. Alors que les responsables de l'économie privée utilisent scientifiquement les sondages d'opinion et les études de marché, et confient à des spécialistes d'énormes budgets de publicité, gouvernements et partis politiques, à de rares exceptions près, continuent à recourir aux méthodes les plus empiriques, les plus étriquées, les plus désuètes, aussi bien pour informer l'opinion que pour connaître les réactions du public avec lesquelles ils ont à compter.

D'autre part, force est bien de constater la faillite de notre système actuel d'éducation nationale en matière de formation civique. On a beaucoup parlé des réponses effarantes obtenues par ce sous-préfet, posant aux jeunes conscrits, à la veille d'accomplir leurs premiers actes de citoyens, les questions cependant les plus élémentaires

En conversation avec Étienne Borne en 1977

sur les institutions politiques du pays. Même si les conditions dans lesquelles se déroulait ce test peuvent être discutées, nul ne niera que les jeunes Français, à leur sortie de l'école, ne sont la plupart du temps aucunement préparés au rôle civique qu'ils auront à jouer, et aucune-

ment armés pour échapper à l'emprise mécanique des techniques de propagande massive. Ils ne connaissent même plus ce credo minimum du citoyen, qui relève du droit naturel et qu'apprenaient au moins les générations des premières décennies de la Troisième République.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, de la résistance insuffisante opposée par la masse à l'action des groupes d'intérêts et des propagandes étrangères, qui utilisent des moyens considérables et trouvent un terrain particulièrement favorable? L'avenir de la démocratie, en notre siècle, dépend de son aptitude à résoudre, dans la liberté, ce problème crucial de l'information et de la formation civiques, face à la puissance des moyens modernes de diffusion de la pensée.

Le gouvernement doit être le leader de l'opinion

Il serait faux toutefois de réduire le problème des rapports entre le pouvoir et l'opinion, tel qu'il se pose en France, à cette seule question de technique et de méthode. Le problème est aussi politique. Notre esprit juridique et analytique nous conduit à concevoir les mécanismes de l'Etat d'une manière beaucoup trop abstraite et statique. Au contraire, les anglo-saxons ont parfaitement compris que la démocratie — qu'elle soit présidentielle ou parlementaire — ne peut fonctionner sans *leadership* et reconnaissent au gouvernement, et spécialement à son chef, un rôle moteur essentiel.

C'est seulement si ce rôle est rempli qu'un dialogue constructif peut s'instituer entre le gouvernement et

l'opinion. Mais, pour cela, il importe avant tout que les chefs du pays sachent exactement ce qu'ils veulent, et le montrent. Ainsi, dans la navigation à voile, le pilote discipline la poussée du vent et la résistance du flot tout en les utilisant pour progresser : mais qu'il perde la claire vision du but qu'il veut atteindre et manque de décision dans ses manœuvres, et l'esquif a tôt fait de chavirer.

Paradoxalement, l'opinion française, qui manifeste un si profond désarroi, n'a peut-être jamais été aussi disponible, aussi prête à s'enthousiasmer, à consentir des sacrifices pour une cause digne d'être servie. Mais l'absence trop visible de doctrine gouvernementale sur les questions les plus cruciales de l'heure — spécialement sur les problèmes nord-africains — la laisse inquiète et désemparée, et prête par conséquent à faire subir au gouvernement toutes les sautes d'humeur que peuvent lui inspirer les événements ou des meneurs intéressés.

L'échec de M. Félix Gaillard ne vient-il pas d'abord de ce qu'il n'a pas compris que sa majorité et l'appui qu'il attendait de l'opinion publique seraient fortifiés dans la mesure même où il abandonnerait une attitude de trop grande prudence parlementaire, et un flegme, pouvant laisser croire à la nonchalance ou au scepticisme, pour enfin décider, affirmer, convaincre, entraîner; en un mot, gouverner?

Joseph FONTANET

Editorial dans le numéro 10 de "France-Forum" - Mai 1958.

IL FAUT UN SUPPLÉMENT DE CŒUR

En élisant le nouveau Président de la République, la France va déterminer son avenir pour sept années. Pour éclairer un tel choix, il est nécessaire de prendre du recul à l'égard de l'actualité immédiate. C'est pourquoi il est particulièrement intéressant de relire aujourd'hui le rapport sur les perspectives à moyen terme d'évolution de la France, établi par le célèbre Hudson Institute. Ce rapport, on s'en souvient, fit grand bruit, l'an dernier, en prédisant que la France est en mesure de devenir d'ici deux ou trois lustres, la première puissance d'Europe occidentale, si elle parvient à remédier à certains facteurs de faiblesse qui ne sont pas d'ordre matériel.

Schématiquement résumées, les conclusions du rapport sont les suivantes : la France, en quelques décennies, a réussi à redresser sa démographie ; à se doter, grâce à un judicieux équilibre d'initiatives privées et publiques, d'un appareil économique dynamique ; et à insuffler à ses cadres l'esprit et la science de la gestion moderne. Ces atouts lui ont assuré, ces dernières années, le taux d'ex-

pansion le plus élevé du monde occidental...

Cependant, la société française demeure fragile. Les antagonismes tendent même à s'y durcir, affectant non seulement les relations entre partis politiques, mais l'attitude des syndicats. De larges couches de l'opinion en viennent à douter de notre système de valeurs traditionnel, tout en étant profondément divisées sur son remplacement par un autre type de civilisation. Dans un tel complexe, la défiance risque de corrompre les rapports politiques et les relations sociales ; non seulement l'autorité se trouve contestée, mais le partenaire lui-même n'est plus reconnu comme tel. Les égoïsmes catégoriels, l'affrontement systématique des absolutismes idéologiques peuvent alors détruire le sens même de la communauté nationale, inciter à la violence et miner la cohésion sociale.

Si la France n'enraye pas ce processus qui la guette, ses chances exceptionnelles pourraient être gravement compromises à l'avenir. N'est-ce pas ce que ressent confusé-

ment l'opinion quand elle se laisse gagner par un malaise réel, malgré l'expansion remarquable de nos forces productrices ?

Quelle est, dans ces conditions, la meilleure stratégie politique pour permettre à la France de remédier aux causes de sa fragilité sociale et de poursuivre sa marche en avant ?

Certains, tout en étant très éloignés du marxisme, pensent qu'un chef d'état socialiste pourrait mieux que d'autres faire accepter par les Français les efforts nécessaires pour achever la transformation du pays en grande nation industrielle, et pour humaniser cette croissance et ses conséquences. Il n'est pas possible de suivre leur raisonnement. La mise en œuvre du programme commun, même édulcorée, détériorerait rapidement les bases et les ressorts de l'expansion, tandis que, plus gravement encore, les libertés essentielles seraient menacées par la pression de l'énorme appareil communiste qui serait dès lors en prise directe avec certains leviers de l'Etat.

Inversement, toute orientation nouvelle de notre politique économique et sociale, qui aboutirait, aussitôt, ou même à terme, à une remise en cause des grandes options économiques et sociales, prises à la Libération et maintenues depuis lors, serait ressentie dans les profondeurs du pays, on ne peut en douter, comme la rupture du pacte fondamental entre Français, au moment même où il est très nécessaire au contraire, nous l'avons vu, de le fortifier et de le revivifier. Nul ne peut calculer alors les conséquences de la profonde crise de confiance qui risquerait de surgir entre le peuple et les responsables.

Bien entendu, aucun candidat ne propose de laisser dépérir la planification à la française, de réduire l'effort de solidarité nationale envers les défavorisés, de renoncer à l'aménagement volontaire du territoire et à la défense de l'environnement, de mettre la participation et l'amélioration des conditions de travail en veilleuse, de diminuer les crédits d'équipements collectifs et d'action culturelle. Mais, il est clair, que compte-tenu des pesanteurs sociologiques, il faut pour promouvoir durablement une politique volontaire dans ces domaines et la faire triompher, des hommes qui croient profondément à

sa valeur.

Par les résultats de son action à la tête du gouvernement pendant trois années, Jacques Chaban-Delmas a montré qu'il était de ces hommes. Mieux encore, il a fait la preuve de sa capacité, grâce à l'espérance qu'il sait susciter et à son style de concertation, à obtenir l'assentiment populaire sans lequel les opérations techniques les mieux conçues et les mieux agencées, sont vouées à l'échec. C'est ce que démontre l'exemple de la stabilisation, effectuée au cours du second semestre de 1969, après la dévaluation rendue inévitable par les séquelles de mai 1968. Croit-on que cette opération délicate aurait réussi, par la seule vertu du travail des experts, si Jacques Chaban-Delmas n'avait pas su créer le climat psychologique favorable dans la population, en faisant d'un volet social, soigneusement élaboré avec les intéressés, une pièce maîtresse de l'ensemble ?

L'exemple d'hier vaut pour le proche futur. Après l'élection présidentielle, le nouveau gouvernement devra s'attaquer aux problèmes demeurés en suspens. Aucune des solutions nécessaires n'est hors de notre portée, si leur mise en œuvre peut se fonder sur l'indispensable cohésion nationale, dont la condition première est la solidarité.

Comme les « futurologues » du Hudson Institute, je pense que ce dont la société française a le plus besoin aujourd'hui pour assurer son avenir, ce n'est pas d'un supplément de technicité, mais d'un supplément de cœur. C'est la raison de mon choix pour la nouvelle société de Jacques Chaban-Delmas.

Joseph FONTANET
Vice-Président du C.D.P.
"Le Figaro" (25/4/1974)

N.D.L.R. Lors des élections présidentielles de 1965, Joseph Fontanet fut l'un des organisateurs de la campagne de Jean Lecanuet, au second tour il était favorable à la réélection du Général de Gaulle. En 1969, il prit position pour Georges Pompidou dès le premier tour. En 1974, il participa très activement à la campagne de Jacques Chaban-Delmas et au second tour apporta son soutien au candidat Valéry Giscard d'Estaing.

DÉMISSION D'UN MINISTRE

L'un des ministres les plus talentueux et les plus populaires du gouvernement Oest-Allemand, M. Hans Friderichs vient de démissionner de façon inattendue. Bien plus, à 46 ans, il interrompt brutalement une carrière politique déjà brillante et qui était loin d'avoir atteint son point culminant. Parmi les motifs de cette décision, on évoque des désaccords au sein de la coalition gouvernementale. M. Friderichs,

richs, fervent défenseur des thèses du parti libéral considérait en effet l'attitude du chancelier Schmidt comme trop timorée en matière de relance économique.

En dehors de sa signification en Allemagne, un tel événement, au total assez peu fréquent, est une occasion de s'interroger sur les rapports entre l'homme et la fonc-

tion aux niveaux les plus élevés de la vie politique.

Jusqu'à quel point un homme de gouvernement peut-il rester solidaire d'une action dont il conteste certains aspects importants? Parce qu'il est une personnalité politique, un ministre est-il plus engagé qu'un haut fonctionnaire par sa participation à l'Exécutif? Ces questions ne sont pas simples.

Tout d'abord, il est très rare que toutes les orientations d'un gouvernement puissent convenir à tous les ministres qui y siègent. Un ministère n'est jamais parfaitement homogène. La plupart du temps une majorité gouvernementale est une coalition dont les diverses composantes ont des objectifs concurrents et parfois passablement divergents. Il n'est pas de vie politique démocratique sans compromis.

Dans ces conditions, un membre du gouvernement en désaccord avec certains points de l'action à laquelle il participe peut considérer qu'en restant et en défendant ses thèses à l'intérieur, il limite les dégâts et évite le pire. Démissionner peut parfois être fuir le vrai combat et déposer le fardeau des responsabilités. Ce dilemme est présent à tous les niveaux de l'action politique. Il écartèle la conscience du parlementaire tout autant que celle du ministre. Ce dernier est seulement davantage en vedette. Le niveau de sa fonction amplifie le sens de la portée de ses choix quels qu'ils soient.

D'ailleurs, le départ d'un ministre est la plupart du temps un incident sans lendemain. Il y a toujours beaucoup de candidats pour occuper le siège laissé vide. L'oubli recouvre aussitôt l'incident qui n'aura éveillé l'attention que quelques jours. Le ministre qui sacrifie sa position et parfois sa carrière, n'aura alors même pas la satisfaction d'avoir provoqué un choc salutaire susceptible de redresser une ligne politique qu'il réproouve. Alors à quoi bon jouer les Don Quichotte?

Il ne faut donc pas toujours attribuer à l'opportunisme la décision de certains hommes politiques d'accepter ou de conserver des missions qu'ils semblent exercer en foulant leurs convictions.

Et cependant, il y a toute une autre face du problème qu'il faut également considérer. Entrer au gouvernement implique un engagement très personnel. Surtout lorsqu'on n'est pas un ministre fonctionnaire dont la mission peut être considérée comme le prolongement à un niveau supérieur de son rôle de grand commis de l'Etat. Un homme politique élu, accédant à l'Exécutif, apporte sa propre caution aux choix auxquels il est associé.

Or, au cours de l'Histoire, il est des heures dramatiques où un gouvernement dispose vraiment du destin national. Il est aussi des circonstances moins tranchées où pourtant les choix effectués orientent progressivement mais irréversiblement, l'avenir du pays et de la société. Il est alors des responsabilités qu'on n'élude pas si on les partage.

En définitive, pour un responsable politique, rester ou démissionner, sera toujours un choix personnel et singulier. Sauf les cas où la démission est un geste tactique, destiné à préparer un retour en force. Elle n'est généralement pas payante en terme d'utilité politique. Mais, pour celui qui rompt avec les commodités d'une fonction hautement honorifique et souvent confortable, elle a le sens du respect d'un devoir plus élevé. Même s'il s'y mêle une pointe de défi ou d'orgueil. Dans une époque où l'Etat et les appareils politiques tendent de plus en plus à devenir des techno-structures, il est bon que parfois des hommes sachent placer leur conscience au-dessus de leur intérêt et rappeler qu'au-delà de ces aspects administratifs l'action publique au niveau le plus élevé met en cause des valeurs.

Joseph FONTANET
(*Editorial de "J'informe" 10/9/1977*)

LA CIVILISATION DE L'INFORMATION

C'est véritablement un phénomène de société que manifeste, aujourd'hui, le succès du SICOB, le Salon annuel de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau. Depuis quelques années, en effet, le grand public est de plus en plus présent à côté des spécialistes. Que vient-il chercher sous la grande voûte du palais de la Défense, dans ce dédale de stands où la tradition et l'innovation se côtoient à tous les étages, offrant aux regards une profusion d'objets apparemment déroutante pour les non-initiés? La possibilité d'approcher, avec une curiosité révérentielle, les mystérieuses « machines-cerveaux », dont il sait vaguement que, de plus en plus, elles établissent les feuilles de paye, réservent les places de chemin de fer,

annoncent les résultats des élections avant le dépouillement des votes...

Le public a une juste intuition lorsqu'il pressent que le développement foudroyant de l'informatique, depuis la dernière guerre, est une révolution aussi formidable que celle induite par la domestication de l'énergie, depuis l'âge de la vapeur jusqu'à celui de l'électricité et de l'atome.

La capture de l'énergie a donné aux hommes des esclaves mécaniques d'une force inégalée; mais c'était des brutes. A ces puissances sauvages, les machines présentées au SICOB ajoutent les ressources de l'intelli-

gence, capables, par de faibles impulsions, d'orienter un énorme potentiel vers l'objectif qu'elles choisissent. En saisissant, en mémorisant et en traitant des masses énormes d'informations à une vitesse prodigieuse, elles multiplient ainsi les ressources de l'esprit humain. Elles arrivent même à le suppléer, et souvent à le dépasser. Elles transforment les conditions d'élaboration de nombreuses décisions.

Dans nos sociétés complexes, où la communication et le traitement de l'information jouent un rôle croissant, ces nouvelles techniques ont déjà changé notre vie. Mais nous ne sommes qu'au début des bouleversements que la miniaturisation des calculateurs et des robots, allant de pair avec le développement inouï de leurs capacités et une baisse vertigineuse de leur coût de production, vont introduire dans notre existence quotidienne; non seulement dans les bureaux, les ateliers, les lieux publics, mais dans nos habitations même.

Il va en découler des conséquences de grande portée.

Tout d'abord, une part croissante du développement technique va s'opérer dans cette direction. Une passionnante étude d'André Danzin, directeur général de l'Institut de recherches sur l'informatique appliquée, effectuée pour le compte d'une commission européenne, fait apparaître que, d'ores et déjà, la croissance des effectifs employés dans le secteur tertiaire, le seul où soient créés de nombreux emplois, est pratiquement due exclusive-

ment au développement des activités de communication et de traitement de l'information au sens large. Cette constatation est capitale pour orienter les réflexions prospectives sur l'avenir de l'emploi. Elle est rassurante si l'on songe qu'il s'agit là d'une croissance peu gourmande en énergie.

Ensuite, il est nécessaire d'être conscient des risques du développement de cette pensée automatique. Car les processus qu'elle implique ne sont pas neutres. Les codes et les connexions, choisis par les experts, sont fondés sur certaines préférences et certaines exclusions. Les véritables utilisateurs de ces systèmes d'aide à la décision ont-ils toujours suffisamment conscience? Et quand ces données sélectionnées et ces procédures répétitives sont enfouies dans les entrailles de l'ordinateur, que se passe-t-il ultérieurement, si l'on oublie le contexte qui a présidé à leur choix et si ce contexte change?

La civilisation de l'informatique comporte des risques redoutables, si l'homme abandonne totalement aux machines le soin de penser pour lui. A l'ère de l'ordinateur, la formation et l'information des hommes ne sont pas relayées par l'intelligence artificielle des robots. Au contraire, elles deviennent encore plus essentielles qu'auparavant. C'est aussi l'une des convictions que nous avons voulu exprimer par le titre de notre journal.

Joseph FONTANET
(*Editorial de "J'informe" 28.9.1977*)

SOLIDARITÉ CONTRE LA VIOLENCE

Une fois encore, la tragique actualité du terrorisme s'étale à la Une des journaux : détournement à Orly de la Caravelle Paris-Lyon; détournement au Bangla Desh du DC 8 de la Japan Airlines; vote en République Fédérale Allemande à la suite du rapt de Hanns Martin Schleyer d'une loi anti-terroriste et arrestation à Paris, sur la demande des autorités de Bonn, de l'avocat allemand, défenseur de la « Bande à Baader ».

Or devant cette menace universelle de retour à la barbarie, nos sociétés civilisées ont manifesté jusqu'à présent un grand désarroi. Il se traduit par des attitudes contradictoires des autorités et par des controverses devant l'opinion. Le ministre japonais de la Justice a choisi la capitulation, ce qui suscite au pays des kamikazes de vives réactions. Au contraire, la police française a donné l'assaut à l'avion et s'est emparé de l'illuminé qui entendait dicter sa loi; mais elle n'a pu éviter une effusion de sang, ce qui suscite d'amères polémiques.

Dans nos sociétés, installées dans le confort, aspirant à l'aménité des mœurs, la violence est une brusque rupture du conformisme collectif. Elle ouvre soudainement une

faille qui découvre sous la mince écorce de l'ordre établi des abîmes de sauvagerie refoulée. Face à cette révélation, amplifiée par les moyens modernes d'information, la bonne conscience de nos contemporains se trouble. D'autant plus que le terrorisme politique n'est pas la seule forme de violence. Si la grande criminalité ne semble pas avoir progressé autant qu'on pourrait le croire, l'insécurité des personnes s'est accrue. Les vieillards, les femmes en sont victimes, bien plus souvent qu'autrefois, même si la gravité de la situation dans notre pays est encore loin par exemple de celle de certaines villes des Etats-Unis.

Depuis le meurtre d'Abel par Caïn, l'histoire nous enseigne que la violence est un phénomène présent tout au long des siècles. Mais son évolution est cyclique. Tout se passe comme si un potentiel d'agressivité existait dans toute société humaine, s'accroissant avec le temps, jusqu'au déclenchement d'une phase explosive qui libère les tensions accumulées. Telle est du moins la thèse bien connue de Karl Lorenz. Elle semble malheureusement confirmée par les faits. Le répit que nous avons connu après les temps terribles de la dernière guerre, a pris fin

avec les années soixante. Georges Pompidou, dès son élection à la présidence de la République avait fait preuve de clairvoyance en confiant à plusieurs reprises au Conseil des ministres sa crainte d'une nouvelle irruption de la brutalité dans notre société ouatée. Son successeur, Valéry Giscard d'Estaing, s'est lui aussi inquiété de cette montée des périls. Il a constitué un Comité de Sages, qui sous la présidence d'Alain Peyrefitte, a établi un diagnostic et formulé des recommandations étayées sur une analyse méthodique.

Que faire contre les redoutables virus de la violence ? Se contenter d'invoquer des considérations morales, comme l'a fait jeudi soir François Mitterrand lors d'une émission télévisée, reste au niveau de l'incantation. Développer les dispositifs de sécurité plus efficaces est nécessaire, mais non suffisant. Dans le cadre de la lutte contre la violence à l'intérieur de nos sociétés, le rapport Peyrefitte propose une thérapeutique pour s'attaquer aux causes même du mal : humaniser l'urbanisation et la vie collective, remédier à l'isolement et aux inégalités qui engendrent les déséquilibres individuels et sociaux, s'attaquer aux causes du désarroi et de la délinquance des jeunes. Mais ces actions indispensables n'ont qu'un effet indirect et ne dispensent pas de poser le problème de fond, commun à toutes les formes de la violence et du terrorisme.

Nos contemporains, habitués à considérer la sécurité comme allant de soi, ont trop souvent adopté, face à la violence, une attitude oscillant entre la prudence craintive et la fascination. Ou encore, voyant la violence comme un scandale absolu, étranger à leur monde, ils ont réclamé des autorités qu'elles l'extirpent par des procédés techniques et indolores sans les impliquer eux-mêmes.

Or, cela n'est pas possible. C'est tout l'ordre social que la violence met en cause et nous sommes tous concernés de gré ou de force. Il n'est pas possible de demander aux responsables de la sécurité publique d'agir efficacement si une attitude de lâcheté collective leur interdit de prendre tout risque et refuse toute participation à leur action pour mettre les criminels hors d'état de nuire.

Il faut encore une fois invoquer les témoignages de l'Histoire. Ils démontrent que la violence a toujours reculé lorsqu'au-delà d'un certain seuil de trouble, les citoyens paisibles, dans un sursaut, ont compris qu'ils devaient être tous solidaires dans la résolution et le courage pour inciter les autorités à la fermeté et les aider à bannir le crime de leur communauté.

Joseph FONTANET
(*Editorial de "J'informe" 2/10/1977*)

LA FORCE AU SERVICE DU DROIT

Après l'heureux dénouement de la tragédie du Boeing de la Lufthansa, Helmut Schmidt recevra sans doute aujourd'hui davantage de félicitations que n'en a jamais obtenues homme de gouvernement depuis bien longtemps. Qu'en eut-il été si, par malheur, le commando qui a attaqué les terroristes n'avait pu éviter des victimes parmi les otages ? Au ton de certains commentaires de ces derniers jours, on peut imaginer que beaucoup de ceux qui louent aujourd'hui son courage et sa lucidité lui auraient reproché son intransigeance et sa témérité. Cependant, ce n'est pas le succès complet de l'opération de libération de passagers de l'avion détourné qui restera le plus grand titre du chancelier allemand à la reconnaissance des démocrates. Ce qui comptera dans l'Histoire, c'est que, confronté sous les yeux du monde entier à l'un des cas de conscience les plus dramatiques qu'ait connus un homme public, il aura refusé de s'incliner devant le plus abominable des chantages, celui qui, selon le mot d'André Frossard, « terrifie des enfants pour mieux terroriser un gouvernement ».

Ainsi a-t-il brisé la spirale infernale qui, depuis des années, permettait au terrorisme de croître sans cesse, tirant sa force redoublée de la faiblesse répétée des Etats

qu'il défiait.

Certes, il est très important que la fermeté du gouvernement ouest-allemand ait été couronnée par un exploit renouvelant celui déjà réussi, dans des circonstances voisines, par les autorités d'Israël à Entebbé. Le choix courageux qui a été fait aura ainsi un retentissement que l'on peut espérer exemplaire. Il a été confirmé que les sociétés civilisées sont souvent beaucoup mieux dotées de moyens de lutte contre la subversion qu'elles ne le croient elles-mêmes lorsqu'elles sont entravées par leur mauvaise conscience ou leur irrésolution.

Simultanément, l'opinion publique a découvert, depuis quelques jours, que le fanatisme des terroristes était de la même famille que le fanatisme des nazis. Même culte de la force, même mépris de la personne humaine, du droit et de la vie, même spéculation sur la mollesse des démocraties engourdis dans leur tranquillité et paralysées par leurs principes et leurs rêves. De 1933 à 1939, les démocraties avaient assisté, impuissantes, à la diffusion du virus hitlérien. L'expédition de nuit du 17 au 18 octobre sur l'aéroport de Mogadiscio constituera, du moins faut-il le souhaiter, le coup d'arrêt donné à la propagation du virus terroriste qui menaçait d'en devenir une nouvelle incarnation.

La dernière leçon de ces événements est qu'il n'y a pas lieu pour lutter contre la barbarie de lui emprunter ses moyens. Notre excellent confrère Jean d'Ormesson, qui a écrit hier dans « Le Figaro » un article d'inspiration clairvoyante et courageuse, nous permettra cependant de ne pas le suivre quand il propose que « toute action de chantage tendant à la libération d'un terroriste, reconnu coupable et emprisonné, entraînera automatiquement l'exécution de celui-ci ». La démocratie, pour triompher de la violence doit d'abord réserver sa morale qui est sa raison d'être. Elle ne peut appliquer la loi du talion, sous peine de perdre sa propre justification et, au sens romain,

sa propre vertu. Dans les pays civilisés, l'Etat doit précisément se donner les moyens qui assurent le respect du droit sans le violer.

Confrontées à un défi sans précédent par sa nature, les sociétés de liberté doivent lui opposer une double réplique. D'abord, l'esprit de résistance, qui demeure une forme toujours nécessaire du courage. Ensuite, la volonté de mettre la force avec la justice pour que ce qui est juste soit fort et que ce qui est fort soit juste.

Joseph FONTANET
(*Editorial de "J'informe" 19/10/1977*).

PROMOUVOIR LE SENTIMENT EUROPÉEN

Le Premier ministre Raymond Barre clôture dimanche à Versailles la « convention de l'Europe » qui réunira tout au long du week-end un millier de participants. Ce rassemblement a pour objectif d'alerter l'opinion publique française sur l'importance de la première élection d'une assemblée européenne au suffrage universel.

Il y a trente ans que Winston Churchill avec Blum, Spaak et Gasperi jetaient les premières bases du mouvement européen dont les recommandations formulées au cours d'un grand congrès à La Haye, menèrent à la création du Conseil de l'Europe.

Etablir un parallèle entre ces manifestations éloignées de trente années permet de mesurer les progrès de l'Europe dans les faits et son recul dans les esprits et les cœurs.

Dans les faits le chemin parcouru en direction de l'unité européenne est important. Un bon exemple en est fourni par la plus récente manifestation de l'évolution accomplie : la coopération étroite, instituée ces jours derniers entre la France et la République Fédérale d'Allemagne dans la lutte contre le terrorisme. Tandis que les chefs d'Etat et de gouvernement et les ministres s'entretenaient personnellement à plusieurs reprises, des spécialistes de la police étaient échangés entre les deux pays ; si bien que l'on a vu dans chaque capitale des fonctionnaires français et allemands travailler côte-à-côte dans les mêmes bureaux. Cela eut été inimaginable du temps de la génération précédente. Mais si la connaissance mutuelle et la coopération se sont largement développées, le sentiment européen a reculé. Il ne suffit pas de dire, en citant Péguy, que la mystique s'est dégradée en politique. C'est le sens communautaire lui-même qui s'est évanoui. Un ensemble de peuples, même rapprochés par la géographie, risque de n'être qu'un simple conglomérat sans dynamisme et sans cohésion s'il ne ressent pas le besoin d'une étroite solidarité, fortifiée par des affinités, vivantes et portées par des objectifs communs.

Or, il est bien clair, malheureusement, que l'un des buts du mouvement européen « Promouvoir une loyauté commune envers l'Europe » n'a pas été atteint. On le voit notamment dans les discussions actuelles sur l'élargissement de la Communauté Européenne. Face à une proposition donnée, chaque partenaire raisonne en fonction de ses intérêts propres à court terme, sans faire véritablement entrer en ligne de compte les retombées positives globales à plus longue échéance et le bénéfice des avantages politiques à attendre pour l'Europe entière. Trop exclusivement réduite à sa dimension économique, livrée aux marchandages entre experts, la Communauté risque d'être de plus en plus perçue comme le cadre d'arrangements simplement mercantiles ou techniques. Ce n'est pas suffisant pour donner à des nations voisines la volonté de se forger ensemble un destin commun.

Les pionniers de l'Europe reportent actuellement leur espoir sur le rôle dynamique que pourrait jouer une assemblée européenne élue au suffrage populaire. Mais cette assemblée n'exercera cette fonction que si elle n'est pas un « machin » de plus. Sans quoi elle risque de n'être au contraire que la vitrine et la caisse de résonance des affrontements entre égoïsmes nationaux.

Pour que l'unité européenne redevienne une idée porteuse d'avenir, il faut abandonner les approches trop partielles et trop spécialisées des précédentes décennies. L'Europe doit être un grand dessein, s'exprimant à travers une certaine idée des relations internationales, une certaine idée de la démocratie, une certaine idée du progrès social et du développement économique. Aujourd'hui, ce sont souvent des étrangers qui, du dehors, perçoivent le mieux les potentialités dont le concept européen est toujours riche. Laissons-nous, par défaut d'imagination et d'initiatives créatrices, passer l'une des grandes chances que l'histoire a tendue à notre vieux Continent.

Joseph FONTANET
(*Editorial de "J'informe" 23/10/1977*).

Notice biographique

1921 :

- Né dans un village de Savoie, près d'Albertville
- Fils de petit industriel
- Aîné de huit enfants

1931-1937 :

- Etudes secondaires à Lyon (Institution des Chartreux)
- En 1937, il obtient les baccalauréats de Math-Elem et de Philosophie et réussit au concours d'entrée à H.E.C. (Ecole des Hautes Etudes Commerciales).

1937-1939 :

- H.E.C. et Faculté de Droit de Lyon et de Paris - Docteur en droit - Diplômé de H.E.C.
- Dans la résidence d'étudiant où il séjourne, il fait la connaissance d'André Bettencourt et de François Mitterrand.
- Milite aux Equipes sociales de jeunes gens, mouvement d'amitié et d'échanges entre jeunes étudiants et ouvriers animé par un universitaire catholique, Robert Garric.

1939-1943 :

- Au lendemain de la défaite, sa classe est appelée dans les Chantiers de la Jeunesse.
- Il passe huit mois dans un camp en haute montagne près de Grenoble et a ses premiers contacts avec la Résistance.
- Après avoir obtenu à Lyon son doctorat en droit, il est réfractaire au S.T.O. (Service de Travail Obligatoire) et après quelque temps de maquis en Savoie, décide de rejoindre les Forces Françaises Libres en Afrique du Nord.
- Evasion mouvementée par les Pyrénées, 4 mois de prison et de camp de concentration à Miranda en Espagne, avant de pouvoir obtenir l'autorisation de quitter le territoire espagnol pour le Maroc.

1943-1945 :

- S'engage dans une unité de chocs de reconnaissance de l'armée de Lattre. Campagnes de France, d'Alsace, d'Allemagne.
- Entre l'un des premiers en char dans Mulhouse.
- Deux fois décoré sur le champ de bataille.

1946 :

- Il participe rapidement à l'activité politique intense qui suit la Libération.
- Il s'inscrit au M.R.P. dont le programme social correspond à ses aspirations.
- Participe en Savoie aux campagnes électorales de 1946 et entre au bureau d'études du M.R.P. qu'il est bientôt appelé à diriger.

1947 :

- Il épouse une jeune bretonne, Hélène Pouliquen, dont

il aura 5 enfants.

1950 :

- Directeur de cabinet de M. Jules Catoire, Secrétaire d'Etat à la Santé publique et à la Population.

1951 :

- Premier mandat électif local: Conseiller général de Moutiers en Savoie en 1951, réélu en 1958, 1964, 1970.
- Secrétaire général adjoint du M.R.P.

1952 :

- Conseiller de l'Union Française au titre du groupe du Mouvement Républicain Populaire de l'Assemblée Nationale (1952-1956).

1956 :

- Elu Député de la Savoie en Janvier 1956, il sera réélu en 1962, 1967, 1968, 1973.
- Il est alors "jeune député" en colère dans la dernière législature de la IV^e République.

1959 :

- Secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce du 8 Janvier 1959 au 16 Novembre 1959.

- *Secrétaire d'Etat au Commerce Intérieur le 17 novembre 1959 (Modernisation de toutes les formes de commerce dans une concurrence loyale. Responsable des prix, sa gestion contribue au succès de la stabilisation obtenue quelques mois après l'opération de redressement économique de fin 1958).*

1961 :

- *Ministre de la Santé Publique et de la Population le 24 Août 1961. (Fait accroître sensiblement les crédits d'équipement hospitalier ; action importante en faveur de la famille ; mesures en faveur des infirmières).*
- *Démissionne de ses fonctions ministérielles le 14 mai 1962 (désaccord des Ministres M.R.P. avec les conceptions européennes du Général de Gaulle).*

1964 :

- *Président du Conseil Général de la Savoie en 1964, réélu en 1967 et en 1973 (Grande impulsion à l'économie locale).*

1965 :

- *Elu Maire de Saint-Martin de Belleville en 1965, réélu en 1971 (Développement du tourisme dans la vallée qui se dépeuplait rapidement. Place importante faite aux hébergements de tourisme social).*

1969 :

- *Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, du 22 Juin 1969 au 5 Juillet 1972. (S.M.I.C., mensualisation, développement de l'Agence Nationale pour l'Emploi ; loi sur la formation continue ; pré-retraite des chômeurs âgés ; renforcement de la sécurité dans le travail ; loi instituant l'égalité, à travail analogue, des salaires masculins et féminins ; doublement de l'allocation de salaire unique pour les salaires les plus faibles ; droits sociaux des travailleurs immigrés).*

1972 :

- *Ministre de l'Education Nationale, du 6 Juillet 1972 à fin mai 1974 - (Rénovation pédagogique ; réforme de l'orientation scolaire ; valorisation de l'enseignement technique ; lancement du programme de gratuité de l'enseignement du second degré obligatoire ; plan accéléré de nationalisation des CES et CEG ; élaboration d'une réforme de l'enseignement).*

1974 :

- *Battu à l'élection législative partielle de Savoie.*

1975-1977 :

- *Animateur du Club de Paris.*

1977 :

- *Directeur-fondateur de "J'informe"*

1978 :

- *Directeur de la Société d'Etudes et de Réalisations pour les Equipements Collectifs (Crédit Mutuel).*

*
* *

- *Membre du Comité de Direction de la Revue "France-Forum" (1957-1958).*
- *Secrétaire Général du Mouvement Républicain Populaire (1964 à 1966).*
- *Membre du Comité Directeur du Centre Démocrate (1966 à 1967).*
- *Premier Vice-Président du Mouvement Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.), 1968 à 1974.*

- *Auteur de l'ouvrage "Le Social et le Vivant", Plon. Paris 1977.*

RADIOSCOPIE DE LA POLOGNE

par François FEJTO

La presse parisienne a brièvement signalé la publication, par « Paris Match » en novembre dernier, d'un sondage d'opinion réalisé par « Public S.A. » en Pologne et d'où il ressortait, entre autres qu'en cas d'élections libres, 3 % des Polonais voteraient seulement pour le P.C., les autres se partageant entre les démo-chrétiens, socialistes, libéraux et agrariens. Donc, la Pologne aurait un Parlement qui ressemblerait par sa composition à celles de la Belgique actuelle ou de l'Autriche des années 50.

En fait, ce sondage constitue un exploit qui fera date dans l'histoire de la sociologie empirique, c'est la raison pour laquelle j'y reviens. Pour la première fois, en effet, une entreprise de sondage, connue pour son sérieux, a réalisé une enquête d'opinion publique dans un pays communiste où les instituts de sondage — quand il en existent, ce qui n'est pas toujours le cas — sont strictement contrôlés par l'Etat et où l'activité des journalistes étrangers (comme le rappelle avec force détail Paul Lendvai dans son excellent livre (1) est soumise à une surveillance rigoureuse. Or, pendant six semaines, en septembre-octobre — une équipe de huit enquêteurs a sillonné la Pologne, villes et campagnes, interrogeant plus de 500 personnes, choisies dans tous les groupes professionnels, dans toutes les régions, de tout âge, sexe et conviction politique, sans qu'un seul des interrogés (parmi lesquels se trouvaient des membres du parti communiste, des militaires dont un colonel) les ait dénoncés. « Pourtant, m'a expliqué Barbara Kowalska (jeune sociologue française d'origine polonaise, responsable de l'enquête), la plupart des personnes questionnées étaient informées du but du sondage : être porté à la connaissance du public occidental. Mais c'est précisément ce qui

les a passionnées. La Pologne se trouvait dans un état d'effervescence incroyable dont l'une des caractéristiques était précisément que, comme par miracle, la peur de la dénonciation, de la police, de la prison, avait disparu. Il faut qu'en Occident on sache ce que nous pensons de notre situation, nous ont dit beaucoup de gens. C'est ainsi qu'on nous a aidés à rencontrer toute sorte de personnes à Varsovie, à Cracovie, à Lodz, à Dublin dans des usines, des villages, en les mettant en confiance ».

Le travail, m'a-t-elle encore précisé, a commencé ici, à Paris. « Public » a consulté un certain nombre de spécialistes universitaires des pays de l'Est et notamment de la Pologne, ainsi que des annuaires statistiques, pour mettre au point les « quotas » et un questionnaire reflétant la situation actuelle : que pense-t-on des accords de Gdansk ? du Pape, de Lech Walesa, des chances d'un compromis entre les syndicats libres et le gouvernement, de la crise économique, de la possibilité d'intervention soviétique, etc... ? Puis, Barbara est partie comme simple touriste pour la Pologne où elle a soigneusement évité tout contact avec les milieux dissidents, ce qui aurait attiré l'attention des autorités sur elle. Elle s'adressait à des amis intellectuels anonymes travaillant dans différents secteurs de la vie administrative, économique et culturelle, prêts à l'aider. (Plusieurs d'entre eux ne voulaient même pas accepter d'être remboursés pour leur frais). Barbara a passé une dizaine de jours à les former, à leur faire recopier le questionnaire à la main (ils devaient l'apprendre ensuite par cœur) et à transcrire les réponses en code dans de petits carnets. Ils devaient absolument respecter les quotas (âges, sexes, cadres, commerçants, agriculteurs, ouvriers, sans profession, etc.). Ensuite, l'équipe s'est divisée en deux groupes : une unité mobile, composée de trois personnes dont Barbara,

se déplaçait sans cesse, l'autre groupe, de cinq enquêteurs, couvrait chacun une région.

« Le travail le plus difficile, dit Barbara, fut celui du dépouillement. Plus de 12.000 renseignements ont été recueillis. Pour les classer, il fallait faire un travail d'ordinateur, mais à la main, et cela en quelques jours. On a travaillé pour ainsi dire jour et nuit dans l'appartement que j'ai loué. C'était passionnant ».

Elle me montra les grandes feuilles codées où les chiffres étaient consignés dans des cases. Alors que les petits carnets de réponses avaient été laissés en Pologne en lieu sûr, le matériel de synthèse a été rapatrié. Non sans difficulté d'ailleurs. « Je l'ai confié à un ami qui prenait l'avion en même temps que moi, pour Paris, me dit Barbara. Il l'a fourré dans un sac en plastique avec des vêtements froissés, des chaussures, des chaussettes. Mais la fouille, à l'aéroport, était sévère. Lorsque le douanier a fait mine de plonger la main dans le sac, l'ami a dit d'un air coupable : j'ai quelque chose à déclarer : une icône ». Il a aussitôt ouvert sa valise, l'icône qu'il avait achetée exprès pour ce cas, était confisquée, mais le précieux matériel fut sauvé ».

Barbara m'a précisé encore que les enquêteurs qui avaient contribué à son exploit, avaient pris six semaines de congé de leur travail. « Cela n'a rien d'exceptionnel en Pologne où l'absentéisme sévit dans toutes les entreprises et administrations. Vous pouvez rencontrer n'importe qui à l'extérieur, aux heures de bureau. Comment sans ce relâchement de discipline les gens pourraient-ils aller faire la queue pour une livre de viande ou quelques œufs ? ».

Certaines données de l'enquête m'ont intrigué. Comment expliquer que dans un pays où 10 % de la population active font partie du P.C., 3 % seulement voteraient communiste ?

Barbara rit : « Un secrétaire de comité local du P.C., lorsque je lui ai posé la question, m'a répondu sans hésitation qu'il voterait démo-chrétien. On s'inscrivait au parti par opportunisme, pour obtenir quelques avantages. Mais personne n'y croyait plus, même pas les privilégiés qu'on appelle la « bourgeoisie rouge ». C'est au sommet de l'appareil régional, dans l'entourage des voïvodes (préfets), qu'il y avait encore des communistes prêts à tout pour conserver le pouvoir ».

Une autre surprise : d'après l'enquête, 66 % des interrogés se sont déclarés décidés à se battre en cas d'intervention militaire soviétique. Pour ce que je sais de la Pologne, cela me paraît peu.

C'est surtout la vieille génération qui était sceptique, résignée, convaincue que toute résistance armée serait inutile, dit Barbara. 75 % des moins de 35 ans ont affirmé qu'ils se battraient. A la question, « pensez-vous que les Russes interviendront ? », certains m'ont répondu :

« Pourquoi ? Puisqu'ils sont déjà là ». (Il y avait effectivement deux divisions blindées soviétiques qui se trouvaient depuis 1945 en permanence dans ce pays). Une incertitude régnait quant à l'attitude que prendrait l'armée polonaise. D'aucuns pensent qu'elle resterait consignée dans ses cantonnements, sous le commandement d'officiers prosoviétiques. Un colonel, des soldats nous ont dit : « nous nous battrions jusqu'au bout au côté des ouvriers ».

« Les gens tenaient souvent des propos contradictoires. Ils étaient fiers de la victoire remportée par la « Solidarité » de Lech Walesa contre l'appareil du parti, mais en même temps, ils pensaient que le gouvernement, sous la pression constante des Soviétiques, des Allemands de l'Est grignoterait petit à petit les accords sur les syndicats libres (65 % des interrogés). Les opinions divergeaient aussi quant au rôle de l'Eglise. Le Pape, symbole de la Pologne éternelle, on était fier de lui, on l'adulait. Mais depuis l'appel à la reprise du travail lancé par le vieux cardinal Wyszynski, au moment des grandes grèves de juillet-août, le prestige de l'épiscopat aurait beaucoup baissé. Ce qui explique pourquoi 20 % des interrogés ont défini l'Eglise catholique comme « un élément du système » et non une « force de résistance ». Certains reprochaient à Walesa de se laisser manipuler par des conseillers trop modérés de Wyszynski.

Enfin, dernier paradoxe rapporté par Barbara de cette Pologne qui n'en manquait assurément pas en automne dernier : l'immense majorité de la population (86 %) était mécontente de la situation économique, de son salaire, des prix qui montaient, des inégalités, des pénuries persistantes, du temps perdu à faire la queue, du manque de logement, etc. Et cependant, 78 % se disaient convaincus que malgré tout cela, on vivait mieux en Pologne qu'en Russie.

« D'après ce que rapportent les Polonais visitant l'URSS et les Russes venus en Pologne, ils ont probablement raison » dit Barbara.

Ce qui m'a fait penser à un récent sondage, réalisé en France par SOFRES pour le compte du « Figaro » dans des conditions infiniment plus faciles (12 novembre 1980) et qui permettait de prendre la mesure de la détérioration de l'image de l'URSS dans l'opinion française : 59 % des personnes interrogées (contre 43 % en 1972) pensaient que le bilan du système soviétique était plutôt négatif, 14 % contre 28 % en 1972 pensaient qu'il était positif, et 73 % des Français (48 % des électeurs communistes) estimaient que les Russes ne respectaient pas les accords de Helsinki. 57 % pensaient que les régimes politiques des démocraties populaires ne se maintenaient que par la présence de l'armée rouge.

François FEJTO

(1) Paul Lendvai : *Les fonctionnaires de la vérité. L'information dans les pays de l'Est*, Robert Laffont, 1980.

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Sur Balzac – Jean Dutourd : Mémoires de Mary Watson – Bernard Frank : Solde – Jean-Edern Hallier – Fin de siècle – Romanciers et mémorialistes : Jacques d'Arribehaude, Angelo Rinaldi, Michel Tournier, André Beucler, Guy de Pourtalès.

La biographie est un genre démodé » a dit Paul Morand au moment où les grands écrivains de notre temps se mettaient tous à écrire, n'ayant plus rien peut-être à tirer d'eux-mêmes, des vies d'hommes illustres. Le *Balzac* de M. Maurice Bardèche (1) n'est que la biographie d'une œuvre. Comment cette œuvre est née et s'est nourrie d'une vie, comment elle l'a détruite, la brûlant à petit feu, ne laissant de la *Comédie Humaine* qu'un petit tas de cendres sur lequel la patrie reconnaissante a planté la modeste croix de la Légion d'honneur, alors que l'astucieux Nucingen est mort grand-croix, en tirant le profit maximum de l'œuvre de son créateur, comment Balzac, pour vivre sa propre vie, a essayé de sortir de son œuvre et de s'arracher à cette tunique de Nessus, c'est ce qu'explique M. Bardèche en passant continuellement, d'une page à l'autre d'un livre qui en contient sept cents, de la vie à l'œuvre de Balzac et en écrivant sur le grand homme un seul livre, mais *total*, là où il aurait pu en écrire deux.

Oui, Balzac a été le martyr de son œuvre. Il a voulu écrire « l'histoire naturelle de la société ». Mais n'en a-t-il été que le « secrétaire », le « rédacteur » au sens administratif du terme ? Ou l'a-t-il véritablement engendrée, extraite, non pas d'une écriture d'employé de ministère, mais de ses entrailles de taureau fumant ? Balzac a-t-il été Rabourdin ou Jupiter ? Il faut le voir comme Sardana-pale dans le tableau de Delacroix sur son bûcher et ce

bûcher, c'est celui de la *Comédie humaine*. A-t-il voulu construire le monde ? Il n'a fait que le détruire. « Tout le mal vient de lui » a-t-il dit. Balzac écrivant la *Comédie Humaine*, Balzac mettant le feu au monde, comme Sardana-pale à son bûcher, et y flambant sa vie, s'est jeté en enfer. Il pensait, manichéen convaincu, que collaborer à la Création, édifier une société, c'était se faire le complice du Mal, c'était faire œuvre satanique. Le monde ne donne pas le bonheur, mais la puissance. M. Gérard David a écrit, dans un article de *l'Année balzacienne* de 1966 (2), un article sur l'idée de bonheur chez Balzac. Il ne faut pas confondre bonheur et puissance. Quand Vautrin s'écrie : « Le bonheur à tout prix, voilà toute ma doctrine », on a compris, mais on frémit. C'est parce que le bonheur ne reste jamais qu'à l'état de doctrine ou de rêve, que Balzac a préféré se précipiter avec le monde dans l'immense brasier où, de tant de vaines et obscures puissances accumulées, il a tiré au moins une lumière.

Ce n'est que celle du crépuscule. On voit chez Balzac, non un monde qui naît, mais un monde qui finit, parce qu'il n'y a plus de monde à naître à l'heure avancée où il est parvenu. Une des images les plus saisissantes de la *Comédie humaine*, c'est le salon de la marquise d'Espard. Il n'est plus habité que de spectres. Marsay est mort. Rastignac est ministre. Le salon de Madame d'Espard chez Balzac, c'est le bal de la princesse de Guer-

mantes dans *le Temps retrouvé*. On ouvre les fenêtres et sur le boulevard passent les Lebas, les Popinot, les Camusot, ceux qui ont réussi et qui croient vivre, mais pour combien de temps encore. Retournons-nous vers les spectres. « Maxime est bien triste ce soir » dit Madame d'Espard. La *Comédie humaine* a commencé avec Rastignac ; elle se termine avec Maxime de Trailles, cet ancien lion qui teint sa crinière, qui veut prendre femme dans une famille d'industriels de province et qui n'a plus besoin que de vingt cinq mille francs. Il s'élancera dans le dernier roman de Balzac, sur la route de Troyes, à la conquête d'un siège de député. Il ne s'agit plus d'être le premier à Paris, mais à Arcis-sur-Aube. De Rastignac à Maxime de Trailles, quelle dégradation de l'énergie, de la puissance, de l'ambition ! M. Saint-Paulien vient de publier un très beau livre sur *Napoléon, Balzac et la Comédie humaine* (3). Il faut se rappeler que c'est non loin d'Arcis, entre Montmirail et Champaubert, que l'empire napoléonien, dans un ultime et inutile sursaut, s'est effondré. Napoléon et Balzac auront livré leur dernière bataille (électorale pour celui-là) au même endroit.

La *Comédie humaine* s'interrompt au milieu d'une phrase du *Député d'Arcis*. Pour compléter les *Etudes de mœurs* et les *Etudes philosophiques*, Balzac avait eu le dessein d'écrire des *Etudes analytiques*. Du dernier étage de son œuvre, il aurait « médité sur les principes naturels et vu en quoi les sociétés se rapprochent ou s'écartent du beau et du vrai ». Vain projet ! Au moment où Louis Philippe transfère les cendres de Napoléon de Sainte-Hélène aux Invalides, Balzac transporte les restes de la *Comédie Humaine* du Faubourg Saint-Germain au Marais et au moment où Maxime de Trailles brigue un siège de député à Arcis, Lapeyrade ne brigue plus dans les *Petits bourgeois* que la mairie d'un arrondissement parisien. Les petits bourgeois, les *tarets* comme les appelle Balzac, ne sortent du marais où s'enfoncé la monarchie sans magie de Louis-Philippe que pour saper les bases de la grande tour inachevée. Balzac a livré sa dernière bataille là où Napoléon a perdu l'Empire, mais la *Comédie Humaine* s'écroule en même temps que la monarchie bourgeoise.

Cet effondrement, c'est l'image même de la *dissolution universelle* sur laquelle se lamente alors Royer-Collard. Crise d'une société, ou fin du monde ? Balzac écrit dans sa préface à *Catherine de Médicis* : « Qu'est-ce que la France en 1840 ? Un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'élection... n'élève que des médiocrités, où la force brutale est nécessaire contre les violences populaires... où l'argent domine toutes les questions et où l'individualisme... dévorera tout, même la nation que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion. On se dira : *pourquoi pas le tyran ?* comme on s'est dit : *pourquoi pas le duc d'Orléans ?* On ne tient pas à grand chose, mais dans cinquante ans, on ne tiendra plus à rien ». Balzac, dès lors, a compris ; il s'en va. Lorsqu'il s'élance sur la route de Moscou vers Madame Hanska, le bonheur et la mort, comme Maxime de Trailles sur la

route d'Arcis à la vaine conquête d'un siège de député, il ne tient plus à rien. Il veut s'arracher à son œuvre, rejeter loin de lui la tunique de Nessus. Il veut seulement vivre sa vie. Epouser la petite fille de Marie Leckzinska, c'est plus important que d'écrire la *Comédie Humaine*. Il quitte Paris au moment où il devait faire ses visites de candidature à l'Académie Française. C'est ce que M. Pierre Barberis a appelé un peu dédaigneusement la *fuite esthétique* de Balzac.

La Tour de Babel de la *Comédie Humaine* est laissée en plan, la monarchie bourgeoise bascule dans le cloaque de la révolution de 1848, Balzac écrit : « L'intelligence est devenue inutile en face de forces qu'on a déchaînées ». A quoi rêve-t-il ? Echappé de l'enfer, il rêve au bonheur, au salut, au petit nid douillet de la rue Fortunée où il ramènera Madame Hanska. Balzac se soucie bien, dans le désordre définitivement établi, de l'ordre des choses, il ne s'intéresse plus qu'à l'état de grâce, mais le paradis est perdu et peut-on, même en se détachant du monde, le retrouver ? M. André Wursmer a noté naguère dans la *Comédie inhumaine* (4) que Balzac n'avait jamais participé aux festins du *Rocher de Cancale* où il conviait ses personnages. Il dînait d'une côtelette et d'une poire. C'est au nom de la côtelette et de la poire, au nom de la loi simple, naturelle et écologique, au nom du paradis irrémédiablement perdu : la province avant 1789, que Balzac a dénoncé le monde moderne, la spéculation matérielle, la fièvre de la pensée, tout ce qui, enfin, est le Mal. Balzac n'avait-il que la nostalgie du bon vieux temps ? Il rêvait au monde d'avant la Chute, et peut-être n'était-ce que la ville close de Guérande ?

*
* *

M. Max Andréoli a écrit dans le recueil de *L'année balzacienne* de 1980 (5), une intéressante étude sur la *Politique rationnelle de Balzac*. Cette politique, c'est, selon M. Andréoli, celle de la fusion entre le monde moderne et le monde nouveau, c'est celle de Louis XVIII et nos lecteurs se souviennent peut-être à ce sujet des très remarquables pages des présidents Bonin et Didier sur *Louis XVIII, roi de deux peuples* publiées dans cette revue. La fusion tentée par Louis XVIII a échoué définitivement en 1873 par ce que le Duc de Castries a nommé le *Grand refus* du Comte de Chambord. Mais il est permis de se demander si Balzac la croyait possible. M. Andréoli rappelle une autre tentative de fusion, celle de Napoléon. Or, dit-il, « si par la puissance de sa volonté et de son génie, il a su fondre pour unir, il a plus encore contribué à désagréger, à décomposer le corps social en achevant à sa manière la révolution française, en détruisant de fait ce qui restait de la noblesse, en promulguant le Code Civil... ». Le très libéral Royer-Collard a prononcé en 1824 du haut de la tribune de la Chambre des députés un discours semblable. « Nous avons vu périr, a-t-il dit, la vieille société et, avec elle, cette foule d'institutions domestiques et de magistratures indépendantes qu'elle portait en son sein, faisceaux puissants de droits privés, vraies républiques dans la monarchie. Pas une de ces

institutions n'a survécu et nulle autre ne s'est élevée à leur place. La révolution n'a laissé debout que des individus. La dictature qui l'a terminée, a consommé son ouvrage ». Royer-Collard dit, comme M. Andreoli, que la nation a été *décomposée*. Il espérait que la Charte recomposerait le corps social, mais, ajoutait-il, « si elle a constitué le gouvernement, elle a ajourné la société ». Balzac a pris acte de cet ajournement *sine die*. Tandis que Royer-Collard écrivait au comte Molé que ce n'était plus seulement l'avenir de la France qui l'effrayait, mais la destinée de toute société, il avait choisi la fuite, esthétique ou non.

*
* *

Je ne conseillerai pas à mes lecteurs de perdre leur temps et leur argent avec les romans couronnés par les jurys de fin d'année. D'autres que moi ont déjà tout dit sur l'imposture des Prix. Le commerce doit rester étranger à la littérature. Voici au contraire quelques livres dont ils pourraient faire leur profit.

M. Jean Dutourd, tout en pensant que la fonction du romancier est d'abord de distraire le lecteur qui a acheté son livre et qui doit en avoir pour son argent, s'est beaucoup amusé lui-même en écrivant les *Mémoires de Mary Watson* (6). Comme Michel Mohrt a écrit naguère la *Prison maritime* en pastichant Stevenson et Conrad, M. Dutourd a donné à ce roman dont l'héroïne est la fille d'un lieutenant de l'armée des Indes devenue demoiselle de compagnie d'une dame britannique à la fin du siècle dernier, l'air d'un roman victorien, où passe un souffle de Second Empire français. Mrs Forrester non seulement, en effet, appartient à la meilleure société anglaise, mais elle a vécu à Paris et il semble qu'elle ait été la maîtresse de Napoléon III. Elle a connu Mérimée. Les artistes fréquentent son salon à Londres. On y voit Oscar Wilde, Whistler, et aussi Mallarmé et Verlaine. Mrs Forrester vivra assez longtemps pour connaître Charles Haas et Marcel Proust.

M. Jean Dutourd a introduit dans son roman le docteur Watson qui est l'ami de Sherlock Holmes et qui épousera la demoiselle de compagnie de Mrs Forrester. Du coup, le docteur Watson étant l'historiographe du grand détective, le roman victorien de M. Dutourd prend à la faveur d'une intrigue criminelle nouée autour de la disparition d'un trésor ramené en Angleterre par l'officier de l'armée des Indes, l'allure d'un roman policier. Mais ce roman-là, avec des forçats tout-puissants maniant dans l'ombre des poisons épouvantables, rappelle plutôt le Balzac de *La fille aux yeux d'or* et de *l'Histoire des Treize* que Conan Doyle. M. Jean Dutourd, au comble du bonheur d'écrire, multiplie les clin d'œil complices de tous les côtés.

Le roman policier s'entrecroise avec le roman victorien dans de bien jolies arabesques. Il ne le fait pas oublier cependant. Le docteur Watson ayant fait confiance à Sherlock Holmes qu'il a écrit un livre sur l'une de ses

enquêtes, celui-ci lui reproche d'avoir « fabriqué un ouvrage romanesque avec une intrigue amoureuse, des péripéties et des caractères ». Le livre de M. Dutourd obéit plutôt, lui aussi, aux lois du genre romanesque qu'à celles du roman policier. Il arrive un moment où M. Dutourd s'entortille un peu, en s'esclaffant d'ailleurs, dans le fil de son intrigue. Il y a des pages qu'on tourne alors rapidement pour revenir bien vite des bouges londoniens ou des bagnes de Ceylan vers le salon de Mrs Forrester où l'on a toujours plaisir à entendre causer les gens légers, intelligents et sensibles que M. Dutourd a peints à son image.

*
* *

« Quand donc écrirez-vous votre *Neveu de Rameau* ? ». Ainsi André Malraux interpellait-il M. Bernard Frank qui à vingt-deux ans tenait le feuilleton littéraire des *Temps modernes* et offrait sa *Géographie universelle* à un monde déboussolé, puis, tandis qu'il était promis à un brillant avenir, se mettait à avoir de mauvaises fréquentations du côté des Blondin, des Nimier, des Déon et des Laurent, ce qui lui valait d'être exclu de la revue de Jean-Paul Sartre. M. Bernard Frank a publié alors un roman néo-classique dans le style à la mode, *L'Illusion comique*. Après avoir fait retraite, il est revenu à la littérature pour livrer en vrac tout un stock accumulé de réflexions, de souvenirs, de pages de critique, de panoplies littéraires ou non. Il s'est posé en essayiste revendiquant la succession, sinon de Diderot, du moins d'Emmanuel Berl. *Solde* (7) est-il un dépôt de bilan ? Il nous le ferait croire lorsqu'il intitule un de ses chapitres : *Bilan de la maison Frank*. Mais il faudrait rectifier : *Frank et cie*. Il n'est pas seul compromis dans la déconfiture d'une affaire qui n'est pas en nom propre mais qui serait plutôt une société anonyme dans laquelle le Siècle tout entier aurait pris une participation importante. Ce n'est pas en tout cas à l'enseigne de Diderot mais de Chateaubriand qu'il liquide ses *stocks*, pas forcément *tendres*, ô Morand. « Le siècle n'a pas de quoi nous faire vivre, écrivait le besogneux vicomte que M. Bernard Frank cite en exergue de son livre. Des générations mutilées, épuisées, dédaigneuses, sans foi, vouées au néant qu'elles aiment, ne sauraient donner l'immortalité ; elles n'ont aucune puissance pour créer une renommée... ». On trouvera tous les échantillons du talent de M. Frank dans le marché aux puces de *Solde* : le critique littéraire, le moraliste, le mémorialiste, le polémiste. Il règle ses comptes, mais aussi ceux des autres. C'est bariolé, c'est brillant, c'est comme on dit aujourd'hui, *génial*. Mais il se dégage de cet inventaire une impression de malaise, celui que procure le ratage d'une époque où M. Frank est, bien malgré lui, *embringué*. Au moins, dans cette liquidation, il n'est pas le failli, mais le syndic (beaucoup trop scrupuleux pour tenir un autre rôle) ; dans cette nouvelle *Confession d'un enfant du siècle*, il n'est pas le pénitent (beaucoup trop glorieux et même un peu fanfaron pour tenir celui-là) mais le confesseur. Le syndic ne propose aucun concordat. Le confesseur ne donne

aucune absolution. M. Bernard Frank ne réhabilite pas l'époque qui l'a vu naître et où il n'est pas heureux de vivre.

*
* *

Celui des romans de M. Jean Edern-Hallier que je préfère à tous, c'est son premier, *les Aventures d'une jeune fille*. Retiré dans la chambre des jeux de son enfance au dernier étage de la plus haute tour de son château en Bretagne, M. Jean Edern-Hallier accumulait dans une construction apparemment rigoureuse, les cubes d'une imagination délirante. A-t-il depuis jamais cessé de jouer ? Il a fait représenter au Théâtre des Ambassadeurs une pièce dans laquelle, au dernier tableau, des enfants sortant d'une vitrine de bazar se répandaient autour de la scène sur des petites bicyclettes en chantant *l'Internationale*. C'était le temps où Jean-Edern Hallier écrivait *la Cause des peuples*. Mais il y avait du sérieux dans ce livre. On y sentait une tension, un frémissement, une impatience comme à la veille d'un grand départ. Déjà insatisfait des révolutions allumées par la jeunesse aux quatre coins du vieux continent, M. Jean-Edern Hallier se penchant aux bords de ce qu'il nomme dans son nouveau livre, *Fin de siècle* (8) « les parapets pourris de l'Occident », scrutait, sur l'Océan éclairé par des feux de naufrageurs, des caravelles rendues folles. Viendraient-elles se briser sur les rochers où il les guettait ? Les prendrait-il à l'abordage ? S'embarquerait-il à leur bord pour de chimériques entreprises de conquête ? J'écrivais alors dans mon feuilleton de *Combat* « La navigation de M. Jean-Edern Hallier sera bien intéressante ».

Elle l'est. Dans *Fin de siècle*, nous sommes en plein Océan, au large du Siam et du Cambodge. L'entreprise à laquelle participe M. Jean-Edern Hallier n'est pas chimérique, mais humanitaire. Le bateau sur lequel il est embarqué est chargé de médicaments pour secourir le tiers-monde. Mais il l'est encore plus lourdement chargé de ses rêves. Que cherche M. Jean-Edern Hallier sous le pavillon de la Croix Rouge ? Quel Saint Graal ? Quels symboles, quelles idoles de religions disparues ? Ce petit-neveu de Chateaubriand se contenterait-il de refaire aux rivages de l'Indochine la croisière de Malraux ? Il ne réécrit pas *la Voie royale*, mais plutôt *les Chants de Maldoror*. Isidore Ducasse cherchait « une âme qui me ressemblât » et il ne la trouvait pas. M. Jean-Edern Hallier poursuit la même quête. Il dissimule sous l'amoncellement de l'ordure, ce qu'elle a de spirituel.

Aboutira-t-elle ? Jean-René Huguenin écrivait dans son *Journal* que ce qui manquait le plus à M. Jean-Edern Hallier était « un arrière pays ». Or, ayant rompu toutes les amarres, il l'a trouvé, sinon retrouvé, de l'autre côté du monde. Cet arrière pays n'est autre que celui de la mythologie celtique. Rejeté contre les *parapets pourris de l'Occident* par d'in vraisemblables ouragans, M. Jean Edern Hallier rentre, en souverain de légende, dans le

territoire magique de son enfance qui se confond avec le royaume de la mort. Les plus belles pages de *Fin de siècle* doivent être placées à côté de celles des *Aventures d'une jeune fille*.

*
* *

M. Jacques d'Arribehaude a ramené de ses vagabondages à travers le monde deux romans *Semelles de Vent* et *la Grande Vadrouille*. Ils s'inscrivaient dans la lignée de Pio Baroja, de Jack London et de Blaise Cendrars et ils arrachèrent à Kleber Haedens des cris d'enthousiasme. Puis il fit un film sur la Commune avec des images d'Epinal et cet anarchiste en tira la conclusion inattendue que Galiffet était un général bien sympathique. Il est ensuite parti pour l'Afrique où il a été chargé de missions éducatives. Il y a deux ans, il obtenait le prix Cazes avec un roman par lettres mélancolique et désenchanté, *Adieu à Néri*. Il y étouffait sous des soupirs à la Chardonne des cris de colère à la Céline.

Il publie aujourd'hui *les Etrangères* (9). C'est le compte-rendu sentimental de sa mission en Afrique. Elle ne cachait rien d'autre, sous un faux prétexte humanitaire qu'une *fuite esthétique* analogue à celle qui précipitait Balzac en tarantass à travers la steppe à la poursuite de ses mirages ou à celle qui entraînait M. Jean-Edern Hallier loin des *parapets pourris de l'Occident* sous l'emblème de la Croix-Rouge. Mais le béarnais ironique qu'est M. Arribehaude n'a pris le vent de l'Histoire que pour se mettre à l'abri des tempêtes et louvoyer en toute tranquillité au gré de sa rêverie paresseuse. En quittant l'Europe, il était hanté par la vision baudelairienne des « fabuleux pétards des filles d'Afrique, des croupes sublimes, des mirobolantes sphères dignes en tous points des bains turcs d'Ingres ». En réalité, il allait chercher en Afrique, au bord des lagunes oubliées, une sagesse, celle dont un monde dément n'a plus besoin, l'élan vital peut-être même dont il lui faut se recharger périodiquement pour continuer à savourer le romantisme de la décadence. Or, l'Afrique devenue « le monstrueux fromage des technocrates » est contaminée par l'Occident et il n'y a plus que M. Senghor pour revendiquer les valeurs de la *négritude*. M. d'Arribehaude parti en « observateur rural » n'a pu être sur les rives du Niger, comme M. Bernard Frank dans le VI^e arrondissement, que le témoin de la faillite de notre civilisation. Fatigué d'une longue fuite inutile, et de toutes les tâches futiles qui lui fournissaient des alibis, il ne lui reste qu'à se retirer dans sa rêverie, en y entraînant quelques charmantes femmes. Ainsi continue-t-il à chanter sur le mode mineur où il excelle la complainte de ses nostalgies et de ses désenchantements. Revenu de sa *grande vadrouille*, il lit encore des romans d'aventure, mais n'écrit plus que le dernier chapitre de *l'Education sentimentale*. A la dernière page de son livre, cependant, il congédie les ombres et les chimères ; ayant tout liquidé, il se sent le cœur et l'esprit légers, il n'évoque pas, comme Frédéric Moreau

avec Dulaurier, le souvenir d'un moment de bonheur, mais il se tourne vers un avenir prometteur. Lequel ? On s'interroge.

*
* * *

Encore deux autres romans méritent de retenir l'attention. *La dernière fête de l'Empire* (10) de M. Angelo Rinaldi est à l'occasion de la fermeture d'un café à Bastia, une plongée dans la mémoire du narrateur d'un style très proustien. On s'y laisse couler avec volupté dans des eaux épaisses et glauques où, à travers l'enchevêtrement des algues, apparaît ce qui dans une vie est au-dessous du niveau de la conscience et en remonte ici dans un pétilllement de bulles libérateur. *Gaspard, Melchior et Balthazard* de Michel Tournier (11) est l'histoire romancée des trois Rois mages auxquels l'auteur en ajoute un quatrième, celui, légendaire, venu de l'Inde, mais parti trop tard pour arriver à temps au rendez-vous de Bethléem. Il ne ramassera que les miettes du Banquet de la Cène. Le style de ce récit est d'une pureté classique, mais avec des résonances symbolistes et le teint en est un peu délavé à la Puviv de Chavannes. « J'ai écrit un roman chrétien » a dit M. Tournier. Oui, à la condition d'imaginer Anatole France ou Pierre Louys touchés par la grâce. Les plus jolies pages de cette histoire évangélique sont consacrées au bœuf et à l'âne de la crèche. Elles rappellent le Marcel Aymé des *Contes du chat perché*.

*
* * *

Tristan Tzara interviewé par *Paris-Journal* disait que rien ne l'intéressait plus dans un monde pourri où tout ne pouvait aller que de mal en pis. On était en 1925. En 1980, tout va toujours de mal en pis. Mais peut-être regrettera-t-on nos années dans un ou deux lustres. Chaque fin de siècle a un charme que ceux qui en sont les témoins ne soupçonnent pas et qui ne se révèle que plus tard. En l'an 810, si l'on en croit la *Chanson de Roland*, les preux de Charlemagne regrettaient « le tems ancienour » de Pépin le Bref. M. André Beucler évoque aussi dans ses souvenirs *De Saint Petersburg à Saint-Germain-des-Prés* (12), le « tems ancienour », celui qui n'inspirait que du dégoût à Tristan Tzara.

Né à Saint Petersburg, il est venu en France à l'âge de dix ans par le Berlin-Nice, porteur sur sa poitrine d'un petit écriteau en trois langues : « cet enfant se rend au lycée de Besançon : prière de lui venir en aide ». Aussitôt le train parti, André Beucler retourna l'écriteau et n'en fit plus qu'à sa tête. Ces souvenirs sont ceux d'un esprit indépendant et curieux. Il se promenait toujours avec des calepins et notait tout. Le résultat, c'est qu'aujourd'hui, non seulement il nous fait voir, mais il nous fait entendre Léon-Paul Fargue, Valéry Larbaud, Saint John Perse, Jean Giraudoux, Max Jacob. Gaston Gallimard aimait tellement M. André Beucler qu'il avait fait dresser un lit pour lui dans sa chambre. Drieu la Rochelle, désabusé,

mais sans amertume, traverse pendant l'occupation les dernières pages de ce livre. M. André Beucler y raconte dans un autre chapitre une bien étrange mission d'espionnage en Autriche dont Giraudoux, haut commissaire à l'Information, l'avait chargé dans l'hiver 40, estimant sans doute qu'un homme né à Saint-Petersbourg au temps des tsars devait avoir des accointances dans toute l'Europe. M. Beucler partit par l'Orient-Express, avec une fausse carte d'identité et ses calepins. Ça aurait pu être l'amorce d'un joli roman de style 1925.

*
* * *

Chaque mouche a son ombre (13), le titre donné par Guy de Pourtalès à ses mémoires écrits en 1940 au moment de la défaite pour « échapper au présent », est extrait d'un passage des *Mémoires d'outre-tombe*. Il s'est souvenu de Chateaubriand écrivant en 1814 : « La terre tremble sous les pas du soldat étranger. J'écris comme les derniers romains au bruit de l'invasion des Barbares ». L'assimilation entre les Mémoires de Chateaubriand et de Pourtalès doit s'arrêter là. Né en 1881 dans « une rue triste et grise du Berlin de l'Empire allemand », élevé en Suisse dans l'austère et patricienne Genève dont Georges Goyau disait qu'elle était une « ville-église » et qu'il se borne à appeler « un lieu intellectuel », Guy de Pourtalès écrit dans une langue élégante et sans couleurs le récit d'« une vie peu éclatante ». Il descendait de huguenots cévenols réfugiés à Genève, « terre de liberté spirituelle » proclame-t-il, mais les ancêtres de Maurice Genevoix, nous a rappelé celui-ci, en furent chassés par ce qu'ils étaient catholiques. Il a été étudiant à Neuchâtel, à Bonn, à Paris. Il rompit avec la Prusse où sa famille avait pris du service et qu'un de ses cousins représentait à la cour de Saint Petersburg en 1914, le jour où, entrant dans un théâtre de variétés à Berlin, il entendit insulter Delcassé et la France. Cet arrière-petit-neveu de Benjamin Constant se choisit dès lors français. Mais son éducation aristocratique et cosmopolite avait fait de lui un européen. Il nous dit que les portraits de Goethe et de Lyautey ont toujours orné son bureau. Allemand, Suisse Français, avec des affinités anglaises, il se réclame du germanisme bourguignon de Philippe le Bon. Il est comme le comte de Pange, son contemporain et son ami, un lotharingien. Strasbourg est pour lui « la seconde capitale de la France ». *Chaque mouche a son ombre* compose le portrait attachant d'un homme de bonne volonté distingué et un peu triste, porteur d'une tradition de libéralisme et témoin d'une civilisation dont deux guerres d'enfer, pour parler comme Alphonse Séché, ont entraîné la disparition.

Philippe SÉNART

- (1) Julliard
- (2) (5) Garnier
- (3) (8) Albin Michel
- (4) (10) (11) (12) (13) Gallimard
- (6) (7) Flammarion
- (9) Ed. Alain Lefevre, 29 rue Pastorelli, Nice

notes de Lecture

● Dictionnaire des châteaux de France sous la direction d'Yvan Christ

A-t-on jamais réfléchi à ce que serait la France, la campagne française sans ses châteaux ? Sans cette formidable page millénaire d'architecture, écrite sur nos collines, au milieu des villages, près des cours d'eau ou au fond d'allées bordées d'arbres ?

C'est vrai, de tous les pays d'Europe, la France est par excellence la terre des châteaux. Certes, il ne s'agit nullement de passer sous silence les demeures de l'aristocratie anglaise — souvent plus vastes et plus somptueusement meublées — non plus que d'oublier la valeur des villas italiennes ou l'importance des châteaux baroques de l'Europe danubienne. Il reste que la France a su, mieux que tout autre, réaliser une harmonie parfaite entre ses paysages et ses châteaux.

L'étranger ne s'y est pas trompé qui, à côté des vins et de la haute couture, place nos châteaux au premier rang de notre « production » de marque. Quel bureau de tourisme, fût-ce au fin fond de la Scandinavie ou du Wisconsin, n'aura pas une affiche de Chenonceaux, qu'Anna de Noailles eût rangé parmi les châteaux narcisses ? Si l'affiche n'est pas consacrée à une demeure du Val de Loire, alors ce sera à une vue de cette admirable boucle de la Dordogne où depuis cinq cents ans, Castelnau nargue Beynac.

En enfants gâtés, nous y sommes habitués. Imagine-t-on pourtant ce que, pour un habitant de New York, ces images peuvent recéler de puissance de rêve ?

Assez curieusement, ce fabuleux patrimoine (ne dit-on pas qu'il y a autant de châteaux que de communes ?) n'avait jamais fait l'objet d'une étude complète. Il existe de plus ou moins bonnes monographies, sur telle demeure ou telle région, mais rien de sérieux sur l'ensemble de notre pays.

Or, voici que paraissent les premiers volumes du « Dictionnaire des Châteaux de France » (1) sous la direction de notre ami Yvan Christ, à qui l'on doit déjà un important « Dictionnaire des églises de France ».

D'une telle entreprise, on est en droit d'attendre beaucoup, et il faut d'emblée souligner le caractère monumental de cette œuvre. Dix-neuf forts volumes sont prévus, cinq sont déjà parus. Il faut ensuite féliciter la maison Berger-Levrault, pour son courage et son choix. En effet, il y a déjà trois ans que le dictionnaire est en chantier et les trois-quarts restent à paraître...

Le principe d'une telle collection est simple (sinon

facile à mettre en œuvre) : la France est découpée en régions et chacune d'entre elles est couverte par un directeur de volume. Après avoir effectué le recensement — plusieurs centaines de demeures pour chaque région — une notice individuelle est réalisée, dont l'envergure varie, bien sûr, en fonction de l'importance du sujet. La plupart sont illustrées de ces photos qui, à l'instar du fameux croquis de Napoléon, valent bien deux pages de texte. Comme le disait Yvan Christ : « Les châteaux ne se laissent pas aisément interroger par les historiens, ni visiter par les archéologues... la documentation qui s'attache à ces maisons cent fois reconstruites, remaniées, ruinées, restaurées, remeublées, réaménagées, est confuse et dispersée, parfois inexistante. Faire le départ entre la réalité et la fiction est une tâche primordiale devant laquelle hésitent nombre d'érudits — qui ont trop souvent cédé le terrain à des historiographes moins scrupuleux, épris de souvenirs vagues et menus... ». Rien à craindre, ici. Chacun trouve ce qu'il y cherche, le curieux, amateur de promenades nouvelles apprendra si le château se visite ou non, s'il est classé, si on le voit de la route ; l'honnête homme, soucieux de mieux connaître l'histoire d'une demeure, disposera d'un texte dense traitant à part égale des origines historiques et de la valeur artistique. Ces notices qui sont réalisées dans la plupart des cas, par de savants érudits régionaux ou par des universitaires de renom, renouvellent souvent le savoir que l'on possédait sur un château. Ainsi en est-il, entre mille autres exemples, de l'Hermitage, gigantesque folie énigmatique d'un duc de Croÿ, ou bien de Montmusard à Dijon, que l'on crût longtemps n'avoir été qu'un projet avorté de Charles de Wailly.

Comme tout dictionnaire, celui des châteaux de France est un ouvrage de consultation auquel on se réfère en cas de besoin. Mais si d'aventure, on prend la peine de tout lire, alors le miracle de l'érudition bien conduite s'accomplit : sous la diversité des styles, des formes et des rayonnements apparaît l'unité d'une province. C'est d'ailleurs ce que souligne la substantielle préface que chaque directeur consacre à la région qui lui est échue.

● Témoignage Chrétien clandestin (1941-1944)

Les militants de la Résistance Chrétienne — au nombre desquels on compte Etienne Borne et Henri Bourbon — ne pourront que se réjouir de la réédition intégrale en fac-similé des « Cahiers » et des « Courriers » du *Témoignage Chrétien* clandestin.

Si jamais dossier aussi important ne fut publié sur la presse clandestine, c'est parce que jamais aucun journal ne publia un aussi grand nombre d'articles ; aucun non plus n'eût une aussi large diffusion : deux millions d'exemplaires distribués en moins de trois ans avec les risques considérables inhérents à une entreprise de

Superbe travail, qui nous fait sentir les richesses souvent insoupçonnées des régions que l'on croyait le mieux connaître. Qui pensait la Lorraine ou le Nord, terres dévastées par tant d'invasions, si bien pourvus en demeures de plaisance ?

L'histoire retracée de chaque demeure est souvent un hommage rendu aux propriétaires. Il y a ceux qui refusèrent les arrêts du destin. C'est ainsi que l'on reconstruisit Tilloloy, dont il ne restait presque rien après la guerre ; de même pour Hautefort, ravagé par un incendie il y a douze ans. Il y a aussi ceux qui, seuls ou en équipe, ont décidé, un jour, de sauver, restaurer et de nouveau habiter ce que les hasards de la vie ou plus simplement le règlement de succession avait remis entre leurs mains. Il y a enfin ceux qui se « contentent » de conserver, et l'on sait que — quelque soit sa fortune — ce n'est pas chose simple. Les éléments constitutifs de la vie de château sont surtout, aujourd'hui, la hantise du remplacement de milliers de tuiles, de la peinture de dizaines de fenêtres, de la tonte d'hectares de pelouses... sans parler des impôts, des assurances et des droits d'héritage, ensemble de « bonheurs » que ce siècle, rivé à l'horizon de ses F4, réserve à ceux qui rêvent encore d'un peu de grandeur...

Ces efforts ne sont pas vains. Le dictionnaire, en montrant l'état actuel de notre patrimoine en donne acte.

La « castellologie » est une science nouvelle. Sous ce néologisme, repris par Yvan Christ, se cache une réalité ambitieuse, à laquelle cette publication donne quelque consistance. Un tel dictionnaire fera autorité pendant cinquante ans. Mais quel sera le sort des châteaux de France au début du XXI^e siècle ?

Antoine CASSAN

N.B. Déjà parus : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie ; Lorraine ; Bourgogne, Nivernais ; Franche-Comté, Pays de l'Ain ; Alsace. A paraître prochainement : Guyenne, Languedoc ; Ile de France.

(1) Berger-Levrault, Paris.

liberté et de libération dans un régime totalitaire.

Dès 1946, le Père Chaillet, fondateur du « Témoignage Chrétien » — dont le nom vient d'être attribué à une place de Paris — avait fait paraître un ouvrage illustré, tiré à 800 exemplaires, qui réunissait les six premiers « Cahiers ». Mais les huit suivants ne furent jamais publiés.

Il fallut attendre 1980 pour que deux anciens responsables du *Témoignage Chrétien* clandestin prennent l'initiative d'une réédition. Leur but : arracher à l'oubli des

textes élaborés pendant la dernière guerre par des chrétiens, catholiques et protestants, pour éclairer les Français sur les dangers du nazisme, et fournir aux historiens de la deuxième guerre mondiale des documents introuvables apportant une information, des commentaires et une réflexion doctrinale sur les problèmes qui se posaient alors à la conscience chrétienne : collaboration, antisémitisme, croisade antibolchevique, S.T.O., maquis, action armée contre les nazis...

Comme on ne pouvait en parler ouvertement sans encourir la censure et la répression du gouvernement de Vichy et surtout de l'occupant allemand, les « Cahiers du Témoignage Chrétien » s'exprimeront clandestinement : grâce à eux nombre de chrétiens échapperont à l'intoxication des propagandes officielles et ils découvriront que « la cause du Christ se confond en vérité avec celle de l'homme ».

Dès 1941, dans le Cahier intitulé « France, prends garde de perdre ton âme », le Père Fessard dénonce le machiavélisme de la tactique nazie ; il démontre que le service du Maréchal et la fidélité à sa personne sont détournés sous prétexte de l'établissement d'un ordre nouveau aux fins de servir à la victoire du nazisme : Collaboration au régime du Maréchal = Collaboration à l'Ordre Nouveau = Collaboration au triomphe du nazisme.

Qu'est-ce que le nazisme ? Deux livres « Mein Kampf » d'Hitler et « Le Mythe du XX^e siècle » de Rosenberg le définissent comme une conception totalitaire du monde fondée sur une mystique antichrétienne : « De nos jours, Dieu se révèle dans l'histoire du peuple allemand par Adolf Hitler qui est l'instrument de la Révélation divine, le prophète des Allemands. Son livre est leur Bible ; son programme est leur catéchisme ».

Toute l'histoire du monde y est expliquée par l'opposition de deux groupes de races : les races nordiques, principe mâle de l'humanité, à l'origine de tout ce qui est bien, et les races orientales, principe femelle, origine de tout ce qui est mal : « toute culture humaine est le fruit du travail créateur des races nordiques ou aryennes... toute décadence résulte de la domination des races orientales et du mélange de leur sang avec celui des races nordiques ».

Pour empêcher ce mélange, il faut s'opposer aux mariages entre aryens et sémites. Ainsi naît l'antisémitisme et la volonté de faire disparaître les Juifs infiltrés au milieu de la race des maîtres, seule appelée à dominer le monde.

Dans un message envoyé des U.S.A. et publié par les « Cahiers du T.C. », Jacques Maritain dénonce cette haine homicide : « En frappant Israël, les antisémites frappent le Christ, l'insultent et lui crachent au visage. Persécuter le Christ, c'est persécuter son peuple qu'Il n'a cessé d'aimer et d'appeler... Car on ne pardonne pas à Israël et à son Christ d'avoir semé dans le cœur des

hommes de ce monde des besoins et des aspirations qui se révolteront toujours contre la tyrannie de la force matérielle...

C'est par la force des armes que l'Allemagne et l'U.R.S.S. se sont partagés la Pologne en 1939. Mais l'alliance de deux Etats totalitaires ne dure jamais bien longtemps, et dès 1941, la guerre éclate entre eux. Les « collaborateurs » de l'époque en prennent prétexte pour appeler les Français à participer aux côtés des Allemands à une « Croisade antibolchevique ». Un combat qui ne peut que favoriser le nazisme, ce nouvel ordre païen dont la Croix gammée est le signe : c'est ce qu'affirment hautement les « Cahiers du Témoignage Chrétien ». Et à ceux qui déclarent que le nazisme est un moindre mal que le bolchevisme, ils rétorquent que le vrai choix se situe entre le matérialisme — bolcheviste ou nazi — et le christianisme, mais qu'en tout état de cause il paraît plus urgent de lutter contre l'Allemagne hitlérienne qui occupe la plus grande partie de l'Europe et lui impose sa loi que contre le communisme soviétique qui, dans l'immediat, devra partager sa victoire avec les Alliés.

C'est pour empêcher cette victoire que l'Allemagne a eu l'idée d'astreindre les jeunes des pays occupés à un service du travail obligatoire (S.T.O.) pour remplacer dans les usines d'Outre-Rhin les soldats luttant contre le bolchevisme. Les chrétiens sont divisés sur l'opportunité de leur départ ; les théologiens aussi. Les uns, fêrus d'apostolat, prétendent que les jeunes chrétiens doivent partir en Allemagne afin de porter témoignage de leur foi auprès de leurs camarades. Les autres — avec le Père Henri de Lubac — soutiennent que les jeunes ont deux raisons de ne pas partir : d'abord parce qu'en tant que Français ils ne doivent pas travailler pour l'ennemi ; ensuite parce qu'en tant que chrétien ils doivent lutter contre le paganisme nazi.

Ces motifs sont repris par le premier « Courrier du Témoignage Chrétien » qui demande aux jeunes de refuser de partir en Allemagne et aux Français d'apporter aux réfractaires — qui vont devenir des maquisards — leur soutien moral et matériel.

La propagande officielle s'efforce d'accréditer l'idée que les jeunes des maquis sont des bandits, des hors-la-loi, des terroristes, un ramassis de juifs, de francs-maçons et de communistes, et que la police française et l'armée allemande les pourchassent légitimement. Le « Témoignage Chrétien » rétablit la vérité et justifie les maquis. André Mandouze écrit : « Qui a organisé l'anarchie en France sinon les nazis ? Qui a poussé nos jeunes gens à partir dans les maquis sinon ceux qui veulent faire travailler les Français contre leurs alliés et contre la France ? ».

Et le père de Montcheuil — avant de gagner le maquis du Vercors où il trouvera la mort — lance un appel au soulèvement de la nation. Car « un pays comme la France ne se laisse pas libérer passivement quand il peut aider à sa libération. L'honneur demande que nous n'at-

tendions pas plus longtemps pour affirmer par des actes notre liberté... L'Allemagne a engagé une guerre d'agression injuste ; elle opprime les pays qu'elle occupe. Nous avons le devoir d'aider à la libération de ceux qui sont asservis... Nous saurons témoigner que l'Amour rend capable d'affronter la mort et qu'il n'est pas besoin d'allumer dans l'homme le feu de la haine pour obtenir de lui le sacrifice total». Ce sacrifice total, le Père de Montcheuil et d'autres militants du «Témoignage chrétien» clandestin et de la Résistance chrétienne l'ont accepté, restant fidèles à l'enseignement des «Cahiers». (1).

Cet enseignement on le retrouve dans les documents qui viennent d'être réédités : bien peu d'anciens résistants les ont conservés, tant il était dangereux de le faire ; ils seront reçus par les jeunes générations comme une part indélébile du patrimoine de leurs aînés. Ceux qui ont vécu cette période ne reliront pas ces pages sans une émotion que le fac-similé rend encore plus vive. Les autres trouveront dans ces textes remarquables et trop peu connus une inspiration dans le combat incessant

qu'il faut mener pour la Justice et la Vérité. .

La lecture de cet ouvrage constitue un puissant encouragement à tous ceux qui refusent de considérer comme fatal l'établissement des régimes totalitaires et qui pensent que la Résistance de l'Esprit est essentielle pour faire face à leur agression. «Les Cahiers du Témoignage Chrétien» dans la France occupée, comme les syndicats libres de Lech Walesa dans la Pologne d'aujourd'hui, ne démontrent-ils pas que l'Esprit finit toujours par l'emporter ?

Adrien NÉMOZ

(1) Les martyrs du «Témoignage Chrétien» ont été évoqués dans le compte-rendu du livre de Renée Bédarida sur *l'Histoire du Témoignage chrétien clandestin*, édité en 1977 par les Editions Ouvrières. Les lecteurs de «France-Forum» auront intérêt à se reporter au commentaire publié dans le numéro 161-162 de janvier-février 1978.

«Témoignage Chrétien, 1941-1944». En vente chez Renée Bédarida, 13 rue Jacob, 75006 Paris. 1980 ; 2 vol : 280 p. et 287 p. ; 120 F.

● La France du grand large de Michel Drancourt

Les Français doivent prendre conscience de leurs atouts et ne pas craindre de se frotter aux autres dans le domaine économique mais aussi dans les domaines politiques et intellectuels. Tel est le sentiment qu'on éprouve à l'égard de la France, en terminant le dernier livre de Michel Drancourt.

Et si tout le «Mal français» se résumait dans le manque de confiance que les Français ont en eux-mêmes ?

Naïveté ! Utopie ! Non, Michel Drancourt ne prend pas ses désirs pour des réalités. Faits à l'appui, bâton de pèlerin à la main, c'est à un véritable voyage à travers la France qu'il nous invite.

Témoignages de chefs d'entreprise, d'hommes politiques, de journalistes étrangers, exemples vivants, illustrations croustillantes, chiffres et tableaux bien choisis, «La France du Grand Large» (1) ne nous apporte pas qu'un bol d'air frais. Elle est aussi une vaste fresque de notre pays, solidement documentée qui combine trois avantages : le livre, écrit dans un style clair et allant se lit vite et agréablement. Il ne martèle pas les idées mais incite à la réflexion : de ce point de vue, ce n'est pas une plateforme présidentielle de plus, mais un guide qui vous laisse à la porte de conclusions que l'on doit tirer soi-même, avec un bon bagage en plus. Mine d'or pour tous ceux qui veulent réfléchir sur la France, journalistes, étudiants de tout genre, hommes politiques, le livre n'incite pas qu'à la réflexion. Il présente aussi le mérite d'une certaine cohérence.

Les candidats aux élections présidentielles n'auront qu'à bien se tenir. Michel Drancourt les en avertit impli-

citement. Pour apparaître réaliste, il ne suffira plus de s'abriter douillettement derrière des idées reçues : colbertisme, mentalités d'assistés, individualisme, égocentrisme.

Il ne suffira plus d'entamer notre «requiem» qu'en bon masochiste, on aime tellement. Il faudra désormais démontrer comment marche la mécanique de la France. Et si on le fait correctement, on sera le premier étonné de constater qu'après tout, la France, ce n'est pas si mal !

«Les Français ont souvent cherché ailleurs les "modèles" de leur avenir. Ils ont été Américains, Russes et depuis peu Japonais. Mais tout compte fait, ils sont en train de se dire que tout en étant solidaires du système européen et occidental, ils ont à inventer en permanence leur société. Il y a fort à parier que si on les mettait au pied du mur en leur disant "Choisissez où vous voulez vivre", ils répondraient fréquemment en "Suisse", peut-être en "Allemagne", rarement en "Russie", plus rarement au "Japon", mais finalement ils choisiraient "la France"».

Le ton est donné dès la première page. Michel Drancourt complète le message de Jean Fourastié dans les «Trente Glorieuses» et celui de Henri Mendras et de son équipe dans «La Sagesse et le Désordre».

Dans «Les Trente Glorieuses», Jean Fourastié nous montre ce que les Français ont fait depuis la seconde guerre mondiale. Et l'on constate que la France aussi, a eu son miracle économique. Michel Drancourt démontre quels sont les ressorts profonds de la société française qui la rendent capable d'avoir des miracles économiques,

et surtout qui la rendent *encore* capable d'en avoir.

Dans « La Sagesse et le Désordre », Mendras nous démontre que c'est finalement l'addition de tous les défauts des Français qui font — qui peuvent faire — leur succès. Il n'y aurait pas un « mal français » mais des tas de maux français qui, en se contredisant et s'entrechoquant entraineraient... un bien français. Témoin, le consensus à la française : derrière les apparentes batailles rangées qui, soi-disant, séparent et opposent deux Français, nos compatriotes se retrouvent et apprennent à se connaître, à négocier, justement en se bataillant tous les jours. Michel Drancourt reprend ce message en le vulgarisant. Mais surtout, il montre que l'enseignement de Mendras n'est pas seulement vrai dans le domaine politique et social, mais aussi dans le domaine économique. En quelque sorte, en se disputant un peu tous les jours, le technocrate et le manager déteignent l'un sur l'autre, pour le bien commun. Le premier devient plus proche des réalités, et comprend mieux l'entreprise. Le second ouvre les yeux, sort de son entreprise et intègre mieux dans sa stratégie les éléments politiques et sociaux ; il comprend mieux l'Etat, sait mieux comment le prendre.

« La France du Grand Large » pêche-t-elle pour autant par excès d'optimisme ? Michel Drancourt est-il tombé dans l'autre extrême ? Non, ce livre est habilement balancé entre ce qui marche bien et ce qui pourrait mieux marcher : la France n'est pas qu'une élève douée, elle peut aussi mieux faire ! Michel Drancourt explique les trois défis que la France doit se lancer : les défis des crises ; les défis des autres ; les défis de nous-mêmes. Il nous indique sur quoi nous devons parier : le pari sur l'innovation technique, le pari sur l'innovation sociale et politique ; le pari sur l'innovation multinationale. Et peu à peu, au fil de la lecture, on s'aperçoit que l'on a encore à faire, beaucoup à faire.

Suprême habileté ! Après la carotte, le bâton, mais quel bâton ! M. Raymond Barre et tous les partisans de la manière forte se pourlècheront les babines : Michel Drancourt ne fait aucune concession : la compétitivité, rien que la compétitivité, tout sur la compétitivité.

Si vous voulez être riches, avoir des avantages sociaux, vous n'avez qu'à travailler : en fait, toute une partie du livre pourrait être résumée par Jacques Faisant : « La

France montée sur la moto « Economie » se plaint : « Yamamoto kadératé ». Réponse de Michel Drancourt : « Yapakaparlé, Yakabossé... éykroir ».

Et pour être compétitifs, il faut ouvrir nos frontières : le mot « échange » arrive largement en tête du hit parade des termes qui reviennent fréquemment dans « La France du Grand Large » (le mot crise en queue). Notre vent doit souffler dans toutes les directions, mais en premier lieu en Europe et chez nous. Mais encore une fois, pour qu'il souffle, pour que nous réussissions à l'exportation, il faut que nous croyions en nous, à la qualité de nos produits. Au passage, voilà gaullistes et centristes réconciliés par l'économie, par l'ouverture et l'exportation, conditions de la grandeur retrouvée de la France.

L'acrobatie de Michel Drancourt est réussie. Elle était possible, il fallait y penser. Le réalisme et l'observation méthodique et rigoureuse de l'économie et de la société française débouchent sur un constat optimiste. L'optimisme sur notre pays n'est donc pas un acte d'inconscience, un moment de folie douce, mais l'aboutissement d'une démarche « expérimentale ». Rappelons que Michel Drancourt travaille dans une entreprise suffisamment diversifiée pour avoir une vision complète des problèmes économiques et internationaux.

D'autre part, l'optimisme ne doit pas déboucher sur les lauriers ni le repos. Il doit au contraire déboucher sur une thérapeutique encore plus sévère que celle que tous les Cassandre réunis nous recommandent.

Le 31 Janvier 1977, Valéry Giscard d'Estaing présentant ses vœux aux Français souhaitait que 1978 soit l'année de la solidarité ; il concluait son message par le fameux : « Si tous les Français du monde voulaient bien se serrer la main ! ».

« La France du grand large » devrait donner une idée au Président de la République pour conclure nos prochains vœux : « Si tous les Français du monde voulaient bien croire un peu en eux » !.

Xavier de YTURBE

(1) Editions Robert Laffont

● Adieu au prolétariat d'André Gorz

C'est sous ce titre qu'André Gorz (alias Michel Bosquet) vieil ami de feu Jean-Paul Sartre, collaborateur du Nouvel Observateur, personnage bien connu dans l'intelligentsia parisienne et internationale, vient de publier son dernier livre qui témoigne de manière frappante d'un phénomène contemporain significatif : *le divorce irrémédiable entre la gauche non-communiste et le marxisme*. Celui-ci, on le sait, a été dominé par le culte quasi mystique du prolétariat. Selon le schéma de Marx, le capita-

lisme, en développant les forces productrices, engendre une classe ouvrière qui ne peut mettre fin à son exploitation, à son impuissance, qu'en mettant fin auparavant à la domination de la classe bourgeoise et en se rendant maîtresse des moyens de production. Or, comme le souligne à juste titre Gorz (d'autres, comme Raymond Aron l'ont constaté avant lui), l'idée de cette mission révolutionnaire du prolétariat, Marx ne l'a pas découverte grâce à l'étude empirique ou à une expérience person-

nelle, militante, de radicalisme ouvrier. C'était une intuition, une espèce de révélation prophétique qui a surgi en lui, au confluent de l'hégélianisme et du messianisme judéo-chrétien — variante nouvelle du mythe du peuple élu — et avait peu de chose en commun avec la conscience du prolétariat réel, telle qu'on l'a vue se développer dans l'histoire.

Le malentendu qui enveloppait dès le début le mythe marxien (repris par Lénine) de la classe ouvrière, venait du fait que celle-ci allait jouer effectivement — et continuer à jouer, notamment à travers ses organisations syndicales, un rôle social et politique de plus en plus important dans les sociétés industrielles. Mais ce rôle, n'avait rien et n'a rien d'intrinsèquement et explicitement révolutionnaire. L'idée de faire du prolétariat, après l'élimination de la bourgeoisie, une espèce de « classe universelle » capable d'émanciper toute la société, le sujet et le gérant collectif d'un nouvel ordre social, n'a pas germé dans des têtes ouvrières. L'utopie socialiste s'est éclosée dans la tête de Marx pour être partagée ultérieurement par des générations de militants révolutionnaires.

Le mythe du prolétariat « qui n'est rien et deviendra tout » aura eu des conséquences pratiques d'autant plus graves, dit Gorz, que structurellement et historiquement, le prolétariat, en tant que classe, est incapable d'exercer directement le pouvoir économique et politique. Tout ce qu'il a pu, tout ce qu'il peut faire, c'est de laisser un appareil de démagogues-flics bien organisés exercer le pouvoir en son nom, l'exercer sur lui-même, sur le prolétariat. « Le fait de réaliser la dictature du prolétariat comme dictature sur le prolétariat est inhérent au marxisme », écrit Gorz. Car pour Marx et ses suivants, le prolétariat n'a été, il n'est, qu'une entité abstraite. Ils ont toujours méprisé les aspirations réelles des ouvriers, et n'ont songé qu'à les embrigader pour leurs propres objectifs stratégiques. Ce n'est pas un hasard que Lénine fut partisan du taylorisme et que Trotsky, lorsqu'il était

au pouvoir, de la militarisation du travail. Et ce n'est pas un hasard non plus que les marxistes léninistes — on l'a vu en Pologne — se sont toujours farouchement opposés au syndicalisme libre qui se préoccupe des intérêts effectifs des ouvriers *réels*.

Gorz n'hésite pas à s'attaquer à d'autres idées-forces de la gauche : ainsi à celle de l'auto-gestion que la conception, la dimension, le fonctionnement des usines rend dans la plupart des cas « matériellement impossible » ; aux nationalisations qui reviennent à remplacer une bourgeoisie par une autre ». Des conclusions de Gorz — quelques peu confuses — se dégage un démocratism social-libéral qui craint encore de dire son nom, se camoufle derrière un vocabulaire radical-révolutionnaire. Mais ne reconnaît-il pas que c'est en défendant la liberté et le pluralisme contre le danger totalitaire, que « les sociétés à économie de marché réussissent à s'attacher la majorité de la population ? ». Gorz dénonce comme une des erreurs fatales de Marx l'idée que l'individu coïncide totalement avec son être social et découvre le caractère répressif, inquisitoire de la morale socialiste. « La morale commence toujours par une rébellion de la conscience individuelle », écrit-il fort justement. L'utopie de Gorz, puisqu'il faut qu'utopie il y ait, s'apparente à celle, néo-anarchiste, rousseauiste d'Ivan Ilich : étendre au maximum la sphère d'activités autonomes, personnelles, aux dépens des grandes machines bureau — et technocratiques qui tendent à nous dominer ; vivre mieux avec moins ; expérimenter les nouveaux modes de vie communautaire.

Mais en fin de compte, « l'au-delà du socialisme » — sous-titre du livre de Gorz, — n'est-ce pas tout simplement la bonne vieille démocratie libérale qui permet et suscite ces expériences ?

François FEJTO

Ed. Galilée, 1980.

● L'Évangile d'abord de François Francou

Il est frappant de constater l'importance qu'à prise l'Eglise d'Amérique Latine dans nos représentations collectives — Eglise porteuse de tant d'espairs et de tant d'interrogations, Eglise dont on regarde avec mauvaise conscience des images d'exubérance et de ferveur, les comparant à celles de nos assemblées quelque peu moroses. Nous vibrons à ses joies, à ses drames, devant lesquels nos problèmes, nos supputations ont toujours un aspect étriqué. En même temps, nous retrouvons dans ses débats tant de problématiques européennes ! et nous ne sentons guère de saveur exotique dans les théologies de la libération...

Mais la vision que nous nous formons des Eglises du Chili, d'Argentine, du Brésil ou du Nicaragua ne pêche-t-

elle pas souvent par abstraction ? Une Eglise, ce n'est pas seulement de grands rassemblements de foule, ou un ensemble de débats dogmatiques. C'est un peuple, une communauté essayant jour après jour, à sa manière, dans le concret de sa culture et de ses passions, de vivre en fidélité à la Bonne Nouvelle. Cette réalité de la foi, le Père Francou nous la retrace avec infiniment de profondeur et de délicatesse. C'est après, seulement, qu'il entre dans les débats de son Eglise, en nous livrant une précieuse analyse des perspectives de Puebla sur l'Évangile et la politique. Cette seconde partie, en dehors même de sa justesse et de son équilibre, tire son poids, sa valeur de l'authenticité du témoignage précédent.

Le Père Francou, jésuite, a été pendant dix ans respon-

sable d'une communauté de base à Santiago du Chili. L'expression de communauté de base prête à équivoque. Celle dont il nous entretient ici s'est toujours voulue pleinement ecclésiale, participante à la vie de la paroisse dont elle dépend. Créée dans un quartier en construction, c'est une communauté de pauvres, de nouveaux citadins marqués par les coutumes rurales. Ainsi, ce qu'on nomme la religiosité populaire y tient encore une place importante. Tout en y percevant les dangers et les insuffisances, le Père Francou expérimente combien « la religiosité populaire traduit une soif de Dieu que seuls les simples et les pauvres peuvent connaître » (Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*).

Ce même désir de ne pas scandaliser les petits, *d'avoir égard aux faibles* comme demande la Règle de Saint-Benoît, se retrouve dans la vie catéchétique et sacramentelle de la communauté. Vie qui paraît marquée par une admirable fidélité aux exigences de l'Évangile et de l'Église. Et oui ! *et* de l'Évangile, *et* de l'Église, le respect des enseignements de la seconde découlant non pas de quelque formalisme suranné, mais bien de la pénétration de l'esprit du premier. Au reste, rien de plus étrange au peuple chrétien du Chili, nous dit le Père Francou, que la séparation de l'Évangile et de l'Église ou que l'opposition entre une « petite Église » et l'Église universelle.

Les difficultés ne sont pas pour autant dissimulées : troubles et dissensions qui rappellent ceux dont nous parle l'Épître aux Colossiens ; après le coup d'État de 1973, déchirements politiques plus douloureux encore qu'auparavant (l'ouvrage évoque l'inflation des passions partisans qui caractérisa le Chili entre 1965 et 1973) ; difficultés externes : une communauté chrétienne est toujours un *signe de contradiction* pour le milieu dans lequel elle vit. Ici, son indépendance et sa liberté sont plusieurs fois menacées par des tentatives de récupération, d'instrumentalisation.

L'expérience en a convaincu le Père Francou : l'évangélisation ne doit pas être sacrifiée à la défense d'une cause, si juste soit-elle. L'Évangile a certes des implications sociales et politiques, l'évangélisation a des retombées temporelles, l'enseignement social de l'Église possède sa valeur propre, mais ce sont là des conséquences naturelles de l'annonce du Christ par l'Église, dont l'influence dans le monde sera d'autant plus profonde qu'elle lui appartiendra moins.

Vérités banales, dira-t-on. Il est d'autant plus navrant que certains discours théologiques ou prétendus tels aient introduit dans l'Église tant de tensions et de divisions en faisant de la lutte des classes le fondement des rapports sociaux, allant parfois jusqu'à oublier que la libération apportée par le Christ est d'abord celle du Salut, contre les forces de la mort et du péché présentes au cœur de l'homme.

Le Père Francou démontre avec rigueur, mais sans

polémiques inutiles, le messianisme politique dans lequel tombent encore bien des clercs, il témoigne de son inquiétude devant certaines errances de sa propre congrégation, ou du moins de nombre de ses membres. Au passage, il fait justice de l'affirmation suivant laquelle l'Église serait grandement responsable de la situation en Amérique Latine. Le contexte intellectuel et pastoral ainsi tracé, il peut se consacrer à une lecture de Puebla à la lumière des discours de Jean-Paul II au Mexique.

Sur le déroulement même de la Conférence, le contraste est curieux entre la satisfaction affichée par des évêques tels qu'Helder Camara, Proano, Padin et les jugements plus que réservés de la presse mondiale, en particulier catholique. C'est qu'un *mythe de Medellín* (la Conférence précédente du CELAM) s'était créé, faisant à tort de cette dernière une victoire des théologiens de la libération, mythe qui conduisait à n'analyser Puebla qu'en termes d'« avancée » ou de « reculée » par rapport aux « conquêtes » précédentes.

Loin de ces visions réductrices, Jean-Paul II a exposé l'essentiel de la vision de l'Église : c'est à partir du Christ que nous découvrons la vérité sur l'homme. C'est au nom de cette vérité que l'Église prend parti dans les combats pour la dignité humaine, sans pour autant sacrifier sa liberté à un système ou à un autre. C'est cette vision qui a inspiré les évêques de Puebla. Certes, on peut relever dans leur texte certaines inconséquences, tenant le plus souvent à d'excessives prudences de langage, mais l'essentiel est affirmé : le clerc en annonçant la justice est fidèle à l'Évangile, mais il peut lui être infidèle en n'annonçant que la justice. La tâche proprement politique est une responsabilité dévolue aux laïcs. Au vrai, l'un des problèmes propres à l'Amérique Latine, c'est la faiblesse d'un véritable laïcat au sein du peuple chrétien.

En conclusion, le Père Francou dénonce avec vigueur toutes les fausses oppositions qu'on entretient comme à plaisir.

Opposition entre une Église institutionnelle et une Église « prophétique », opposition entre l'évangélisation de telle classe sociale et de telle autre, opposition entre la paroisse et la communauté, opposition entre le service de l'homme et le service de Dieu. « Le souci de dire la vérité sur Jésus Christ, loin de détourner du service de l'homme et de la justice y conduit directement. Il est temps par conséquent de sortir des oppositions factices et des ambiguïtés qui paralysent tout travail apostolique. Le moment est venu d'accomplir un discernement non seulement sur le plan théorique de l'enseignement, mais sur le plan pratique de l'engagement sur le terrain. Il nous faut travailler à y distinguer la construction de l'Église de la construction de la cité, l'évangélisation de l'action politique en établissant entre elles les vrais liens qui les unissent, mais sans jamais les confondre » (p. 211-212).

On n'écrit pas impunément les vérités que nous rappelle le livre de François Francou. Ce ne sont pas des

productions de l'intellect (encore que la raison soit plus que jamais nécessaire à la saine théologie !) mais des fruits de l'expérience pastorale. Cet ouvrage, que l'on sent inspiré par l'amour de l'Eglise et le profond respect des pauvres, échappe irrémédiablement à toute classification, à toute récupération, pour porter ses lecteurs à l'écoute de l'exigence évangélique. Une exigence que le Père Francou montre être celle d'un Dieu « riche en

miséricorde » — et ce rappel de la récente encyclique n'est pas fortuit : tous ceux qui prennent joie à entendre résonner par le monde la parole de Jean-Paul II ne seront pas dépaysés par le lecture de *l'Evangile d'abord...*

Benoît VERMANDER

Ed. Centurion, 1980 - 228 p.

● L'après Socialisme d'Alain Touraine

« Le socialisme est mort... la fidélité au passé n'exige-t-elle pas plutôt la recherche des luttes et des espoirs, des contestations et des idées que combat aujourd'hui, mais sur de nouveaux terrains, le pouvoir des dominants comme l'a fait le mouvement socialiste pendant un siècle ?

Alain Touraine s'explique : « Je ne critique pas le socialisme au nom d'autres idées, je dis qu'il n'est plus qu'un fantôme et qu'il a déjà cessé de convaincre et de mobiliser. Quelques rhéteurs parlent encore de la montée du socialisme et des luttes ouvrières. En réalité, l'époque du socialisme est terminée. Il est grand temps de s'en apercevoir et de vivre avec son temps, de penser et d'agir en fonction des nouvelles situations et des nouvelles conduites au milieu desquelles nous agissons et que semblent traverser comme des somnambules les héritiers abusifs des luttes et des théories passées ».

Ce qui suppose d'opter pour de nouveaux choix ! « Laissons les nostalgiques et les ambitieux sur la rive ; il faut inventer une nouvelle manière de vivre ensemble sur une planète bouleversée, au milieu des instruments puissants et dangereux de notre connaissance et au bord des dangers que toute période de crise fait courir aux libertés. Il ne faut plus en appeler aux partis mais aux forces qui travaillent une société nouvelle ». Il ne s'agit plus seulement de définir une politique mais de penser et de choisir notre vie.

Ainsi, inventer l'après-socialisme, c'est d'abord « redonner vie, c'est-à-dire espoir et conviction aux mouvements sociaux et politiques qui luttent contre les maîtres du pouvoir ». Car le sociologue n'est guère optimiste : « L'hégémonie de l'Occident tire à sa fin ; l'Orient reprend force et indépendance et invente des formes inédites de transformations économiques. Il n'est plus permis aujourd'hui de croire que le socialisme puisse être à la fois mouvement social et pouvoir d'Etat »...

Comment définir cette période de marasme et de doute, en quoi pourrait consister cette esquisse encore imprécise d'un modèle qu'il nous appartient de reconnaître et de façonner, autant de questions précises posées par l'auteur démystifiant une fois de plus les notions de progrès, d'idéologie et analysant les conditions de décomposition d'une doctrine qui a longtemps fait la gloire de la France (« Médiocres Allemands, ennuyeux

Suédois, lamentables Anglais, écarter-vous et regardez la classe ouvrière française portant les partis frères jusqu'au sommet de l'histoire ! enfin, la France allait démontrer qu'elle est à jamais la terre élue du socialisme. Bien plus, elle allait être à la fois l'Est et l'Ouest, le Sud et le Nord »).

Conclusions préemptives : « Dans les pays social-démocrates, les partis d'inspiration socialiste deviennent des partis de Gouvernement ; en France, ils se comportent comme des contre-gouvernements, ce qui donne à leurs dirigeants un rôle de plus en plus visible et à leurs membres une importance à tel point décroissante qu'ils cherchent de plus en plus à investir ailleurs leurs convictions... d'action de classe (le socialisme) est devenu discours d'intellectuels : de ceux qui refusent de considérer les faits, cherchant à protéger le rôle de clercs et de dirigeants que leur donne l'idéologie socialiste »...

Et Définition de nouveaux objectifs : « Dans la société industrielle, le modèle culturel oppose le progrès créateur à la nature qui doit être conquise et violée, d'où une éthique du travail et de l'énergie... Dans la société programmée, le modèle culturel ne fait plus appel à un idéal suprahumain. Cela donne naissance à des morales qui peuvent valoriser la puissance ou le plaisir, mais aussi la créativité et le rapport à l'autre »...

Et l'auteur de passer en revue les nouveaux mouvements sociaux selon lui porteurs d'un dynamisme novateur et inventif : « Aujourd'hui, nous vivons au milieu d'une multiplicité de ruptures et d'initiatives qui n'appartiennent certainement pas toutes au même ensemble mais dont beaucoup contribuent à la formation d'un nouveau champ culturel et d'un nouveau mouvement social : c'est leurs appels qu'il faut écouter et déchiffrer »...

Le sens de ces nouvelles aspirations ? « du féminisme au mouvement des femmes, de la défense d'une région en crise à un mouvement de développement régional autonome ou de libération nationale, de la peur du nucléaire à la lutte contre le pouvoir nucléaire, dans ces trois cas et dans d'autres, s'opère le même passage d'une action de défense à la contestation d'un pouvoir, de l'affirmation de l'identité à la dénonciation d'un rapport de domination »...

Si ces nouveaux mouvements refusent pour l'instant de s'allier à des forces politiques « par crainte de perdre leurs ailes encore fragiles d'expression des acteurs sociaux », il faut en les encourageant suivre leur évolution et pousser même les forces politiques « à se subordonner à leur orientation fondamentale » et Alain Touraine d'estimer : « Ce que doit apporter la société programmée, c'est la limitation du rôle des partis politiques et la prédominance des rapports sociaux et culturels sur les problèmes politiques. Le rôle de l'Etat dans la situation présente est de manœuvrer dans un environnement international dangereux, celui des partis politiques d'étendre la démocratie, celui des mouvements sociaux de lutter contre la technocratie ».

Dans notre type de société démocratique, tout porte à

● Beautés et déchirures du Terroir

On garde du Moyen-Age des pays latins et aussi des premiers siècles de l'époque moderne, l'image presque conventionnelle d'une union étroite entre les pouvoirs temporels et l'Eglise catholique. On y repère plus difficilement le souvenir de l'identification de tout un pays au protestantisme. Que le Midi de la France ait pû, durant près d'un demi-siècle, être le lieu d'une profonde imprégnation de la société par la foi calviniste, c'est là une certitude historique dont on ne connaît pas assez la réalité vécue quotidiennement et défendue avec un grand courage.

De ces « Provinces Unies du Midi », un ouvrage fondamental nous permet aujourd'hui de retrouver l'existence sociale, politique et spirituelle. Celui de Janine Garrisson Estèbe, *Protestants du midi au XVI^e siècle, 1559-1588*, (Privat, 368 p.). On découvre ainsi comment, à l'intérieur du royaume de France, une théologie réformée est parvenue à s'incarner dans un peuple jusqu'à modeler ses comportements, tant collectifs qu'individuels. Une jeune historienne, Janine Garrisson-Estèbe, nous présente le tableau de cette société protestante qui englobe, avec la noblesse et une partie de l'ancien clergé catholique, le milieu judiciaire et universitaire, les commerçants, les artisans et les cultivateurs. Elle nous apprend à connaître l'organisation de l'Eglise calviniste, en même temps que les réalités économiques, politiques et militaires du Midi huguenot.

Il reste que à travers le déroulement de la vie quotidienne, et les épreuves dramatiques des guerres, tout converge vers un but unique et primordial : changer l'homme et édifier sur cette terre une société chrétienne qui préfigure le Royaume de Dieu annoncé par le message biblique. Et tout ceci dans cette France méridionale dont, durant des siècles, l'histoire politique et religieuse n'a cessé de traduire l'interrogation des hommes sur le sens de leur destin. C'est à ce propos que, dans sa chaleureuse préface, mon collègue Jacques Godechot se

souhaiter l'autogestion des mouvements sociaux, leur soumission à des partis politiques et moins encore à leurs dirigeants idéologues »...

Un programme qui réjouira régionalistes, écologistes en lutte contre le nucléaire et féministes, mais enchantera moins les défenseurs des forces politiques traditionnelles qui, on s'en doute, ont quelques objections sérieuses à une telle vision de la société démocratique. Car si Alain Touraine conteste avec talent la société actuelle, sa « société programmée », qui n'est encore qu'au niveau de l'invention, ne saurait échapper à certaines critiques inspirées de l'expérience des réalités et des responsabilités...

Anne-Marie LAVAUDEN

Ed. Grasset.

demande dans quelle mesure il y a lieu de reconnaître dans le protestantisme méridional l'héritier du catharisme ; comme d'autre part on aime discerner dans la religion réformée, l'émergence de rapports sociaux préfigurant notre société moderne.

On le voit, terre d'élection du calvinisme, le Midi de la France a donné naissance un moment à une admirable aventure tant politique que spirituelle dont on ne finira pas de rechercher les significations multiples. Le livre de Janine Garrisson-Estèbe nous permet d'en revivre la réalité tragique et exemplaire. Ses qualités historiques en même temps que sa valeur de témoignage ne peuvent manquer d'intéresser et d'émouvoir ses lecteurs d'aujourd'hui.

Notons la parution chez Aubanel de l'ouvrage de Mireille Lacave, *Illustration du Vieux Montpellier* (105 planches, reliure toile, 150 F.).

Cet ouvrage est le premier d'une collection présentant de vieilles images des villes du Sud. Ce n'est pas un catalogue raisonné de l'iconographie montpelliéraine ; il s'apparente plutôt à une promenade dans la ville et le temps, pour percevoir comment le site a modelé une première image de la cité ; puis comment au gré des événements politiques qui se manifestent en périodes de violences ravageuses, la ville éclate en faubourgs ou se resserre dans l'espace étrié de ses rues. A l'intérieur du mur de l'enceinte, quelques maisons parfois transformées en auberge, appartenant à ce que la ville a conservé de plus ancien et de plus secret, s'ouvrent sur des porches gothiques. Là est le cœur de Montpellier des Rois d'Aragon ou celui de Jacques Cœur.

Le développement de la ville « classique » a davantage retenu l'attention des artistes graveurs ou peintres ; c'est qu'alors s'édifient les grands monuments publics entre

lesquels s'organise l'activité des hommes : le Peyrou, la Comédie, les Fontaines, symboles de l'intervention du pouvoir royal sur la ville siège des Etats de Languedoc. Puis le lecteur est conduit par quelques œuvres à caractère anecdotique jusqu'aux prodigieux bouleversements de la seconde moitié du XIX^e siècle. Là s'arrête le volume, laissant le lecteur au seuil du XX^e siècle devant une ville à peu près semblable à celle d'aujourd'hui, une ville faite de strates d'âge amoncelées qui lui ont conservé son vrai visage, celui d'une certaine austérité. De nos jours, enfin, une architecture trop souvent banale, de béton et de verre, est venue défigurer le panorama de la ville, mais de nouvelles initiatives peuvent corriger cela.

Michèle Bardout présente un livre passionnant sur les traditions vivantes d'Alsace : *La Paille et le feu* (Berger-Levrault, coll. *Espace des hommes*, très illustré). Un livre surprenant et plein d'imprévisibles découvertes.

Dans le nord de l'Alsace, il existe un village accroché à mi-pente d'une colline où, le jour du Carnaval, les paysans lancent une multitude de disques enflammés à travers la nuit. Dès l'après-midi, une atmosphère étrange, feutrée par la neige qui persiste encore en ce mois de Février, baigne les rues du village, où, derrière les carreaux des fenêtres givrées, on prépare en famille le matériel nécessaire aux réjouissances de la soirée. Derniers vestiges de cérémonies religieuses ou païennes qui remontent aux origines de notre civilisation, ces coutumes sont l'affaire des villageois. Evénements quasi inconnus en dehors des localités où ils se sont réfugiés, ils sont ressentis par la société rurale comme un acte obligatoire et nécessaire dont les règles se transmettent oralement depuis des siècles. Aucun touriste, aucun spectateur n'y est toléré, on ne sait par quel miracle ils se perpétuent parfois encore de nos jours.

Bien sûr, l'Alsace, par son unité géographique et humaine, par son histoire tourmentée aussi, a longtemps été l'espace privilégié où se maintenaient des coutumes jalousement conservées comme preuve d'un particularisme âprement conquis et défendu. Peu à peu, l'accélération du temps et la facilité des déplacements attirèrent les hommes vers d'autres lieux de délasserment permanent, et le souvenir de leur déroulement s'estompa. Aujourd'hui la réjouissance n'est plus un plaisir partagé au sein du terroir villageois, mais se consomme dans la solitude d'une foule attirée par les néons de la ville.

Michèle Bardout, depuis bientôt dix ans, sillonne l'Alsace, à la recherche de ces traditions ancestrales. D'un village à l'autre, elle a découvert des rites témoins d'un autre âge : simulacres de sacrifices humains, feux propitiatoires, cérémonies d'initiation, incantations magiques, célébrations solaires, vénération d'arbres de vie, funérailles burlesques ou processions fastueuses. Cet espace imaginaire et fantastique, elle en dresse un calendrier qui, à travers les manifestations du Carnaval et de Pâques, le « joli mois de mai » et la Saint-Jean d'été, les réjouissances automnales et Noël, révèle les moments

privilegiés de l'année où ressurgissent ces antiques cérémonies païennes. Elle tente de comprendre comment certaines pratiques insolites, aujourd'hui si surprenantes, tel l'homme de paille où les héros de la Pentecôte, ont pu se perpétuer dans toute leur authenticité et par quel phénomène elles restent si présentes dans les mentalités. A travers ce livre, c'est à une lecture du monde de l'étrange, à un décryptage du message symbolique de l'Alsace imaginaire que nous entraîne Michèle Bardout.

L'histoire du grand midi, celui de l'Est du Rhône comme de l'Ouest, continue de s'enrichir de nouvelles recherches et de publications nombreuses. On réédite les anciennes devenues introuvables.

Il vient de paraître aux Editions Edisud (La Calade, 13090 Aix-en-Provence) un volume relié pleine toile sous jaquette quadrichromie (format 17 x 24 cm, 730 pages) : *Une nouvelle histoire d'Avignon*.

Ce livre répond à un besoin évident, et vient combler une lacune étonnante. Aucune véritable Histoire d'Avignon n'avait été publiée depuis plus d'un siècle. C'est le plus souvent en quelques pages sommaires que les différents auteurs expédiaient la longue période qui a suivi le départ des papes. Comme si, après l'éclat du Moyen Age qui fit d'Avignon, pour un siècle, la capitale de la chrétienté, plus rien ne pouvait retenir sérieusement l'attention.

La matière était pourtant riche, et le sujet passionnant. Mais il apparaissait d'année en année plus difficile à dominer, à mesure que le travail patient de plusieurs générations d'érudits accroissait la masse des connaissances sur le passé de la cité. L'entreprise excédait à l'évidence les forces et les compétences d'un seul auteur. C'est pourquoi elle a été confiée à une équipe : Sylvain Gagnière et Jacky Granier pour la préhistoire et l'antiquité ; Jean-Pierre Poly pour le Haut Moyen Age, Bernard Guillemain pour la période des Papes, Jacques Chiffolleau pour le XV^e siècle, Marc Venard pour le XVI^e siècle, Michel Feuillas pour le XVII^e siècle, René Moulinas pour le XVIII^e siècle, Martine Lapied pour la Révolution, Alain Maureau pour le XIX^e siècle, René Grosso et Francis Roux pour la période contemporaine. Grâce à des recherches personnelles approfondies, et souvent inédites, chacun des auteurs était à même d'apporter, pour la période dont il traite, à la fois des connaissances neuves, sûres et précises, et une vue d'ensemble parfaitement équilibrée.

Pourtant, l'objectif de ce livre n'est pas d'être un travail technique à l'intention des seuls érudits. Il a au contraire l'ambition d'être un ouvrage de lecture courante. Tout lecteur intéressé pourra y trouver, dans un langage accessible à tous, les résultats majeurs des recherches obscurément poursuivies depuis des années, et qui n'étaient connues jusqu'à présent que des familiers des archives ou des revues scientifiques. Mais seuls les spécialistes pouvaient dominer suffisamment le sujet

pour ne pas noyer le lecteur sous une avalanche de détails, et pour présenter la synthèse harmonieuse qui n'omet aucun fait important.

C'est dans le même esprit que l'éditeur a tenu à accompagner le texte d'une illustration très abondante et soignée. Les clichés, souvent inédits, sont tout au long du livre étroitement reliés au texte qu'ils éclairent et complètent parfaitement. C'est donc un livre neuf, qui apprendra beaucoup même à ceux qui croyaient bien connaître le passé d'Avignon. Mais la qualité de la réalisation et de l'iconographie en font en même temps un véritable livre d'art.

Pierre Guidoni publie *La Cité Rouge, le socialisme à Narbonne 1871-1921* (Privat, 224 p. coll. Débat et socialisme). « La Cité Rouge » c'est Narbonne, entre 1871 et 1921, c'est-à-dire entre la Commune et ce Congrès de Tours, qui voit la grande fracture du mouvement ouvrier français. Ce qui nous est ainsi proposé, c'est un demi-siècle de l'histoire d'une ville singulière, l'une des premières de France qui soit gagnée au socialisme.

A ce propos, Pierre Guidoni, en faisant largement appel aux documents inédits, aux archives privées et la presse locale, aussi bien qu'aux recherches les plus récentes des universitaires de notre région, éclaire et précise bien des points jusqu'ici mal connus, ou controversés. Ce passé si riche et si complexe, ces militants, ces élus qui construisent leur Parti, ces foules en mouvement, ces rudes batailles, tout cela, mis pour la première fois en perspective, relié à l'histoire générale de cette époque, prend un sens nouveau. Aussi bien n'y a-t-il pas de meilleur moyen de comprendre, en profondeur, comment est né le socialisme, ce qu'ont été les étapes de sa difficile émergence, que de le saisir ainsi, sur le terrain, dans sa réalité vivante et complexe.

Servi par une connaissance parfaite de l'histoire du mouvement ouvrier, par un style limpide et clair, Pierre Guidoni, ressuscite les « Rouges » de 1848 et de l'Empire, les barricadiers de la Commune et les grandes figures légendaires; Emile Digeon, l'insurgé de 1871, Ernest Ferroul, le chef de la révolte des gueux en 1907, fondateur de la Confédération Générale des Vignerons du Midi. Il montre comment les Narbonnais, au-delà de leurs propres problèmes, ont vécu et ressenti les grandes crises régionales — la révolution viticole, le phylloxera, la mévente — et nationales — de l'affaire Dreyfus à la grande guerre. Et par là-même, il esquisse ce que pourrait être une histoire différente, qui ne partirait pas du centre, mais de la périphérie, redonnerait tout son poids et toute sa signification à la spécificité occitane.

Jean Duvernoy nous donne une substantielle *Histoire des Cathares* (Privat, 398 p.), nourrie de ses recherches antérieures sur le sujet, notamment pour l'action de l'inquisiteur Jacques Fournier à Pamiers.

Depuis de longues années, le catharisme suscite un vif

intérêt, tant en France qu'en de nombreux autres pays. Cependant, « l'actualité » d'un passé n'en éclaire pas nécessairement l'image. Ainsi la profusion d'ouvrages, d'articles et de présentations audiovisuelles, n'a fait que renforcer la demande d'une connaissance authentique du monde cathare.

C'est à l'étude approfondie de cet univers religieux et culturel que s'attaque Jean Duvernoy. A la suite de multiples publications scientifiques, s'appuyant entre autre sur une analyse rigoureuse des registres d'Inquisition, il a consacré sous le titre « La religion des cathares » un ouvrage de synthèse à la doctrine de ce courant spirituel ainsi qu'aux conduites religieuses qui en découlaient.

Dans un même esprit de synthèse, il nous présente aujourd'hui des différentes Eglises qui, de l'Asie Mineure à l'Angleterre, en passant par l'Occitanie, ont pendant plusieurs siècles confessé et pratiqué cette religion. A nouveau, l'étude de Jean Duvernoy se limite à la vie interne de ces communautés en laissant délibérément de côté l'histoire de l'Inquisition, de la répression, des événements diplomatiques et militaires. Ainsi une information minutieuse appuyée sur l'état le plus récent des recherches historiques permet de suivre l'épanouissement et les épreuves d'une foi médiévale, dont l'attrait est fortement ressenti par notre époque moderne.

Un magistrat corse, Xavier Versini, conseiller à la Cour d'appel de Paris, vient de publier *La vie quotidienne en Corse au temps de Mérimée* (Hachette, 224 p.). Un ouvrage qui passionnera les insulaires, les Corses du continent et les amis de la Corse.

Le 16 août 1839, Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, arrive en Corse, en voyage d'études. Il quitte l'île le 7 Octobre de la même année. A travers le rappel des principales étapes de son itinéraire, Xavier Versini nous brosse un tableau coloré et vivant, mais aussi véridique, de la Corse au temps de la monarchie de Juillet. Des villes qui ne sont que des bourgades, des villages agrippés aux montagnes, un petit peuple besogneux, farouchement attaché à ses traditions et qui recourt à la violence — vendetta — quand il s'estime brimé. Des notables, chefs de clans, à l'écoute du pouvoir. Et pour rythmer les jeux quotidiens de l'amour et de la mort, la chanson populaire qui bâtit le mythe du bandit d'honneur, défenseur des opprimés.

Complétant, détaillant, agrandissant l'image achevée de la Corse en 1840, que Mérimée a dessinée dans ses lettres et ses Notes de Voyages, X. Versini nous donne à la fois une description précise de la Corse romantique telle que l'ont vue également Dumas et Flaubert, et la meilleure introduction à la lecture de Colomba.

Un livre de riche saveur !

Jean CHELINI

Péguy aux outrages

par ETIENNE BORNE

Bernard Henri Lévy est ce Moïse imberbe qui, monté jusqu'au haut du Sinaï pour y contempler, en enfant de son siècle l'absence de Dieu, n'en redescendait pas moins, aussi prophète que son grand aîné, muni des tables d'une loi souverainement accusatrice de nos mœurs mondaines et idolâtres. Tel était en bref le spectacle que nous proposait son avant-dernier livre, dont il m'est arrivé de dire quelque bien à propos des « Nouveaux Philosophes ». « Testament de Dieu », la Loi est d'autant plus sacrée et inconditionnellement contraignante qu'elle est la dernière volonté d'un mort. B.H. Lévy se comportait alors en bon témoin du judaïsme et il montrait contre le paganisme de « la Nouvelle droite » et dans un style d'éclatante insolence que l'homme ne pouvait être humain que par le recours à l'universel et l'aveu d'une transcendance.

Mais pour qui a reçu, par la médiation d'amis et de maîtres odieusement calomniés, le choc de cet arrogant pamphlet, au scandale exactement délibéré et étudié qu'est « L'idéologie française », les indulgences ne sont plus de saison. Thèse aussi provocante que publicitaire. Cette idéologie consubstantielle à la France, on la dit fasciste, antisémite, raciste et d'un fascisme aux couleurs de la France, nullement d'importation ou de contamination. Il y aurait donc un national-socialisme bien de chez nous qui se serait manifesté à découvert, il y a quatre décennies, dans le régime de Vichy. Si bien que le malheureux raccourci « Pétain, c'est la France, la France c'est Pétain », loin d'être un slogan de circonstance, exprimerait, eût-elle été depuis refoulée et déguisée, la permanente vérité de la France profonde.

La démonstration de la thèse est plus époustouflante encore que la thèse elle-même. Se trouve marquée du signe d'infamie une troupe hétéroclite d'écrivains et d'hommes politiques, contraints aux aveux les plus sordides par la torture infligée à leurs textes, et poussés par un prophète terroriste vers l'inéluctable guillotine. Têtes de droite et de gauche, nationalistes, socialistes, qui vont s'embrasser dans le même panier. Diabolique surprise que cet ultime et insolite rendez-vous pour Proudhon et Sorel, Barrès et Maurras, et parmi tant d'autres victimes de l'amalgame Charles Péguy.

Outrageux attentat que cet effet de foule damnée contre une grandeur en son temps solitaire. Péguy raciste. Péguy national-socialiste. Péguy dévot d'une religion de la chair et du sang. Péguy recevant toutes les idoles dans son panthéon païen, Cybèle, Dionysos, la troupe des Baals et même Wotan misérable perfidie pour faire penser au nazisme. Péguy répudiant la transcendance divine, blasphémant le nom du Père pour s'en remettre à une triste immanence que, livré à l'incohérence de fantasmes d'imitation surréaliste, B.H. Lévy décrit comme un « marais de mères et de matrices ».

Monstrueuse l'imagination de B.H. Lévy. Monstrueux ses contre-sens, au demeurant lucidement fabriqués à coup de citations tronquées, réduites parfois à un seul mot, et enrobés dans le magma d'un commentaire aberrant. Péguy adepte d'un naturalisme païen, à partir de deux vers d'« Eve » qui disent dans la Création originelle l'accord profond entre l'homme et la nature, harmonie rompue par la faute, mystérieuse entente qui n'est plus maintenant que de nostalgie. Péguy blasphémant

toute paternité sur terre et dans les cieux parce qu'il cite comme exemplaire le mot de Psichari disant « qu'il avait pris le parti de ses pères contre son père ». On voit de quel père il s'agit secrètement pour peu qu'on se souvienne à quel point nos avant-gardes répètent les leçons du professeur Lecan. B.H. Lévy confirme froidement et frauduleusement l'interprétation délirante en écrivant Père avec une majuscule abusive qui n'est pas dans le texte et qui suffit à faire de Péguy un ennemi du vrai Dieu.

A-t-on le droit de sourire de ces piteuses pitreries et de se dire que si dans un trop bénin purgatoire, B.H. Lévy devait parcourir tous les cercles de l'ombre jusqu'à ce qu'il ait achevé d'apprendre par cœur, et de réciter jusqu'au bout, en punition de ses faux, toutes les pages de somptuosité et de tendresse en forme de litanies, et dans lesquelles Péguy célèbre la paternité de Dieu, un Dieu père des hommes, un Dieu père de Jésus, le temps lui paraîtrait si long qu'il pourrait craindre d'en avoir pour toute une éternité infernale. Mais il ne faut pas plaisanter trop vite de ces contorsions histrioniques car un procès peut en cacher un autre.

Il y a chez B.H. Lévy un Péguy aux outrages, mais aussi un Mounier aux outrages. Mounier disciple de Péguy, et le disciple ne saurait être mieux traité que le maître. Et ils sont l'un et l'autre disciples d'un plus grand maître. Péguy poète et penseur de l'Incarnation. Mounier philosophe chrétien de l'engagement. L'allégation de paganisme, c'est le grave grief qu'au nom de l'unité et de la transcendance de Dieu le judaïsme et l'Islam avancent contre le christianisme. Haut et inéluctable débat théologique que B.H. Lévy dégrade au bas niveau d'une mensongère polémique en faisant de Péguy et de Mounier les figures fascinantes d'un paganisme vulgaire. Trahison de la Loi qui interdit de fabriquer des images frauduleuses. Ténébreuse ingratitude puisque l'antisémitisme n'a pas eu d'adversaires plus intraitables qu'un Péguy et un Mounier.

La vérité est que Péguy mort et Mounier vivant ont été des inspirateurs dans la résistance à tous les fascismes, noir ou brun. Résistance d'avant la Résistance. En 1934, un numéro spécial d'« Esprit » portait sur sa bande « Front spirituel contre le fascisme ». Les amis d'« Esprit », les fidèles des dominicains de « Sept » ou des jésuites de Fourvière, qui devaient faire le « Témoignage chrétien » clandestin, les démocrates-chrétiens regroupés autour de « l'Aube » étaient dès avant 1940 les mêmes hommes, et il n'est pas étonnant que la plupart se soit retrouvés dans la première vague de contestation de Vichy et de résistance au nazisme. Car de ce côté, on savait que les idéologies du siècle, nationalisme et socialisme, ne pourraient être arrêtés sur leur pente totalitaire que par un christianisme ressourcé et un renouveau de l'idée démocratique.

Ainsi le premier texte de résistance venait de cette famille à la fois spirituelle et politique et Edmond Michelet l'avait composé avec des textes de Péguy prophétiquement adaptés à la dramatique conjoncture. Spontanément, avant l'appel du 18 Juin. Le faux déteste le vrai et on comprend la haine singulière que voue un prophète de carnaval à un autre authentique prophète qui, au surplus, annonçait si bien B.H. Lévy et quelques autres de nos littérateurs dans ce vers d'« Eve » « Et nos tours de rhéteur sont la honte du verbe ».